

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE ANNUELLE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES EN 2007



EA/QUIBB 2007

Octobre 2007

PREAMBULE

Le présent document est une analyse des résultats de la deuxième édition de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA – QUIBB) réalisée en 2007 par l'INSD.

Les informations ont été collectées par une équipe de cent vingt (120) enquêteurs et vingt quatre (24) contrôleurs. Cinq cadres de L'INSD ont assuré la supervision de la collecte.

La saisie et la vérification des données ont été assurées par dix agents de saisie. Un expert de la Banque mondiale a appuyé l'équipe technique dans la tabulation.

L'analyse des résultats de cette importante opération a porté sur neuf (9) thèmes et a été effectuée par des cadres de l'institut et des structures de l'administration publique ainsi que suit:

Apercu méthodologique (Michel Koné, Jeremy Kafando);

Caractéristiques de la population (Paul Tiendrebeogo);

Caractéristiques des ménages (Michel Koné);

Education (Athanase Kagambega);

Santé et nutrition (Hamidou Koné);

Pratiques sexuelles et VIH/Sida (Jeremy Kafando, Hamidou Koné);

Habitat, logement et assainissement (Habib Some, S. Honkounne Kambou);

Accès aux services de base les plus proches (Habib Some, S. Honkounne Kambou);

Population active et activités économiques (Namaro Yago, Aboudrahyme Savadogo);

Avoirs des ménages (Lucien Belemkoabga).

AVANT PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) conduit depuis 1994 pour le compte et à la demande du Gouvernement burkinabé des enquêtes d'envergure nationale sur les conditions de vie des ménages.

La réalisation d'une enquête annuelle pour le suivi des conditions de vie des ménages s'inscrit dans la perspective d'une meilleure compréhension de la pauvreté au Burkina Faso, pour un meilleur suivi de celle-ci à travers ses manifestations. Elle vise à fournir des données utiles à l'affinement de l'analyse au sein des différents groupes sectoriels et thématiques du dispositif institutionnel de suivi de la mise œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Elle permettra *in fine* à l'ensemble des acteurs de la revue du CSLP d'obtenir des éléments pour apprécier les tendances d'évolution de la pauvreté au Burkina Faso par la mise à jour des indicateurs.

La première enquête annuelle réalisée dans cette perspective par l'INSD s'est déroulée au cours de la période août - septembre 2005 et a consisté en une application des techniques du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB). Ce choix a permis d'améliorer la maîtrise des outils techniques utilisés et d'assurer la comparabilité de l'information statistique. Le présent rapport résulte de l'analyse des données collectée lors de la deuxième enquête annuelle qui s'est déroulée au cours de la période février-mars 2007 et se veut un document de base pour impulser la réflexion sur l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers les informations qu'il fournit sur l'évolution des indicateurs sociaux et sur la perception de la pauvreté par les populations elles-mêmes.

La mise en œuvre de cette opération a été le fruit d'une collaboration avec plusieurs partenaires et institutions. Il sied également de mentionner la contribution appréciable de plusieurs structures de l'Administration centrale et déconcentrée dans la bonne conduite de cette investigation, et de saluer encore une fois la disponibilité des populations enquêtées.

C'est donc l'occasion d'adresser mes sincères remerciements et ceux de mes collaborateurs à tous les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à toutes les institutions qui ont toujours apporté leur appui à l'INSD pour la réalisation des différentes opérations statistiques, notamment dans le cadre des différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages.

L'INSD accueillera bien volontiers:

- Les remarques, critiques et suggestions que vous voudrez bien formuler pour une amélioration des éditions futures ;
- Les demandes d'informations complémentaires ou spécifiques dans la limite des informations contenues dans la base de données.

Le Directeur général

Bamory OUATTARA Chevalier de l'ordre du mérite

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
AVANT PROPOS	3
CHAPITRE 1 : Aperçu méthodologique	11
AVANT PROPOS CHAPITRE 1: Aperçu méthodologique 1.1 Plan de sondage 1.1.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage 1.1.2 Trage de l'échantillon et bases de sondage 1.1.2 Trage de l'échantillon 1.2 Organisation de collecte des données sur le terrain 1.2 Cardre organisationnel de l'enquête 1.2 Déroulement des opérations 1.3 Traitement informatique des données 1.3.1 Cardre organisationnel du traitement de l'enquête 1.3.2 Verification et validation 1.3.3 Apurement 1.4 Analyse des résultats 1.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données 1.4.2 Déroulement de l'analyse 1.5 Principaux concepts et définitions retenus dans l'ea/quibb-2007 1.5.1 Ménage et chef de ménage (CM) 1.5.2 Les groupes socio-économiques 1.5.4 Emploi 1.5.5 Education et instruction 1.5.6 Santé et nutrition CHAPITRE 2: Caractéristiques de la population 2.1 Caractéristiques démographiques 2.1.1 Structure par age et sexe de la population selon le milieu de résidence 2.1.2 Structure de la population par âge et sexe des la population 2.2 Evolution de la population selon le milieu de résidence 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le sexe 3.1 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage 3.1.1 Structure par sex et d'ag des chefs de ménage 3.1.2 Taille des ménages et sexe du chef de ménage 3.1.3 Etat matrimonial de la population selon le sexe 3.2 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage 3.2 L'alphabetisation des chefs de ménage 3.2 L'alphabetisation des chefs de ménage 3.2 Saractéristiques socio-économiques des chefs de ménages 3.2 Saracté	. 11
1.2 Organisation de collecte des données sur le terrain 1.2.1 Cadre organisationnel de l'enquête 1.2.2 Déroulement des opérations.	. 12
1.3 Traitement informatique des données 1.3.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête	. 15 . 15
1.4 Analyse des résultats 1.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données 1.4.2 Déroulement de l'analyse	. 15
1.5 Principaux concepts et définitions retenus dans l'ea/quibb-2007 1.5.1 Ménage et chef de ménage (CM) 1.5.2 Les groupes socio-économiques 1.5.3 Eau et assainissement 1.5.4 Emploi 1.5.5 Education et instruction 1.5.6 Santé et nutrition	. 16 . 16 . 17 . 17 . 18
CHAPITRE 2 : Caractéristiques de la population	20
2.1 Caractéristiques démographiques 2.1.1 Structure par âge et sexe de la population 2.1.2 Structure par âge et sexe de la population selon le milieu de résidence 2.1.3 Structure de la population par âge et sexe selon les régions	. 20 . 21
2.2 Evolution de la population selon le milieu de résidence	22
2.3 Etat matrimonial de la population selon le sexe 2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le milieu de résidence 2.3.2 Etat matrimonial de la population selon le sexe et la région	
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	25
3.1 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage 3.1.1 Structure par sexe et âge des chefs de ménage 3.1.2 Taille des ménages et sexe du chef de ménage 3.1.3 Etat matrimonial du chef de ménage	. 25 . 25
3.2 Caractéristiques socioculturelles des chefs de ménage 3.2.1 Alphabétisation des chefs de ménage 3.2.2 Niveau d'instruction des chefs de ménage 3.2.3 Handicap des chefs de ménage	. 26 . 26
3.3 Caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages selon le, milieu de résidence 3.3.1 Situation dans l'emploi des chefs de ménage	. 27 . 28
3.4.1 Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	29 . 29

3.4.3 Taille moyenne selon le sexe et le groupe socio-economique (GSE) du chef de ménage	
3.4.5 Taille moyenne selon le niveau d'instruction de chef de ménage	
3.5 Activité des chefs de ménages	32
CHAPITRE 4 : EDUCATION	34
4.1 Alphabétisation	
4.1.1 Généralités	
4.1.2 Alphabétisation selon le milieu de résidence et la région	
4.1.3 Alphabétisation et genre	
4.1.4 Alphabétisation et groupe socio-économique	
4.2 Scolarisation au primaire	36
4.2.1 Scolarisation selon le, milieu de résidence et les régions	
4.2.2 Scolarisation et sexe	
4.2.3 Scolarisation et groupe socio-économique	37
4.2.4 Taux brut et net de scolarisation au primaire	37
4.3 Scolarisation au secondaire	38
4.3.1 Scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence et les régions	38
4.3.2 Scolarisation au secondaire et genre	39
4.3.3 Scolarisation au secondaire et groupe socio-économique	39
4.3.4 Taux brut et net de scolarisation au secondaire	39
4.4 Accès à la scolarisation, degré et raisons de satisfaction	39
4.4.1 Accès au primaire	39
4.4.2 Accès au secondaire	
4.4.3 Satisfaction	
4.4.4 Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école	40
4.5 Raisons d'avoir quitté l'école	40
4.5.1 Généralités	
4.5.2 Déscolarisation et genre	
4.5.3 Déscolarisation selon le milieu de résidence et les régions	
CHAPITRE 5 : sante et nutrition	42
5.1 Santé de la population	42
5.1.1 Accès aux services de santé	
5.2 Morbidité au sein de la population	43
5.2.1 Situation de la morbidité au Burkina	
5.2.2 Principales causes de morbidité	
5.3 Consultations et satisfaction	44
5.3.1 Consultation des formations sanitaires	
5.3.2 Degré de satisfaction et raisons de mécontentement	45
5.4 Santé maternelle	
5.4.1 Lieux d'accouchement	
5.4.2 Type d'assistance lors des accouchements	
5.5 Nutrition de la population	
5.5.1 Retard de croissance	
5.5.2 Emaciation des enfants	
5.5.3 Insuffisance pondérale	
5.5.4 Participation à un programme de nutrition	
5.5.5 Suivi de la croissance	49
5.5.6 Couverture vaccinale par antigènes	49
CHAPITRE 6 : HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT	53
6.1 Habitat	
6.1.1 Habitat selon la zone de résidence	

6.1.2 Habitat selon les régions	53
6.1.3 Habitat selon le groupe socio-économique du chef de ménage	54
6.2 Type de logement	54
6.2.1 Type de logement selon le milieu de résidence et la région	
6.2.2 Type de logement selon le groupe socio-économique du chef de ménage	55
6.3 materiaux de construction des murs du batiment principal	55
6.3.1 Matériaux de construction des murs selon le milieu de résidence et les régions	
6.3.2 Matériaux de construction selon le groupe socio-économique du chef de ménage	56
6.4 Nature de la toiture du batiment principal	57
6.4.1 Nature de la toiture du batiment principal selon les milieux de résidence	
6.4.2 Matériaux du toit selon les régions	
6.4.3 Matériaux du toit selon le groupe socio-économique	57
6.5 nature du sol du batiment principal	58
6.5.1 Nature du sol selon le milieu de résidence et le groupe socio-économique	58
6.5.2 Matériaux du sol du bâtiment principal selon la région	58
6.6 Nombre de pieces d'habitation par menage	59
6.6.1 Nombre de pièces d'habitation selon le milieu de résidence et les régions	59
6.6.2 Nombre de pièces d'habitation selon le groupe socio-économique du chef de ménage	60
6.7 Statut d'occupation du logement	60
6.7.1 Statut d'occupation selon le milieu de résidence et les régions	
6.7.2 Statut d'occupation selon le groupe socio-économique du chef de ménage	
6.8 Lieu d'aisance du menage	61
6.8.1 Lieu d'aisance des ménages selon le milieu de résidence et les régions	
6.8.2 Lieu d'aisance des ménages selon le sexe et le groupe socio-économique du chef de ménag	
6.9 Mode d'evacuation des eaux usees	63
6.9.1 Mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et les régions	
6.9.2 Modes d'évacuation des eaux usées selon le groupe socio-économiques	
6.10 Modes d'evacuation des ordures menageres	65
6.10.1 Modes d'évacuation des ordures menagères selon le milieu de résidence et les régions	66
6.10.2 Modes d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe et le groupe socio-économique	
6.11 Possession du telephone	66
6.11.1 Possession du téléphone selon le milieu de résidence et les régions	
6.11.2 Possession du téléphone selon le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage	67
6.12 Source d'approvisionnement en eau de boisson	67
6.13 Source d'energie pour la cuisine	
6.14 Principales sources d'energie pour l'eclairage	71
CHAPITRE 7 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	73
7.1 Accès à l'eau potable	74
7.1.1 Accès à l'eau potable selon le milieu et les régions de résidence	
7.1.2 Accès à l'eau potable selon le groupe socio-économique du chef de ménage	
7.2 Accès au marché de produits alimentaires	77
7.3 Accès aux services d'éducation primaire et secondaire	
·	
7.4 Accès aux services de santé	
CHAPITRE 8 : POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES	
8.1 Caractéristiques et évolution de la population active	81
8.1.1 Population en âge de travailler	
8.1.2 Population active	
8.1.3 Niveau d'activité de la population	გე

8.2 analyse des composantes de la population active 8.2.1 Caractéristiques de la population active occupée 8.2.2 Population active au chômage	86
8.3 Caracterisrique de la population économiquement à charge	92
8.3.1 Composition de la population à charge	
8.3.2 Structure de la population à charge suivant le sexe	
8.4 Activité économique des ménages	95
8.4.1 Activités agricoles	
8.4.2 Activités d'élevage	
CHAPITRE 9 : LES AVOIRS DES MENAGES	97
9.1 Type d'occupation du logement	97
9.2 Facteurs de production	98
9.3 Biens d'équipement ménagers	98
9.4 Conjoncture économique	99
9.4.1 Perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport il y a un an	
9.4.2 Perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport il y a un an	100
9.4.3 Difficultés à satisfaire les besoins en nourriture du ménage au cours de l'année passée	100
ERREURS DE SONDAGE POUR QUELQUES INDICATEURS	. 184
LISTE DES GAPHIQUES	
Graphique 1: Structure par âge et sexe de la population du Burkina (en%)	20
Graphique 2: Répartition de la population par tranche d'âge (en %)	21
Graphique 3 : Répartition de la population selon les régions administratives (en %)	
Graphique 4 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe (en %)	23
Graphique 5 : Répartition de la population selon l'état matrimonial par milieu de résidence et sexe (en f	
Graphique 6 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage	
Graphique 7 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial	
Graphique 8 : Taux d'alphabétisation par région (en %)	
Graphique 10: Taux brut de scolarisation selon le groupe socio économique du chef de ménage (en %)	
Graphique 11: Proportion des enfants scolarisés au primaire à différents âges (en%)	
Graphique 12 : Indices de parité du milieu et du sexe	
Graphique 13: Proportion des ménages vivant dans les zones loties par région (en%)	
Graphique 14 : Répartition du type de logement selon le sexe du chef de ménage (en %)	
Graphique 15 : Répartition des types de logements par groupe socio-économique (en %)	55
Graphique 16: Répartition des habitations des murs en ciment selon la région (en %)	
Graphique 17 : Répartition des matériaux du toit de la maison (en %)	
Graphique 18 : Répartition du matériel du sol du bâtiment principal selon la région (en %)	
Graphique 19: Répartition du nombre de pièces de logement selon le milieu de résidence (en %)	
Graphique 20 : Statut d'occupation du logement par région (en %)	01
Graphique 22 : Proportion des ménages ayant accès à l'assainissement des excréta selon le milieu de	02
résidence et les régions	63
Graphique 23: Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	64
Graphique 24: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de	
résidence (en %)	
Graphique 25: Répartition des ménages selon les modes d'évacuation des ordures (en %)	
Graphique 26: Proportion des ménages possédant le téléphone selon les régions (en %)	
Graphique 27: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson (en%)	
Graphique 28 : Proportion des ménages utilisant de l'eau potable selon le milieu de résidence (en %)	
Graphique 29: Proportion des ménages utilisant l'eau potable en 2005 et en 2007 (en %)	
Graphique 31: Indicateurs d'accès à l'eau selon les régions (en %)	

Graphique 32: Indicateurs d'accès à l'eau selon le groupe socio-économique (en %)	
Graphique 33: Proportion des ménages ayant accès aux marchés alimentaires en 2005 et en 2007 selo	
régions (en %)	78
Graphique 35: Taux d'accès à l'école primaire et au secondaire suivant le groupe socio-économique c	lu
chef de ménage (en %)	79
Graphique 34: Répartition des ménages selon l'accessibilité aux services de l'éducation et le milieu de	
résidence (en %)	
Graphique 36: Répartition des ménages selon l'accessibilité à la formation sanitaire la plus proche selo	
milieu de résidence (en %)	
Graphique 37 : Pyramide des âges de la population en âge de travailler	82
Graphique 38 : Pyramide des âges de la population active nationale	
Graphique 39 : Pyramide des âges de la population active urbaine	
Graphique 40: Pyramide des âges de la population active rurale	
Graphique 41: Pyramide des âges de la population active occupée	
Graphique 42: Répartition de la population active occupée par secteur d'activité (en %)	
Graphique 43: Taux de chômage selon la tranche d'âge (en %)	
Graphique 44 :Taux de chômage selon le niveau d'instrution (en %)	
Graphique 45: Répartition des ménages suivant la pratique de l'élevage et de l'agriculture (en %)	96
Graphique 46 : Répartition des ménages selon le type d'occupation du logement par groupe socio-	
économique (en %)	97
Graphique 47: Perception de la situation économique actuelle des communautés selon le milieu de	
résidence	
Graphique 48: Répartition des ménages selon les difficultés à satisfaire les besoins alimentaires par région	
(en %)	101
Tableau 1.1: Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence des ménages enquêtés avec suc	
Tableau 1. 2 : Ménages enquêtés par milieu et région de résidence	
Tableau 2. 1: Répartition (%) de la population totale selon le sexe et le groupe d'âge	
Tableau 2. 2 : Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de	100
résidence, sexe et âge	106
Tableau 2. 3: Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de	
résidence, sexe et âge (suite)	107
Tableau 2. 4: Répartition (%) des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage	
Tableau 2. 5: Répartition (%) des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage (suite)	
Tableau 2. 6: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage	
Tableau 2. 7: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage (suite)	108
Tableau 2. 8: Répartition (%) des ménages selon le milieu et la région de résidence, la taille du ménage	108 108
rabicad 2, o, repartition (70) destrictiages sciente trilled et la region de residence, la talle du menage	108 108 109
terres et bétail/volaille détenus	108 108 109 e, les
	108 108 109 e, les 110
terres et bétail/volaille détenus	108 108 109 e, les 110
terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les	108 108 109 e, les 110
terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112 113
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112 113 e
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112 113 e
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 113 e 114 et
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 113 e 114 et
terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage	108 109 e, les 110 es 111 es 113 e 114 et 115
terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage. Tableau 2. 12: Composition du ménage - nombre moyen de membres par groupe d'âges et rapport de dépendance. Tableau 2. 13: Répartition (%) de la population totale selon le sexe, le milieu et la région de résidence el l'âge. Tableau 3. 1: Répartition (%) de la population totale selon le lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le groupe socio-économique et le sexe. Tableau 4. 1: Indicateurs d'éducation	108 109 e, les 110 111 es 113 e 114 et 115 116 117
terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus. Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage	108 109 e, les 110 111 es 113 e 114 et 115 116 117 de
terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage	108 109 e, les 110 111 es 113 e 114 et 115 116 117
terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage	108 109 e, les 110 111 es 113 e 114 et 115 116 117 de 118
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112 113 e 114 et 115 de 118
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112 113 e 114 et 115 116 117 de 118 119
terres et bétail/volaille détenus	108 109 e, les 110 111 es 112 113 e 114 et 115 de 118

Tableau 4. 6: Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15 ans et plus)	120
Tableau 4. 7: Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15-24 ans)	121
	. 122
Tableau 5. 2: Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semair	
précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison du mécontentement	. 123
Tableau 5. 3: Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4	
semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté	. 124
Tableau 5. 4: Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type	е
de maladie/blessure, sexe et âge	. 125
Tableau 5. 5: Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type d	le
praticien consulté	. 126
Tableau 5. 6: Répartition (en %) des naissantes des cinq années précédant l'enquête par lieu de naissan	ice
	. 127
Tableau 5. 7: Répartition (en %) des naissantes des cinq années précédant l'enquête partype de person	ne
qui a assisté l'accouchement	. 128
Tableau 5. 8: Pourcentage d'enfants mesurés par sexe et âge	. 129
Tableau 5. 9: Indicateurs nutritionnels	. 130
Tableau 5. 10: Statuts de vaccination	
Tableau 6. 1: Répartition (%) de la population de moins de 15 ans qui ont perdu leurs mères et/ou leurs	
pères selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge	. 133
Tableau 6. 2 : Réparation (%) de la population de moins de 15 ans vivant sans leurs parents selon le milie	
la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge	. 134
Tableau 7. 1: Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement	
Tableau 7. 2: Répartition des ménages (%) par type de logement du bâtiment principal	
Tableau 7. 3 : Répartition des ménages (%) selon le nombre de chambre du bâtiment principal	
Tableau 7. 4: Répartition des ménages (%) selon le nombre de personnes par chambre	
Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit	
Tableau 7. 6: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs	
Tableau 7. 7: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison	
Tableau 7. 8: Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson	
Tableau 7. 9: Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes	
Tableau 7. 10: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères	
Tableau 7. 11 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage	
Tableau 7. 12: Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine	
Tableau 7. 13 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité	
Tableau 8. 1: Indicateurs d'accès à l'eau potable et aux marchés alimentaires	
Tableau 8. 2: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la	
source d'approvisionnement en eau la plus proche	149
Tableau 8. 3 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le	,
service de santé les plus proches	150
Tableau 8. 4: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'éco	
primaire la plus proche	
Tableau 8. 5: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'éco	
secondaire la plus proche	
Tableau 8. 6 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour le marché	. 102
alimentaire le plus proche	152
Tableau 8. 7 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les	. 133
transports publics les plus proches	15/
Tableau 8. 8: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la	. 154
source d'eau potable la plus proche	155
Tableau 9. 1: Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)	
Tableau 9. 2: Principaux indicateurs du marché du travail (individus de 15 ans et plus)	157
	157
Tableau 9. 3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi Tableau 9. 4 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur	158
Tableau 9. 5 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité	
Tableau 9. 6: Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'emploi	161
Tableau 9. 7: Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi	162
Tableau 9. 8: Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur	163
Tableau 9. 9: Répartition (en %) de la population au chômage par raison du chômage	164
Tableau 9. 10: Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité	165

Tableau 9. 11: Repartition (en %) de la population sous-employee par branche d'activite	100
Tableau 9. 12: Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche	
d'activité	167
Tableau 9. 13: Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité	168
Tableau 9. 14: Taux brut d'activité	169
Tableau 9. 15: Taux net d'activité selon le sexe par milieu de résidence, régions, niveau d'instruction du «	chef
de ménage et son groupe	170
Tableau 9. 16 : Répartition en pourcentage de la population active occupée selon le niveau	170
Tableau 9. 17: Répartition en pourcentage de la population active occupée par branches d'activités	171
Tableau 9. 18: répartition en pourcentage des actives occupés selon le genre et le milieu de résidence	171
Tableau 9. 19: Structure de la population économiquement à charge	172
Tableau 9. 20: structure de la population à charge suivant le genre	173
Tableau 9. 21: Niveau d'activité agricole des ménages	174
Tableau 10. 1: Pourcentage de ménages possédant certains biens d'équipement ménagers	
Tableau 10. 2: Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au reve	nu
du ménage	
Tableau 10. 3 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actue	
de la communauté par rapport à la situation un an avant l'enquête	
Tableau 10. 4 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actue	
du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête	
Tableau 10. 5 : Répartition (en %) des ménages selon les changements de terres détenues par le ménag	
au cours de l'année passée	
Tableau 10. 6 : Répartition (en %) des ménages selon les difficultés pour satisfaire les besoins en nourriture	
du ménage au cours de l'année passée	
Tableau 10. 7 : Pourcentage de ménages possédant certains biens	. 183

CHAPITRE 1: APERÇU METHODOLOGIQUE

1.1 PLAN DE SONDAGE

1.1.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage

La structure de l'échantillon servant à la réalisation de l'enquête annuelle sur le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être est similaire à celle des précédentes enquêtes déjà menées par l'INSD : C'est une enquête par sondage à deux degrés :

<u>Au premier degré</u>: les unités primaires (UP) de sondage sont constituées de zones de dénombrement (ZD) issues du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH 1996).

La base de sondage est constituée de la liste de toutes les zones de dénombrement (ZD) du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996.

Au deuxième degré : l'unité secondaire (US) de sondage est le ménage issu des ZD.

La base de sondage est constituée de la liste des ménages établie lors de l'opération de ratissage ou énumération dans chacune des unités primaires échantillons, juste avant la collecte des données.

Taille de l'échantillon

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon suivant les régions

Région	Nombre de Z.D échantillonnées		Nombre de ménages échantillonnés	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Haut-Bassins	26	24	520	480
Cascadesss	5	8	100	160
Boucle du Mouhoun	6	38	120	760
Sahel	2	28	40	560
Est	3	28	60	560
Sud-Ouest	1	25	20	500
Centre-Nord	4	27	80	540
Centre-Ouest	8	24	160	480
Plateau Central	0	19	0	380
Centre	63	6	1260	120
Centre-Sud	0	16	0	320
Nord	6	27	120	540
Centre-Est	6	25	120	500
Total	130	295	2600	5900

Pour déterminer la taille, on considère les treize (13) régions dont chacune est constituée éventuellement d'une partie urbaine (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes au nombre de vingt-six (26)) et d'une partie rurale. Partant d'une taille initiale voulue (500 ménages environ) par classe d'intérêt (groupes socio-économiques, régions), on aboutit

en tenant compte des contraintes (notamment celles financières) à un échantillon représentatif de huit mille cinq cents (8500) ménages répartis dans quatre cent vingt cinq (425) zones de dénombrement. Le tableau ci – dessus résume la structure de l'échantillon.

1.1.2 Tirage de l'échantillon

La procédure de tirage de l'échantillon est la suivante :

Le tirage au premier degré est effectué avec probabilité proportionnelle à la taille de chaque unité primaire prise dans la région et le milieu de résidence. Ainsi, 425 unités primaires ont été tirées à ce niveau.

Au second degré, Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité égale dans chaque zone de dénombrement suivant la méthode de tirage systématique. Le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres restants constituent les ménages de remplacement.

Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque zone de dénombrement échantillon.

1.2 ORGANISATION DE COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

1.2.1 Cadre organisationnel de l'enquête

Pour la réalisation de l'enquête, il a été mis en place une équipe technique qui a mené toute la réflexion de base et amendé les supports de collecte en occurrence le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien - être (QUIBB). L'équipe a organisé le recrutement et animé la formation des agents contrôleurs et agents enquêteurs.

A l'issue de la formation, vingt-quatre (24) équipes ont été constituées et envoyées sur le terrain pour la collecte des données (du 19 février au 30 mars 2007). Chaque équipe a travaillé en étroite collaboration avec la Direction régionale de l'économie et du développement (DRED) sur le territoire couverte par celle – ci dans l'exécution de ses missions habituelles.

Ayant établi un plan prévisionnel et détaillé de ses déplacements à l'intérieur de la région, chaque équipe communique ses coordonnées au responsable de terrain, de manière à être facilement joignable.

Les moyens de télécommunication que sont les cellulaires ont été très utilisés : les équipes de terrain maintiennent un contact régulier avec le bureau central de l'enquête pour tout problème d'ordre matériel, financier et technique.

Pour la collecte des données sur le terrain, deux (02) types de questionnaires ont été utilisés:

- la fiche d'énumération servant à identifier les ménages;
- le Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB 2007).

Le support principal de l'enquête sur lequel est consigné l'ensemble des informations recueillies est le questionnaire ménage. Il est organisé en sections décrites ainsi qu'il suit :

- Section A: Informations sur l'entretien;
- Section B: Caractéristiques des membres du ménage;
- Section C : Éducation ;
- Section D : Santé et VIH/SIDA :
- Section E : Emploi et activités économiques ;
- Section F: Avoirs du ménage;
- Section G : Équipement du ménage ;
- Section H: Anthropométrie et mortalité infanto-juvénile;
- Section I: Pratiques sexuelles.

Pour les besoins de suivi des indicateurs sur la connaissance du VIH/SIDA et les pratiques sexuelles, un module complémentaire correspondant à la section J a été conçu et intégré au questionnaire.

Le manuel de l'agent enquêteur, mis à la disposition de celui-ci, contient les définitions des concepts et les instructions qui le guident dans l'entretien et le remplissage correct du questionnaire.

Le manuel du contrôleur décrit les différentes tâches assignées à ce dernier.

1.2.2 Déroulement des opérations.

Formations des agents

L'enquête pilote dont le but essentiel est de tester l'ensemble du dispositif de collecte et de traitement s'est déroulée du 16 au 27 octobre 2006. Elle a également servi à la formation des futurs contrôleurs.

La formation des agents enquêteurs pour l'enquête proprement dite s'est déroulée du 1er au 10 février 2007 à l'issu de laquelle un test a été organisé afin d'évaluer le niveau des participants au nombre de cent vingt (120).

Personnel de l'enquête

La bonne exécution de l'enquête s'est appuyée sur la disponibilité d'un personnel à la hauteur du travail composé de :

 <u>Superviseurs</u>: Ce sont les membres de l'équipe technique de l'enquête. Ils sont chargés d'organiser et de coordonner l'ensemble des activités de l'enquête. Les missions réalisées par ces derniers ont permis de pallier nombre de difficultés techniques et matérielles.

- <u>Contrôleurs</u>: Ils ont la responsabilité de suivre et d'appuyer le travail des agents enquêteurs. Ils rendent compte aux superviseurs des différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de l'état d'avancement de l'opération de collecte.
- <u>Agents enquêteurs</u>: Ils sont chargés de la collecte des informations sur le terrain. Ils font des comptes rendus de leur travail aux contrôleurs qui en retour leur font des observations sur leur travail.
- Agents de traitement: Ils sont chargés de la saisie par lecture optique. Le scannage est effectué concomitamment à la collecte. Ces agents ont été sous le contrôle et la supervision de contrôleurs de saisie et de superviseurs.
- <u>Chauffeurs</u>: Ils facilitent le déplacement des équipes de collecte et des superviseurs.

Matériel d'enquête

La réalisation de cette enquête a nécessité du matériel dont les suivants :

- les fournitures nécessaires pour la formation des contrôleurs et des agents enquêteurs : rames de papier, critériums, gommes, bics, crayons, bloc note, etc.
- les fournitures nécessaires pour la collecte de l'information : bics, critériums, gommes, chemises à sangle, sacs, torches, etc.
- le matériel nécessaire pour le déplacement du personnel d'enquête : véhicules tout terrain pour les superviseurs et les équipes, mobylettes pour les enquêteurs.

Collecte des données

La phase de collecte des informations sur le terrain a commencé le 19 février pour s'achever le 30 mars 2007, soit une durée de quarante jours.

Pour la collecte, vingt-quatre équipes ont été mises en place pour assurer le travail. Chaque équipe était constituée d'un contrôleur (responsable de l'équipe), de cinq enquêteurs (chargés de collecter l'information) et d'un chauffeur (qui assure le déplacement de l'équipe).

La répartition des équipes au niveau national a tenu compte de l'importance de la taille des échantillons dans les 13 régions administratives.

Les équipes ayant terminé la collecte dans leurs zones ont été redéployées vers d'autres zones pour porter appui à celles qui étaient en retard.

Difficultés rencontrées

Le problème essentiel est l'absence de la fluidité dans la gestion des finances, élément d'accompagnement nécessaire à la bonne conduite d'une enquête : la sortie des équipes de supervision s'est heurtée à des rigidités de gestion financière ayant entraîné un ralentissement du rythme de la collecte conséquence d'un scepticisme installé chez des équipes de terrain. Le deuxième gros problème de cette enquête ayant contribué au ralentissement de la collecte est la paie des agents : certains contrôleurs se sont vus obligés d'abandonner leur équipe et de se rendre à Ouagadougou pour résoudre ce problème.

Les autres difficultés rencontrées se réfèrent essentiellement au terrain : difficulté à trouver un logement, insuffisance de frais d'interprètes et absence de sensibilisation dans certaines localités. Sur le plan matériel, beaucoup de balances (pèse-personne) se sont avérées défectueuses. La stratégie de communication et de sensibilisation initialement prévue n'a pu être respectée, par exemple les agents ont supporté les frais afférents à la communication. Par ailleurs, les enquêteurs n'ont perçu le reste de leurs rémunérations que six mois après la collecte sur le terrain.

Malgré les dispositions administratives prises par les autorités pour informer la population de l'enquête, certains ménages ne sont pas toujours disposés à recevoir les équipes de collecte.

1.3 TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

1.3.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête

La saisie s'effectue concomitamment avec la collecte, ce qui permet à l'équipe de traitement d'attirer immédiatement l'attention des équipes sur les erreurs de remplissage constatées. La saisie des données consignées sur les questionnaires est effectuée par lecture optique (scannage) sur des micros – ordinateurs. En plus de sa célérité, la lecture par scanner est plus directe et évite la double saisie ou la sur-frappe, et, par ailleurs, l'intégrité des données est davantage conservée.

1.3.2 Vérification et validation

La validation est une première opération du scannage qui permet après le captage des informations de corriger celles qui prêtent à équivoque parce que mal transcrites lors de la collecte. La vérification consiste en un contrôle d'exhaustivité des questionnaires saisis et des variables ensuite. En plus de la première vérification recommandée qui a lieu sur le terrain, on repasse systématiquement un programme qui balaie l'ensemble des variables des questionnaires. Il est possible, même si ce sont des cas rares, que des questionnaires sont renvoyés aux équipes de terrain pour correction.

1.3.3 Apurement

Afin de rendre pures les données, il est effectué une succession de procédures permettant de vérifier les cohérences à l'intérieur d'une section, voire d'une section à l'autre. Par ailleurs, il a été réalisé un contrôle à priori sur des variables à partir des règles et spécifications lors de la saisie, ce qui permet de corriger des erreurs avant l'analyse. Le travail d'apurement peut également se poursuivre lors de la phase d'analyse.

1.4 ANALYSE DES RESULTATS

1.4.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données

Les données disponibles sont ensuite analysées. Les termes de référence pour l'analyse des résultats de l'enquête ont été rédigés à l'endroit des analystes et un groupe retenu pour prendre en charge l'activité. Le groupe d'analystes a procédé à l'organisation du travail par:

- la répartition et l'attribution des thèmes d'analyse à ses membres ;
- des rencontres pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux et éventuellement des difficultés rencontrées dans l'analyse ;
- l'établissement d'un échéancier au dépôt du draft des travaux.

1.4.2 Déroulement de l'analyse

Une fois les thèmes spécifiés et un plan d'analyse disponible, les analystes par groupe se sont répartis les thèmes selon leur domaine de compétence ou d'intérêt.

De prime abord, pour permettre à chaque analyste d'entamer son travail, il a été mis à la disposition de celui-ci un lot de tableaux tenant compte du thème à traiter. Les équipes ont ensuite commencé l'analyse des données et des rencontres régulières permettaient de faire le point sur l'avancement des travaux.

1.5 Principaux concepts et definitions retenus dans l'ea/quibb-2007

Cette liste ne retient que les concepts et définitions transversaux ou généraux. Ceux spécifiques à chaque thème en sont directement rattachés.

Les notes de bas de page sont utilisées lorsque cela est opportun.

1.5.1 Ménage et chef de ménage (CM)

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

1.5.2 Les groupes socio-économiques

Le groupe socio-économique se définit par rapport à l'activité principale du chef de ménage. Dans la présente étude, les groupes suivants ont été retenus :

Salariés du public : salariés du service public ou parapublic ;

Salariés du privé structuré : salariés du secteur privé structuré ;

Indépendants ou employeurs non agricoles : travailleurs à son propre compte ou est employeur dans un secteur d'activité non agricole ;

Aides familiaux bénévoles et apprentis : aides familiaux bénévoles ou apprentis ;

Agriculteurs de coton : cultivateurs de coton ;

Autres agriculteurs: cultivateurs de tout produit agricole autre que le coton;

Chefs de ménage inactifs: inactifs (retraités, rentiers ou autres inactifs);

Salariés du privé non structuré : salariés du secteur privé non structuré (informel et inorganisé) ;

Chômeurs: actifs n'ayant pas travaillé pendant la période de reférence.

1.5.3 Eau et assainissement

L'accès à l'eau est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

1.5.4 Emploi

La population d'un pays se décompose en plusieurs catégories du point de vue de l'emploi. Elle est composée de personnes en âge de travailler et de personnes n'ayant pas l'âge de travailler. On a les décompositions suivantes :

Population totale: Population active + Population inactive

Population active: Population active occupée + Population au chômage.

La population en âge de travailler est constituée des personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans. Les personnes exerçant des activités économiques et dont l'âge n'est pas compris dans cette fourchette ne sont pas considérées.

La population active représente l'offre de travail présente sur le marché du travail dans un pays donné. Elle regroupe l'ensemble des personnes résidentes, en âge de travailler (de 15 à 64 ans), déclarant exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Elle inclut deux composantes: la population active occupée, c'est-à-dire les personnes qui ont effectivement un emploi, et les chômeurs.

Les chômeurs représentent l'ensemble des personnes en âge de travailler sans emploi, disponibles pour travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, si l'on considère la définition au sens strict du Bureau International du Travail. Toutefois, dans un pays comme le Burkina Faso, où les modes de recherche de l'emploi relèvent surtout de démarches informelles (recommandations de parents ou de proches), en appliquant cette définition, le phénomène de chômage peut être sous estimé. On adoptera aussi une autre une définition plus souple qui permet de capter les chômeurs dits découragés. Il s'agit de l'ensemble des personnes qui sont sans emploi et qui sont disponibles à en occuper si elles en trouvaient.

La population inactive est composée de toutes les personnes qui ne sont ni employées ni à la recherche d'un emploi. La population inactive est composée des élèves et étudiants, des personnes au foyer et des autres inactifs.

La population économiquement à charge est constituée des personnes inactives (élèves/étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'étant pas en âge de travailler.

Le sous-emploi concerne les personnes qui ont travaillé au cours des sept jours qui ont précédé l'enquête et qui sont prêtes à prendre un travail supplémentaire.

Le taux brut d'activité (TBA) est le rapport entre la population active et la population résidente totale.

Le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

1.5.5 Education et instruction

Le taux d'alphabétisation est le pourcentage des individus âgés de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque

L'accès à l'école primaire est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école primaire quel que soit le mode de transport utilisé.

Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au primaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 7 à 12 ans.

Le taux brut de scolarisation au primaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans.

La satisfaction par rapport à l'école primaire concerne les enfants actuellement à l'école primaire et qui n'ont cité aucun problème.

L'accès au secondaire est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école secondaire quel que soit le mode de transport utilisé.

Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au secondaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 13 à 19 ans.

Le taux brut de scolarisation au secondaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans.

Le taux brut de scolarisation au supérieur est le rapport (en pourcentage) du nombre de personnes (tout âge confondu) fréquentant l'enseignement supérieur au moment de l'enquête sur le nombre de personnes âgées de 20 à 24 ans.

1.5.6 Santé et nutrition

L'accès à la santé est défini pour les personnes vivant dans des ménages disposant d'un établissement de santé à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Les besoins en santé concernent les personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête.

L'utilisation des soins de santé concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête que ce soit pour raison de maladie ou pas.

La satisfaction par rapport aux soins de santé concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête et qui n'ont cité aucun problème.

Le retard de croissance concerne des enfants trop petits en taille par rapport à leur âge. Leur taille-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard taille-pour-âge de la population de référence du National Center of Health Statistics (NCHS).

L'émaciation concerne des enfants trop maigres par rapport à leur taille. Leur poids-pourtaille se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-taille de la population de référence du NCHS.

L'insuffisance pondérale concerne des enfants trop maigres par rapport à leur âge. leur poids-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-âge de la population de référence du NHCS.

CHAPITRE 2: CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Cette partie s'intéresse à l'analyse des variables démographiques et socio-économiques ainsi qu'aux changements survenus au sein de la population.

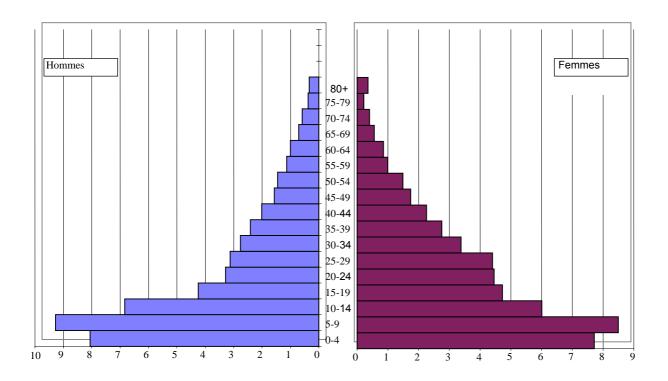
2.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de ce rapport portent essentiellement sur la structure par âge et par sexe de la population ainsi que sur l'état matrimonial selon le milieu de résidence (urbain/rural) et la région.

2.1.1 Structure par âge et sexe de la population

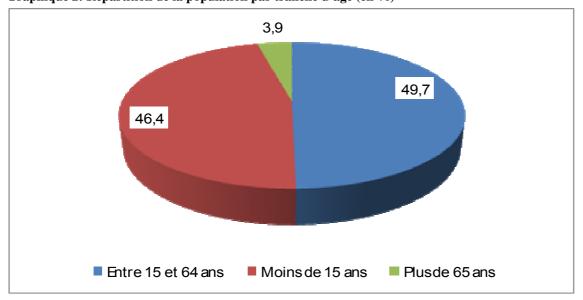
L'enquête QUIBB 2007 estime que 50,8% dela population résidente sont de femmes et 49,2% d'hommes soit un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. On remarque une prédominance des hommes entre 0 et 14 ans qui s'inverse au profit des femmes entre 15 et 49 ans. Cette situation pourrait être liée au phénomène naturel selon lequel à la naissance les garçons sont plus nombreux que les filles mais la tendance s'inverse à partir de 14 ans à cause de la mortalité juvénile élevée des garçons. En outre, la tranche d'âge 15 à 49 ans renferme la population potentielle active et par conséquent le déficit des hommes par rapport aux femmes dans cette tranche d'âge peut s'expliquer par l'émigration masculine reconnue dans notre pays.

Graphique 1: Structure par âge et sexe de la population du Burkina (en%)



L'enquête QUIBB 2007 révèle que la population burkinabé est essentiellement jeune avec 46,4% de la population qui a moins de 15 ans. Seulement 3,9% de la population a plus de 65 ans. La part des plus jeunes et des personnes âgées dans une population permet de

déterminer le rapport¹ de dépendance qui se définit comme étant la charge que ces personnes vulnérables représentent pour la population potentielle active. Ce rapport se situe à 101%. En d'autres termes, chaque personne potentiellement active a au moins une personne à prendre en charge.



Graphique 2: Répartition de la population par tranche d'âge (en %)

2.1.2 Structure par âge et sexe de la population selon le milieu de résidence

La structure de la population par milieu de résidence donne une prédominance des femmes sur les hommes en milieu rural soit 51% contre 49% tandis qu'en milieu urbain se dessine une tendance inverse (50,2% d'hommes contre 49,8% de femmes). Cette situation pourrait se justifier par une grande propension à migrer des hommes, en particulier en milieu rural, par rapport aux femmes. Par rapport à 2005, on constate une relative stabilité du taux d'urbanisation (proportion de la population urbaine) avec 17,5% en 2007 et 17,3% en 2005.

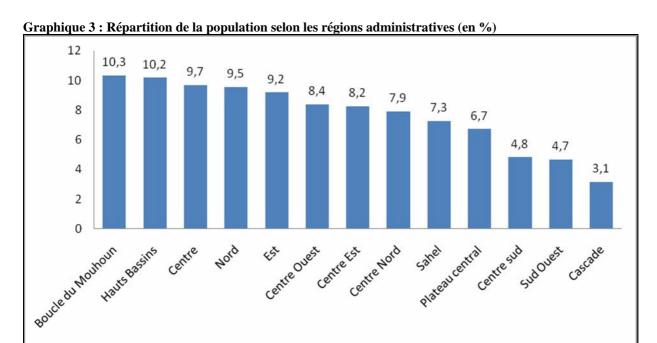
La population rurale est plus jeune que la population urbaine. En effet, l'âge moyen dans le milieu rural se situe à 21,6 ans contre 23,5 ans dans le milieu urbain. En milieu rural, 50% de la population a moins de 15 ans alors qu'en milieu urbain 50% de la population a plus de 21 ans.

2.1.3 Structure de la population par âge et sexe selon les régions

Les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Nord se présentent comme les régions les plus peuplées avec respectivement 10,2%, 10,3% et 9,5% de la population totale. En revanche, les régions des Cascadesss, du Sud-Ouest et du Centre-Sud sont les moins peuplées avec respectivement 3,1%, 4,7% et 4,8% de la population totale. Les proportions de population des autres régions varient entre 6% et 9%.

21

¹ Rapport de dépendance=rapport de la population de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans.



La structure de la population par sexe dans les régions montre que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est. Dans le reste des régions, on observe une situation inverse avec plus d'ampleur dans les régions du Plateau Central et du Centre-Sud. La très forte jeunesse de la population apparaît dans l'ensemble des régions avec des âges moyen et médian maxima respectifs de 24,1 ans et 22 ans dans la région du Centre.

2.2 EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

La population urbaine a évolué de 2 047 477 en 2005 à 2 387 035 en 2007 soit respectivement un accroissement 16,6% qui montre une croissance rapide de la population urbaine.

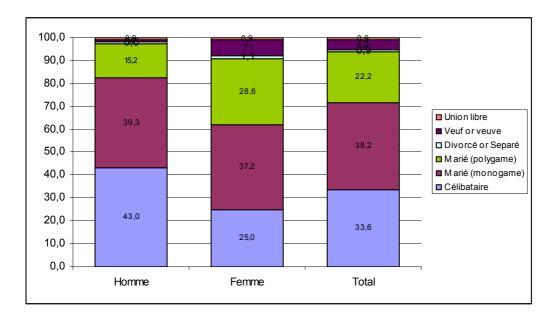
2.3 ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION SELON LE SEXE

L'étude de l'état matrimonial concerne la population agée de 12 ans et plus. Il ressort que 60,4% des individus vivent mariés : ceux vivant en monogamie constituent 38,2% de la population en âge de se marier tandis que les polygames représentent 22,2%. Les célibataires sont aux environs de 33,6%. Comparativement aux résultats de 2005, on constate une relative stabilité de la situation matrimoniale dans la proportion des célibataires (33,6% en 2007 et 36,3% en 2005), des polygames (22,2% en 2007 contre 22,4% en 2005). On note toutefois une proportion importante de personnes (4,2%) veuves. La vie en unions libres concerne 0,9% de la population.

L'état matrimonial par sexe montre qu'au niveau des hommes, 43% sont des célibataires, 54,5% sont mariés (dont 39,3% monogames et 15,2% polygames). Le veuvage concerne 1% des hommes.

L'état matrimonial au niveau des femmes presente des spécificités : seulement 25% des femmes sont célibataires alors que 66,7% sont mariées (37,2% monogames et 28,6% polygames). Le veuvage est essentiellement vecu au féminin avec 7,1% d'entre elles qui en sont concernées (ce qui représente 88,9% des personnes veuves).

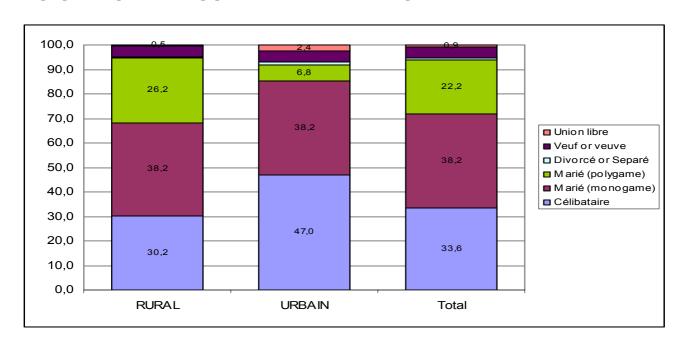
Graphique 4 : Répartition de la population selon l'état matrimonial et le sexe (en %)



2.3.1 Etat matrimonial de la population selon le milieu de résidence

Le statut matrimonial de la population est très influencé par le milieu de résidence : Alors qu'en milieu rural, c'est la pratique de la polygame concerne 26,2% des personne de 12 ans et plus (et 6,8% en milieu urbain), en milieu urbain la particularité est la proportion élévé des célélibaires(47,0%) et dans une certaine mésure la pratique de l'union libre (2,4% des individus en milieu urbain) ou encore le statut de divorcé/separé qui comprend jusqu'à 1,3%°de la population urbaine.

Graphique 5 : Répartition de la population selon l'état matrimonial par milieu de résidence et sexe (en %)



2.3.2 Etat matrimonial de la population selon le sexe et la région

Au niveau régional, le Centre se démarque par la prédominance d'hommes et de femmes célibataires (54,5% de célibataires hommes et 40,5% de célibataires femmes) et très peu de polygames (4,6% chez les hommes et 9,1% chez les femmes) : cette particualirité est sans doute liée à la présence de Ouagadougou au Centre et aux observations relatives au milieu urbain . Le mariage monogame est prédominant au Sahel tant du côté des hommes que du côté des femmes. Le veuvage féminin est plus significatif (plus de 10%) dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et du Centre-Sud que celui des hommes qui est même quasi inexistant dans la région du Plateau Central.

CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Le QUIBB est une enquête auprès des ménages dont l'un des objectifs est de mieux connaître leurs conditions de vie et de constater les changements qui s'opèrent dans le temps en ce qui concerne leur bien-être. Tenant compte de l'importance de cette problématique, l'enquête accorde une attention particulière à l'appréhension des caractéristiques des ménages en général et à celles des chefs de ménage en particulier.

Les conditions de vie des ménages concernent la couverture satisfaisante ou non de leurs besoins essentiels: nourriture, logement, santé, éducation, loisirs, etc. Les déterminants des conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage dépendent pour une large part des caractéristiques démographiques et socio-économiques mêmes du chef de ménage dont le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le handicap et le groupe socio-économique. Pour ce faire, le chef de ménage joue un rôle de premier plan au sein du ménage. D'autres paramètres comme la taille du ménage, le milieu de résidence (rural, urbain) et les activités économiques exercées par les différents membres, déterminent aussi, à des degrés divers, les conditions de vie du ménage.

Dans ce chapitre, il a été retenu d'analyser, d'une part, les caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménage et, d'autre part, la taille des ménages ainsi que les taux de dépendance en leur sein. Les niveaux d'analyse retenus sont le milieu de résidence, la région et le sexe du chef de ménage.

3.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGE

En raison de l'importance que revêt l'âge, le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage dans les processus démographiques des ménages et de leur existence, ces sujets sont abordés et traités ici.

3.1.1 Structure par sexe et âge des chefs de ménage

Au Burkina Faso, en 2007, 88,5% des ménages ont comme chef un homme et 11,5% des femmes dénotant une présence plus prononcée des femmes comme chef de ménage par rapport à 2005 (10,6%). La structure par âge indique que les chefs de ménages jeunes constituent 0,9% et les plus âgés (60 ans et plus) forment 18,5 % des chefs. La tranche d'âge de 30 à 39 ans concentre le plus de chefs de ménage (27%) aussi bien pour les hommes (27,6%) que pour les femmes (22,4%). L'âge moyen des chefs de ménage se situe à 44,2 ans ; les chefs de ménage en milieu urbain sont d'environ 3,2 ans moins âgés (41,7ans) que leurs homologues en milieu rural (44,9 ans). Les chefs de ménage femmes sont en moyenne plus âgées (44,9 ans) surtout lorsqu'elles sont en milieu rural (45,1 ans).

3.1.2 Taille des ménages et sexe du chef de ménage

La taille moyenne qui est le nombre moyen de personnes par ménage est de 5,3 personnes pour le Burkina Faso. Il convient d'attirer l'attention sur la baisse sensible d'environ 1 point depuis 2005 ; doit-on voir là un besoin de restructuration de la composition des ménages amorcé et évoqué dans la publication des résultats de 2005 (la baisse constatée était de 1,3 point) ?

Les chefs de ménages hommes ont des ménages généralement plus grands (5,5) que ceux dirigés par les femmes (3,6). La distribution des ménages selon le nombre de membres indique que les ménages de 4 personnes au plus représentent 45,2% au plan national (dont 15,6% avec 1 à 2 membres) et ceux ayant au plus 6 membres, 71,8%. Par ailleurs on observe en milieu rural, une relation positive : plus la taille est grande plus la proportion des ménages est élevée. En milieu urbain, c'est plutôt une situation inverse qu'on observe : plus la taille est grande, moins nombreux sont les ménages.

3.1.3 Etat matrimonial du chef de ménage

Les chefs de ménage sont majoritairement mariés en monogamie (59,9%) ou bien mariés en polygamie (24,8%). Les chefs de ménage veufs, divorcés ou séparés sont une proportion de 7,5% alors que ceux vivant dans le célibat représentent 6,4% des chefs. Cette situation est à nuancer suivant qu'il s'agit de chefs de ménage hommes ou femmes en l'occurrence pour la modalité des veufs, divorcés ou séparés; en effet toute proportion gardée, alors que seuls 2,6% des hommes sont veufs, divorcés ou séparés, ce sont 45,3% des femmes qui sont concernées. De fait, la femme devient souvent chef de ménage lorsque son mari décède et qu'elle choisit de ne plus se remarier. Par ailleurs, le célibat concerne 11,1% des chefs de ménage femmes et 5,8% des chefs de ménage hommes.

3.2 CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES CHEFS DE MENAGE

3.2.1 Alphabétisation des chefs de ménage

L'alphabétisation est une caractéristique socioculturelle très importante, elle permet de segmenter la population en deux groupes : celui constitué de personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'autre groupe de personnes ne sachant ni lire ni écrire. Au Burkina, la proportion des chefs de ménage alphabétisés est de 30,8%, autrement dit 69,2% d'entre eux ne savent ni lire ni écrire.

3.2.2 Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le niveau d'instruction correspond à la dernière classe achevée avec succès. Pour les besoins de l'analyse, six grands groupes ont été constitués :

- Aucun: aucune classe fréquentée ou le CP1 non achevé;
- Primaire partiel: de la classe du CP1 à celle du CM1 achevée au plus ;
- Primaire complet : de la classe du CP1 à celle du CM2 achevée ;
- Secondaire partiel : de la classe de 6ème à celle de la première achevée au plus ;
- Secondaire complet : de la classe de 6ème à celle de la terminale achevée ;
- Post-secondaire: classe d'enseignement après obtention du bac.

Les observations faites sur l'alphabétisation des chefs de ménages sont *grosso modo* le reflet de leur niveau d'instruction scolaire : plus de ¾ d'entre eux (exactement 76,3%) n'ont aucun niveau d'instruction scolaire. A peine 11,4% des chefs de ménages ont un niveau du primaire, parmi lesquels 7,8% n'ont pas achevé le primaire.

L'âge moyen des chefs de ménage (44,2 ans donc nés autour des années 1960) et la progression des taux de scolarisation surtout en ces périodes justifient cette situation. Très peu de chefs de ménage « à peine 1,1% » ont complété leurs études au secondaire.

En relation avec le sexe, le niveau d'instruction des chefs de ménages toute proportion gardée varie sensiblement peu : 11,5% des chefs de ménage femmes ont un niveau d'instruction du secondaire incomplet pour 8,4% chez les hommes ; les proportions sont très voisines pour ce qui est du secondaire terminée (1,2% pour les chefs de ménage femmes et 1,1% pour les hommes) suggérant une plus grande déperdition scolaire chez les femmes.

3.2.3 Handicap des chefs de ménage

Le handicap est un désavantage quelconque : une infirmité ou une déficience acquise ou congénitale. Un handicap peut être sensoriel (auditif, visuel...), physique (musculaire, neurologique...) ou mental (trouble psychiatrique, déficience intellectuelle,...). Lorsque la personne souffrant d'un handicap se trouve être le chef de ménage, le ménage entier en subit les conséquences.

L'enquête établit à 3,7% la proportion des chefs de ménage atteint d'un handicap quelconque, niveau sensiblement égal à celui observé en 2005.

Au sein des chefs de ménage handicapés, le handicap visuel prédomine (44,0%), suivi de celui moteur (34,5%). On note toutefois des différences significatives au niveau du genre : toutes proportions gardées, les chefs de ménage femmes sont moins victimes que les hommes pour le handicap moteur (respectivement 27,0% et 35,7%). *A contrario*, elles sont plus victimes de handicap auditif (14,9% et 6,9%).

Selon le milieu de résidence, les chefs de ménage vivant en milieu urbain sont plus exposés au handicap moteur : 44,9% en milieu urbain contre 31,9% En milieu rural. les chefs de ménages en milieu rural subissent plus les handicaps visuel et mental (46,1% et 3,7%) que ceux en milieu urbain (34,9% et 1,1%) et les chefs de ménage souffrant de la lèpre résident essentiellement en milieu rural.

3.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES SELON LE, MILIEU DE RESIDENCE

3.3.1 Situation dans l'emploi des chefs de ménage

La population des chefs de ménage occupés peut être classée selon la situation dans l'occupation. Cette classification permet de savoir si l'actif occupé est employeur, indépendant, apprenti, aide familial (ou travailleur familial non rémunéré) ou salarié.

Les chefs de ménages au Burkina sont majoritairement des indépendants (86,7%), ils le sont davantage en milieu rural (94,5%) qu'en milieu urbain (55,6%). En effet, l'étroitesse du marché de l'emploi, surtout en milieu rural, réduit le champ d'opportunité d'emploi de la population qui n'a que l'agriculture où elle travaille pour son propre compte en exploitant la terre. La prédominance relative des chefs de ménages indépendants dans l'emploi en milieu urbain est liée à l'importance du secteur informel dans l'économie

urbaine. Les chefs de ménage employeurs ont un effectif négligeable (0,3% pour l'ensemble du pays).

L'emploi salarié « public » et « privé » occupe respectivement la seconde et la troisième place. En effet, 6,8% et 4,4% des chefs de ménage travaillent pour le compte d'une autre personne physique ou morale et pour laquelle ils perçoivent un salaire en espèces et, éventuellement, en nature de la part de leur employeur (public et privé). Le groupe des salariés en milieu urbain est relativement important (40,5%) du fait de l'existence des opportunités d'emploi plus diverses.

Du point de vue du sexe, la répartition des chefs de ménage parait quasi-identique : on note toutefois que les chefs de ménage femmes sont relativement plus présentes comme "aide familial" confirmant leur rôle prépondérant dans les travaux ménagers.

3.3.2 Branche d'activité des chefs de ménage

Les chefs de ménage du Burkina exercent leurs activités essentiellement dans la branche "Agriculture-chasse-sylviculture" (50,4%) suivie de la branche "Commerce, réparation automobile, articles domestiques" (23,9%). Les "Activités de fabrication" sont la troisième branche pourvoyeuse d'emploi pour les chefs de ménage; la même proportion d'entre eux se trouve employée dans les "activités extractives" (4,7%) et la "Construction" (4,7%).

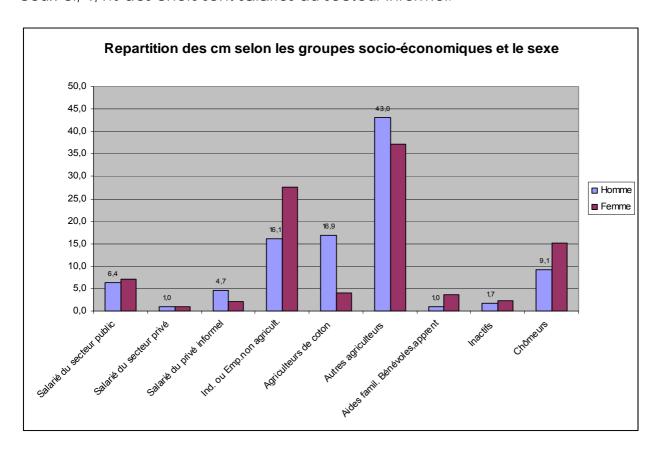
La présence d'une plus grande diversité des emplois en milieu urbain reflète certaines différences dans l'importance relative des activités exercées suivant le milieu. Ainsi, ce sont les "Activités de fabrication" (surtout artisanales) qui occupent la troisième place en milieu rural, tandis qu'en milieu urbain c'est la "Construction" qui occupe cette place avec 6,4% des chefs de ménages urbains. Une autre particularité réside dans le fait d'une présence insignifiante d'emploi des chefs de ménages ruraux dans certaines branches où leurs homologues urbains sont présents en proportions non négligeables: 0,4% et 4,5% pour les "Activités de ménage, personnelles, domestiques" respectivement ruraux et urbains, ou encore la branche "Education" qui emploi 3,8% des chefs de ménages urbains et seulement 0,9% de ceux ruraux. A l'inverse de cette situation, la branche "Activités extractives" est une branche pourvoyeuse d'emplois beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu urbain (5,0% et 1,4%).

La branche "Agriculture-chasse-sylviculture" occupe la première place en employant 52,6% des chefs de ménage hommes alors que la branche "Commerce-réparation automobile-articles domestiques", en occupant 53,4% des chefs de ménage femmes, est la première pourvoyeuse d'emplois, influencée surtout par les activités artisanales des femmes (vannerie, filage de coton, tissage,...).

3.3.3 Groupe socio-économique des chefs de ménage

La répartition des chefs de ménage selon le groupe socio-économique indique une forte prédominance des agriculteurs (57,8%) dont 42,4% d'agriculteurs vivriers et 15,4% de cotonculteurs. Cette situation est surtout le fait des chefs de ménage résidant en milieu rural où 69,8% s'adonnent à l'agriculture alors que ceux en milieu urbain représentent 11,3%. A l'opposé, les chefs de ménage indépendants ou employeurs sont en nombre relativement important (17,4% de tous les chefs de ménage) avec 33,6% des chefs de ménage urbains.

Les chefs de ménage salariés sont une proportion de 11,9% au plan national et, parmi ceux-ci, 4,4% des chefs sont salariés du secteur informel.



3.4 TAILLE MOYENNE DES MENAGES

3.4.1 Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

Dans les ménages au Burkina Faso, on dénombre en moyenne 5,3 personnes,. Par rapport à 2005 (6,3) cette moyenne a baissé de 1 personne : on peut constater ainsi un resserrement de la taille des ménages.

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages et de 4,4 personnes alors qu'elle se situe à 5,6 personnes en milieu urbain.

Les ménages dont le chef est un homme sont de plus grande taille (5,5 personnes) par rapport à ceux dirigés par une femme (3,8 personnes); la différence transparaît en milieu rural où les ménages dont le chef est un homme comptent en moyenne 5,8 personnes pour 3,6 personnes chez ceux dirigés par une femme, établissant un écart de plus de 2 personnes.

Taille moyenne des ménages selon le milieu de residence et le sexe du chef.

5,6

4,4

5,3

5,8

4,5

5,5

Tural

Homme Femme Total

Graphique 6 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage

3.4.2 Taille moyenne selon les régions

La taille du ménage suivant le sexe et la région de résidence permet de distinguer trois grands groupes: les régions ayant un nombre moyen de personnes par ménage relativement faible par rapport au niveau national (Centre (4,4), Cascadesss (4,4), Hauts-Bassins(4,7), Sahel (5,1) et Sud-ouest(5,2)); celles ayant le nombre moyen de personnes par ménage égal à celui national (Centre-Nord (5,3) et Centre-Est(5,3)); les régions dont le nombre moyen de personnes par ménage dépasse le niveau national (Boucle du Mouhoun (5,5), Centre-Ouest (5,5), Centre-Sud (5,7), Est (5,8), Nord et Plateau Central (7,0)).

Les ménages dirigés par les femmes de la région du Sahel sont les plus petits en taille à l'opposé ceux dirigés par les hommes au Centre-Sud ou au Nord (6,1) et surtout du Plateau Central (7,4) s'avèrent être en moyenne les plus grands.

3.4.3 Taille moyenne selon le sexe et le groupe socio-économique (GSE) du chef de ménage

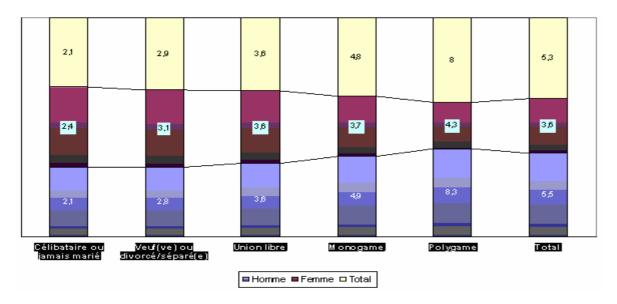
Les ménages de grande taille sont surtout ceux dirigés par les agriculteurs : dans les ménages où le chef est un agriculteur de coton, on y dénombre en moyenne 5,8 personnes et les ménages d'agriculteurs de produits vivriers sont constitués en moyenne de 5,6 personnes. Les ménages de salariés, résidant généralement en milieu urbain, ont une taille moyenne inférieure à celle nationale (4,1 contre 4,5).

Ainsi qu'il a déjà été signalé, les ménages dirigés par les femmes ont une taille moyenne inférieure à ceux des hommes, cette hiérarchie est conservée quel que soit le groupe socio-économique. En particulier, les ménages dirigés par les salariées du secteur privé informel ont la taille moyenne la plus petite (2,7 personnes) des groupes socio-économiques et, à l'opposé, ceux dont le chef est chômeur ont une taille élevée (6 personnes).

3.4.4 Taille moyenne selon l'état matrimonial du chef de ménage

Les ménages dont le chef est marié polygame ont une taille en moyenne (8,0 personnes) presque quatre fois supérieure à ceux dirigés par un chef célibataire ou jamais marié (2,1 personnes). Ce sont les ménages dont le chef est un homme marié polygame qui ont la taille moyenne la plus élevée (8,3 personnes).

Graphique 7 : Taille moyenne des ménages selon le sexe et l'état matrimonial



3.4.5 Taille moyenne selon le niveau d'instruction de chef de ménage

En moyenne, les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction scolaire sont de plus grande taille (5,6 personnes) contrairement aux ménages dont le chef a un niveau scolaire secondaire ou supérieur (moins de 4 personnes).

3.5 ACTIVITE DES CHEFS DE MENAGES

Au niveau national, la proportion de chefs de ménage actifs par rapport à l'ensemble est de 90,3%, ce qui montre la disponibilité de la quasi-totalité des chefs de ménage vis-à-vis de l'activité. Suivant le genre, on note que ce taux se situe à 91,0% chez les chefs de ménage hommes et à 85,0% pour les femmes : cette différence proviendrait en grande partie de la division sociale du travail entre hommes et femmes et surtout de l'exercice de ces dernières dans les fonctions de reproduction sociale (chercher du bois ou de l'eau, faire la cuisine, s'occuper des enfants ou des malades, ...), très sous-estimées alors que les hommes se retrouvent dans les activités de production.

Au niveau régional, deux régions se distinguent par rapport à la situation nationale: la région du Nord disposant du plus faible taux brut d'activité (75,9%) et celle des Cascadesss dont le taux brut d'activité est le plus élevé (98,6%).

Il est important lorsqu'on analyse des indicateurs tels que le taux de sans emploi dans les pays en voie de développement de le faire avec un regard porté en même temps sur ceux relatifs au sous-emploi : ces deux instruments sont complémentaires pour mieux cerner la question de l'emploi.

Le pourcentage des personnes sans emploi chez les chefs de ménage se situe à 1,9%. L'absence d'emploi touche de façon différenciée les chefs de ménages suivant leur appartenance à une couche donnée de la société.

Lorsqu'on considère le genre, il apparaît une différence entre les taux de sans emploi des différentes classes d'âge des chefs de ménage. Ainsi, le taux de sans emploi des chefs de ménage de sexe féminin reste plus élevé et atteint un niveau important pour la tranche

d'âge 15-29 ans (5,9%). La précarité des conditions de vie les conduit à quitter une situation d'inactivité (femmes au foyer) pour la quête d'un emploi. Pour les hommes, la proportion des sans emploi reste relativement faible au-delà de 64 ans. Elle augmente et atteint son niveau le plus élevé pour les chefs de ménage hommes de 50 à 64 ans. Cette augmentation pourrait s'expliquer certainement par le désir des "jeunes retraités » de se maintenir sur le marché de l'emploi.

CHAPITRE 4: EDUCATION

L'éducation participe à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il est démontré qu'un niveau d'instruction élevé de la population influence fortement son développement économique et social. C'est ainsi que le niveau de développement de l'éducation a été retenu dans la détermination de l'Indice de développement humain qui permet de comparer le progrès social et économique des pays. Au plan international, les années 90 ont été décrétées par les Nations Unis décennie mondiale de l'éducation. La communauté mondiale s'est fixée comme objectif de réaliser l'éducation pour tous d'ici 2015. Atteindre un taux d'achèvement de l'éducation du primaire de 100% est un défi que la communauté internationale se doit donc de relever.

Depuis 2001, le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre la première phase de son premier programme de développement de l'éducation de base (PDDEB) pour la période 2001-2010. Les objectifs de ce programme ont été réaffirmés dans le premier Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en 2000 en son axe 2 « Promouvoir l'accès des pauvres aux services d'éducation ». L'option choisie par le gouvernement burkinabé est de réaliser un développement quantitatif et qualitatif de l'éducation de base et de l'alphabétisation.

Les efforts conjugués dans ce domaine ont permis de faire des bonds significatifs au niveau de l'accès et de la participation à la scolarisation primaire. Toutefois ces résultats sont encore insuffisants pour être au rendez vous mondial d'une éducation pour tous en 2015.

4.1 ALPHABETISATION

4.1.1 Généralités

La lutte contre l'analphabétisme demeure pour le Burkina Faso un axe prioritaire et son éradication un défi majeur à relever. Pour renforcer les différentes politiques mises en œuvre pour accroître la scolarisation, différentes méthodes d'alphabétisation et d'éducation non formelles sont développées. Ces politiques concernent les jeunes et les adultes qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école ou qui ont été prématurément déscolarisés.

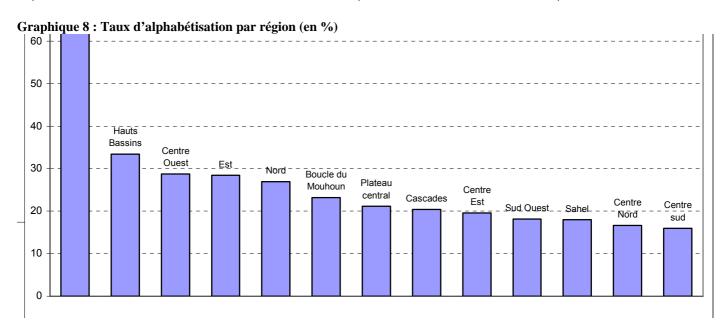
L'importance de la place de l'alphabétisation dans les préoccupations nationales s'illustre à plusieurs niveaux. On peut citer l'existence d'un département ministériel chargé de la mise en œuvre des orientations politiques (Ministre délégué chargé de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle), la création d'un fonds destiner à soutenir les initiatives pour la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, le développement de nombreuses initiatives et formules pour soutenir sa promotion et son succès et enfin l'action de nombreux mouvements associatifs travaillant dans ce secteur (ONG, fédérations, associations diverses, etc.).

Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base a fixé un objectif de 40% de taux d'alphabétisation à atteindre d'ici 2010. Mais au regard des taux d'alphabétisation rapportés par les différentes enquêtes, force est de constater que toutes ces actions bien qu'ayant permis d'accélérer la progression du taux d'alphabétisation ne garantissent pas l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2010. En effet,

de 18,4% en 1998, 21,8% en 2003, 23,6% en 2005, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus alphabétisée est estimée à 28,3% lors de l'enquête QUIBB 2007, ce qui dénote une progression très importante depuis 2005.

4.1.2 Alphabétisation selon le milieu de résidence et la région

La population vivant en milieu urbain est proportionnellement trois fois plus alphabétisée que celle vivant en milieu rural. On dénombre en effet un peu plus de trois habitants alphabétisés sur 5 en milieu urbain contre à peine un habitant sur cinq en milieu rural.



Au plan régional, la région du Centre se démarque des autres par un taux d'alphabétisation largement plus élevé. Elle est aussi la seule à enregistrer un taux d'alphabétisation supérieur au seuil de 40% fixé dans le cadre du PDDEB à l'horizon 2010. Le taux d'alphabétisation varie en effet de 63% dans la région du Centre à 16% au Centre-Sud. La majorité des régions (10 sur 13) a un taux d'alphabétisation inférieur à la moyenne nationale. Les régions abritant les grands centres urbains (Centre, Hauts-Bassins, Centre-Ouest, Est et Nord) ont des taux supérieurs ou très proches du niveau national. La présence de la région de l'Est parmi ce groupe peut se justifier par l'apport des campagnes d'alphabétisations et d'éducation non formelle menées dans la région par les différentes associations notamment l'association Tin-Tua.

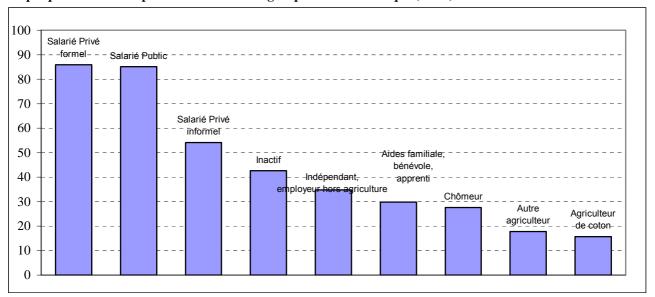
A contrario, quatre régions sont largement en deçà d'un taux de 20% : le Sud-Ouest (18,1%), le Sahel (18,0%), le Centre-Nord (16,6%) et le Centre-Sud (15,9%).

4.1.3 Alphabétisation et genre

L'inégalité entre les deux sexes face à l'alphabétisation demeure l'une des caractéristiques de la population burkinabé. Les femmes sont proportionnellement moins alphabétisées que les hommes. En 2007, le taux d'alphabétisation est de 21% chez les femmes et de 37% chez les hommes, ce qui donne un indice de parité des sexes de 0,6. Autrement dit, pour 6 femmes alphabétisées, on dénombre 10 hommes alphabétisés à population égale. Néanmoins, la série des taux d'alphabétisation issue des différentes enquêtes montre une évolution positive de l'indice de parité d'une enquête à une autre.

4.1.4 Alphabétisation et groupe socio-économique

Lorsqu'on observe le niveau d'alphabétisation suivant les groupes socio-économiques, il ressort que c'est dans les ménages dont le chef est un agriculteur que se rencontre la plus grande proportion de population de 15 ans et plus non alphabétisée. Ces derniers, avec les chômeurs, ont un taux d'alphabétisation inférieur à la moyenne nationale. La population âgée de 15 ans et plus des ménages dont le chef est salarié du public ou du privé est à plus de 85% alphabétisée.



Graphique 9 : Taux d'alphabétisation selon le groupe socio-économique (en %)

4.2 SCOLARISATION AU PRIMAIRE

En 2007, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est estimé à 64% soit une augmentation de 9 points par rapport à 2005. Ce bond a été obtenu grâce à un effort de développement des infrastructures d'accueil, à la mise en place d'un certain nombre de mesures telles que la dotation des élèves du public et du privé en manuels scolaires, la prise en charge des frais APE des filles, le développement des cantines scolaires et les campagnes de mobilisation sociale au niveau des communautés de base.

4.2.1 Scolarisation selon le, milieu de résidence et les régions

L'écart de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural se réduit constamment. Le taux de scolarisation en milieu urbain est de 112,1% en 2007 contre 56,6% en milieu rural. Comparativement à 2003, la progression est respectivement de 7,3 points et 8,8 en milieux urbain et rural.

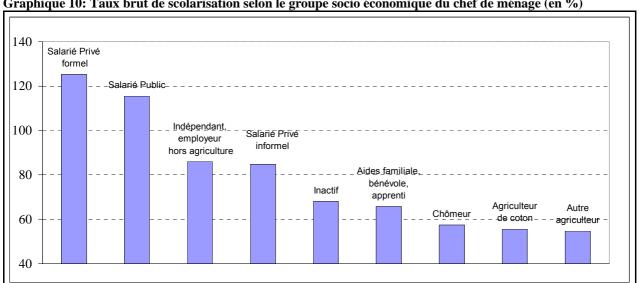
Au plan régional, les disparités entre les régions sont aussi importantes. Le TBS varie de 113,2% au Centre à 39,9% au Sahel. Les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord sont nettement en retard de scolarisation par rapport aux autres régions. Elles n'ont pas encore atteint un TBS de 50% et sont constituées essentiellement de provinces classées prioritaires dans le cadre de la mise en oeuvre du PDDEB.

4.2.2 Scolarisation et sexe

Le taux brut de scolarisation au primaire est de 67,7% chez les garçons et de 59,9% chez les filles. Par rapport à 2005, il est en augmentation de 7,3 points au niveau des garçons et de 9,8 points pour les filles. La disparité entre filles et garçons en terme de scolarisation au primaire se réduit progressivement au regard des résultats des différentes enquêtes. L'indice de parité des sexes s'établit maintenant à 0,88.

4.2.3 Scolarisation et groupe socio-économique

Suivant les groupes socio-économiques du chef de ménage, les niveaux de scolarisation des enfants au primaire sont disparates. Chez les salariés du secteur privé formel et du secteur public, le TBS est le plus élevé (100%). *A contrario*, les chômeurs et les agriculteurs accusent un retard énorme vis-à-vis des autres groupes avec un taux brut de scolarisation au primaire inférieur à 58%.



Graphique 10: Taux brut de scolarisation selon le groupe socio économique du chef de ménage (en %)

4.2.4 Taux brut et net de scolarisation au primaire

D'une façon générale, le TBS au primaire a connu une croissance soutenue entre 2003 et 2007, il a crû de 20 points en 4 ans soit une croissance moyenne annuelle de 5 points. Le taux de 64% est certes faible au regard de la proportion des enfants qui restent encore en marge du système éducatif, (un enfant sur trois), néanmoins, au regard de la mobilisation actuelle des décideurs nationaux et de la communauté internationale, la progression du TBS devrait se poursuivre.

Le taux net de scolarisation, permettant d'appréhender la proportion des enfants en âge scolaire effectivement scolarisés au primaire, est de 48% en 2007. Il enregistre entre 2005 et 2007 une augmentation importante de 7 points. L'écart entre le TBS et le TNS est assez grand: environ 16% des élèves du primaire n'ont pas l'âge légal d'y être. Cette situation s'explique par des taux de redoublement encore élevés et des inscriptions souvent tardives. Les inscriptions précoces ont un effet marginal. En effet, 36%, 25% et 13% des enfants âgés respectivement de 13, 14 et 15 ans sont encore scolarisés au primaire en 2007. A sept ans, la proportion des enfants fréquentant le cycle primaire n'est que d'environ 41%. Elle atteint 54% à 9 ans et 11 ans. Mais seulement 19% des enfants de 6 ans sont scolarisés.

Graphique 11: Proportion des enfants scolarisés au primaire à différents âges (en%)



4.3 SCOLARISATION AU SECONDAIRE

L'enseignement secondaire au Burkina Faso est composé de deux cycles : le premier cycle et le second cycle. Le premier cycle forme désormais avec le cycle primaire l'enseignement obligatoire.

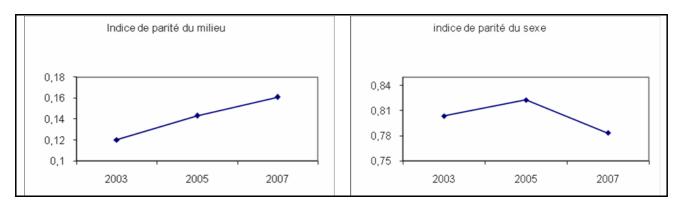
La scolarisation au secondaire reste à un faible niveau. Le taux brut de scolarisation au secondaire est estimé à 25,9% en 2007. Par rapport à 2005, le taux brut est en progression de 6,8 points. Les progrès enregistrés au niveau de l'enseignement primaire ces dernières années devraient se répercuter encore plus significativement sur la scolarisation au secondaire dans les années à venir.

Par rapport aux différents cycles du secondaire, les taux brut de scolarisation au premier et au second cycle sont respectivement de 32,2% et de 14,7%.

4.3.1 Scolarisation au secondaire selon le milieu de résidence et les régions

La scolarisation au secondaire est un fait qui demeure essentiellement urbain. L'écart est énorme entre milieux urbain et rural. En 2007, le taux brut de scolarisation en milieu urbain est estimé à 77,7% contre seulement 12,5% en milieu rural. La disparité se réduit d'année en année comme illustre le graphique d'évolution de l'indice de parité entre le milieu rural et le milieu urbain. Cette réduction est tout de même très timide

Graphique 12 : Indices de parité du milieu et du sexe



Les disparités entre les milieux de résidence sont énormes quand on monte de niveau, le taux de scolarisation au premier cycle du secondaire est de 94,4% en milieu urbain contre seulement 17,7% en milieu rural. Cet écart est encore plus important au niveau du second

cycle. Le taux de scolarisation au second cycle atteint 51% en milieu urbain contre à peine 3,9% en milieu rural. Cet état de fait pourrait s'expliquer entre autres par une inégale répartition des infrastructures scolaires entre milieu de résidence. Le second cycle est quasi inexistant en milieu rural, obligeant ainsi les élèves du milieu rural à émigrer vers les chefs-lieux des provinces (milieu urbain) voire des régions pour poursuivre les études secondaires.

Le niveau de la scolarisation au secondaire varie également d'une région à l'autre allant de 71,4% dans le Centre à 5,4% dans le Sahel. Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest enregistrent les taux les plus élevés. Les dix autres régions ont des taux inférieurs au niveau national. Les régions du Centre-Nord et du Sahel ont des taux particulièrement faibles (moins de 10%). Comparativement à 2005, toutes les régions ont réalisé des progrès. Les régions du Nord, du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Centre ont enregistré les plus fortes progressions (plus de 10 points).

4.3.2 Scolarisation au secondaire et genre

Le niveau de scolarisation au secondaire selon le genre fait apparaître une discrimination à l'encontre des filles. En 2007, le taux brut de scolarisation est estimé à 29,1% pour les garçons et à 22,8% pour les filles. Les disparités de genre sont moins importantes au premier cycle qu'au second cycle du secondaire. Le taux brut de scolarisation au premier cycle est de 33,7% chez les garçons et de 30,6% chez les filles d'où un indice de parité de 0,91. Au niveau du second cycle, les garçons ont un taux brut de scolarisation de 19,4% contre seulement 10,7% pour les filles, soit un indice de parité de 0,55.

4.3.3 Scolarisation au secondaire et groupe socio-économique

Les ménages dont le chef est agriculteur ou aide familial (y compris apprentis et bénévoles) constituent les groupes qui ont le niveau de scolarisation au secondaire le plus faible. Au contraire, ceux dont le chef est salarié scolarisent le plus leurs enfants au secondaire. Cette situation est à mettre en rapport avec le milieu de résidence. Les agriculteurs résident essentiellement en zone rurale où le niveau de scolarisation est déjà faible.

4.3.4 Taux brut et net de scolarisation au secondaire

Le niveau de scolarisation au secondaire est assez faible. La population scolarisée au secondaire ne représente que le quart de la population potentiellement scolarisable à ce niveau. De plus, l'écart est assez énorme entre le taux net de scolarisation et le taux brut de scolarisation au secondaire : 7,6 points en 2005 ????. Cet écart est expliqué en grande partie par les redoublements (au primaire et au secondaire) et les inscriptions tardives en première année du primaire. Toutefois, l'évolution constatée du taux de scolarisation au primaire entre 2003 et 2007 laisse espérer un relèvement du niveau de scolarisation au secondaire.

4.4 Acces a La Scolarisation, degre et raisons de satisfaction

4.4.1 Accès au primaire

L'accès à l'enseignement primaire n'a pas vraiment connu d'amélioration entre 2005 et 2007. En effet en 2007, 34,4% des écoliers mettent plus de 30 minutes pour rejoindre

l'école la plus proche, contre 36% deux ans plus tôt. C'est en milieu rural que l'accès est le plus faible. Seulement 62,8% des écoliers de cette zone accède à un établissement primaire en moins de 30 minutes contre 84,1% en milieu urbain. La détérioration de l'accès en milieu urbain relevée en 2005 se poursuit puisque le taux d'accès est en baisse de plus de 3 points en 2007. Par contre, en zone rurale, l'école se rapproche davantage des élèves.

Au niveau régional, les régions de faible scolarisation sont celles qui ont également les taux d'accès les plus faibles. Ces régions sont l'Est, le Sahel, le Centre-Nord et le Sud-Ouest. Dans ces régions, plus de la moitié des écoliers mettent plus de 30 minutes pour atteindre l'école la plus proche.

4.4.2 Accès au secondaire

Au niveau du secondaire, seulement un élève sur quatre est à moins de 30 minutes d'un établissement d'enseignement secondaire. Ce résultat s'est amélioré par rapport à la situation de 2005 où il y avait seulement un élève sur cinq. L'écart entre milieu rural et milieu urbain est très important. En effet, si, en zone urbaine, 68% des élèves ont l'opportunité d'un accès relativement facile, en zone rurale, ce sont seulement 16% des anfants qui bénéficient de cette opportunité. Entre les régions, le taux d'accès varie de 70,8% dans le Centre à seulement 2,0% dans le Sahel.

4.4.3 Satisfaction

Lorsqu'on leur demande s'ils sont satisfaits de l'école, 17% des élèves affirment ne pas l'être. C'est en milieu rural que l'on a le plus d'insatisfaits (18% contre 16% en milieu urbain). Au niveau régional, ce sont les régions du Sahel, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest qui comptent le plus d'insatisfaits. Au Sahel, plus du tiers des élèves affirment être insatisfaits de l'école.

4.4.4 Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école

La raison d'insatisfaction la plus souvent évoquée en milieu rural comme en milieu urbain est le manque de livres et de fournitures. Cette raison est citée par 57,8% des élèves insatisfaits. Les autres motifs d'insatisfaction dépendent du milieu de résidence :, en milieu urbain la seconde raison d'insatisfaction est la médiocrité de l'enseignement alors qu'en milieu rural c'est l'état des infrastructures qui est déploré.

4.5 RAISONS D'AVOIR QUITTE L'ECOLE

4.5.1 Généralités

Les efforts consentis pour accroître le niveau de scolarisation et donc du niveau d'alphabétisation peuvent s'avérer vains si les personnes scolarisées quittent trop tôt le système scolaire. Il devient dès lors important de s'appesantir sur la question des abandons et des motivations de ces abandons prématurés. En 2007, 14,1% des enfants de 6 à 18 ans inscrits à l'école n'y sont plus. Ce taux est plus important parmi les 12 à 18 ans : il est en effet de 29% contre seulement 4,1% pour les 6 à 11ans. L'abandon volontaire est le motif le plus évoqué qui représente plus d'un tiers des abandons. Il est suivi des motifs économiques (coût élevé) et des contraintes du système telle l'exclusion

pour insuffisance de résultat. Ces trois motifs représentent plus de 80% des raisons à la base de la déperdition des enfants du système éducatif.

4.5.2 Déscolarisation et genre

La déscolarisation n'est pas l'apanage d'un genre particulier. En effet, elle touche 14,3% des garçons et 13,8% des filles. En terme de motivation des abandons, les raisons de mariage ou de grossesse représentent 6% chez les filles.

4.5.3 Déscolarisation selon le milieu de résidence et les régions

Les déscolarisés sont 14,6% en milieu rural et 12,7% en milieu urbain. Les élèves sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural à abandonner pour des raisons de travail.

CHAPITRE 5: SANTE ET NUTRITION

Un bon état de santé prédispose l'individu à avoir une bonne aptitude à participer aux activités économiques consistant en la production des biens et services contrairement à une personne malade. Et Hippocrate d'affirmer à juste titre : « que l'alimentation soit la meilleure médecine ».

5.1 SANTE DE LA POPULATION

Selon l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.» Cette définition englobe donc l'ensemble des aspects liés à la qualité de la vie et ceux classiquement considérés comme problèmes de santé publique.

5.1.1 Accès aux services de santé

Dans le cadre de l'enquête, l'accessibilité aux services de santé est appréhendée par le temps mis pour atteindre la formation sanitaire la plus proche quelque soit le moyen de transport utilisé.

Au Burkina Faso, plus du tiers de la population (34,9%) se trouve à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche tandis qu'environ 1 individu sur 5 (19,8%) se trouve à moins de 15 minutes; 18,2% de la population met entre 15 minutes et moins d'une demie heure; 16,4% de la population met entre 30 et moins de 45 minutes pour atteindre les services de santé les plus proches et 10,7% entre 45 minutes et moins d'une heures.

Le temps mis pour atteindre le centre de santé le plus proche diffère selon le milieu de résidence, la région, le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage.

Le milieu de résidence discrimine les individus en matière d'accessibilité aux formations sanitaires. En effet, la proportion de citadins se situant à moins de 15 minutes de la formation sanitaire la plus proche est plus de deux fois plus élevée que celle des ruraux (37,9% contre seulement 15%). De même, la proportion de ruraux se situant à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche est presque 9 fois supérieure à celle des citadins (42,9% contre seulement 5,1%). Ces grandes disparités spatiales pourraient être le fait, d'une part, de la concentration des formations sanitaires en milieu urbain par rapport aux zones rurales et, d'autre part, des moyens de locomotion en nombre et en qualité dont disposent les citadins par rapport aux ruraux.

Des disparités se notent également au niveau des régions. Les forts pourcentages de populations se situant à moins de 15 minutes des centres de santé les plus proches sont ceux du Centre (45,1%) et pour les régions du Nord, des Hauts-Bassins et des Cascadesss avec environ 25% des ménages. Pour les autres régions les pourcentages se situent autour de 7%. Les proportions de population se situant à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche sont élevées au Sahel (73%), à l'Est et au Centre-Nord (47%) ainsi qu'au Sud-Ouest (43,1%) et au Centre-Ouest (41,2%). Les plus faibles proportions se situent au Centre (seulement 6,3%) et dans les Hauts-Bassins (18,6%). La région du Sahel apparaît ici comme la région où les populations mettent le plus de temps pour atteindre les

formations sanitaires : le manque de voies de communication et le nomadisme de la population résidente en sont probablement les facteurs explicatifs.

L'analyse suivant le type d'emploi occupé par le chef du ménage fait ressortir trois grands groupes en termes d'accessibilité. D'abord, les ménages dirigés par des salariés (du public, du privé formel ou informel) et ceux dirigés par des travailleurs indépendants hors agriculture ont les plus fortes proportions d'accessibilité aux formations sanitaires en moins de 15 minutes. Ensuite, viennent les ménages dirigés par des inactifs, des chômeurs, des aides familiaux, bénévoles et autres apprentis (environ 22%). Et enfin Les ménages de cotonculteurs et agriculteurs de subsistance (15%) sont les moins nombreux à être à moins de 15 minutes de la formation sanitaire la plus proche.

Les proportions de ménages se trouvant à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche sont plus élevées chez les agriculteurs (environ 43%) et les ménages dirigés par des chômeurs ou inactifs (30 %), suivent les indépendants, les employeurs hors agriculture, les aides familiaux, les bénévoles et apprentis (22%). Pour les autres professions, les pourcentages se situent à environ 15% sauf pour les ménages dirigés par des salariés du public ou privé formel où on observe seulement 6%.

5.2 MORBIDITE AU SEIN DE LA POPULATION

La morbidité au sein de la population est appréhendée à travers la proportion de personnes ayant été malades ou blessées au cours des quinze derniers jours ayant précédé l'enquête.

5.2.1 Situation de la morbidité au Burkina

Au Burkina Faso, le taux de morbidité se situe à 8,4% en 2007. La morbidité ne semble pas différer significativement selon le sexe. En effet, le taux de morbidité est de 7,9% chez les hommes contre 8.8% chez les femmes.

La morbidité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (11,8% contre seulement 7,7%). Cette différence élevée des taux de morbidité par milieu de résidence serait, entre autres motifs, le fait des perceptions différentielles que les populations ont de leur état de santé.

Les régions à fort taux de morbidité sont le Centre (14,1%), le Centre-Ouest (11,8%) et le Centre-Est (9,7%) tandis que les Cascadesss (avec seulement 5,1% de morbidité), le Sahel (5,3%) et l'Est (6,0%) présentent les taux les plus bas.

Examinés par groupe socio-économique, les taux de morbidité les plus élevés se rencontrent chez les individus vivant dans des ménages dirigés par les salariés du privé formel (16,5%), du privé informel (13,5%), des inactifs (11,1%) et des salariés du public. Les plus faibles taux se rencontrent par contre dans les ménages d'agriculteurs et des aides familiaux, bénévoles et apprentis avec environ 7% de personnes malades au cours de la période de référence.

Suivant le groupe d'âge, il apparaît que la morbidité a été très élevée chez les nourrissons (15,2%), les enfants de 1 à 4 ans révolus (10,8%) et les personnes âgées (19,0%). Aux âges actifs (15-64 ans), ce sont les femmes qui sont le plus souvent malades (9,8%) que les

hommes du même groupe d'âge (7,8%). Au-delà de 64 ans, ce sont les hommes qui souffrent plus de maladie que les femmes (19,8% de morbidité masculine contre 17,9% chez les femmes). Aux âges extrêmes (moins d'un an et plus de 64 ans) les hommes apparaissent plus fragiles que les femmes.

5.2.2 Principales causes de morbidité

Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme (quel %) et les problèmes ophtalmologiques (3,8%). Les maux de ventre et la toux ont touché un peu plus d'une personne sur 100 (1,3%) au cours de la même période alors que les autres pathologies telles que la diarrhée, les problèmes dentaires, les ORL (maux d'oreilles, de nez et de gorge) et les accidents, sans être des cas marginaux, apparaissent ici comme les moins fréquentes. Ces différentes maladies ont touché les populations burkinabé de façon différentielle selon le milieu de résidence, la région de résidence, le sexe, l'âge et le groupe socio-économique.

Ainsi, le taux de morbidité dû au paludisme est plus élevé en ville (5,5%) qu'en campagne (3,5%) et quasi égal selon le sexe (3,6% chez les hommes et 4% chez les femmes). Suivant les régions de résidence, il apparaît que les taux de morbidité dus à cette maladie paraissent plus élevés au Centre (5,9%), au Centre-Ouest (5,3%) et au Centre-Est (4,7%) que dans le reste du pays. Les régions à faible prévalence de paludisme sont le Plateau Central avec 1,7% de cas, et 2,7% pour les régions du Sahel, du Centre-Nord et les Cascadesss.

Concernant la toux, l'on note qu'elle a plus sévi chez les enfants de moins d'un an (3,6%) et les personnes de plus 65 ans (2,5%) que chez les autres groupes d'âges. Les jeunes de 5 à 14 ans avec 0,7% de taux de prévalence de la toux sont les moins touchés suivis des individus de 15 à 64 ans (0,8%).

5.3 CONSULTATIONS ET SATISFACTION

Les personnes tombées malades au cours des 2 semaines précédant l'enquête et qui ont consulté un praticien de la santé n'ont pas toutes été satisfaites de la façon dont elles ont été accueillies et soignées dans les formations sanitaires. Elles ont exprimé leur mécontentement ainsi que les raisons de ce mécontentement.

5.3.1 Consultation des formations sanitaires

Les personnes malades qui ont eu recours à un praticien de la santé ont consulté soit des personnels modernes de santé (des secteurs public et privé) soit des guérisseurs traditionnels. Plus d'une consultation sur dix a concerné les guérisseurs traditionnels, plaçant ceux-ci au troisième rang après les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) (55,9%) et les Centres Médicaux avec Antenne chirurgicale / Centres Médicaux (CMA/CM) (14,6%). Les burkinabé accordent d'autant plus d'importance à la pharmacopée traditionnelle que celle-ci est reconnue par les autorités sanitaires du pays qui tentent actuellement de l'organiser. Mais plus de 70% des consultations effectuées l'ont été dans les formations sanitaires de première ligne (CSPS et CMA/CM) et dans les formations sanitaires de référence (Centres Hospitaliers Nationaux et Régionaux).

En milieu rural, 16% des consultations médicales sont faites auprès des guérisseurs traditionnels contre seulement 4,8% en milieu urbain. Les régions ayant le plus consulté les guérisseurs traditionnels sont les Hauts-Bassins (23,9%), le Sud-Ouest (22,9%) et le Centre-Sud (22,1%). La région du Centre a le plus faible taux de consultation des tradipraticiens (5,2%). Quant aux groupes socio-économiques, les cotonculteurs et les autres agriculteurs sont ceux qui consultent le plus les guérisseurs traditionnels avec respectivement 20,9% et 16,2%.

Quant à la médecine moderne privée (médecins et pharmaciens privés, sages femmes et infirmières privées et cabinets de soins privés, etc.), elle est fréquentée essentiellement par la population urbaine et les résidents de la région du Centre. Les régions à faibles recours aux cabinets médicaux privés sont, entre autres, la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest et le Centre-Sud ainsi que, dans une moindre mesure, les Cascadesss et le Centre-Est.

Les groupes socio-économiques qui se font le plus consulter chez les praticiens modernes du secteur privé sont les salariés du secteur privé formel (13,8%) et ceux du secteur privé informel (11,1%). Les patients issus de ménages dont le chef est « aide familial, bénévole ou apprenti » ont fréquenté la médecine moderne privée plus que les autres.

Les formations sanitaires publiques sont les plus fréquentées. Parmi ces formations sanitaires publiques, les CSPS ont été les plus visités par les malades. Mais les taux de consultation auprès de ces CSPS varient énormément selon le milieu de résidence. En effet, les taux de consultation sont plus élevés dans les CSPS en milieu rural (65,6%) qu'en milieu urbain (28,2%). Ce différentiel s'explique par le fait le CSPS est généralement la seule structure de santé présente en milieu rural, alors qu'en milieu urbain il existe d'autres structures de santé plus performantes que la population peut fréquenter telle que les CMA et CM.

5.3.2 Degré de satisfaction et raisons de mécontentement

Degré de satisfaction

La proportion de personnes mécontentes est plus élevé en ville (21,3%) qu'en campagne (17,6%). Les citadins seraient-ils plus exigeants en terme de qualité des soins reçus que les ruraux?

Selon les régions de résidence, les proportions de personnes mécontentes de la qualité des prestations reçues dans les services de santé sont plus élevées au Sud-Ouest (41%), dans la Boucle du Mouhoun (24,9%) et au Centre (21,6%) que dans les autres régions. Les taux de mécontentement les plus faibles sont enregistrés au Centre -Nord et aux Cascadesss (10%).

Les taux de mécontentement semblent être aussi fonction de l'origine socio-économique des malades. Ainsi, les proportions les plus élevées de mécontents sont issues des ménages dont le chef est inactif (24,3%), chômeur (22,8%) et agriculteur (20,7%). Par contre, les personnes issues de ménages dirigés par un salarié sont moins nombreuses à se dire mécontentes des services de santé offerts avec 12,3% chez les personnes issues de ménages salariés du public et 11,8% chez les salariés du privé formel.

Raisons de mécontentement

Interrogées sur les motifs de leur mécontentement, les personnes insatisfaites de la prestation des praticiens ont avancé plusieurs raisons : insalubrité des établissements sanitaires, long temps d'attente dans les formations sanitaires, manque de personnel qualifié, coût élevé des prestations offertes, manque de médicaments, personnel non disponible, traitement inefficace, mauvais accueil, etc. La cherté des prestations sanitaires semble la plus récurrente: elle a été soulignée par plus de la moitié (52,1%) des patients interrogés ; viennent ensuite le temps d'attente trop long (37,1%) et l'inefficacité du traitement (18,1%). Par contre les motifs d'insatisfaction les moins citées sont l'insalubrité des locaux (1,6%) et les « autres raisons » (1,1%) .

Les raisons de mécontentement des patients semblent différer selon le type de praticien consulté. Les patients ayant consulté un médecin ou un dentiste privé et ceux qui ont été chez le pharmacien ont noté à une grande majorité (respectivement 60,7% et 49,5%) que le temps d'attente était long. Les patients ayant consulté les autres praticiens ont plutôt indexé la cherté de leurs prestations.

La principale raison de mécontentement des patients ruraux est la cherté des prestations de services sanitaires (56,6%) alors que les citadins citent principalement le temps d'attente dans les services de santé (47,2%) avant d'évoquer la cherté des soins (41,2%).

Raisons de non consultation

Au Burkina Faso, la quasi totalité des personnes ayant été malades au cours des 2 semaines précédant l'enquête n'a consulté aucun spécialiste de santé. En effet, environ 95% des personnes interrogées se trouvent dans cette situation en déclarant que cela n'était pas nécessaire. Seulement une fraction de personnes interrogées s'est adonnée à l'automédication (3,2%) tandis que d'autres personnes ont évoqué la cherté des soins médicaux (5,6%) ou l'éloignement des formations de santé (2,3%) pour ne pas aller en consultation médicale. Les facteurs limitant l'accessibilité des formations sanitaires tels que la distance et le coût élevé des prestations les y dissuadent et les orienteraient plutôt vers l'automédication et les guérisseurs traditionnels.

5.4 SANTE MATERNELLE

5.4.1 Lieux d'accouchement

Plus de la moitié (56,9%) des naissances survenues au cours des 5 dernières années ont eu lieu dans les formations sanitaires modernes (hôpitaux et maternités) mais une forte proportion (41,8%) a encore lieu à domicile. Cette situation interpelle les décideurs et les invite à accroître l'offre de service de santé au profit des populations surtout rurales. En effet, c'est en campagne que le taux d'accouchement dans les formations sanitaires modernes est la plus faible (51,4%) alors que la quasi totalité (94,5%) des naissances urbaines ont lieu dans les hôpitaux et les maternités.

Au niveau régional, le Centre s'illustre avec la plus forte proportion de naissances dans les formations sanitaires (97,8%) suivie du Centre-Est (73,8%), et du Centre-Sud (73,3%). Les régions des Hauts-Bassins, du Centre-Nord et du Nord, avec respectivement 68,8%, 61,8% et 55,6% de naissances survenues dans les hôpitaux et maternités constituent le second

groupe de régions à forte proportion de naissances dans les formations sanitaires modernes. Les régions à très faibles proportions de naissances dans les les formations sanitaires modernes sont le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun avec respectivement moins d'une naissance sur trois et à peine une naissance sur cinq.

5.4.2 Type d'assistance lors des accouchements

En 2007, le personnel ayant le plus assisté les femmes lors de l'accouchement au cours des 5 dernières années sont les matrones (accoucheuses traditionnelles) et les sages femmes/maïeuticiens avec respectivement 24,5% et 23,7% des naissances assistées. Viennent ensuite les accoucheuses villageoises formées ou non formées avec respectivement 17,4% et 18,9%. Les infirmiers/infirmières ont assisté moins de 10% des naissances et les médecins à peine 1%.

Les proportions de naissances ayant bénéficié de l'assistance des sages femmes / maïeuticiens varient fortement par milieu de résidence, région de résidence et groupe socio-économique. En milieu urbain, plus de 2 naissances sur 3 ont été assistées par des sages femmes et maïeuticiens alors qu'en milieu rural, cette proportion n'est que de 17,5%. Tandis que 71,2% des naissances de la région du Centre ont été assistées par des sages femmes et maïeuticiens, moins du 1/3 l'ont été dans le Centre-Sud (32%), les Cascadesss (31,7%) et l'Est (30%). Dans les Hauts-Bassins, 23% des naissances ont été assistées par des sages femmes et maïeuticiens. Les proportions les plus faibles se rencontrent au Sud-Ouest (12,3%) et surtout au Sahel (5,7%).

Au niveau des groupes socio-économiques, ce sont les naissances dans les ménages de salariés qui ont le plus bénéficié de l'assistance des sages femmes et maïeuticiens : 73% pour les salariés du privé formel, 65,2% pour les salariés du public et 48,1% pour les salariés du privé non formel. Les groupes socio-économiques les moins nantis en la matière sont les cotonculteurs (12,6%) et les autres agriculteurs (16,8%) du fait de leur résidence en milieu rural.

5.5 Nutrition de la population

La mesure des indicateurs de nutrition met en relation le poids, la taille et l'âge des enfants. Connaissant l'âge des enfants, il convient de mesurer leur poids et leur taille.

Les enfants burkinabés, comme la plupart des enfants sahéliens, connaissent des problèmes nutritionnels dus à l'insuffisance des aliments et/ou à leur qualité nutritive. La sous-alimentation et la malnutrition chroniques finissent par avoir des effets sur la croissance physique des enfants. Ces effets dus aux carences alimentaires sont l'insuffisance pondérale, l'émaciation et le retard de croissance.

5.5.1 Retard de croissance

Le retard de croissance se mesure par le pourcentage d'enfants dont la taille pour l'âge est inférieure de deux écarts-types à la médiane de la population de référence. Au Burkina Faso, le pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans révolus souffrant de retard de croissance est de 35,9% dont 37,3% en milieu rural et 29,7% en milieu urbain. C'est dans le

Sahel que les enfants souffrent le plus du retard de croissance car plus de la moitié (57%) des enfants sont dans cette situation alors qu'au Centre ils ne sont que 30,2%. Du fait de la forte ruralité des Hauts Bassins qui englobent toutefois Bobo – Dioulasso, près de 2 enfants sur 5 (37,3%) des enfants de cette région souffrent de retard de croissance alors que ce taux n'est que de 23,8% dans le Centre-Sud. Les autres régions les plus touchées sont l'Est (46,6%), le Sud-Ouest (39,4%), le Centre-Est (39,2%) et le Centre-Nord (39,1%).

Le retard de croissance semble toucher les enfants d'un certain nombre de groupes socio-économiques par rapport aux autres : 37,4% des enfants dont le chef de ménage est agriculteur souffrent de retard de croissance, 44% des enfants de chômeurs, 44,6% de ceux des inactifs et 49,1% des enfants des aides familiaux, bénévoles et apprentis. Les classes sociales relativement nanties (telles que les salariés) connaissent moins ce problème. Mais le cas des salariés du public est préoccupant car 1/3 de leurs enfants souffre de retard de croissance.

A moins d'1 an, moins d'1 enfant sur 5 souffre de retard de croissance (16,6% de garçons et 14,7% de filles). Mais, à 1 an révolu, plus de la moitié des petits garçons (51%) et 47,9% des fillettes en souffrent. A partir de 2 ans, les taux de retard de croissance décroissent légèrement jusqu'à 4 ans révolus. On remarque que, quel que soit l'âge, le taux de retard de croissance chez les garçons est plus élevé que chez les filles.

5.5.2 Emaciation des enfants

Le taux d'émaciation est le pourcentage d'enfants dont le poids pour la taille est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence. L'émaciation des enfants de 0 à moins de 5 ans est plus fréquente en campagne (20,2%) qu'en ville (15%). Plusieurs régions présentent un taux d'émaciation plus élevé que la moyenne nationale de 19,3%: le Sud-Ouest (25%), les Cascadesss (23,7%), l'Est (23,6%) et le Centre-Ouest (23%). Les enfants des régions du Centre-Sud (avec 15,7%), ceux du Centre (avec 14,4%), du Centre-Nord (12,1%) et du Sahel (11,2%) sont les plus épargnés par le phénomène. La faiblesse des taux d'émaciation constatés dans le Sahel pourrait être due à des facteurs biologiques.

Les taux d'émaciation des enfants de 0 à 5 ans révolus varient par groupe socioéconomique. Ils ont tendance à être plus élevés dans les groupes socio-économiques les plus pauvres tels que les agriculteurs de coton (22%), les indépendants et employeurs hors agriculture (19,7%), les chômeurs (22%) et les inactifs (21,9%). Quant aux enfants issus de ménage dont le chef est salarié du public et du privé informel, ils semblent plus épargnés de l'émaciation car les taux sont largement en deçà de la moyenne nationale (respectivement 13,6% et 11,2%). L'émaciation évolue différemment par sexe et âge des enfants : elle est généralement plus présente chez les garçons que chez les filles quel que soit l'âge, sauf à 4 ans révolus où le taux chez les filles est particulièrement élevé (21,3%)

5.5.3 Insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale mesure le pourcentage d'enfants dont le poids pour l'âge est inférieur de deux écarts-types à la médiane de la population de référence. Au Burkina Faso, l'insuffisance pondérale atteint plus de 30% des enfants âgés de 0 à 59 mois et elle est plus présente en campagne qu'en ville (34% contre 21,8%). Les régions de l'Est et des Cascadesss sont les plus touchées avec respectivement 46,8 et 46,3% des enfants qui en

souffrent. Suivent le Sud-Ouest (40,3%), la Boucle du Mouhoun (38,5%) et le Centre-Ouest (37,2%). C'est dans les régions du Centre (21,7%) et du Sahel (20,9%) que l'insuffisance pondérale est la moins présente.

Le taux d'insuffisance pondérale est inférieur à la moyenne nationale chez les salariés (tous statuts confondus) alors qu'il est élevé chez les inactifs (35,1%), les agriculteurs de coton (37,7%), les chômeurs (39,7%) et les aides familiaux, bénévoles et apprentis (52,1%).

Examinés par âge et sexe des enfants, les taux d'insuffisance pondérale sont plus élevés chez les garçons que chez les filles et ce quel que soit l'âge.

5.5.4 Participation à un programme de nutrition

Au Burkina Faso, 15% des enfants de 0 à 5 ans bénéficient d'un programme de nutrition : 14,7% des enfants ruraux et 16,3% des enfants vivant en ville. Les régions dont les enfants bénéficient le plus d'un programme de nutrition sont le Nord (32,6%), la Boucle du Mouhoun (31,2%), le Sahel (20,8%), le Centre Nord (19,5%) et les Hauts Bassins (18%). Par contre, les Cascadesss (avec seulement 1,7%), le Sud-Ouest (2,7%), le Centre-Ouest (4%) et le Plateau Central (4,4%) sont les moins nanties. Pourtant, le Sud-Ouest et les Cascadesss figurent parmi les régions dont les enfants sont les moins bien nourris au vu des différents indicateurs de croissance des enfants.

5.5.5 Suivi de la croissance

Le suivi de la croissance des enfants consiste à procéder régulièrement à leur prise de poids et de taille dans les formations sanitaires pour s'assurer qu'ils grandisssent normalement. Environ, 60% des enfants burkinabés bénéficient d'un programme de suivi de leur croissance. Ce taux est plus élevé en milieu rural (61,9%) qu'en milieu urbain (49,7%). Au niveau régional, les enfants des Cascadesss (93,7%), du Centre-Sud (90%) et de Centre-Est (86,4%) sont les plus assidus au suivi de leur croissance, tandis que ceux du Sahel (30,1%), du Centre (38,7%) et de l'Est (43,9%) sont les moins couverts par ce programme.

5.5.6 Couverture vaccinale par antigènes

Selon les normes de l'OMS, les vaccins tels que le BCG (protection contre la tuberculose), le DTCoq (protection contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche), le polio (protection contre la poliomyélite) et le vaccin contre la rougeole doivent être administrés aux enfants avant l'âge de 12 mois. Au Burkina Faso, le calendrier du Programme Elargi de Vaccination (PEV) recommande que tous les vaccins y compris celui contre la fièvre jaune soient administrés avant les 12 mois de l'enfant (Dayton, J. et KY, V., in Ouaga Focus n°22, 2002). Depuis 2006, le Ministère de la Santé a ajouté deux nouveaux vaccins à la liste des vaccins du PEV; il s'agit du vaccin contre toutes les infections à heamophilis influenza type B (Hib) et l'hépatite B.

Dans cette partie relative à l'analyse de la couverture vaccinale selon le milieu de résidence, la région, le groupe socio-économique, l'âge et le sexe des enfants, les couvertures vaccinales différentielles de la rougeole, du BCG, du DTCoq3, du Polio3, de la vitamine A, de la fièvre jaune et de l'heamophilis influenza type B sont examinées.

Couverture vaccinale contre la rougeole

Le Burkina Faso est encore loin de la norme OMS de 90% d'enfants vaccinés par an : la couverture nationale est de 75,2% dont 79,2% en ville et 74,3% en campagne.

La couverture vaccinale moyenne nationale contre la rougeole cache de grandes disparités entre les 13 régions du pays. L'Est (avec 82,5%), le Sahel (81,7%) et le Centre-Sud (avec 81%) présentent les taux de couverture vaccinale antirougeoleux les plus élevés du pays, tandis que le Centre-Ouest avec seulement 67,6% d'enfants vaccinés est la région la moins protégée contre la rougeole.

Les groupes socio-économiques font vacciner leurs enfants contre la rougeole de façon différentielle. Si les salariés du privé formel et du public font vacciner respectivement 87% et 82,7% de leurs enfants contre la rougeole, les inactifs et les chômeurs ne parviennent à vacciner que 68,4% et 71,7% de leurs enfants.

Selon l'âge et le sexe des enfants, les taux de couverture vaccinale contre la rougeole présentent quelques disparités: l'écart entre garçons (75,9%) et filles (74,5%) n'est pas très grand mais on constate que quel que soit le sexe, les taux sont très bas à moins d'un an (38,7% chez les garçons contre 35,5% chez les filles) et ont tendance à croître régulièrement avec l'âge des filles alors que chez les garçons, ils s'élèvent jusqu'à 2 ans avant de décroître.

Couverture vaccinale du BCG

Le BCG est le vaccin qui protège contre les différentes formes de tuberculose. Ce vaccin est administré aux enfants dès la naissance. Environ 94% des enfants de moins de 5 ans ont reçu ce vaccin avec 93,7% en milieu rural et 97,2% en milieu urbain.

Les taux de couverture vaccinale les plus élevés sont ceux du Centre-Nord (98%), de l'Est et des Cascadesss (96,9%) ainsi que du Centre (96,4%) et du Centre-Sud (96,2%). Par contre, la région du Sahel avec 88,1% et celle de la Boucle du Mouhoun avec 90,3% sont les moins couvertes par le vaccin anti-tuberculeux.

La couverture vaccinale contre la tuberculose ne diffère pas beaucoup selon le groupe socio-économique. : les moyennes tournent autour de 95% avec des extrêmes chez les salariés du public (97%) et les chômeurs (92%). Mais de façon générale, les taux sont plus élevés chez les salariés et les indépendants hors agriculture que chez les agriculteurs, les inactifs et les chômeurs.

Couverture vaccinale du DTCoq

Au Burkina Faso, 80,6% des enfants de moins de cinq ans ont reçu les 3 doses de DTCoq selon les résultats de l'enquête. Cette proportion varie légèrement selon le milieu de résidence et se situe à 80,1% en milieu rural et à 82,9% en milieu urbain.

Le taux de couverture vaccinale est très différencié selon la région. Les régions les moins couvertes sont les Hauts-Bassins (seulement 71,3% d'enfants vaccinés) et le Centre-Ouest (avec 71,9%). Par contre le Sud-Ouest et le Centre-Nord sont les mieux couverts avec plus de 86% d'enfants vaccinés.

Les groupes socio-économiques dont les enfants ont le plus reçu d'immunisation contre la diphtérie, le tétanos et le coqueluche sont les salariés du public (85,9%) et ceux du privé formel (84,5%). Les enfants d'agriculteurs de coton, des aides familiaux, bénévoles et apprentis ainsi que ceux des inactifs sont les moins vaccinés contre ces trois pathologies avec des taux de couverture du DTCoq3 inférieurs à la moyenne nationale.

Couverture vaccinale du Polio

La couverture vaccinale nationale contre la poliomyélite est de 77,5% au Burkina Faso, nettement plus faible que celle du DTCoq et du BCG. Elle varie légèrement selon le milieu de résidence (76,8% en campagne et 80,6% en ville), mais fortement selon la région avec un écart d'environ 20 points entre le taux le plus faible (Hauts-Bassins 65,3%) et celui le plus élevé (Sahel, 85%).

Les groupes socio-économiques dont les enfants sont les mieux vaccinés contre la polio sont les salariés du privé formel (86,6%) et du public (84,4%), tandis que les « aides familiaux, bénévoles et apprentis » (74,4%) et les inactifs (65,9%) présentent les taux les plus faibles.

Selon l'âge et le sexe des enfants, les taux de couverture vaccinale du polio présentent de légères différences en faveur des garçons sauf à 1 an et 4 ans révolus. Si les taux de vaccination des garçons croissent entre 0 et 2 ans avant de décroître de 2 à 4 ans révolus, ceux des filles croissent de 0 à 2 ans et restent constants entre 2 et 4 ans révolus.

L'objectif d'éradiquer la polio du Burkina Faso passe par la vaccination de la totalité des enfants de moins de 5 ans. Des efforts sont encore à fournir par les autorités sanitaires et les partenaires au développement en matière d'intensification et de généralisation des campagnes de vaccination contre la poliomyélite.

Apport en supplément de Vitamine A

L'apport de supplément en vitamine A couvre 65,6% des enfants de moins de 5 ans. Il est légèrement différent selon le milieu de résidence (65,3% en milieu rural et 67% en milieu urbain).

Les régions où la vitamine A est la plus distribuée aux enfants sont l'Est (79,9%) et le Centre-Sud (78,1%), suivent le Sahel (77,7%) et la Boucle du Mouhoun (73%) et dans une moindre mesure le Sud-Ouest et le Centre-Est avec un peu plus de 70%. La région des Hauts-Bassins, avec seulemnt 46,6% d'enfants ayant reçu des suppléments de vitamine A, apparaît comme celle ayant la plus faible couverture en apport en vitamine A loin derrière le Centre-Ouest (55,3%) et le Centre-Nord (59,1%).

Les groupes socio-économiques dont les enfants ont le plus reçu de supplément en vitamine A sont les salariés du privé formel (79,4%) et les salariés du public (74,2%). Les autres groupes socio-économiques suivent avec environ 65% de leurs enfants ayant reçu des capsules de vitamine A. Les enfants des chômeurs ont le moins reçu de supplément de vitamine A, à peine 52%.

Couverture vaccinale contre la fièvre jaune

La couverture vaccinale contre la fièvre jaune est inférieure à 70% au Burkina Faso dont 68,7% en milieu rural et 72,6% en milieu urbain. Les régions dont les enfants de moins de 5 ans sont les plus vaccinés contre la fièvre jaune sont l'Est (77,5%), les Cascadesss (77,3%), le Centre-Sud (76,8%) et le Centre (73,3%). La région des Hauts-Bassins est la moins couverte avec seulement 61,4% d'enfants vaccinés.

Concernant les groupes socio-économiques, les enfants des « aides familiaux, bénévoles et apprentis » sont les plus vaccinés (avec un taux de 79%), suivent les enfants des salariés du public (avec 78,8%) et ceux du secteur privé formel (76,8%). Par contre, les enfants des inactifs avec seulement 64,2% sont les moins vaccinés.

Parmi les vaccins du PEV au Burkina Faso, celui de la fièvre jaune est le moins répandu avec un taux de couverture de seulement 69,4%. Il est relativement différencié par région et par groupe socio-économique. Les différences selon le sexe n'apparaissent clairement qu'à partir de 2 ans révolus.

Couverture vaccinale contre l'heamophilis influenza type B (Hib)

Introduit au Burkina Faso dans le groupe de vaccins du PEV en janvier 2006, la vaccination contre les infections à heamophilis influenza type B couvre actuellement moins d'un enfant sur trois (31,2% en milieu rural et 34,6% en milieu urbain). Le taux de couverture vaccinale de l'heamophilis influenza type B est très différent d'une région à l'autre : tandis qu'il est de 67,8% à l'Est et 60,5% dans le Sahel, il n'atteint même pas 20% au Nord (16,2%) et dans les Hauts-Bassins (17,2%).

Au sein des groupes socio-économiques, plus de la moitié des enfants des salariés du privé formel ont reçu le vaccin contre l'heamophilis influenza type B; chez les salariés du public, ce taux est de 40% et 36% chez les inactifs. Ailleurs, à peine le tiers des enfants a été vacciné. Les taux les plus faibles se retrouvent chez les salariés du privé informel (27,2%) et chez les agriculteurs de coton.

CHAPITRE 6: HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

6.1 HABITAT

L'habitat, aire dans laquelle vit une population, englobe les habitations ou logements des ménages ainsi que l'aménagement de cet espace vital. Dans le cadre de l'enquête QUIBB 2007, cet aspect est étudié selon certaines caractéristiques qui déterminent le confort et la sécurité du logement tout en générant d'autres types d'informations relatives aux conditions de vie des ménages.

Lors de cette enquête, les ménages ont été interrogés sur les caractéristiques suivantes : la zone de résidence (lotie / non lotie), le statut d'occupation du logement, le type de bâtiment du logement principal, les natures des matériaux du toit et des murs du logement, l'existence d'une pièce aménagée pour la cuisine, et le le nombre de pièces d'habitation.

Dans ce qui va suivre et pour chacune de ces caractéristiques, l'analyse s'intéresse à faire une caractérisation selon le milieu de résidence (rural/urbain), la région de résidence, le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage.

6.1.1 Habitat selon la zone de résidence

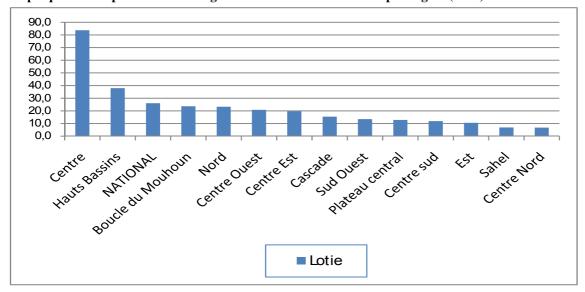
L'information sur la zone de résidence du ménage laisse présager du niveau de vie du ménage car, en règle générale, les zones non loties ne sont ni électrifiées, ni desservies en eau potable. Ces endroits sont peu salubres et les constructions ne sont pas le plus souvent faites dans les règles de l'art. Les conditions de vie des ménages dans ces zones sont précaires. Par contre les zones loties disposent le plus souvent d'un minimum d'infrastructures (eau, électricité).

A l'échelle nationale, 73,9% des ménages vivent dans des zones non loties contre seulement 26,1% en zone lotie. Quelque soit le sexe du chef de ménage, il y a toujours plus de ménages qui vivent dans les zones non loties : 75,7% des ménages dirigés par des hommes et 59,9% des ménages dirigés par des femmes.

6.1.2 Habitat selon les régions

La plupart des ruraux vivent en zone non lotie, soit un peu plus de 9 ménages sur 10. Ce constat s'inverse en milieu urbain où près de 88% des ménages sont dans des zones loties. L'analyse par région montre que le Centre est de loin la région ayant la plus forte proportion de ménages vivant en zone lotie (83,8%), suivi par la région des Hauts-Bassins avec seulement 37,9%. Le Sahel et le Centre-Nord ont les plus faibles proportions de ménages vivant en zone lotie avec respectivement 6,9% et 6,8%.

Graphique 13: Proportion des ménages vivant dans les zones loties par région (en%)



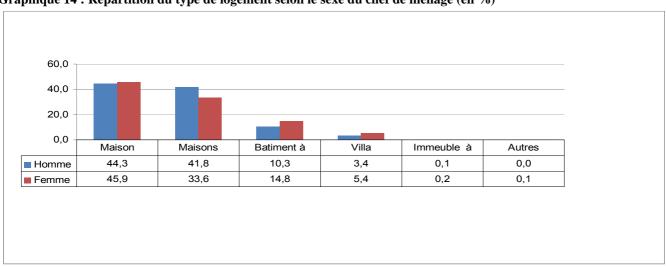
6.1.3 Habitat selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Ce sont les ménages des salariés que l'on retrouve en majorité dans les zones loties : plus de 70% vivent dans les zones loties. Les ménages des agriculteurs, eux sont situés à plus de 90% dans les zones non loties.

6.2 Type de logement

Les types de logements pris en compte sont l'immeuble à appartements, la villa, la maison individuelle simple, le bâtiment à plusieurs logements et la maison traditionnelle. Les maisons individuelles simples sont les plus nombreuses (44,5%), ensuite viennent les maisons traditionnelles (40,8%), puis les bâtiments à plusieurs logements (10,9%) enfin les villas (3,6%) et les immeubles à appartements (0,1%).

Graphique 14 : Répartition du type de logement selon le sexe du chef de ménage (en %)



6.2.1 Type de logement selon le milieu de résidence et la région

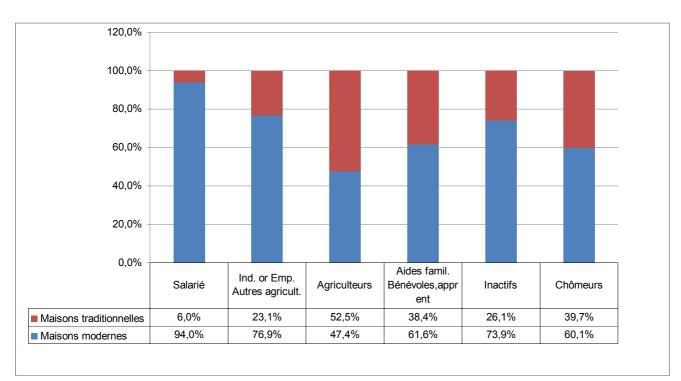
En milieu urbain, plus d'une habitation sur deux sont des maisons individuelles simples, plus d'un quart sont des bâtiments à plusieurs logements, seulement 13,0% de villas et un peu moins de 4% de maisons traditionnelles. Par contre, en zone rurale, 50,8% des logements sont des maisons traditionnelles, 41,7% des maisons individuelles simples et seulement 1,1% des villas.

Dans les régions à forte proportion de ménages vivant dans les zones loties, il y a moins de maisons traditionnelles, à savoir au Centre et dans les Hauts-Bassins avec seulement respectivement 5,1% et 22,1% d'habitations traditionnelles. Ces dernières sont nombreuses dans les régions du Sud-Ouest (66,0%), du Sahel (64,7%), du Centre-Nord (62,1%), des Cascadesss (59,9%), du Centre-Est (59,2%) et de l'Est (57,9%).

Les villas sont le plus représentées au Centre (14,1%) et dans les Hauts-Bassins (6,6%).

6.2.2 Type de logement selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Le graphique ci-dessous indique que les ménages des salariés vivent dans des maisons modernes pour la plupart et que les agriculteurs sont 47,4% à y vivre.



Graphique 15 : Répartition des types de logements par groupe socio-économique (en %)

6.3 MATERIAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DU BATIMENT PRINCIPAL

6.3.1 Matériaux de construction des murs selon le milieu de résidence et les régions

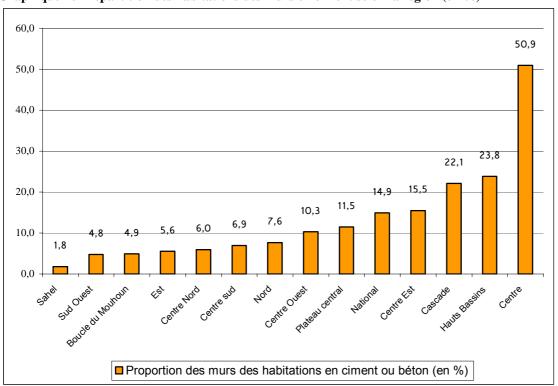
Au Burkina Faso, plus de 8 maisons sur 10 ont des murs en terre ou en briques de terres et seulement 14,9% des murs des habitations sont en ciment ou en béton. Les murs faits en

EA - QUIBB 2007

tôle ou en métal sont rares (0,1%). Que le chef de ménage soit un homme ou une femme, cela ne change pas la structure de cette répartition.

En zone urbaine, les matériaux des murs sont majoritairement en ciment ou en béton (51,4%), les murs en terre ou en briques de terre représentent 43,2% et les constructions en pierres et en briques cuites sont rares (5,4%). La quasi-totalité des maisons en milieu rural sont en terre ou en briques de terres (90,7%), les maisons dont les murs en ciment ou en béton ne représentent que 5,1% et moins de 3 maisons sur 100 sont faites en paille.

La région du Centre est la seule où plus de la moitié des maisons sont en ciment ou en béton. Dans les Hauts-Bassins, ces maisons représentent 23,8% contre 72,4% pour les maisons en terre. Ces pourcentages sont presque semblables à ceux de la région des Cascadesss: 75,2% pour les habitations en terre et 22,1% pour celles en ciment. A l'exception de la région du Centre et dans une moindre mesure celles des Hauts-Bassins et des Cascadesss où l'utilisation des ciments est importante, les autres régions se distinguent par la faible utilisation du ciment.



Graphique 16: Répartition des habitations des murs en ciment selon la région (en %)

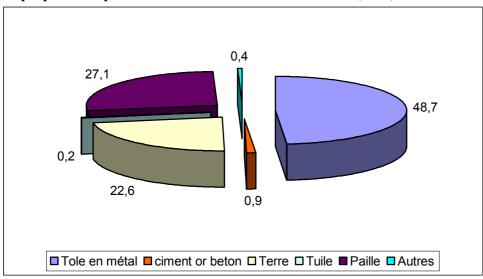
6.3.2 Matériaux de construction selon le groupe socio-économique du chef de ménage

La grande majorité des salariés des secteurs public et privé vivent dans des maisons construites en ciment ou en béton : 67,9% des salariés du public et 66,2% des salariés du privé. Par contre, les salariés du secteur informel sont pour la plupart (60,2%) dans des maisons en terre et ils sont 35,3% vivant dans des maisons en ciment. Parmi les agriculteurs, 92,6% vivent dans des logements en terre et moins de 3,5% sont dans des maisons en ciment. Les proportions de ménages de chef chômeurs et inactifs sont respectivement 81,7% et 74,9%.

6.4 Nature de la toiture du batiment principal

6.4.1 Nature de la toiture du batiment principal selon les milieux de résidence

Concernant la nature de la toiture du bâtiment principal, les tôles en métal sont les plus représentées dans l'ensemble du pays, dans 48,7% des cas, suivis des matériaux en paille (27,1%) et de ceux en terre (22,6%). Les toitures en tuile sont les plus rares (0,2%). En milieu urbain, il y a de nombreuses habitations dont les toitures sont des tôles en métal (92,0%) alors qu'en zone rurale, il y a 37,0% de toits en tôle contre 34,0% de toits en paille.



Graphique 17 : Répartition des matériaux du toit de la maison (en %)

6.4.2 Matériaux du toit selon les régions

Dans les régions du Centre, des Hauts-Bassins, du Plateau Central, du Centre-Ouest et du Centre-Sud, les proportions des maisons ayant une toiture en tôle métallique sont respectivement 91,0%, 70,4%, 57,9%, 53,8% et 50,1%. Dans ces régions, le mode de toiture dominant est la tôle métallique alors qu'à l'opposé, dans la région du Sahel, les habitations en tôles sont rares ; seulement 7,5% des habitations sont en tôles métalliques.

Les régions de l'Est, des Cascadesss et du Centre-Est ont respectivement 75,3%, 56,1% et 55,8% de maisons recouvertes de paille. Au Centre, comme dans les Hauts-Bassins, il y a seulement 3,2% d'habitations en paille. Dans le Sud -Ouest et dans la Boucle du Mouhoun, les toits des habitations sont généralement en terre, avec respectivement 54,7% et 52,7% des cas.

6.4.3 Matériaux du toit selon le groupe socio-économique

A l'exception des ménages de chef agriculteur (40,3% pour les cotonculteurs et 32,5% pour les autres), plus de la moitié des ménages dont le chef appartient aux autres groupes socio-économiques vivent dans les maisons couvertes de tôles métalliques.

6.5 NATURE DU SOL DU BATIMENT PRINCIPAL

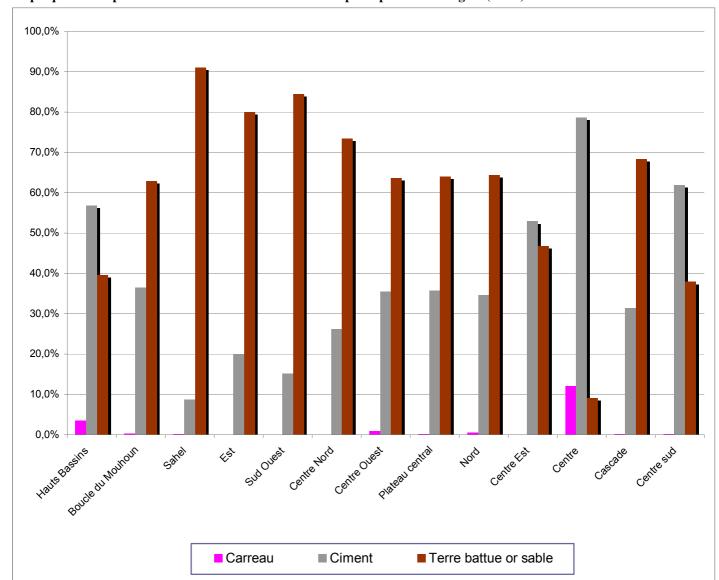
6.5.1 Nature du sol selon le milieu de résidence et le groupe socio-économique

Dans l'ensemble du pays, les matériaux du sol des habitations sont essentiellement la terre/sable (57,5%) et le ciment (40,4%). Toutefois, la terre battue est l'apanage du milieu rural (70,7%) alors que les urbains utilisent le ciment (82,2%).

La forte propension des ménages urbains à utiliser le ciment apparaît à travers le comportement des groupes socio-économiques qui y vivent. En effet, plus de 70% des ménages de chef salarié vivent dans des maisons dont le plancher est constitué de ciment; par contre, les ménages de chefs agriculteurs (essentiellement ruraux), recourent beaucoup plus à la terre battue.

6.5.2 Matériaux du sol du bâtiment principal selon la région

Dans la région du Sahel, la grande majorité des habitations ont le sol recouvert de terre battue ou de sable (91,1%). Cette région précède en la matière celle du Sud-Ouest (84,5%), de l'Est (80,0%) et du Centre-Nord (73,5%). Au Centre, la proportion des maisons ayant un sol en ciment est de 78,7% contre seulement 9,2% pour celles dont le sol est en terre battue. Seules les régions du Centre-Sud et du Centre-Est ont une structure (en matière de matériau du sol) semblable à celle du Centre.



Graphique 18 : Répartition du matériel du sol du bâtiment principal selon la région (en %)

6.6 Nombre de Pieces d'habitation par menage

6.6.1 Nombre de pièces d'habitation selon le milieu de résidence et les régions

La variable nombre de pièces à usage d'habitation par ménage a été regroupée en trois modalités : une pièce, deux pièces et trois pièces et plus. Dans l'ensemble, sur le territoire national, il y a 47,6% de logements ayant au moins 3 pièces à usage d'habitation, 30,8% avec 2 pièces et seulement 21,7% qui ont une pièce.

Selon le milieu de résidence, l'analyse fait ressortir la même structure que celle constatée au niveau national.

100,0%
80,0%
60,0%
40,0%
20,0%
0,0%
1 pièce 2 pièces 3 pièces et plus
■ Rural ■ Urbain

Graphique 19: Répartition du nombre de pièces de logement selon le milieu de résidence (en %)

L'analyse par région indique la même structure que dans tout le territoire burkinabé sauf dans le Sahel où un peu plus de 4 maisons sur 10 ont une seule pièce à usage d'habitation. Ainsi, indépendamment de la région, les maisons à plus de 3 chambres sont les plus rencontrées.

6.6.2 Nombre de pièces d'habitation selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Les salariés du secteur privé ou public vivent en général dans des habitations ayant au minimum trois pièces avec près de 57% d'entre eux. Parmi les salariés du secteur informel, seuls 30,3% vivent dans des maisons à plus de 2 pièces à usage d'habitation, ainsi que 58,6% des chômeurs.

6.7 STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

6.7.1 Statut d'occupation selon le milieu de résidence et les régions

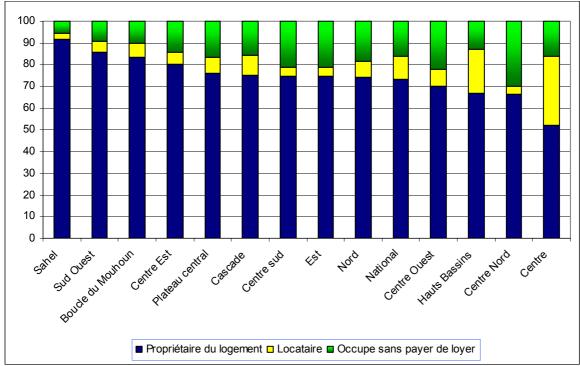
D'une manière globale, les ménages sont dans 73,3% des cas, les propriétaires du logement dans lequel ils vivent, il y a seulement 10,4% de locataires et 16,3% qui occupent le logement sans payer de loyer. En zone rurale, 8 ménages sur 10 sont propriétaires et seulement 3,1% payent un loyer tandis qu'en milieu urbain moins de 5 ménages sur 10 sont propriétaires, les locataires sont plus nombreux (37,4%) et 16,7% des ménages occupent leur logement sans payer de loyer.

Les régions dans lesquelles il y a un grand nombre de locataires sont par ordre le Centre et les Hauts-Bassins avec respectivement 31,5% et 20,2% des ménages. Le Sahel, le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun ont respectivement 91,8%, 85,5% et 83,3% de propriétaires.

6.7.2 Statut d'occupation selon le groupe socio-économique du chef de ménage

La plupart des salariés des secteurs public et privé sont des locataires : ils sont respectivement 52,5% et 46,4%. Parmi les salariés de l'informel, la majorité est propriétaire (42,5%), c'est le même constat que l'on fait pour les autres groupes socio-économiques à savoir les chômeurs (78,6% de propriétaires) et les inactifs (65,5%).

Graphique 20 : Statut d'occupation du logement par région (en %)



6.8 LIEU D'AISANCE DU MENAGE

Les lieux d'aisance, lorsqu'ils ne procurent pas un minimum de sécurité aux excréta, peuvent être source potentielle de maladies. C'est le cas par exemple lorsque la nature constitue le lieu d'aisance pour un groupe d'individus. En effet, les vecteurs des maladies telles que la diarrhée et la dysenterie qui sont principalement causées par le manque d'hygiène, ont la possibilité de propager ces maladies et de créer des situations d'épidémie. Cela justifie l'attention accordée à l'assainissement de façon générale dans les programmes de développement.

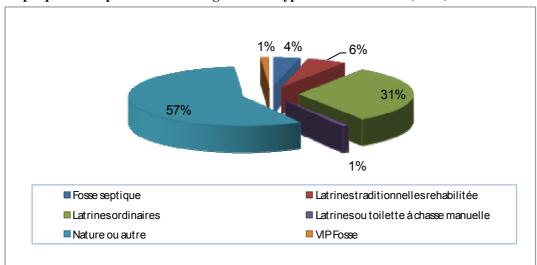
Au niveau national, la politique d'assainissement en matière d'eaux usées et des excréta consiste à promouvoir l'assainissement dit autonome et l'assainissement collectif. L'assainissement autonome est préconisé en milieu rural et semi-urbain à travers la réalisation des latrines. En milieu urbain également, l'assainissement autonome y est développé par l'ONEA à travers plusieurs types de latrines : les latrines VIP (Ventileted Improved Pit ou latrines à fosse ventilée) à double fosse, les latrines à chasse d'eau manuelle, les fosses septiques, les douches et lavoirs, et les puisards. L'assainissement collectif est principalement urbain et est développé par l'ONEA à travers des plans stratégiques d'assainissement.

Cette section a pour but de faire l'état des lieux sur l'assainissement autonome.

La nature constitue le lieu d'aisance pour plus de la moitié des ménages burkinabé (57, 1%), montrant ainsi l'insécurité sanitaire dans laquelle vivent les ménages burkinabés. Comparativement aux résultats de l'EBCVM 2003 (64,3%) et du QUIBB 2005 (63,5%), on note une amélioration en matière d'assainissement autonome. Cette tendance louable doit être encouragée mais des efforts restent encore à faire.

Les latrines ordinaires constituent le deuxième mode d'aisance utilisé par les ménages après la nature et concernent 31,5% des ménages. Ces types d'aisance manquent souvent d'hygiène et constituent des sources de propagation des maladies. Pour ces raisons, les latrines ordinaires ne sont pas considérées dans le calcul du taux d'accès à l'assainissement des excréta selon le PNUD et l'UNICEF.

Selon l'indicateur du PNUD, seulement 11,4% des ménages ont accès à l'assainissement. On note également une faible progression de l'indicateur par rapport à 2005 (9,1%).



Graphique 21 : Répartition des ménages selon le type de toilette utilisée (en %)

6.8.1 Lieu d'aisance des ménages selon le milieu de résidence et les régions

L'analyse selon le milieu de résidence montre que l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance est un phénomène essentiellement rural. En milieu urbain, on note une forte prédominance de l'utilisation des latrines ordinaires (71,9%) contrairement au milieu rural où la nature constitue encore pour bon nombre de ménages (70,9%) le lieu d'aisance.

Les régions où l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance n'est pas forte (moins de la moitié des ménages) sont les régions du Centre (10,2%), des Hauts-Bassins (30,0%) et du Nord (39,3%). A l'opposé, ce sont les régions de l'Est, du Centre-Sud, du Sud-Ouest, du Sahel et du Centre-Ouest qui s'illustrent avec des pourcentages d'utilisation de la nature au dessus de 70%.

Le taux d'accès à l'assainissement des excréta selon les indicateurs du PNUD et de l'UNICEF ne dépasse guère les 25% avec un maximum dans la région du Centre (24,6%).

100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
Centre between the property of the property o

Graphique 22 : Proportion des ménages ayant accès à l'assainissement des excréta selon le milieu de résidence et les régions

6.8.2 Lieu d'aisance des ménages selon le sexe et le groupe socio-économique du chef de ménage

■ Latrines ordinaires ■ Nature ou autre □ Accès à l'assainissement selon l'indicateur du PNUD

On constate que 45,2% des ménages dont le chef est une femme utilisent la nature comme lieu d'aisance contre 58,6% pour les ménages dont le chef est un homme.

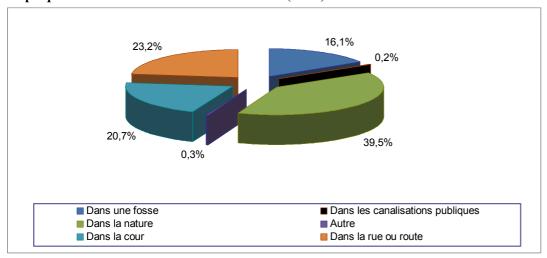
L'analyse selon les groupes socio-économiques montre que ce sont surtout les autres agriculteurs (agriculteurs vivriers), les agriculteurs de coton et les chômeurs qui ont une forte propension à l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance (respectivement 77,1%, 66,9% et 53,7%). Les salariés en général n'utilisent pratiquement pas la nature comme lieu d'aisance, on note que 3,8% (83% en milieu rural et 17% en milieu urbain) des salariés du public ont recours à la nature comme lieu d'aisance.

6.9 Mode d'evacuation des eaux usees

L'évacuation des eaux usées constitue avec l'assainissement autonome et l'évacuation des ordures le principal défi dans la quête de la sécurité sanitaire des populations. Les eaux stagnantes, si elles ne sont pas directement responsables entre autres du paludisme combien de fois mortel pour la population, en sont la principale cause. Car c'est à travers elles que se développent les larves de l'anophèle (moustique responsable du paludisme). Aussi, connaître le mode d'évacuation des eaux usées des ménages est un atout majeur pour la gestion de l'assainissement, ne serait-ce que dans l'optique de prévenir les populations sur les risques encourus et les dangers auxquels elles s'exposent.

Au niveau national, l'évacuation des eaux usées se fait pour une bonne part dans la nature. En effet, environ 39,5% des ménages soit près de deux ménages sur 5 ont recours à la nature pour évacuer les eaux usées. Si en plus de ceux qui évacuent dans la nature, on inclut les ménages qui n'ont pas accès aux canalisations destinées à drainer les eaux usées (eaux usées dans la cour et dans la rue ou sur la route, caniveaux), la proportion des ménages qui n'ont pas accès au système d'assainissement des eaux usées s'élève à 83,9%.

Graphique 23: Mode d'évacuation des eaux usées (en %)

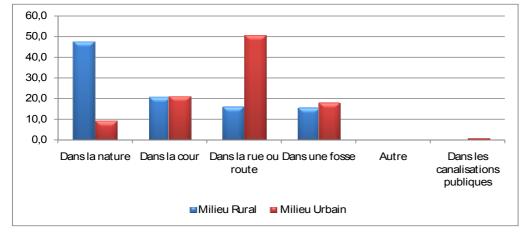


6.9.1 Mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et les régions

A l'analyse du graphique ci-dessous, il se profile deux types de comportement des ménages burkinabé quant au mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence : en milieu rural, 47,5% évacuent les eaux usées dans la nature tandis qu'en en milieu urbain 50,6% jettent les eaux usées dans la cour. Ce constat montre l'insuffisance des infrastructures de canalisation des eaux usées et leur difficile accès en mimieu urbain pourtant nécessaires vu le nombre croissant des populations urbaines.

L'analyse selon les régions montre qu'en dehors de la région du Centre qui abrite la capitale où la proportion des ménages jettant les eaux usées dans la nature est faible (9,4%) et dans une certaine mesure les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Sud, la nature est pour la majorité de ménages le lieu d'évacuation des eaux usées. Et, en la matière, la région du Sahel vient en tête (80,2%) suivie de la région du Sud-Ouest (78,0%).

Graphique 24: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



6.9.2 Modes d'évacuation des eaux usées selon le groupe socio-économiques

Les ménages dont les chefs sont agriculteurs vivriers, agriculteurs de coton ou chômeurs (respectivement 53,9%, 36,0% et 36,5%) utilisent principalement la nature pour évacuer les eaux usées, sans doute, parce que ce sont des ménages ruraux pour les premiers et des ménages en situation économique précaire ou incertaine pour les seconds.

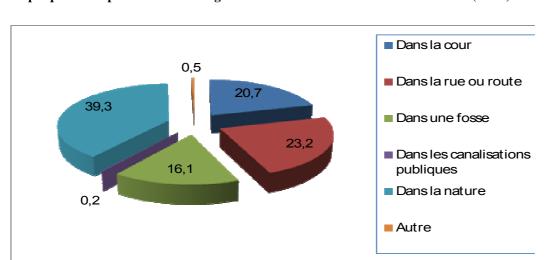
6.10 Modes d'evacuation des ordures menageres

Deux modes d'évacuation des ordures sont essentiellement préconisés pour une meilleure santé des populations. Le premier est la gestion des déchets par les poubelles qui sont ensuite vidées par un service d'enlèvement soit pour les mettre hors d'atteinte des populations soit pour un traitement adéquat. Le deuxième mode qui fait partie des efforts des municipalités pour garantir la santé publique demande que les ordures soient jetées dans les bacs où elles subiront les mêmes traitements que les ordures des poubelles.

La seule différence entre les deux modes d'évacuation est que les services qui enlèvent les poubelles dans le premier cas sont rémunérés par les ménages tandis que dans le second cas, la gestion des ordures des bacs est laissée aux soins des municipalités.

Le mode d'évacuation des ordures ménagères au niveau national consiste principalement à empiler les ordures en des tas d'immondices individuels : 43,7% des ménages ont recours à ce type d'évacuation. Le deuxième mode d'évacuation le plus utilisé par les ménages est constitué des fossesavec 20% des ménages y ont recours pour évacuer leurs ordures ménagères.

On constate que les ménages qui ont recours aux poubelles ou aux bacs pour l'évacuation des ordures ne représentent que 10,6% de l'ensemble des ménages. Quand bien même la tendance serait positive, cet indicateur n'a pas tellement évolué depuis 2005 où il se situait à 9,4%. Il faut noter la prédominance des poubelles (9,1%) car les bacs sont très peu utilisés.



Graphique 25: Répartition des ménages selon les modes d'évacuation des ordures (en %)

6.10.1 Modes d'évacuation des ordures menagères selon le milieu de résidence et les régions

En milieu urbain, les modes d'évacuation des ordures ménagères proches des normes d'hygiène sont les plus utilisés : 38,8% des ménages urbains utilisent les poubelles contre 1,2% des ménages ruraux. De même, la proportion des ménages utilisant les bacs est plus élevée en milieu urbain (4,2%) qu'en milieu rural (0,7%).

Dans les régions du Centre et dans une moindre mesure celles des Hauts-Bassins et du Nord, la gestion des ordures ménagères est pratiquée avec respectivement 51,7% et 16,7% et 11,3% des cas. L'analyse par région confirme donc le caractère urbain de la gestion des ordures ménagères car les deux premières régions sont celles qui abritent les deux grands centres urbains (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

6.10.2 Modes d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe et le groupe socioéconomique

L'analyse suivant le sexe montre que ce sont les ménages dont le chef est une femme qui ont adopté les bonnes pratiques en matière de gestion des ordures ménagères avec 16,8% pour les chefs de ménage femme et 9,8% pour les chefs de ménage hommes.

Les ménages dont le chef est un salarié du public, du privé formel ou du privé informel ont les taux d'accès aux services d'assainissement des ordures ménagères les plus élevés comparés aux taux des autres groupes socio-économiques. Les ménages des salariés du privé formel ont le fort taux (60,5%) suivis des ménages des salariés du public (41,8%) et des salariés du privé informel avec un taux d'accès de 33,1%.

A l'inverse, les ménages des agriculteurs ont les plus faibles taux d'accès à l'assainissement des ordures ménagères (0,7% pour les agriculteurs de coton et 2,1% pour les autres agriculteurs).

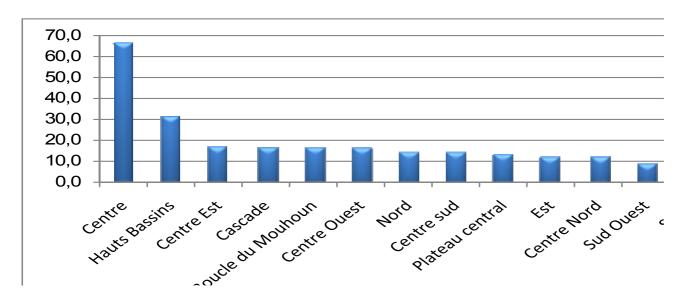
L'accès aux services d'assainissement des ordures ménagères est donc un phénomène essentiellement urbain.

6.11 Possession du telephone

La possession du téléphone par un ménage se traduit soit par la possession du téléphone fixe soit par la détention d'un téléphone mobile par l'un des membres du ménage. Au Burkina Faso, l'enquête QUIBB 2007 révèle que 21,9% des ménages ont au moins un téléphone fixe ou mobile. L'accès au téléphone est en progression par rapport à 2005 où l'indicateur se situait à 13,4%. Cela peut s'expliquer par la baisse continue des prix des appareils téléphoniques mais également par la baisse des coûts d'abonnement et d'appels des différentes sociétés de téléphonie mobile. On peut d'ailleurs remarquer que seulement 2,7% des ménages ont un téléphone fixe, ce qui signifie que l'augmentation du nombre des ménages possédant un téléphone est essentiellement le fait des téléphones mobiles. Si l'on se restreint aux ménages possédant au moins un téléphone mobile, le nombre moyen de téléphones mobiles par ménage est estimé à 1,5.

6.11.1 Possession du téléphone selon le milieu de résidence et les régions

La possession du téléphone est l'apanage des urbains : 64,7% des ménages urbains possèdent un téléphone contre seulement 10,4% des ménages ruraux.



Graphique 26: Proportion des ménages possédant le téléphone selon les régions (en %)

Selon les régions, on constate que ce sont les régions du Centre abritant la capitale et celle des Hauts-Bassins qui compte en son sein Bobo-Dioulasso, la deuxième ville, qui ont les plus forts taux de possession de téléphone (66,4% pour le Centre et 31,5% pour les Hauts-Bassins). Le taux de possession de téléphone des autres régions reste inférieur à 20%.

6.11.2 Possession du téléphone selon le groupe socio-économique et le sexe du chef de ménage

Les ménages dont le chef est un salarié (salarié du public, du privé formel et du privé informel) ont les plus forts taux de possession du téléphone (87,9% des salariés du public, 85,6% des salariés du privé formel et 53,6% des salariés du privé informel). A l'opposé, les ménages dont le chef est un agriculteur autre qu'agriculteur de coton ont le plus faible taux de possession de téléphone (7,0%).

Selon le sexe du chef de ménage, il y a presque parité dans la possession de téléphone. Les ménages dont le chef est homme ont un taux de possession du téléphone est de 21,7% contre 23,4% pour les ménages dont le chef est une femme.

6.12 Source d'approvisionnement en eau de Boisson

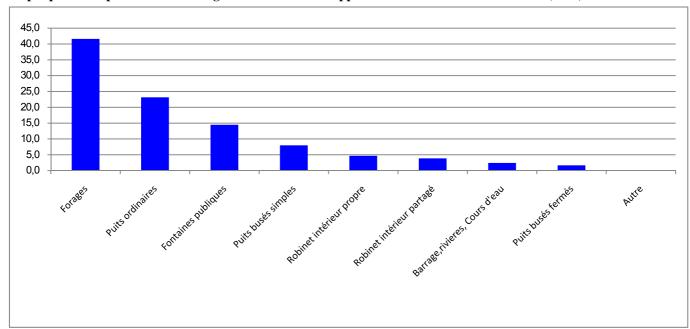
Les sources d'eau de boisson les plus utilisées par les ménages burkinabé sont constituées des forages et des puits ordinaires : 41,6% des ménages s'approvisionnent en eau de forage et 23,2% en eau provenant des puits ordinaires. La tendance générale d'utilisation d'eau de boisson n'a pas beaucoup évolué depuis 2005, mis à part que les taux d'utilisation de chacune des deux sources ont connu une augmentation. En effet, en 2005, les forages et les puits ordinaires constituaient les principales sources

d'approvisionnement en eau de boisson avec 37,2% de ménages utilisant de l'eau des forages et 19,6% pour les puits ordinaires.

Quant à l'utilisation des infrastructures hydrauliques de l'ONEA (principalement constituées des robinets et des fontaines publiques), elle ne concerne que 23% des ménages et seulement 4,7% des ménages possèdent un robinet intérieur propre.

La politique nationale en matière d'eau potable était d'assurer l'« eau potable pour tous en l'an 2000 ». Sept ans après l'an 2000, il faut constater que cet objectif est loin d'être atteint : seulement 74,3% des ménages Burkinabé utilisent l'eau potable, autrement dit, 25,7% de ménages, soit un peu plus d'un ménage sur quatre, continuent de s'alimenter en eau non potable (eau des puits ordinaires, des rivières et cours d'eau).

Par ailleurs, le fait que le taux d'utilisation d'eau potable soit resté relativement invariable depuis 2005 n'est pas rassurant quant à une éventuelle atteinte de cet objectif si les efforts allant dans le cadre de l' « eau potable pour tous en l'an 2000 » ne sont pas encouragés ou redynamisés.

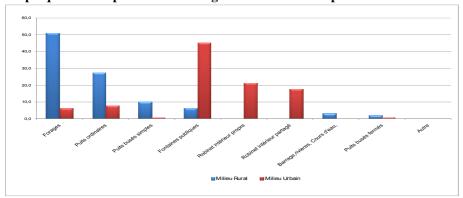


Graphique 27: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson (en%)

Le milieu rural se caractérise surtout par l'utilisation d'eau des forages et des puits ordinaires, tandis que le milieu urbain se distingue essentiellement par l'utilisation d'eau des fontaines publiques et des robinets (intérieur propre et intérieur partagé). L'eau potable est fournie dans le milieu rural en grande partie par les forages et dans une moindre mesure les puits busés simples.

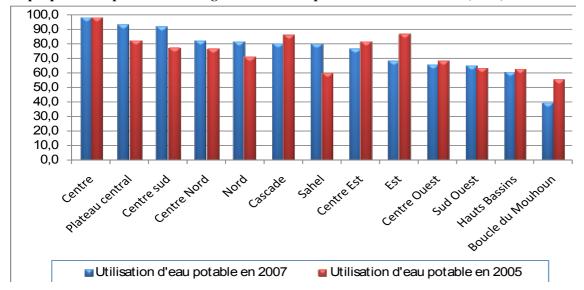
D'une manière générale, l'utilisation d'eau potable est plus forte en milieu urbain (91,9%) qu'en milieu rural (69,7%). Le taux d'utilisation d'eau potable est passé de 89,8% en 2005 à 91,9% en 2007 avec une relative stabilité en milieu rural car l'indicateur se situait à 69,9% en 2005.

Graphique 28 : Proportion des ménages utilisant de l'eau potable selon le milieu de résidence (en %).



Au niveau des régions, la moitié a connu une évolution positive en terme d'utilisation de l'eau potable l'autre moitié (les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, des Cascadesss, du Centre-Est, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins) a subi une régression. La région de la Boucle du Mouhoun est la région qui a le plus faible taux d'utilisation d'eau potable (39,8%) des ménages.

Graphique 29: Proportion des ménages utilisant l'eau potable en 2005 et en 2007 (en %)



L'analyse de l'utilisation de l'eau potable selon le groupe socio-économique montre que les ménages dont le chef est salarié ou indépendant ou employeur ont le taux d'utilisation d'eau potable le plus élevé (98,2% pour les salariés du privé formel, 96,0% pour les salariés du public, 86,6% pour les salariés du privé informel et 83,5% pour les indépendants ou employeurs).

Le plus faible taux d'utilisation d'eau potable s'enregistre chez les ménages dont le chef est un agriculteur de coton (49,8%).

Selon le genre, on note que 78,1% des ménages dont le chef est une femme utilisent l'eau potable contre 72,0% pour les ménages dont le chef est un homme.

6.13 SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISINE

La principale source d'énergie utilisée pour la cuisine au niveau national demeure le bois : 80,7% des ménages utilisent du bois sur des foyers simples et 6,6% des ménages l'utilisent sur des foyers améliorés soit au total 87,3% de ménages. Comparée à 2005 où elle se situait à 90,7%, la proportion des ménages utilisant le bois comme énergie de cuisine est en faible baisse. Toutefois, la proportion des ménages qui utilisent le bois sur des foyers améliorés a connu une forte baisse (de 12,2% à 6,6%) tandis que la proportion des ménages utilisant du bois sur des foyers simples a augmenté (de 78,5% à 80,7%). De 12,2% en 2005, la proportion des ménages utilisant du bois sur des foyers améliorés est passée à 6,6% en 2007 soit une baisse de moitié.

L'objectif étant, à défaut de l'utilisation du gaz, d'amener les populations à utiliser les foyers améliorés afin de réduire la consommation du bois, ce constat fait dire que la coupe du bois et par voie de conséquence la dégradation de l'environnement s'est accrue entre 2005 et 2007.

Après le bois, le gaz est la deuxième source d'énergie utilisée pour la cuisine (6,3%), le charbon vient en troisième position avec une proportion de 4,3% tout mode d'usage confondu (sur foyer simple ou sur foyer amélioré).

Selon le milieu de résidence, dans le milieu rural le bois est essentiellement utilisé pour la cuisine avec 94,9% des ménages dont seulement 4,9% sur des foyers améliorés. En milieu urbain, le bois est également la principale source d'énergie pour la cuisine mais pas dans la même proportion qu'en milieu rural : 59,4% de ménage utilisent du bois dont 13,0% sur des foyers améliorés. En milieu urbain, la propension des ménages à utiliser le gaz pour la cuisine est la plus élevée (24,5% en milieu urbain et 1,4% en milieu rural).

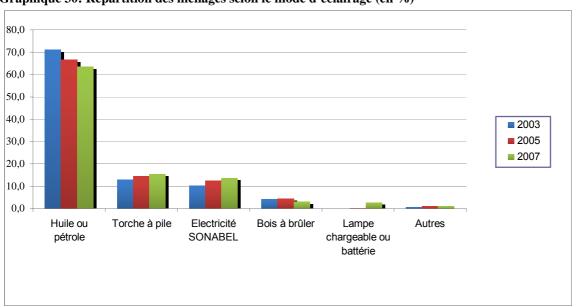
L'analyse par région montre qu'à l'exception de la région du Centre où la proportion des ménages utilisant le gaz pour la cuisine est de 30,4%, toutes les autres régions utilisent essentiellement du bois pour la cuisine. La proportion des ménages qui utilisent du gaz ne dépasse pas 9% dans les autres régions.

L'utilisation du du gaz comme énergie pour cuisine est un fait qui s'observe le plus chez les salariés surtout chez les salariés du privé formel et du public (respectivement 42,9% et 44,3%). Les salariés du privé informel utilisent également du gaz mais dans une plus faible proportion que les salariés du public et du privé formel (20,3%). Hormis les salariés, la proportion des ménages utilisant du gaz dans les autres groupes socio-économiques est très faible en ne dépassant pas 10%.

6.14 PRINCIPALES SOURCES D'ENERGIE POUR L'ECLAIRAGE

Au niveau national, avec un taux d'utilisation de 63,6%, la lampe à pétrole ou à huile demeure incontestablement le principal mode d'éclairage. La torche à pile constitue le deuxième mode d'éclairage et est utilisé par 15,6% des ménages. L'électricité produite et distribuée par la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL) ne vient qu'en troisième position avec un taux d'utilisation de 13,9%. Quant aux autres sources d'énergie, elles sont utilisées de façon marginale. Le bois à brûler reste un moyen d'éclairage puisqu'il occupe dans ce groupe le premier rang. Il est utilisé par 3,1% des ménages comme source d'énergie de l'éclairage suivi des piles chargeables et des batteries.

Le graphique ci-dessous montre que la tendance est à la hausse pour l'utilisation des torches à pile et de l'électricité tandis qu'elle est à la baisse pour l'utilisation de la lampe à pétrole ou à huile. Ainsi, par rapport aux données de 2003, on note une baisse de 7,6 points du taux d'utilisation des lampes à pétrole ou à huile et des hausses de 2,4 points et de 3,5 points respectivement pour les taux d'utilisation des torches à pile et de l'électricité.



Graphique 30: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage (en %)

L'utilisation de la lampe à pétrole est majoritairement le fait des ménages ruraux. En effet, 70,8% des ménages ruraux utilisent le pétrole ou l'huile comme source d'énergie pour l'éclairage contre seulement 36,8% des ménages urbains. Quant à l'utilisation de l'électricité, il faut noter qu'elle est l'apanage des urbains (58,6% des ménages contre 1,8% des ménages ruraux).

Le mode d'éclairage le plus utilisé dans les régions demeure avant tout la lampe à pétrole ou à huile sauf dans les régions du Sahel et du Centre où le mode d'éclairage est dominé respectivement par la torche à pile et l'électricité.

Quant à l'utilisation de l'électricité, la région du Centre vient en tête avec un taux d'utilisation de 53,1%, suivie de la région des Hauts-Bassins avec un taux de 25,8% et de la région du Nord (11,4%). Les autres régions ont un taux d'utilisation de l'électricité en deçà

de 10% et les plus faibles taux reviennent aux régions du Centre-Sud (2,1%), du Sud-Ouest (3%) et du Sahel (3,7%).

Les ménages dont le chef est salarié (du privé ou du public) utilisent le plus l'électricité comme source d'éclairage (68,4% pour les salariés du public, 75,4% pour les salariés du privé formel et 38,2% pour les salariés du privé informel); et inversement, c'est dans ces groupes que le taux d'utilisation de la lampe à pétrole est le plus faible. Les plus faibles taux d'utilisation de l'électricité se rencontrent chez les agriculteurs de coton et des autres agriculteurs respectivement 0,3% et 1,6%.

CHAPITRE 7: ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

La nature multidimensionnelle de la pauvreté oblige, pour son éradication, à prendre en compte dans son analyse plusieurs aspects (économique, social, culturel, etc.) afin de mieux en dégager les axes stratégiques qui requièrent des actions d'urgence. L'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et l'eau potable participe à l'amélioration de la santé des populations, à la réduction de l'analphabétisme et à la préservation d'un meilleur cadre de vie des populations, en somme à leur mieux être. Cela concourt à la réduction de la pauvreté et, mieux, au développement économique et social. A pauvreté monétaire égale, les ménages auxquels les services sociaux sont les plus accessibles sont plus disposés à franchir le seuil de pauvreté.

C'est dans le but d'une plus nette vision de ce qu'est la pauvreté quant à l'accessibilité des ménages burkinabé aux services sociaux de base que se prête cette section.

Le concept d'« accessibilité aux services sociaux de base » comporte deux grandes dimensions.

La première est *l'accessibilité physique* ou *géographique* aux services sociaux de base qui n'est rien d'autre que la disponibilité de façon permanente et surtout de façon rapprochée des services sociaux.

Par ailleurs, s'il est vrai que le rapprochement des services sociaux de base des populations favorise leur utilisation, il est tout aussi vrai qu'il ne la garantit pas, en ce sens que l'utilisation a un coût économique que le ménage doit supporter d'autant plus que ces services ne sont pas généralement des biens publics purs. Le deuxième aspect de l'accessibilité, à savoir *l'accessibilité économique*, appréhende la capacité d'utilisation de ces services par les ménages. Elle mesure, pour chaque service, l'aptitude des ménages à faire face aux coûts d'utilisation. L'utilisation effective des services sociaux ne dépend pas en effet quelquefois uniquement de ces deux dimensions de l'accessibilité mais aussi des facteurs culturels qui ne sont pas abordés dans cette section.

Les services sociaux de base concernés sont les services d'assainissement et d'eau potable, les marchés alimentaires, les services de santé et d'éducation.

L'accessibilité physique est mesurée par le temps mis par les ménages pour accéder aux services sociaux de base. Et, pour un service donné, le ménage y a accès s'il met moins de 30 minutes pour accéder à ce service sans distinction des moyens utilisés. L'accessibilité économique à un service est approchée par la part effective des ménages qui ont utilisé ce service.

L'analyse se fera successivement au niveau global (ensemble du pays), désagrégé selon les régions et enfin suivant les caractéristiques des chefs de ménages.

L'accessibilité à une source d'eau de boisson est appréhendée par l'accessibilité physique.

Au niveau national, une grande majorité des ménages burkinabés (88,0%) ont accès à l'eau de boisson. Cependant derrière cet indicateur, pourraient se cacher des réalités

désagréables : en effet une chose est d'avoir à l'accès à l'eau de boisson mais encore faut-il qu'elle ne soit pas source de maladie.

Une différence est faite au sein des différentes sources d'eau de boisson en distinguant celles qui sont potables de celles qui ne le sont pas. Est considérée comme potable, toute eau provenant soit d'un robinet, d'une borne fontaine, d'un forage ou d'un puits buisé.

7.1 ACCES A L'EAU POTABLE

Le taux d'accessibilité physique à l'eau potable se situe au niveau national à 79,0%. Comparativement à l'accessibilité à l'eau de boisson, on note une baisse considérable de 9%. Autrement dit, 88,0% des ménages ont accès à une source d'eau de boisson certes, mais 10,6% de ces sources d'eau ne sont pas potables. Quant à l'accessibilité économique, on note que 74,3% des ménages utilisent effectivement de l'eau potable comme eau de boisson dont 6,3% ont un robinet intérieur propre. Cet indicateur a peu évolué car Se il se situait à 74,0% en 2005. L'accessibilité physique combinée à l'accessibilité économique donne un taux d'accès à l'eau potable de 62,3% : c'est la proportion des ménages ayant effectivement accès à l'eau potable c'est-à-dire la proportion des ménages se situant à moins de 30 minutes d'une source d'eau potable et utilisant comme eau de boisson l'eau potable.

Le taux d'accès à l'eau potable vient expliciter les deux aspects d'accessibilité en mettant en lumière deux types de population qui n'apparaissaient pas à travers l'accessibilité physique et l'accessibilité économique prises individuellement. Le premier groupe est constitué des ménages qui sont à moins de 30 minutes d'une source d'eau potable et qui « préfèrent » s'approvisionner en eau non potable. Ce groupe n'est pas négligeable puisqu'il constitue 16,7% des ménages. Le deuxième groupe, constitué de l'ensemble des ménages se situant à plus de 30 minutes et qui « préfèrent » pour des raisons sanitaires s'approvisionner en eau potable occupe également une proportion non négligeable (12%).

Dans chacun des cas, la politique à mettre en œuvre pour permettre aux ménages l'accès à l'eau potable doit être différente. Si pour le deuxième groupe, le rapprochement des sources d'eau potable suffirait à leur permettre une accessibilité à l'eau potable, le premier groupe par contre mérite une réflexion plus profonde. On pourrait prétendre une absence des moyens, mais l'explication de leurs comportements peut également être enracinée dans l'habitude.

7.1.1 Accès à l'eau potable selon le milieu et les régions de résidence

Le milieu urbain est de loin, le lieu où la consommation d'eau potable est la plus élevée (91,9%) contre 69,7% en milieu rural parce que les infrastructures hydrauliques notamment les réseaux de distribution de l'ONEA y sont plus développées.

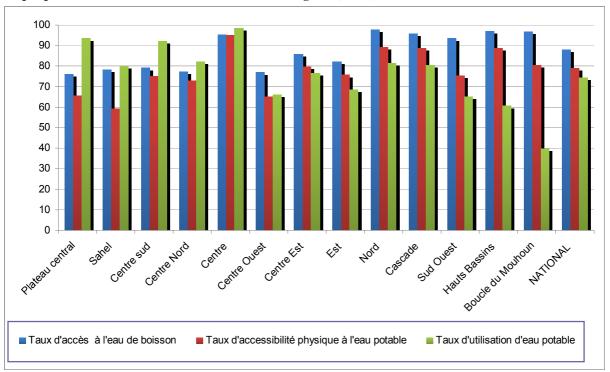
On note cependant une très forte disparité selon les régions de résidence. Les régions du Centre, du Plateau Central et du Centre-Sud viennent en première position en terme d'utilisation d'eau potable avec un taux d'utilisation supérieur à 90%. Les régions du Sahel, des Cascadesss, du Centre-Est, du Nord et du Centre-Nord ont un taux compris entre 70% et 90% mais supérieur à la moyenne nationale (74,3%). Le dernier groupe

comprend les régions où le taux d'utilisation d'eau potable est inférieur à la moyenne nationale. On note la singularité de la région de la Boucle de Mouhoun où moins de deux ménages sur cinq utilisent l'eau potable comme eau de boisson.

Le premier groupe comprend les régions où le taux d'utilisation d'eau potable est plus élevé que le taux d'accessibilité physique à l'eau potable et le taux d'accès à l'eau de boisson. Il se compose des régions du Plateau Central, du Centre-Sud, du Centre-Nord, du Centre et du Sahel.

Le deuxième groupe se compose des régions dont le taux d'utilisation d'eau potable est plus faible que le taux d'accessibilité physique à l'eau potable et le taux d'accessibilité à l'eau de boisson. Une sensibilisation à la consommation d'eau potable dans ces régions est souhaitable d'autant plus que cette eau est disponible. Le cas de la région de la Boucle du Mouhoun est à considérer avec beaucoup d'attention vu l'écart entre le taux de consommation d'eau potable et le taux d'accessibilité physique à l'eau potable.

Le graphique ci-dessous laisse apparaître qu'à travers le taux d'utilisation de l'eau potable, il ne faut pas voir uniquement le manque d'infrastructureet de réseaux de distribution d'eau potable, mais aussi l'attitude souvent préférentielle des populations pour les sources d'eau de boisson disponibles (mais considérées comme non potables) par rapport aux sources d'eau potable.



Graphique 31: Indicateurs d'accès à l'eau selon les régions (en %)

7.1.2 Accès à l'eau potable selon le groupe socio-économique du chef de ménage

L'analyse de l'utilisation d'eau potable selon le milieu et les régions a révélé certaines insuffisances en terme de disponibilité d'eau potable et également certaines attitudes des populations : une attitude « encourageante » car manifestant la volonté des populations de s'alimenter en eau saine bien qu'il faut souvent faire plus de 30 minutes pour s'en procurer, une attitude « décourageante » incarnée notamment par les régions

de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascadesss, du Sud-Ouest et du Nord se manifestant par une plus forte utilisation de l'eau non potable au détriment de l'eau potable.

A la lumière du graphique ci-dessous, les ménages dont le chef est agriculteur de coton ont un taux d'utilisation d'eau potable largement en deçà du taux d'accessibilité physique à l'eau potable et dans une moindre mesure les chômeurs, les inactifs et les salariés du privé informel. Autrement dit ce sont les comportements des agriculteurs de coton qui expliquent le plus l'attitude « décourageante » observée au niveau des régions quant au faible taux d'utilisation de l'eau potable par rapport aux opportunités qui leur sont offertes.

100,0 90,0 0,08 70.0 60,0 50,0 40,0 30,0 20.0 Autes tarni. Bankardes apprent 10,0 0,0 Salate du sedeu pine Salaite du secteur pilnic Adjointents de color ■ Taux d'accès à l'eau de boisson ■ Taux d'accessibilité physique à l'eau potable ■ Taux d'utilisation d'eau potable

Graphique 32: Indicateurs d'accès à l'eau selon le groupe socio-économique (en %)

7.2 Acces au marche de produits alimentaires

Les marchés en général sont les lieux privilégiés des échanges des biens. Et dans le cas particulier des marchés alimentaires, il s'agit des lieux d'approvisionnement en aliments pour les uns et pour d'autres, les lieux d'écoulement de leurs productions agricoles. Les marchés alimentaires jouent un rôle important dans la consommation des populations. En effet, du fait qu'ils représentent les carrefours des produits alimentaires, leur accessibilité garantit la sécurité alimentaire et une alimentation variée. L'appréhension de la pauvreté sous l'angle de l'accessibilité aux marchés alimentaires se situe dans la nécessité de rendre compte des disparités régionales afin de mieux cibler les problèmes d'insécurité alimentaire et de la faim.

Au niveau national, au moins un ménage sur deux a accès à un marché alimentaire (taux d'accès au marché alimentaire 54,8%). On note une quasi-stabilité du taux d'accès au marché des produits alimentaires depuis 2003. Toutefois au niveau des régions il s'est produit quelques changements. Tandis que l'indicateur s'est amélioré dans certaines régions comme le Nord, le Plateau Central, le Sud-Ouest le Centre-Nord et la Boucle du Mouhoun, on constate une dégradation dans le reste des régions. Cette dégradation est beaucoup plus prononcée pour la région des Cascadesss l'indicateur étant passé de 68,4 à 32,9 soit une baisse de plus de la moitié.

100.0 90,0 0,08 70,0 60,0 50,0 2007 40.0 30,0 20,0 10,0 2005 Route du Mouhour Sud Olest Plateaucentral Centre Ouest Centrelex Centre Nord centre sud

Graphique 33: Proportion des ménages ayant accès aux marchés alimentaires en 2005 et en 2007 selon les régions (en %)

Selon les résultats de l'enquête QUIBB 2007, les marchés des produits alimentaires sont plus accessibles en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet 7,6% des ménages urbains ont accès aux marchés alimentaires contre 48,7% des ménages ruraux.

En dehors de la région du Nord, les régions abritant les grands centres urbains ont les plus forts taux d'accès aux marchés alimentaires (80,6% pour la région du Centre et 71,5% pour la région des Hauts-Bassins).

A travers les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage, on constate que ce sont les ménages dont le chef est un salarié qui ont les taux d'accès aux marchés alimentaires les plus élevés (80,8% pour les salariés du public, 82,2% pour les salariés du privé formel et 70,1% pour les salariés du privé informel).

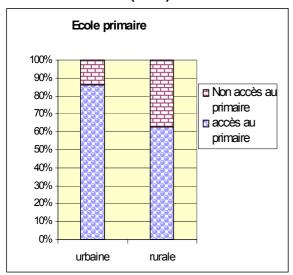
7.3 Acces aux services d'education primaire et secondaire

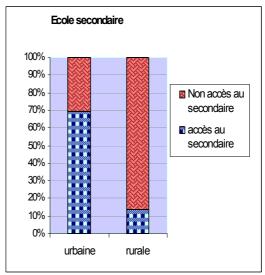
Sur l'ensemble du territoire national, 67,9% des ménages ont accès au service de l'éducation primaire contre seulement 25,3% pour l'éducation secondaire.

Selon le milieu de résidence, l'accès aux infrastructures scolaires est plus fort en milieu urbain qu'en zone rurale : 63,0% des ménages ruraux ont déclaré avoir accès à l'éducation primaire contre 86,2% des ménages urbains. Pour ce qui est de l'éducation secondaire, seulement 13,5% des ménages en zone rurale y ont accès tandis qu'ils sont 69,2% en zone urbaine à atteindre l'école secondaire la plus proche en moins de 30 minutes.

L'offre d'éducation secondaire est plus faible que celle de l'éducation primaire sur l'ensemble du territoire national. En effet, la proportion des ménages ayant accès à l'école primaire est plus élevée dans les deux zones que celle des ménages ayant accès à l'éducation secondaire. Ce constat est plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 34: Répartition des ménages selon l'accessibilité aux services de l'éducation et le milieu de résidence (en %)

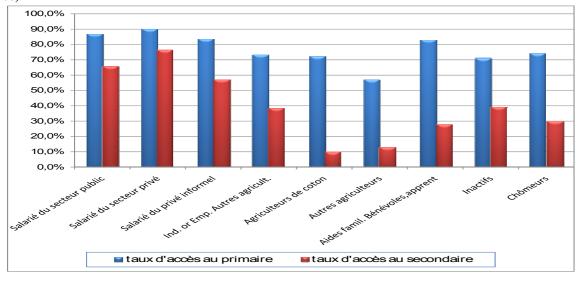




L'analyse par région révèle que ce sont les ménages de la région du Sahel qui ont le moins accès au service de l'éducation primaire: 52,2% des ménages du Sahel ont déclaré mettre plus de 30 minutes pour atteindre l'école primaire la plus proche. Les régions avec les taux d'accès aux infrastructures scolaires du primaire les plus élevés sont le Nord (90,0%), le Centre (88,8%) et la Boucle du Mouhoun (82,0%).

Concernant l'éducation secondaire, seuls les ménages du Centre (Quel taux?) ont accès aux établissements secondaires. Dans les douze autres régions, l'accès à l'éducation secondaire est difficile de l'avis des ménages en particulier au Sahel, au Sud-Ouest et au Centre-Sud.

Graphique 35: Taux d'accès à l'école primaire et au secondaire suivant le groupe socio-économique du chef de ménage (en %)



Quelque soit le groupe socio-économique, le graphique ci-dessus indique que le taux d'accès au primaire dépasse la barre des 50%. Ainsi les écoles primaires sont elles proches des ménages de façon globale. Par contre, les collèges et les lycées ne sont pas aussi proches des ménages. En effet, les agriculteurs et dans une moindre mesure les aides

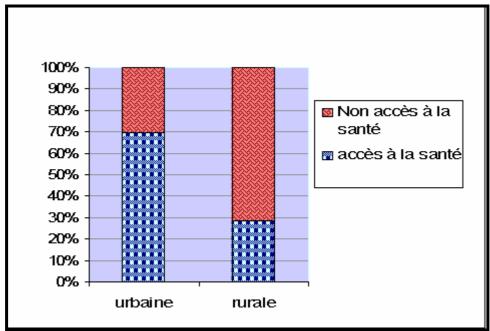
familiaux, bénévoles et les sans emplois ont déclaré pour la plupart mettre plus de 30 minutes pour atteindre le lycée ou le collège le plus proche. Ce sont les ménages des salariés qui ont le plus accès aux services de l'éducation en raison peut être de moyens de déplacement plus adéquats.

7.4 Acces aux services de sante

L'accès aux services de santé est lié à la capacité des ménages à atteindre en moins de 30 minutes la formation sanitaire la plus proche, on dénombre 40,8% des ménages au Burkina Faso qui ont cette capacité.

En milieu rural, moins de 3 ménages sur 10 ont accès au centre de santé le plus proche, en revanche près de 7 ménages sur 10 ont accès au service de santé en milieu urbain.

Graphique 36: Répartition des ménages selon l'accessibilité à la formation sanitaire la plus proche selon le milieu de résidence (en %)



L'analyse suivant les régions indique que l'accès à la formation sanitaire la plus proche varie selon la région et que dans onze régions sur treize les ménages sont, pour la plupart, éloignés des services de santé.

En effet, seuls les ménages du Centre ont déclaré avoir accès à ce service (75,1%). Dans les Hauts-Bassins les taux d'exclusion et d'accessibilité sont égaux. Les plus forts taux d'exclusion se trouvent au Sahel (87,2%) et au Sud-Ouest (82,5%).

Comme pour l'éducation, les plus grands taux d'accès au service de la santé se situent au niveau des ménages des salariés et les plus faibles taux sont chez les agriculteurs. Ce constat est en phase avec le fait qu'en zone rurale les populations ont moins accès aux formations sanitaires qu'en ville.

CHAPITRE 8 : POPULATION ACTIVE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

La population d'un pays se décompose en plusieurs catégories si on s'intéresse à l'analyse de cette population du point de vue de l'emploi. On a les décompositions suivantes :

Population totale = Population active + Population inactive

Population active = Population active occupée + Population au chômage.

La population active représente l'offre de travail présente sur le marché du travail dans un pays donné. Elle regroupe l'ensemble des personnes résidentes, en âge de travailler (de 15 à 65 ans), déclarant exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Elle inclut deux composantes: la population active occupée, c'est-à-dire les personnes qui ont effectivement un emploi, et les chômeurs. Elle s'oppose ainsi à la population inactive.

La population inactive est composée de toutes les personnes qui ne sont ni employées ni à la recherche d'un emploi. Le rapport entre la population active et la population totale détermine le taux d'activité observé dans chaque pays.

Les chômeurs représentent l'ensemble des personnes en âge de travailler sans emploi, disponibles pour travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, si l'on considère la définition au sens strict telle que l'on entend au sens du Bureau International du Travail. Toutefois, dans un pays comme le Burkina Faso, où les modes de recherche de l'emploi relèvent surtout de démarches informelles (recommandations de parents ou de proches), en appliquant cette définition, le phénomène de chômage peut être sous estimé. On adoptera alors une définition plus souple qui permet de capter les chômeurs dits découragés. Il s'agit de l'ensemble des personnes qui sont sans emploi et qui sont disponibles à en occuper si elles en trouvaient.

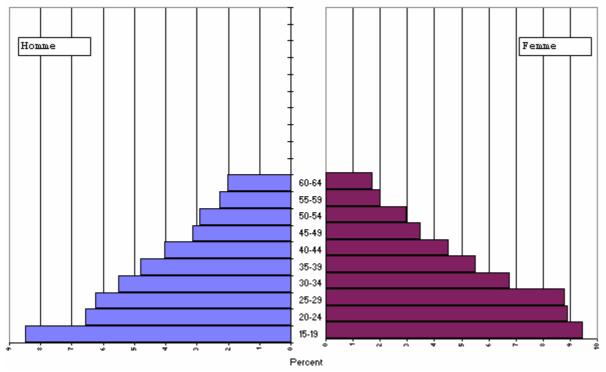
8.1 CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

8.1.1 Population en âge de travailler

La population en âge de travailler est constituée des personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans. Les personnes exerçant des activités économiques et dont l'âge n'est pas comprise dans cette fourchette ne sont pas considérées.

Cette population est composée de personnes actives et de personnes inactives (élèves, personnes au foyer, les rentiers et les autres inactifs).

Graphique 37 : Pyramide des âges de la population en âge de travailler



La structure de la population burkinabé montre qu'elle est constituée égalitairement de personnes en âge de travailler et de personnes d'âge inférieur (moins de 15 ans) ou supérieur (plus de 64 ans) aux âges minima défini pour le travail. En effet, la population en âge de travailler représente 50,1% de cette population et est constituée de 54% de femmes et de 46 d'hommes.

La structure de cette population montre qu'elle est très jeune : 48,4% des personnes en âge de travailler sont d'âge compris entre 15 et 30 ans dont 17,9% ont moins de 19 ans. La jeunesse de la population apparaît au niveau de la structure par sexe de cette population. Dans les populations masculine et féminine, les proportions de personnes de personnes en âge de travailler et d'âge compris entre 15 et 29 ans sont estimées respectivement à 46,3% et 50,2% indiquant une relative importance de cette sous population chez les femmes par rapport aux hommes.

La population en âge de travailler est essentiellement rurale. En effet, 78,5% des individus de cette population totale résident en milieu rural. Suivant le milieu de résidence, il n'apparaît pas d'écart véritable entre les proportions d'hommes et de femmes en âge de travailler dans les villes : 50% des citadins en âge de travailler sont des femmes. Dans les campagnes par contre, il existe un écart non négligeable entre les proportions de femmes (55,1%) et d'hommes (44,9%).

A l'exception de la région du Centre, dans l'ensemble des régions du pays, la proportion des femmes en âge de travailler est supérieure à celles des hommes. Dans cette région, les femmes tout comme les hommes représentent 50% de la population en âge de travailler.

Dans des régions telles que le Centre-Sud, le Nord et le Plateau Central, l'écart entre les proportions de femmes et d'hommes en âge de travailler est d'au moins 15%.

8.1.2 Population active

La population active est constituée des personnes en âge de travailler composant la main d'œuvre disponible pour la production de biens. Elle est composée des personnes actives occupées et des personnes actives inoccupées.

Structure par âge, sexe et niveau d'instruction de la population active

La population en âge de travailler est constituée essentiellement de personnes actives. En effet, la population active représente 87,3% de cette population. Elle est constituée de 52,6% de femmes et de 47,4% d'hommes. A l'image de la population en âge de travailler, la population active burkinabè est très jeune : 58,3% de cette population a moins de 35 ans.

Contrairement au milieu rural, dans les villes, les actifs sont plus nombreux que les actives (53% chez les hommes contre 47% chez les femmes). Dans les campagnes, les femmes représentent 54% de la population active contre 46% pour les hommes. Dans tous les cas, la jeunesse de la population est perceptible aussi bien dans les villes que dans les campagnes avec respectivement 44,3% et 45,2% des actifs qui ont moins de 30 ans.

La structure par âge de la population active suivant le milieu de résidence montre une structure en T de la population active urbaine. En effet, l'on observe une augmentation de la proportion des personnes actives au fur et à mesure que l'on progresse dans les tranches d'âge jusqu'à celle des 25-30 ans. En milieu rural, la structure est similaire même si un creux est observé entre les tranches d'âge 15-19 ans et 25-29 ans.

Cette structure de la population confirme la jeunesse de la population active dans les deux milieux et relève une fois de plus l'urgence de la question de l'emploi auquel doit faire face le pays. C'est en cela que la question de la promotion de l'esprit d'entreprenariat et de la promotion de l'employabilité des jeunes trouvent toutes leurs importances face aux défis énormes en terme de création d'emplois.

Au niveau des régions, la structure par sexe de la population active fait ressortir deux grands groupes de régions.

Le premier groupe est constitué des régions du Sud-Ouest, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Plateau Central, du Nord, des Cascadesss et du Centre-Sud dans lesquelles les proportions de femmes actives sont supérieures à celles des hommes.

Le second groupe comprend l'ensemble des autres régions dans lesquelles on dénombre plus d'hommes actifs que de femmes actives.

Le Centre-Sud et le Plateau Central se démarquent considérablement des autres régions. En effet dans ces deux régions, les écarts entre les proportions des hommes actifs et des femmes actives sont considérables et se situent respectivement à 21,2% et 20,5%.

Les proportions de femmes actives sont plus importantes que celles des hommes à toutes les tranches d'âge. Au niveau des tranches d'âges 20 à 24 ans et 25 à 29 ans, les écarts entre les proportions de femmes actives et d'hommes actifs se situent respectivement à 13,7% et 13,8%. Par contre, chez les actifs plus âgés, on note une présence masculine un peu plus importante par rapport à celle des femmes. Ainsi dans les tranches d'âge 55 à

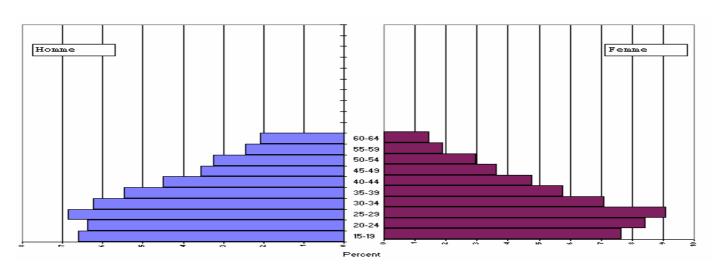
59 ans et 60 à 64 ans, les écarts entre les proportions d'hommes et de femmes sont estimés respectivement à 12,6% et 18,2%.

La population active burkinabè est caractérisée par une faiblesse du niveau d'instruction. En effet, 78,6% de cette population n'a aucun niveau d'instruction. Ceux qui sont instruits sont essentiellement de niveau primaire (12% de la population active) et très peu ont un niveau supérieur (1,3% de la population active).

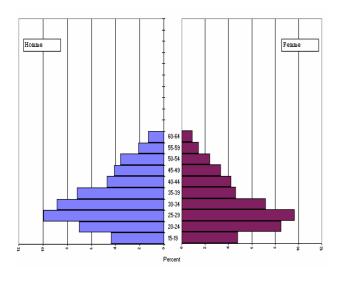
Suivant le sexe, il apparaît une disparité en matière de niveau d'instruction de la population active : la proportion d'hommes instruits est évaluée à 28,6% contre 14,9% chez les femmes. Au niveau du secondaire, la proportion d'hommes actifs possédant ce niveau d'instruction est le double de celle des femmes actives. Au niveau primaire, le taux d'instruction des hommes est nettement au dessus de celui des femmes (15,6% contre 8,7% chez les femmes).

La quasi-totalité des actifs burkinabé ne souffre pas de handicap majeur (98,5%). Les cas de handicap détectés sont essentiellement moteurs (0,7%), visuels (0,3%) ou auditive (0,2%).

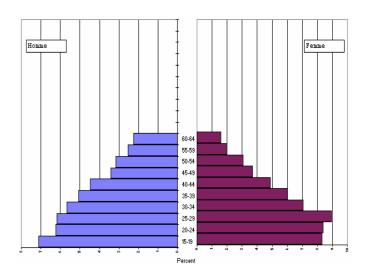
Graphique 38 : Pyramide des âges de la population active nationale



Graphique 39: Pyramide des âges de la population active urbaine



Graphique 40: Pyramide des âges de la population active rurale



Composition de la population active

La population active burkinabè est majoritairement dominée par des personnes occupées (88,6%). Cette proportion est en baisse par rapport à 2005 où elle était évaluée à 96%. Les personnes inoccupées le sont soit pour la première fois (1,8%) ou ont perdu leur emploi pour des raisons diverses (9,6%).

Suivant le sexe, il apparaît que les hommes sont plus occupés par rapport aux femmes (91,8% contre 85,8% pour les femmes). Cet écart entre les deux sexes s'explique par le fait que le taux de perte d'emploi est plus élevé au niveau des femmes (12,2%) que chez les hommes (6,7%).

Dans les villes, on note que la proportion de personnes occupées est relativement faible par rapport à celle des campagnes (82,3% contre 90,1%). La proportion d'hommes en quête d'un premier emploi est cinq fois supérieure à celle des femmes.

Au niveau régional, il apparaît qu'à l'exception des régions du Nord et de l'Est, la proportion d'actifs occupés est supérieure à 80%. Dans ces deux régions, ces proportions se situent respectivement à 68,9% et 74,8%.

Dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins qui regroupent les deux principales villes du pays, la question de l'emploi se pose avec plus d'acuité puisque les proportions de personnes inoccupées sont évaluées respectivement à 17,7% et 9,9%. La situation dans ces régions est d'autant plus préoccupante que les proportions de personnes ayant perdu un emploi dans ces régions se situent respectivement à 12,5% et 8,1%.

L'inoccupation touche beaucoup plus les plus jeunes par rapport aux plus âgés. En effet, la proportion de jeunes (15 à 29 ans) n'ayant pas d'emploi s'élève à 14,8% contre 8,1% chez les plus âgés (50 à 64 ans). Dans tous les cas, la proportion d'inoccupés en quête d'un premier emploi est plus faible que celle de ceux qui ont déjà travaillé.

8.1.3 Niveau d'activité de la population

Taux brut d'activité

Le taux brut d'activité (TBA) est le rapport entre la population active et la population résidente totale.

La proportion de personnes actives dans la population totale du pays est évaluée à 43,7% avec 45,3% au niveau des femmes et 42,1% chez les hommes.

Ce taux d'activité national cache des disparités étant donné qu'il est estimé à 46,2% dans le milieu urbain et à 43,2% dans le milieu rural. La proportion de femmes actives dans la population totale est supérieure à celles des hommes dans les zones rurales alors que la tendance inverse est constatée au niveau des villes du pays. Ces données montrent l'importance de la participation féminine dans les activités de production en milieu rural. Cette situation relève l'importance de la charge de travail des femmes puisqu'en plus des activités économiques qu'elles mènent, les travaux ménagers sont généralement destinés à elles.

Au niveau régional, les TBA sont sensiblement identiques. Dans l'ensemble des régions du pays, plus de la moitié de la population est économiquement inactive ce qui indique qu'en moyenne dans chaque région, toute personne active prend en charge plus d'une personne.

A l'exception des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Sahel et du Centre, le taux brut d'activité des femmes est supérieur à celui des hommes.

Le TBA est plus élevé pour les personnes disposant d'un niveau d'instruction égal au moins au secondaire. Pour le supérieur, le TBA est estimé à 70,2% chez les femmes et à 79,1% chez les hommes.

S'agissant de l'âge, la tranche d'âge 30 à 49 ans a le TBA le plus élevé. Ce constat est valable pour les femmes (91,4%) et pourl es hommes (98,5%).

Taux net d'activité (TNA)

Le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans). A la différence du précédent taux, il est calculé sur la base de la population en âge de travailler.

Au niveau national, le taux net d'activité est estimé à 87,3% avec 85% chez les femmes et 89,9 chez les hommes. Par rapport à 2005, le niveau d'activité dans le pays est en baisse aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Le niveau global d'activité du milieu rural est plus important que celui du milieu urbain avec 90,6% contre 75,1%. Cette structure du niveau d'activité suivant le milieu de résidence apparaît aussi bien dans la population féminine que dans celle masculine. Au niveau des hommes, l'écart entre les taux net d'activité rural et urbain est évalué à 13,4%.

Le niveau de participation à l'activité économique est inférieur à la moyenne nationale dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre avec des taux respectifs de 85,8%, 85,2% et 76,9%. A l'exception du Plateau Central, du Centre-Sud et du Sud-Ouest, le niveau de participation à l'activité économique des hommes est plus important que celui des femmes.

L'analyse suivant le niveau d'instruction montre que le TNA diminue avec le niveau d'instruction jusqu'au niveau secondaire. Les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction disposent du TNA le plus élevé et ce quel que soit le sexe considéré.

Pour toutes les tranches d'âge considérées, le taux net d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes. Pour la tanche d'âge 50 à 64 ans, l'écart entre les deux sexes est considérable puisqu'il se situe à 12%. Enfin, la tranche d'âge 30 à 49 ans dispose du TNA le plus élevé.

8.2 ANALYSE DES COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE

8.2.1 Caractéristiques de la population active occupée

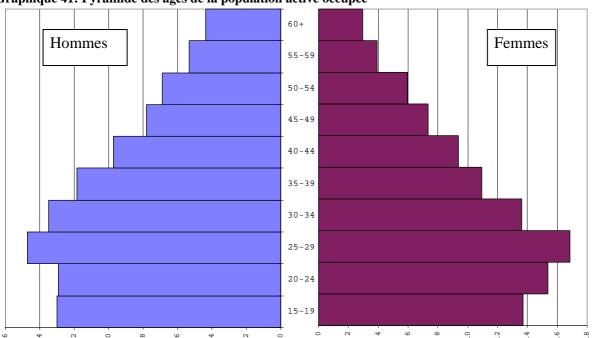
La population active occupée est la population qui participe à la production des richesses et génère les revenus nécessaires à la couverture des besoins des ménages. Sa

structure peut être analysée sous plusieurs angles dont notamment l'âge, le genre, le niveau d'instruction, le secteur d'activité, la précarité des emplois occupés, etc. Son allocation dans l'espace peut être analysée également. Dans un premier temps, la structure de la population active occupée du Burkina sera analysé globalement avec des comparaisons entre les deux milieux de résidence. En second temps, les spécificités de la population active occupée de chacune des 13 régions seront décrites.

Structure par sexe et par âge

La population active occupée est estimée à 5 242 495 personnes et est repartie de manière équilibrée entre les deux sexes avec une part légèrement supérieure de la population féminine (51,0%). Elle est marquée par une extrême jeunesse à l'image de la population du pays. Ainsi, quelque soit le sexe, près d'un cinquième de la population active occupée a un âge compris entre 15 ans et 19 ans (13,7%) et près de la moitié de la population active occupée a moins de 30 ans (43,3% en 2007 contre 48,8% en 2005). On note toutefois un repli de la part de la population de 15 à 19 ans dans la population active occupée. Elle est passée de 18,8% en 2005 à 13,7% soit une baisse de cinq points. Cela pourrait s'expliquer par l'accès de plus en plus facile des jeunes à l'école. La tranche d'âge modale qui était celle de 15-19 ans s'est déplacée vers celle de 25-29 ans.

La pyramide des âges ci-dessous retrace cette jeunesse de la population active occupée avec une base large quelque soit le sexe considéré.



Graphique 41: Pyramide des âges de la population active occupée

La population active occupée réside à 82,7% en milieu rural. En comparant les deux milieux de résidence, on note une différence importante au niveau des poids démographiques des deux sexes dans la population active occupée : en milieu urbain, la part de la population active occupée féminine n'est que de 42,4% contre un poids de 52,7% en milieu rural. Cette différence s'explique notamment par le poids important des femmes se déclarant être des femmes au foyer en milieu urbain.

Niveau d'instruction de la population active occupée

La population active occupée reste très faiblement instruite avec une grande disparité entre les deux milieux de résidence. Environ 80% de la population active occupée n'a aucun niveau d'instruction Et, en milieu rural, près de 87% de la population active occupée qui n'a jamais été à l'école.

Parmi la population active occupée ayant fréquenté une école, une très grande partie n'a pas dépassé le niveau primaire (57%).

La formation professionnelle semble n'avoir pas touché significativement la population active occupée (1,3%) et les travailleurs ayant le niveau d'instrution du supérieur sont passés de 1% en 2005 à 1,3% en 2007.

Il est admis que l'accession des travailleurs aux progrès techniques, à même d'impulser des gains de productivité, est conditionnée par un minimum de niveau d'instruction. Des efforts énormes dans la scolarisation de manière générale et particulièrement dans le domaine de la formation professionnelle restent à consentir pour que dans un avenir proche, la population active soit mieux lotie en matière de niveau d'instruction.

Grands secteurs d'activités (primaire, secondaire, tertiaire)

Le secteur primaire demeure le principal secteur employeur du Burkina avec près de 67% de la population active occupée. Toutefois, cette proportion connaît une contraction invraisemblable de près de 20 points entre 2005 et 2007. Il semble là que la conjoncture économique a affecté les réponses des enquêtés. En effet, l'enquête de 2007 s'est déroulée en saison sèche contrairement à celle de 2005. Certains agriculteurs ont certainement déclaré leur activité secondaire de contre saison en lieu et place de leur activité principale qui est l'agriculture. En second lieu, le secteur tertiaire occupe 25% (contre 12,5% en 2005) de la population en âge de travailler. Le secteur secondaire voit son poids également se relevé avec 8,1% de la main d'œuvre burkinabé en exercice (contre 3,1% en 2005).

La moitié de la population travaillant dans les services réside en milieu urbain (48%) tandis que pour les autres secteurs, le milieu rural absorbe plus de 70% des travailleurs (71% pour le secondaire et 96% pour le primaire).

Les femmes sont présentes dans tous les secteurs d'activité avec cependant un poids faible dans le secteur secondaire comparativement aux hommes. Environ 60% des travailleurs du secondaire sont en effet des hommes. Dans le secteur tertiaire, les femmes sont plus nombreuses avec 55% de l'effectif des travailleurs de ce secteur. Dans le secteur primaire, par contre, l'équilibre semble de mise avec 51% de l'effectif représenté par les femmes.

En dépit de la sous estimation du poids du secteur primaire lié à la conjoncture du moment de l'enquête, on retient que c'est le principal pourvoyeurs d'emplois dans le pays.

Graphique 42: Répartition de la population active occupée par secteur d'activité (en %).

Tertiaire
25%

Primaire
67%

Secondaire
8%

Branche d'activités

Trois branches sont les principales pourvoyeuses d'emplois avec une nette domination de la branche « Agriculture, chasse et sylviculture » qui a elle seule emploie 67% des personnes occupées. La branche « Commerce, artisanat et réparation » arrive en seconde position avec environ 15,4% des employés. Pour cette dernière branche, c'est la composante commerce qui occupe la majeure partie des effectifs. Quand aux activités de fabrication, elles regroupent seulement 3,4% des effectifs employés dénotant la faiblesse du tissu industriel du pays.

Quelque soit le sexe considéré, les trois branches précisées constituent les branches clés avec un ordre d'importance identique.

Les activités d'administration publique emploient 2% des actifs occupés avec une présence plus marquée des hommes (3,1% des actifs occupés hommes contre 1% de femmes).

Comme décrit dans le point précédent, on constate une forte présence du secteur primaire en milieu urbain également. En effet, dans les zones urbaines du pays, l'agriculture occupe également bon nombre de ménages qui n'arrivent pas à s'intégrer dans les secteur secondaire et tertiaire.

Le poids de la branche « Agriculture, chasse et sylviculture » a fortement baissé par rapport à 2005 pour les raisons de conjoncture évoquées ci-dessus. Cela a eu pour conséquence un gonflement surtout de la part de la branche « Commerce, réparation et artisanat » qui a plus que doublé passant d'environ 7% en 2005 à 15,4%.

Groupes socio-économiques

La répartition de la population active occupée selon les groupes socio-économiques présente la même configuration qu'en 2005. En effet, il fait ressortir la faible salarisation de l'activité économique avec 7,5% de la population active occupée (5% en 2005). La majorité de la population est toujours auto employée (51% d'indépendants) ou travaille comme aides familiaux (38,7%). Il est à noter que la chute du poids des aides familiaux qui est passé de 55% lors de l'enquête de 2005 à ce niveau s'explique par le fait que en saison sèche les aides familiaux agricoles exercent des activités à titre d'indépendants.

Les indépendants représentent 51% de la population active occupée. Ce poids dénote de la faiblesse du nombre d'entreprises salariales, réalité matérialisée par la très petite part des employeurs (0,2%).

Une analyse de la répartition de la population active occupée selon le sexe montre un contraste entre les deux sexes. Ainsi, les femmes sont dans près de 75% des cas des aides familiaux. Elles occupent ce groupe surtout en milieu rural (79,9%) où dans de nombreuses contrées, la femme, n'ayant pas son propre champ, appuie son conjoint dans l'exploitation familiale.

Si de manière générale, le travail salarié est rare au Burkina Faso (7,5%), il est encore plus rare dans la population féminine occupée avec un taux de 3,8% contre 11,3% chez les hommes.

Le travail salarié est plus présent en milieu urbain que dans le milieu rural où il se résume à quelques fonctionnaires.

Les entreprises salariales sont rares quel que soit le milieu de résidence considéré et même en milieu urbain, les aides familiaux représentent jusqu'à un cinquième des actifs occupés. Ce dernier constat se justifie par le caractère familial des entreprises.

Le principal employeur demeure le secteur privé qui à lui seul emploie près de 95,7% de la population active occupée. Il est à noter cependant que le secteur privé est dominé par des entreprises individuelles qui occupent à elles seules près de 91,6% de la population occupée.

Le secteur public occupe environ 4,3% de la population active ayant un emploi et il est surtout présent dans le milieu urbain.

Précarité de l'emploi et droit à la retraite

Le droit à la retraite peut être acquis de manière volontaire par une cotisation sociale du travailleur auprès d'une société d'assurance ou de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), ou accordée par l'employeur qui déclare son agent auprès de la CNSS ou de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO).

L'enquête montre que très peu de travailleurs ont droit à la retraite. Ce pourcentage connaît peu de changement dans le temps. Il est de 4,8% en 2007 contre 3,2% en 2005. Les transferts intergénérationnels jouent alors un rôle central dans la prise en charge des vieux qui en général ne parviennent guère à réaliser des investissements pour leurs vieux jours du fait de la faiblesse des revenus tirés du travail.

En terme de secteur d'activité, le secteur primaire ignore la couverture sociale et dans le secteur secondaire, 4,8% des actifs occupés sont déclarés à la CARFO ou à la CNSS. Le secteur tertiaire vient en tête en terme de couverture sociale avec 17%.

Le droit à un congé payé est un privilège pour seulement 5,4% des travailleurs. Ce taux s'explique par le niveau de salarisation très faible de la population. En se restreignant à la population des salariés, 62% d'entre eux déclarent avoir droit à un congé payé.

8.2.2 Population active au chômage

Le chômage est une variable conjoncturelle et son niveau est fortement dépendant du moment de réalisation de l'enquête. Pour la présente enquête qui a eu lieu en saison sèche, on constate un taux de chômage très élevé en milieu rural contrairement aux opérations antérieures. Ainsi, en milieu rural, le chômage est d'environ 10% pour la population de 15 ans à 64 ans. Ce taux est surtout dû au taux de chômage au sens large (7,8%). Quant au milieu urbain, le taux de chômage reste quasiment à son niveau de 2005 (17,7%). Lorsque l'on se restreint au chômage au sens du BIT, ce taux tombe à 7,7%. Si le taux de chômage du milieu rural semble être conjoncturel, celui du milieu urbain est structurellement élevé et interpelle à une politique plus vigoureuse de création d'emplois.

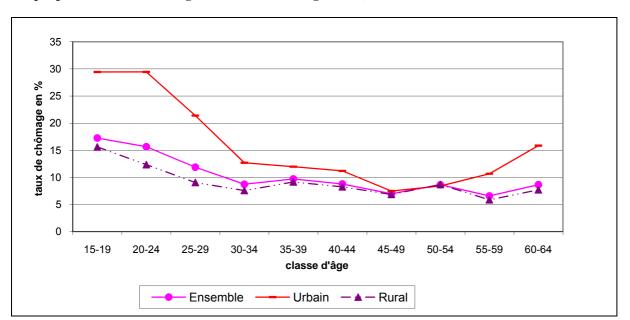
Afin, de permettre une meilleure compréhension du phénomène, les caractéristiques des chômeurs sont explicitées dans cette section.

Caractéristiques démographiques des chômeurs

✓ Structure par âge et par sexe

Le chômage frappe surtout les jeunes. Ainsi, en milieu urbain où le phénomène de chômage sévit le plus, près du tiers des jeunes de 15 à 24 ans n'ont pas d'emplois (29,4%). Le taux de chômage passe à 21,4% pour la tranche de 25 à 29 ans. On note que pour les tranches plus âgées, il demeure élevé témoignant que le chômage ne frappe pas que les jeunes à la recherche de leur premier emploi.

Le chômage en milieu urbain demeure à visage féminin également avec un taux de chômage dans la population féminine de 25,7% soit plus du double de celui des hommes (10,6%).



Graphique 43: Taux de chômage selon la tranche d'âge (en %)

Dans la tranche des jeunes, le taux de chômage atteint 34% dans la tranche de 15 à 24 ans pour les femmes. Au regard de cet écart très important entre hommes et femmes, il y a lieu de développer des opportunités spécifiques à l'endroit des jeunes filles (formations professionnelles, accès aux fonds spéciaux de lutte contre la pauvreté, etc.).

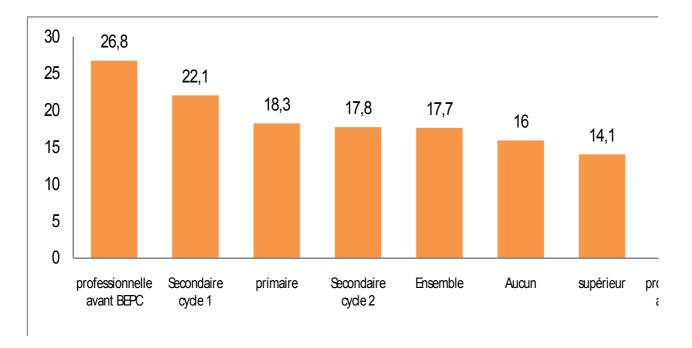
✓ Structure selon le niveau d'instruction

Le niveau d'études ne semble pas être un facteur de protection de la jeunesse contre le chômage. En effet, quelque soit le niveau d'éducation, le taux de chômage en milieu urbain demeure élevé.

En milieu urbain, les taux de chômage les plus élevés sont ceux des populations ayant un niveau scolaire inférieur au baccalauréat avec un pic les personnes ayant une formation professionnelle avant le BEPC (27%). La population sans aucun niveau d'éducation a un taux de chômage de 16%. Ce taux relativement faible comparativement à celui de la population instruite s'explique sans doute par le fait que cette catégorie est moins exigeante quant au type d'emplois recherchés.

Un autre fait notable est que la formation professionnelle ne semble donner des résultats intéressants en terme de minimisation du risque de chômage que lorsqu'elle est dispensée après le BEPC. En effet, la population ayant reçu une formation professionnelle après le BEPC a le taux de chômage le plus faible (10%).

Graphique 44 : Taux de chômage selon le niveau d'instrution (en %) Taille texte et graphique. Taille des caractères



8.3 CARACTERISRIQUE DE LA POPULATION ECONOMIQUEMENT A CHARGE

8.3.1 Composition de la population à charge

La population à charge est constituée des personnes inactives (élèves/ étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'ayant pas l'âge de travailler. Une personne n'est pas en âge de travailler si son âge est inférieur à 15 ans ou supérieur à 64 ans.

La population économiquement à charge représente une part importante de la population totale du pays (56,3%). Cela correspondant à un rapport de dépendance de 1,3% indiquant que chaque actif du pays doit prendre en charge 1,3 personne.

Cette population est composée essentiellement de personnes de moins de 15 ans. En effet, ces derniers représentent 82,4% de cette population. Les personnes ayant l'âge de travailler et déclarées inactives représentent 11,3% de cette population.

La structure par sexe de la population économiquement à charge montre que celle-ci est assez équilibrée en terme de proportion d'hommes et de femmes (50,6%). La jeunesse de la population économiquement à charge est perceptible au niveau des deux sexes (84,8% des hommes ont moins de 15 ans contre 80% chez les femmes). La forte implication des femmes dans l'exercice des travaux ménagers se traduit par un taux non négligeable de l'inactivité des femmes aux foyers (14,6%).

La structure suivant le milieu de résidence montre une différenciation prononcée entre le milieu urbain et le milieu rural : en milieu urbain, 28,4% des personnes inactives ont l'âge requis pour le travail alors que dans le milieu rural, cette proportion est relativement faible (7,9%).

L'importance de la jeunesse de la population économiquement à charge et le fort taux de chômage dans les villes montrent l'urgence de la nécessité de création d'opportunité d'emplois et d'activités génératrices de revenu dans le pays.

Au niveau régional, il apparaît qu'à l'exception du Centre et du Centre-Est, la population économiquement en charge est constituée d'au moins 80% de personnes de moins de 15 ans. La région du Centre se démarque de l'ensemble des autres par la forte représentativité des personnes inactives en âge de travailler. En effet dans cette région, cette proportion est estimée à 28,2% contre moins de 15% dans chacune des autres régions.

Suivant le niveau d'instruction, les jeunes économiquement à charge sont essentiellement sans aucun niveau d'instruction. En effet, ces derniers représentent 85,7% de la population sans aucun niveau d'instruction. Au niveau du secondaire et du supérieur, l'on note plutôt une forte dominance des inactifs ayant l'âge de travailler (respectivement 86,6% et 92,4%).

8.3.2 Structure de la population à charge suivant le sexe

La structure par sexe de la population à charge montre que celle-ci est fortement composée d'hommes au niveau des personnes n'ayant pas l'âge de travailler. En effet, chez les personnes de moins de 15 ans et celles de plus de 64 ans, les proportions d'hommes sont supérieures à celles des femmes. Par contre, dans la population inactive, l'écart entre la population inactive féminine et celle masculine est assez élevée (27,4%). Cette structure est probablement due à la forte représentativité des femmes au sein des personnes au foyer du fait que les tâches ménagères leurs sont essentiellement affectées.

La composition de la population économiquement à charge dans les campagnes est à l'image de celle du pays avec des proportions de femmes supérieures à celles des hommes dans la population inactive en âge de travailler. Dans le milieu urbain, le phénomène est inverse même s'il apparaît un équilibre au niveau des personnes les plus jeunes (moins de 15 ans).

Au niveau régional, la représentativité masculine est plus importante que celle des femmes dans la population de moins de 15 ans dans la quasi totalité des régions sauf dans celles du Centre et du Plateau Central. Dans chacune de ces deux régions, les proportions de femmes et d'hommes sont sensiblement identiques.

Concernant la population inactive, les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel se distinguent des autres régions avec une représentativité féminine largement au dessus de celles des hommes (73,9% et 84,9% respectivement dans la Boucle du Mouhoun et dans le Sahel).

Par rapport au niveau d'instruction, il y a une forte dominance des hommes par rapport aux femmes au niveau supérieur. Pour ce niveau, les proportions d'hommes et de femmes se situent respectivement à 71% et 29% pour les personnes les plus âgées. Dans cette catégorie de la population à charge il apparaît une forte dominance des femmes au niveau primaire (83,2% contre 16,8% chez les hommes).

8.4 ACTIVITE ECONOMIQUE DES MENAGES

8.4.1 Activités agricoles

La participation à l'activité agricole est définie pour les ménages ayant pratiqué une des culture suivantes au cours de la campagne agricole: mil, maïs, sorgho, riz, niébé, arachide, coton, sésame ou produits maraîchers. Les données de l'enquête montrent que 79,2% des ménages pratiquent l'activité agricole.

L'exercice de l'activité demeure toutefois l'apanage des ménages ruraux puisque 94,3% de ces ménages la pratiquent contre seulement 23% dans les villes. Suivant le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les hommes ont une propension relativement plus forte que les autres à pratiquer l'agricultureavec 81,7% des ménages dirigés par les hommes contre 61,6% des ménages dirigés par les femmes.

A l'exception des régions du Centre et des Hauts-Bassins, la proportion de ménages pratiquant l'agriculture est supérieure à 85% dans les autres régions du pays. La pratique agricole privilégie beaucoup plus les cultures vivrières (78,6% des ménages) ou de rente (70,2% des ménages) par rapport aux cultures maraîchères (26,8% des ménages). Dans des régions telles que le Centre, le Centre-Est et le Sud-Ouest, les proportions de ménages s'adonnant aux cultures maraîchères sont en dessous de 10% contre une moyenne nationale de 26%.

Dans l'ensemble, il apparaît que le niveau de pratique de l'agriculture baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage s'améliore. Ainsi, si 90,2% des ménages de chef non instruit pratiquent l'agriculture, seulement 6,2% de ceux dont le chef a un niveau supérieur exercent une activité agricole. Cette situation pourrait se justifier par le fort taux de ruralité des ménages agricoles (93,6%) et la faiblesse du niveau d'instruction des populations dans le milieu rural (seulement 0,3% des chefs de ménages ruraux ont un niveau supérieur).

8.4.2 Activités d'élevage

A l'instar de l'agriculture, l'élevage est pratiqué par bon nombre de ménages burkinabé (un ménage est considéré comme éleveur s'il dispose d'au moins un animal) avec 69,9% des ménages s'adonnent à cette activité. Cette activité qui concerne aussi bien les petits animaux (caprins, ovins) que les gros animaux (bovins, camelins, équins, asins, etc.) se fait généralement en association avec l'agriculture comme il ressort du graphique ci-dessous.

Graphique 45: Répartition des ménages suivant la pratique de l'élevage et de l'agriculture (en %)



Suivant le milieu de résidence, lla pratique de l'élevage est plus prononcée en milieu rural (82,4% des ménages) qu'en milieu urbain (23,2% des ménages). Cette situation, justifiée par le fait que le milieu rural est plus adapté pour ce type d'activité, cache d'énormes disparités suivant les régions.

A l'exception du Centre et des Hauts-Bassins, plus de trois quart des ménages élève des animaux dans les autres régions du pays. Dans le Sahel, le Centre-Sud et l'Est, ces proportions sont évaluées respectivement à 87,3%, 85,3% et 83,5%. Le Sahel qui occupe la première place en matière de pratique d'élevage est réputé dans le pays pour l'importance de sa production de cheptel.

Il est cependant important de constater que plus de la moitié des ménages des Hauts-Bassins (région qui contient la deuxième ville du pays) sont éleveurs. A Ouagadougou, la proportion de ménages éleveurs est estimée à 17% contre 12% de ménages agriculteurs.

A l'image du constat fait avec l'activité agricole, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé moins est grande la propension du ménage à élever des animaux. Ainsi, la proportion de ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction qui s'adonnent à l'activité d'élevage est estimée à 78,8% contre 12,9% des ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur.

CHAPITRE 9: LES AVOIRS DES MENAGES

La possession des biens par les ménages détermine dans une large mesure non seulement les conditions de vie du ménage, mais permet également d'apprécier la relative précarité ou non des ménages. Ce chapitre est scindé de la manière suivante :

- Le type d'occupation du logement ;
- les facteurs de production tels les terres et le bétail;
- les biens d'équipement ;
- l'appréciation de la conjoncture économique de la communauté et du ménage.

L'analyse est faite en référence à l'ensemble du pays, au milieu de résidence, à la région, au groupe socio-économique et au sexe du chef de ménage suivant la pertinence de la variable.

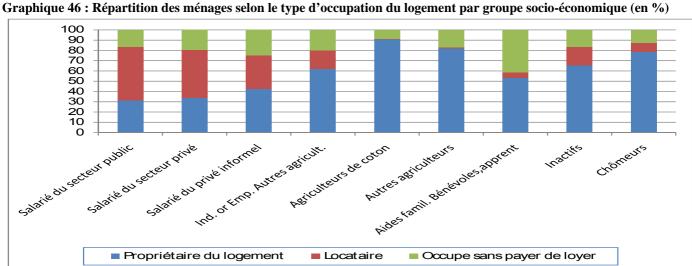
9.1 Type D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Plus de 73% des ménages sont propriétaires de leur logement et plus de 16% logent gratuitement, soit près de 90% de ménages qui ne sont pas locataires.

La situation varie selon le milieu de résidence où les locataires en milieu urbain dépassent 37% contre 3% en milieu rural. La notion de propriétaire est très ancrée en milieu rural tandis que les contraintes socio-économiques diverses du milieu urbain ne favorisent pas l'acquisition d'un logis propre.

Selon la région de résidence, on trouve le plus grand nombre de locataires dans les régions du Centre et des Hauts Bassins avec les deux plus grands centres urbains. A l'inverse, au Sahel, presque 97% de ménages sont propriétaires de leur logement.

L'observation au niveau des groupes socio-économiques fait ressortir une prépondérance de locataires au niveau des salariés avec 33% pour le privé informel et 53% pour le public. Les agriculteurs toutes tendances confondues sont propriétaires de leur logement à plus de 80%, suivis des chômeurs, des inactifs et indépendants (proportions comprises entre 62% et 79%).



Selon le sexe, les ménages où le chef est un homme sont propriétaires à plus de 75% contre seulement 57% chez les femmes et on trouve une proportion plus grande de chefs de ménages femmes locataires avec 17% contre 10% pour les hommes.

9.2 FACTEURS DE PRODUCTION

Les biens concernés ici recouvrent aussi bien l'immobilier avec les maisons et les terres que le bétail et les moyens de transport. Les biens les plus possédés par les ménages sont dans l'ordre la terre, la bicyclette et la maison (resp. 90%, 82% et 73%). Le bien le moins courant au sein des ménages demeure la voiture (moins de 3% de ménages).

Par milieu de résidence, cette tendance est maintenue en milieu rural. En milieu urbain, l'ordre est bouleversé avec la bicyclette en tête, suivi de la terre, de la mobylette et des maisons. Le bien le moins fréquent en ville est le bétail.

On note dans les régions une grande prépondérance des ménages propriétaires de terres et de maisons au Sahel, à l'Est et au Sud-Ouest avec plus de 97% pour les terres et 86% à 92% pour les maisons. Les plus grands propriétaires de bétail se recrutent au Sahel, au Plateau Central et à l'Est, avec des proportions de 59% à 72%. Par contre, la possession d'animaux de trait, signe d'une certaine modernisation de l'agriculture est l'apanage de plus de 53% des ménages de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central et des Cascadesss. Au Burkina, les régions où la bicyclette est la plus utilisée sont celles de l'Est, du Plateau Central et de la Boucle du Mouhoun (plus de 90% des ménages propriétaires). Les régions où les ménages sont le mieux motorisés sont dans l'ordre le Centre, le Centre-Sud et les Hauts-Bassins.

La distribution des biens possédés selon le groupe socio-économique est assez semblable. En effet, deux groupes socio-économiques, à savoir les agriculteurs de coton et les autres agriculteurs, se partagent la palme en terme de proportion, : entre 82% et 99% pour les terres et la maison, entre 41% et 70% pour le bétail et les animaux de trait et entre 39% et 97% pour la charrue/charrette et le vélo.

Selon le sexe, on constate une dominance en proportion des hommes propriétaires sur les femmes propriétaires.

9.3 BIENS D'EQUIPEMENT MENAGERS

Dans l'ensemble du pays, la radio/radio cassette et le matelas/lit sont les équipements les plus courants dans les ménages avec 70% et 46%.

Par milieu de résidence, la structure est conservée avec cependant de très fortes proportions en milieu urbain (plus de 83% pour les deux biens).

Selon la région de résidence, la structure est plus ou moins homogène, avec une dominance nette des proportions de ménages propriétaires de tous les biens (à l'exception de la moustiquaire non traitée) dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins.

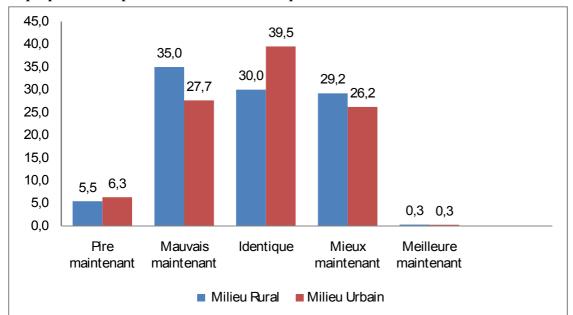
Chez les ménages des salariés du public et du privé formel, on rencontre les proportions les plus fortes de ménages possédant des équipements. Les couches les moins nanties sont en général les autres agriculteurs et dans une moindre mesure les agriculteurs de coton.

9.4 CONJONCTURE ECONOMIQUE

9.4.1 Perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport il y a un an

La situation économique actuelle de la communauté est perçue dans l'ensemble comme étant « mauvaise maintenant » par plus de 33% des ménages et « identique » par 32% d'entre eux.

La proportion des ménages qui trouvent la situation « meilleure maintenant » est infime soit 0,3% contre 5,6% pour ceux qui la trouvent « pire maintenant ».



Graphique 47: Perception de la situation économique actuelle des communautés selon le milieu de résidence

Selon le milieu de résidence, la tendance d'ensemble ne change pas tellement pour le milieu rural. Par contre, pour le milieu urbain, on trouve plus de ménages qui pensent que la situation est « identique » que « mauvaise maintenant » (40% contre 28%).

Selon la région, il n'y a presque pas de ménages qui estiment la situation de la communauté « meilleure maintenant ». Les plus grandes proportions de pessimistes se trouvent au Centre-Ouest, au Centre et à l'Est (entre 8% et 12%). Dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Plateau Central par contre, plus de 40% des ménages pensent que la situation de la communauté s'est « améliorée ».

En terme de groupe socio-économique, la tendance est à l' « identique » avec une proportion comprise entre 35% et 40%, à l'exception des agriculteurs, et des aides familiaux, bénévoles et apprentis qui pensent respectivement que la situation est « mauvaise maintenant » (35%) et « mieux maintenant » (37% et 38%).

Du point de vue du sexe du chef de ménage, les hommes pensent en majorité que la situation est « mauvaise maintenant » (34%) tandis que les femmes pensent en général que la situation n'a pas changé (38%).

9.4.2 Perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport il y a un an

Les avis de l'ensemble des ménages sont partagés : 35% de ménages pensent que leur situation est « meilleure maintenant » contre la même proportion qui pense qu'elle est « plus mauvaise maintenant ».

Quand on se situe au niveau du milieu de résidence, le même contraste est presque gardé en milieu rural, mais en milieu urbain l'équilibre s'établit entre ceux qui pensent que la situation est « meilleure maintenant » et ceux qui pensent qu'elle est restée identique(33%).

Au plan régional, la situation est jugée « pire maintenant » au Sud-Ouest et au Centre-Nord, avec des rapports les plus élévés allant de 13% à 11%. Les proportions les plus faibles (respectivement 1% et 2%) sont enregistrées dans les Cascadesss et au Centre-Sud. La situation du ménage est jugée « meilleure maintenant » pour 2,4% des ménages de la Boucle du Mouhoun. Cette proportion atteint au plus 1% pour toutes les autres régions. La situation est « mauvaise maintenant » pour plus de 40% des ménages dans le Sahel, le Centre-Ouest, les Cascadesss et le Centre-Nord. A l'Est, 42% des ménages pensent que leur situation n'a pas changé tandis qu'ils sont 13% au Sahel à le penser. La situation est « meilleure maintenant » pour plus de 47% des ménages du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Sud.

L'analyse par groupe socio-économique indique une proportion de plus de 12% d'inactifs et de 2% de salariés du privé qui pensent que la situation est « pire maintenant » (soit respectivement le maximum et le minimum des proportions). Les ménages des des salariés estiment que la situation est « meilleure maintenant », la plus forte proportion avec 3% contre un chiffre quasi nul pour les autres agriculteurs et les aides familiaux, bénévoles, apprentis. La situation est « meilleure maintenant » pour plus de 43% d'agriculteurs de coton et lde salariés du privé formel. Les autres agriculteurs, les agriculteurs de coton et les inactifs se trouvent en majorité parmi ceux qui pensent que la situation est « plus mauvaise maintenant » (entre 36% et 41%).

Selon le genre, on note un équilibre en proportions entre ceux qui disent que la situation est « mauvaise maintenant » et ceux qui disent qu'elle est « mieux maintenant », pour les chefs de ménage de sexe masculin. Pour les chefs de ménage féminins, plus de 36% pensent que la situation est « plus mauvaise maintenant », et l'équilibre des proportions s'établit entre celles qui pensent que la situation est « identique » et celles qui estiment qu'elle est « meilleure maintenant » (27% et 29%).

9.4.3 Difficultés à satisfaire les besoins en nourriture du ménage au cours de l'année passée

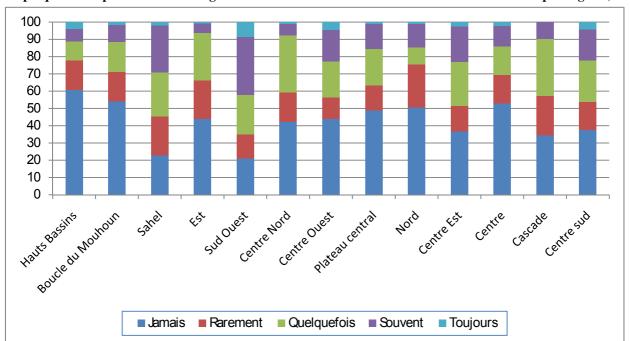
Sur l'ensemble du territoire national, 45% des ménages ont déclaré n'avoir jamais eu de problèmes de satisfaction des besoins en nourriture.

Ce taux franchit la barre de 50% en milieu urbain contre 42% en milieu rural.

Ces taux varient selon les régions de résidence : on a des taux de plus de 50% à 61% (jamais de problèmes) dans les régions du Nord, du Centre, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, tandis qu'au Centre-Nord et au Sahel seulement 21% des ménages n'ont jamais eu de difficultés alimentaires.

Selon le groupe socio-économique, on retrouve les ménages vulnérables parmi les inactifs et les autres agriculteurs (respectivement 28% et 36%) qui déclarent n'avoir jamais eu de problème alimentaire. A contrario les groupes socio-économiques stables connaissent peu de problèmes avec 81% des salariés du public et 73% des salarié du privé formel.

Au niveau du sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par des femmes ont moins de problèmes alimentaires (38% n'ont jamais de problèmes) contre 46% pour ceux dirigés par des homes.



Graphique 48: Répartition des ménages selon les difficultés à satisfaire les besoins alimentaires par région (en %)



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES DONNEES DE L'ENQUETE ANNUELLE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES / EA/QUIBB 2007

EA/QUIBB 2007

Avril 2007

Tableau 1.1: Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence des ménages enquêtés avec succès

	Ménage s dans l'échantil lon	Ménages d'origine	Remplacement (refus)	Remplacement (non trouvé)	Incomplet	Taux de réponse
National	8 496	95,9	1,7	2,3	0,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	5 898	96,6	1,3	2,1	0,1	99,9
Urbain	2 598	94,4	2,7	2,9	0,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	1 000	92,7	4,6	2,7	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	880	96,5	1,3	1,9	0,3	99,7
Sahel	600	98,5	0,3	1,2	0,0	100,0
Est	620	99,2	0,3	0,5	0,0	100,0
Sud Ouest	520	98,1	1,7	0,2	0,0	100,0
Centre Nord	620	92,3	2,6	5,0	0,2	99,8
Centre Ouest	639	94,8	0,8	4,4	0,0	100,0
Plateau central	380	98,9	0,3	0,8	0,0	100,0
Nord	659	96,2	1,4	2,4	0,0	100,0
Centre Est	620	96,9	0,5	2,6	0,0	100,0
Centre	1 378	94,3	2,8	2,9	0,0	100,0
Cascadess	260	98,1	0,4	1,5	0,0	100,0
Centre sud	320	97,5	0,9	1,6	0,0	100,0

Tableau 1. 2 : Ménages enquêtés par milieu et région de résidence

	Ménages non pondérés	Pourcentages non pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
National	8 496	100,0	2 564 957	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	1000	11,8	294 163	11,5
Boucle du Mouhoun	880	10,4	255 908	10,0
Sahel	600	7,1	194 984	7,6
Est	620	7,3	216 330	8,4
Sud Ouest	520	6,1	121 915	4,8
Centre Nord	620	7,3	202 312	7,9
Centre Ouest	639	7,5	206 414	8,0
Plateau central	380	4,5	131 368	5,1
Nord	659	7,8	222 726	8,7
Centre Est	620	7,3	210 626	8,2
Centre	1378	16,2	296 829	11,6
Cascadess	260	3,1	96 553	3,8
Cascadess Centre sud	320	3,8	114 815	3,6 4,5
Rural	5 898	69,4	2 021 222	78,8
	0 090	09,4	2 021 222	10,0
Région de résidence Hauts Bassins	480	8,1	174 636	8,6
Boucle du Mouhoun	760	8, i 12,9		
			223 992	11,1
Sahel	560	9,5	188 147	9,3
Est	560	9,5	206 458	10,2
Sud Ouest	500	8,5	115 625	5,7
Centre Nord	540	9,2	186 862	9,2
Centre Ouest	479	8,1	176 087	8,7
Plateau central	380	6,4	131 368	6,5
Nord	539	9,1	187 985	9,3
Centre Est	500	8,5	188 626	9,3
Centre	120	2,0	45 697	2,3
Cascadess	160	2,7	80 897	4,0
Centre sud	320	5,4	114 815	5,7
Urbain	2 598	30,6	543 748	21,2
Région de résidence				
Hauts Bassins	520	20,0	119 526	22,0
Boucle du Mouhoun	120	4,6	31 916	5,9
Sahel	40	1,5	6 837	1,3
Est	60	2,3	9 873	1,8
Sud Ouest	20	0,8	6 290	1,2
Centre Nord	80	3,1	15 450	2,8
Centre Ouest	160	6,2	30 328	5,6
Plateau central	0	0,0	0	0,0
Nord	120	4,6	34 741	6,4
Centre Est	120	4,6	22 000	4,0
Centre	1 258	48,4	251 132	46,2
Cascadess	100	3,8	15 656	2,9
Centre sud	0	0,0	0	0,0
220300		0,0	<u> </u>	0,0

Tableau 2. 1: Répartition (%) de la population totale selon le sexe et le groupe d'âge

National 49,2 50,8 100,0 100		Masculin	Féminin	Total
Groupe d'âge	Netteral	40.2	F0.0	100.0
0-4 8,1 7,7 15,8 5-9 9,3 8,5 17,8 10-14 6,8 6,0 12,8 15-19 4,2 4,7 9,0 20-24 3,3 4,4 7,4 25-29 3,1 4,4 7,4 30-34 2,7 3,3 6,0 35-39 2,4 2,7 5,1 40-44 2,0 2,3 4,3 45-49 1,6 1,7 3,3 50-54 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 2,1 60-64 1,0 0,9 1,7 3,9 55-59 1,1 1,0 0,9 1,9 65* 2,2 1,7 3,9 56-64 1,0 0,9 1,7 3,9 57 8,2 7,4 15,5 5,5 59 8,2 7,4 15,5 5,5 1,0 1,0 1,0		49,2	50,8	100,0
5-9 9.3 8.5 17.8 10-14 6.8 6.0 12.8 15-19 4.2 4,7 9.0 20-24 3.3 4.4 7.7 30-34 2.7 3.3 6.0 35-39 2.4 2.7 5.1 40-44 2.0 2.3 4.3 45-49 1.6 1.7 3.3 50-54 1.5 1.5 2.9 55-59 1.1 1.0 2.1 60-64 1.0 0.9 1.9 65+ 2.2 1.7 3.9 Rual 40.4 42.1 82.5 Croupe d'age 0.4 7.0 6.8 13.8 5-9 8.2 7.4 15.5 15.9 10-14 5.8 5.0 10.8 15-19 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 3.3 5.7 30-34 2.0 2.7 4.7 <td>•</td> <td>0.1</td> <td>7 7</td> <td>15.0</td>	•	0.1	7 7	15.0
10-14 6,8 6,0 12,8 15-19 4,2 4,7 90 20-24 3,3 4,4 7,7 25-29 3,1 4,4 7,7 30-34 2,7 3,3 6,0 35-39 2,4 2,7 5,1 40-44 2,0 2,3 4,3 45-49 1,6 1,7 3,3 50-54 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 9 1,9 60-64 1,0 0,9 1,9 65+ 2,2 1,7 3,9 76 6,8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,8 5-9 8,2 7,4 15,8 5-9 8,2 7,4 15,8 5-10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 3-3 3,7				
15-19 42 47 9,0 20-24 3,3 4,4 7,7 25-29 3,1 4,4 7,7 30-34 2,7 3,3 6,0 35-39 2,4 2,7 5,1 40-44 2,0 2,0 2,3 4,3 45-49 1,6 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 0,9 1,9 65+ 2,2 1,7 3,9 Rural 40,4 42,1 82,5 Groupe d'àge 0-4 7,0 6,8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 8,2 7,4 15,5 5-9 10,1 6,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 3,7 7,0 20-24 3,1 3,2 3,4 1,1 3,2 3,4 1,4 1,4 1,6 1,9 3,5 1,5 1,7 3,5 1,5 1,7 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5				
20-24 3.3 4.4 7.7 25-29 3.1 4.4 7.7 25-29 3.1 4.4 7.7 3.3 6.0 35-39 2.4 2.7 5.1 40-44 2.0 2.3 4.3 45-49 1.6 1.7 3.3 50-54 1.5 1.5 1.5 2.9 55-59 1.1 1.0 0.9 1.9 65+ 2.2 1.7 3.9 Rwal 40.4 42.1 82.5 Groupe d'age 0.4 7.0 6.8 13.8 5.9 8.2 7.4 15.5 5.9 1.0 1.8 5.0 10.8 5.9 8.2 7.4 15.5 5.9 1.1 5.6 5.0 10.8 5.9 8.2 7.4 15.5 5.9 1.1 4 5.8 5.0 10.8 15-19 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 2.4 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 2.4 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 2.4 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 2.4 3.3 3.7 7.0 25-29 2.2 3.5 5.7 35-39 1.8 2.3 4.1 40-44 1.6 1.9 3.5 45-49 1.2 1.4 2.7 50-54 1.2 1.2 2.4 60-64 0.9 0.9 0.8 1.8 60-64 0.9 0.9 0.8 1.8 60-64 0.9 0.9 0.7 1.6 65+ 1.9 1.4 3.4 55-59 0.9 0.8 1.8 60-64 0.9 0.9 0.7 1.6 65+ 1.9 1.4 3.4 55-59 0.9 0.8 1.8 60-64 0.9 0.9 0.7 1.6 65+ 1.9 1.4 3.4 55-59 0.9 0.9 0.8 1.8 60-64 0.9 0.9 0.7 1.6 65-1 1.1 1.1 2.3 10-14 1.0 1.0 2.0 15-19 0.9 1.0 2.0 15-19 0.9 1.0 2.0 15-19 0.9 0.9 1.0 2.0 15-19 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 1.1 2.0 2.0 25-29 0.9 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.4 0.4 0.4 60-64 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 1.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.8 60-64 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9 0.9				
25-29 3,1 4,4 7,4 30-34 2,7 3,3 6,0 35-39 2,4 2,7 5,1 40-44 2,0 2,3 4,3 45-49 1,6 1,7 3,3 50-54 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 0,9 1,9 65+ 2,2 1,7 3,9 Rual 40,4 42,1 82,5 Groupe d'àge 8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 1,4 40-4				
30.34 2,7 3,3 6,0 35-39 2,4 2,7 5,1 40.44 2,0 2,3 4,3 45-49 1,6 1,7 3,3 50-54 1,5 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 0,9 1,9 60-64 1,0 0,9 1,9 1,9 Rural 40,4 42,1 82,5 Groupe d'âge				
35.39 2.4 2.7 5.1 40.44 2.0 2.3 4.3 45.49 1,6 1.7 3.3 50.54 1.5 1.5 2.9 55.59 1.1 1.0 2.1 60-64 1.0 0.9 1.9 65+ 2.2 1.7 3.9 Rural 40.4 42.1 82.5 Groupe d'âge U 7.0 6.8 13.8 5-9 8.2 7.4 15.5 10-14 5,8 5.0 10.8 15-19 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 3.3 5.7 25-29 2.2 3.5 5.7 30-34 2.0 2.7 4.7 45-49 1.8 2.3 4.1 40-44 1.6 1.9 3.5 50-54 1.2 1.4 2.7 50-59 0.9 0.8 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				
40-44 2,0 2,3 4,3 4,3 45-49 1,6 1,7 3,3 50-54 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 0,9 1,9 65-5 4,0 1,7 3,9 7,0 6,8 13.8 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5				
45-99 1.6 1.7 3.3 50-54 1.5 1.5 2.9 55-59 1.1 1.0 0.9 1.9 60-64 1.0 0.9 1.9 65+ 2.2 1.7 3.9 Rural 40.4 42.1 82.5 Groupe d'âge U 4 7.0 6.8 13.8 5-9 8.2 7.4 15.5 10-14 5.8 5.0 10.8 15-19 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 3.3 5.7 30-34 2.0 2.7 4.7 25-29 2.2 3.5 5.7 35-39 1.8 2.3 4.1 40-44 1.6 1.9 3.5 45-49 1.2 1.4 2.7 50-54 1.2 1.2 1.2 55-59 0.9 0.8 1.8 60-64				
50-54 1,5 1,5 2,9 55-59 1,1 1,0 2,1 60-64 1,0 0,9 1,1 65+ 2,2 1,7 3,9 Rural 40,4 42,1 82,5 Groupe d'âge 0-4 7,0 6,8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 55-59 0,9 0,8 1,8 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 1,4 2,7 55-59 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 <	45-49			
60-64 1,0 0,9 1,9 65+ 2,2 1,7 3,9 Rural 40,4 42,1 82,5 Groupe d'âge 8.2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 1 1,0 0,9 1,0	50-54	1,5	1,5	
65+ 2,2 1,7 3,9 Rural 40,4 42,1 82,5 Groupe d'âge 0-4 7,0 6,8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0.4 0,9 1,0 2,0 5-9 1,1	55-59	1,1	1,0	2,1
Rural 40.4 42.1 82.5 Groupe d'âge 30.4 7.0 6.8 13.8 5-9 8.2 7.4 15.5 10-14 5.8 5.0 10.8 15-19 3.3 3.7 7.0 20-24 2.4 3.3 5.7 25-29 2.2 3.5 5.7 30-34 2.0 2.7 4.7 35-39 1.8 2.3 4.1 40-44 1.6 1.9 3.5 45-49 1.2 1.4 2.7 50-54 1.2 1.2 1.4 2.7 55-59 0.9 0.8 1.8 60-64 0.9 0.7 1.6 65+ 1.9 1.4 3.4 Urbain 8.8 8.7 17.5 Groupe d'âge 0.4 1.0 0.9 2.0 5-9 1.1 1.1 1.1 2.0 5-9 0.1	60-64		0,9	1,9
Groupe d'âge 7,0 6,8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 1,4 2,7 50-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,0 0-4 1,0 0,9 1,0 2,0 20-2 0,9 <	65+	2,2	1,7	3,9
0-4 7,0 6,8 13,8 5-9 8,2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 1,2 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'age 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 0,9 1,0 2,0 55-9 0,9 0,9 1,1 2,0 15-19 0,9 1,1	Rural	40,4	42,1	82,5
5-9 8,2 7,4 15,5 10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 5+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'age 7 7 1,6 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 15-19 0,9 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 25-29 0,9 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 <td< td=""><td>Groupe d'âge</td><td></td><td></td><td></td></td<>	Groupe d'âge			
10-14 5,8 5,0 10,8 15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 9 0,7 1,6 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 5-9 1,1 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 20-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 <				
15-19 3,3 3,7 7,0 20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 0,9 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 25-29 0,9 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,5 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0				
20-24 2,4 3,3 5,7 25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'àge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 0,9 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 15-19 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				
25-29 2,2 3,5 5,7 30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Broupe d'àge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,4 40-44 0,4 0,4 0,4 45-49 0,3 0,3 0,5 55-				
30-34 2,0 2,7 4,7 35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'àge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 0,9 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,2 0,1 0,3 0,5				
35-39 1,8 2,3 4,1 40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 50-55 0,2 0,1 0,3 0,5				
40-44 1,6 1,9 3,5 45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,5 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,1 0,3				
45-49 1,2 1,4 2,7 50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,4 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,1				
50-54 1,2 1,2 2,4 55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,4 2,0 30-34 0,7 0,6 1,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 1,0 50-54 0,3 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,1 0,3 60-64 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>				
55-59 0,9 0,8 1,8 60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3				
60-64 0,9 0,7 1,6 65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,1				
65+ 1,9 1,4 3,4 Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3				
Urbain 8,8 8,7 17,5 Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,4 45-49 0,3 0,3 0,3 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,1 0,3				
Groupe d'âge 0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,3 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,1 0,3				
0-4 1,0 0,9 2,0 5-9 1,1 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3		3,0	5,7	1770
5-9 1,1 1,1 2,3 10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3		1.0	0.9	2.0
10-14 1,0 1,0 2,0 15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3				
15-19 0,9 1,0 2,0 20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3	10-14			
20-24 0,9 1,1 2,0 25-29 0,9 0,9 1,8 30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3	15-19			
30-34 0,7 0,6 1,4 35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3	20-24	0,9	1,1	
35-39 0,6 0,4 1,0 40-44 0,4 0,4 0,8 45-49 0,3 0,3 0,6 50-54 0,3 0,3 0,5 55-59 0,2 0,1 0,3 60-64 0,1 0,1 0,3	25-29	0,9		
40-440,40,40,845-490,30,30,650-540,30,30,555-590,20,10,360-640,10,10,3				
45-490,30,30,650-540,30,30,555-590,20,10,360-640,10,10,3				
50-540,30,30,555-590,20,10,360-640,10,10,3				
55-590,20,10,360-640,10,10,3				
60-64 0,1 0,1 0,3				
05+ 0,2 0,3 0,5				
	00+	0,2	0,3	0,5

Tableau 2. 2 : Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de résidence, sexe et âge

	Population non pondérée	Pourcentages non pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
National	44 417	100,0	13 640 198	100,0
Région de résidence		•	·	
Hauts Bassins	4609	10,4	1387803	10,2
Boucle du Mouhoun	4819	10,8	1407636	10,3
Sahel	3053	6,9	991331	7,3
Est	3584	8,1	1252107	9,2
Sud Ouest	2819	6,3	635497	4,7
Centre Nord	3264	7,3	1077027	7,9
Centre Ouest	3506	7,9	1142910	8,4
Plateau central	2652	6,0	916322	6,7
Nord	3817	8,6	1301356	9,5
Centre Est	3234	7,3	1124738	8,2
Centre	6083	13,7	1318698	9,7
Cascadess	1 148	2,6	428 877	3,1
Centre sud	1 829	4,1	656 777	4,8
Sexe				
Masculin	21 918	49,3	6 710 723	49,2
Féminin	22 490	50,6	6 927 608	50,8
Age				
< 15	20 146	45,4	6 327 242	46,4
15-64	22 582	50,8	6 786 716	49,8
65+	1 689	3,8	527 204	3,9
Rural	33 013	74,3	11 258 753	82,5
Région de résidence		•		
Hauts Bassins	2 464	7,5	893 467	7,9
Boucle du Mouhoun	4 204	12,7	1 245 020	11,1
Sahel	2 918	8,8	968 333	8,6
Est	3 305	10,0	1 205 937	10,7
Sud Ouest	2 731	8,3	607 821	5,4
Centre Nord	2 908	8,8	1 010 199	9,0
Centre Ouest	2 768	8,4	1 004 343	8,9
Plateau central	2 652	8,0	916 322	8,1
Nord	3 284	9,9	1 147 537	10,2
Centre Est	2 664	8,1	1 021 150	9,1
Centre	570	1,7	220 688	2,0
Cascadess	716	2,2	361 742	3,2
Centre sud	1 829	5,5	656 777	5,8
Sexe				
Masculin	16 197	49,1	5 515 490	49,0
Féminin	16 809	50,9	5 741 610	51,0
Age				
< 15	16 073	48,7	5 474 285	48,6
15-64	15 576	47,2	5 325 562	47,3
65+	1 364	4,1	459 637	4,1

Tableau 2. 3: Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de résidence, sexe et âge (suite)

	Population non pondérée	Pourcentages non pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Urbain	11 404	25,7	2 381 773	17,5
Région de résidence			-	
Hauts Bassins	2 145	18,8	494 323	20,8
Boucle du Mouhoun	615	5,4	162 606	6,8
Sahel	135	1,2	23 000	1,0
Est	279	2,4	46 172	1,9
Sud Ouest	88	0,8	27 675	1,2
Centre Nord	356	3,1	66 829	2,8
Centre Ouest	738	6,5	138 580	5,8
Plateau central	0	0,0	0	0,0
Nord	533	4,7	153 815	6,5
Centre Est	570	5,0	103 591	4,3
Centre	5 513	48,3	1 098 014	46,1
Cascadess	432	3,8	67 135	2,8
Centre sud	0	0,0	0	0,0
Sexe				
Masculin	5 721	50,2	1 195 207	50,2
Féminin	5 681	49,8	1 185 999	49,8
Age				
< 15	4 073	35,7	852 995	35,8
15-64	7 006	61,4	1 461 146	61,3
65+	325	2,8	67 567	2,8

Tableau 2. 4: Répartition (%) des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage

	chef de ménage	Chef de ménage	Total
-	homme	femme	
National	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence			
Rural	80,4	66,7	78,8
Urbain	19,6	33,3	21,2
Région de résidence			
Hauts Bassins	11,2	13,4	11,5
Boucle du Mouhoun	10,4	7,0	10,0
Sahel	8,2	3,3	7,6
Est	9,1	3,4	8,4
Sud Ouest	4,7	5,1	4,8
Centre Nord	8,4	3,9	7,9
Centre Ouest	7,5	12,3	8,0
Plateau central	5,2	4,5	5,1
Nord	8,9	6,8	8,7
Centre Est	7,7	12,1	8,2
Centre	10,9	17,0	11,6
Cascadess	3,5	5,8	3,8
Centre sud	4,3	5,6	4,5
Groupe socio-économique			
Salarié Public	6,3	7,0	6,4
Salarié Privé formel	1,0	0,9	1,0
Salarié Privé informel	4,6	2,1	4,3
Indépendant, employeur hors agriculture	15,9	27,2	17,2
Agriculteurs de coton	16,7	4,0	15,2
Autres agriculteurs	42,5	36,8	41,9
Aides familiales, bénévoles, apprentis	1,0	3,6	1,3
Inactifs	1,7	2,2	1,8
Chômeurs	9,0	15,0	9,7

Tableau 2. 5: Répartition (%) des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage (suite)

Célibataire	5,8	11,1	6,4
Monogame	65,1	20,0	59,9
Polygame	25,8	17,3	24,8
Union libre	8,0	6,4	1,4
Veuf/Div./séparé	2,6	45,3	7,5
Alphabétisation		•	
Alphabétisé	31,6	24,3	30,8
Non Alphabétisé	68,4	75,7	69,2
Plus haut niveau d'instruction			
Aucun	76,4	75,5	76,3
Primaire partiel	7,8	6,3	7,6
Primaire complet	3,9	3,8	3,8
Secondaire partiel	8,4	11,5	8,7
Secondaire complet	1,1	1,2	1,1
Post secondaire	2,5	1,8	2,4
Age		·	
15-19	8,0	2,1	0,9
20-29	17,4	18,6	17,5
30-39	27,6	22,4	27,0
40-49	20,9	20,4	20,8
50-59	15,3	15,4	15,3
60+	18,1	21,2	18,5

Tableau 2. 6: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage

	chef de ménage homme	Chef de ménage femme	Total
National	88,5	11,5	100,0
Milieu de résidence			
Rural	90,3	9,7	100,0
Urbain	82,0	18,0	100,0
Région de résidence			
Hauts Bassins	86,6	13,4	100,0
Boucle du Mouhoun	92,0	8,0	100,0
Sahel	95,0	5,0	100,0
Est	95,4	4,6	100,0
Sud Ouest	87,8	12,2	100,0
Centre Nord	94,3	5,7	100,0
Centre Ouest	82,5	17,5	100,0
Plateau central	89,9	10,1	100,0
Nord	91,0	9,0	100,0
Centre Est	83,1	16,9	100,0
Centre	83,2	16,8	100,0
Cascadess	82,4	17,6	100,0
Centre sud	85,6	14,4	100,0
Groupe socio-économique			
Salarié Public	87,5	12,5	100,0
Salarié Privé formel	89,3	10,7	100,0
Salarié Privé informel	94,5	5,5	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	81,9	18,1	100,0
Agriculteurs de coton	97,0	3,0	100,0
Autres agriculteurs	89,9	10,1	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	68,1	31,9	100,0
Inactifs	85,3	14,7	100,0
Chômeurs	82,3	17,7	100,0

Tableau 2. 7: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage (suite)

État matrimonial			
Célibataire	80,2	19,8	100,0
Monogame	96,2	3,8	100,0
Polygame	92,0	8,0	100,0
Union libre	47,9	52,1	100,0
Veuf/Div./séparé	30,4	69,6	100,0
Alphabétisation			
Alphabétisé	90,9	9,1	100,0
Non Alphabétisé	87,4	12,6	100,0
Plus haut niveau d'instruction	·	<u>. </u>	
Aucun	88,6	11,4	100,0
Primaire partiel	90,6	9,4	100,0
Primaire complet	88,8	11,2	100,0
Secondaire partiel	84,9	15,1	100,0
Secondaire complet	87,9	12,1	100,0
Post secondaire	91,1	8,9	100,0
Age		<u> </u>	
15-19	73,8	26,2	100,0
20-29	87,8	12,2	100,0
30-39	90,5	9,5	100,0
40-49	88,8	11,2	100,0
50-59	88,4	11,6	100,0
60+	86,8	13,2	100,0

Tableau 2. 8: Répartition (%) des ménages selon le milieu et la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus

	chef de ménage homme	Chef de ménage femme	Total
National	88,5	11,5	100,0
Milieu de résidence			
Rural	90,3	9,7	100,0
Urbain	82,0	18,0	100,0
Région de résidence			
Hauts Bassins	86,6	13,4	100,0
Boucle du Mouhoun	92,0	8,0	100,0
Sahel	95,0	5,0	100,0
Est	95,4	4,6	100,0
Sud Ouest	87,8	12,2	100,0
Centre Nord	94,3	5,7	100,0
Centre Ouest	82,5	17,5	100,0
Plateau central	89,9	10,1	100,0
Nord	91,0	9,0	100,0
Centre Est	83,1	16,9	100,0
Centre	83,2	16,8	100,0
Cascadess	82,4	17,6	100,0
Centre sud	85,6	14,4	100,0
Taille du ménage			
1-2	74,9	25,1	100,0
3-4	85,6	14,4	100,0
5-6	91,5	8,5	100,0
7+	96,3	3,7	100,0
Terres détenues	-	-	
Aucune	76,8	23,2	100,0
< 1 ha	78,9	21,1	100,0
1-1.99 ha	82,8	17,2	100,0
2-3.99 ha	94,6	5,4	100,0
4-5.99 ha	95,3	4,7	100,0
6+ ha	97,6	2,4	100,0
Bétail/volaille détenu			
Aucun	78	22,1	100,0
Petit seulement	85,3	14,7	100,0
Gros seulement	92,2	7,8	100,0
Les deux	96,4	3,6	100,0

Tableau 2. 9: Répartition (%) des ménages ruraux selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus

	chef de ménage homme	Chef de ménage femme	Total
National	88,5	11,5	100,0
Rural	90,3	9,7	100,0
Région de résidence			
Hauts Bassins	91,7	8,3	100,0
Boucle du Mouhoun	92,6	7,4	100,0
Sahel	95,4	4,6	100,0
Est	95,5	4,5	100,0
Sud Ouest	88,2	11,8	100,0
Centre Nord	95,0	5,0	100,0
Centre Ouest	84,1	15,9	100,0
Plateau central	89,9	10,1	100,0
Nord	91,3	8,7	100,0
Centre Est	83,5	16,5	100,0
Centre	88,7	11,3	100,0
Cascadess	82,6	17,4	100,0
Centre sud	85,6	14,4	100,0
Taille du ménage		•	
1-2	74,8	25,2	100,0
3-4	87,2	12,8	100,0
5-6	92,8	7,2	100,0
7+	97,4	2,6	100,0
Terres détenues			
Aucune	73,7	26,3	100,0
< 1 ha	76,9	23,1	100,0
1-1.99 ha	82,8	17,2	100,0
2-3.99 ha	94,8	5,2	100,0
4-5.99 ha	95,2	4,8	100,0
6+ ha	97,6	2,4	100,0
Bétail/volaille détenu			
Aucun	75,9	24,1	100,0
Petit seulement	85,3	14,7	100,0
Gros seulement	92,3	7,7	100,0
Les deux	96,4	3,6	100,0

Tableau 2. 10: Répartition (%) des ménages urbains selon la région de résidence, la taille du ménage, les terres et bétail/volaille détenus

	chef de ménage	Chef de ménage	Total
	homme	femme	
Urbain	82,0	18,0	100,0
Région de résidence			
Hauts Bassins	79,2	20,8	100,0
Boucle du Mouhoun	87,5	12,5	100,0
Sahel	85,7	14,3	100,0
Est	93,3	6,7	100,0
Sud Ouest	80,0	20,0	100,0
Centre Nord	86,0	14,0	100,0
Centre Ouest	72,9	27,1	100,0
Plateau central	0,0	0,0	0,0
Nord	89,3	10,7	100,0
Centre Est	79,8	20,2	100,0
Centre	82,2	17,8	100,0
Cascadess	81,4	18,6	100,0
Centre sud	0,0	0,0	0,0
Taille du ménage	·	.	
1-2	75,0	25,0	100,0
3-4	80,2	19,8	100,0
5-6	86,3	13,7	100,0
7+	89,2	10,8	100,0
Terres détenues			
Aucune	78,3	21,7	100,0
< 1 ha	81,1	18,9	100,0
1-1.99 ha	83,2	16,8	100,0
2-3.99 ha	91,0	9,0	100,0
4-5.99 ha	96,5	3,5	100,0
6+ ha	96,2	3,8	100,0
Bétail détenu	·		
Aucun	79,6	20,4	100,0
Petit seulement	85,0	15,0	100,0
Gros seulement	91,6	8,4	100,0
Les deux	95,6	4,4	100,0

Tableau 2. 11: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage

	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7+	Total	Moyenne
National	15,6	29,6	26,6	28,2	100,0	5,3
Milieu de résidence						
Rural	12,8	28,8	27,2	31,1	100,0	5,6
Urbain	25,7	32,3	24,4	17,7	100,0	4,4
Région de résidence		·	٠			
Hauts Bassins	19,6	33,2	27,1	20,1	100,0	4,7
Boucle du Mouhoun	13,4	26,6	29,9	30,2	100,0	5,5
Sahel	17,2	34,7	22,7	25,4	100,0	5,1
Est	8,6	26,9	29,7	34,8	100,0	5,8
Sud Ouest	14,4	31,9	26,6	27,1	100,0	5,2
Centre Nord	15,8	33,9	20,2	30,1	100,0	5,3
Centre Ouest	14,8	25,5	27,6	32,2	100,0	5,5
Plateau central	8,2	18,0	28,3	45,4	100,0	7,0
Nord	12,6	24,5	27,0	36,0	100,0	5,8
Centre Est	13,9	28,3	28,8	29,0	100,0	5,3
Centre	25,7	32,6	23,2	18,4	100,0	4,4
Cascadess	17,3	38,8	32,0	11,9	100,0	4,4
Centre sud	12,2	30,2	26,7	30,8	100,0	5,7
Groupe socio-économique		·	_			_
Salarié Public	22,3	34,6	27,5	15,6	100,0	4,3
Salarié Privé formel	21,6	34,5	28,3	15,6	100,0	4,5
Salarié Privé informel	31,5	29,1	21,9	17,4	100,0	4,1
Indépendant, employeur hors agriculture	19,6	32,4	24,0	24,0	100,0	4,9
Agriculteurs de coton	8,7	30,3	29,2	31,8	100,0	5,8
Autres agriculteurs	11,9	28,5	28,3	31,3	100,0	5,6
Aides familiales, bénévoles, apprentis	32,5	36,5	21,0	10,0	100,0	3,8
Inactifs	25,6	21,7	22,9	29,7	100,0	5,0
Chômeurs	18,6	25,1	23,3	33,0	100,0	5,6
Sexe du chef de ménage						
Masculin	13,2	28,6	27,5	30,7	100,0	5,5
Féminin	34,1	37,1	19,7	9,1	100,0	3,6

Tableau 2. 12: Composition du ménage - nombre moyen de membres par groupe d'âges et rapport de dépendance

	0 à 4	5 à 14	0 à 14	15 à 64	65+	Total	Rapport de dépendance
National	0,8	1,6	2,5	2,6	0,2	5,3	1,0
Milieu de résidence							
Rural	0,9	1,8	2,7	2,6	0,2	5,6	1,1
Urbain	0,5	1,1	1,6	2,7	0,1	4,4	0,6
Région de résidence						-	
Hauts Bassins	0,7	1,3	2,0	2,6	0,1	4,7	0,8
Boucle du Mouhoun	0,9	1,8	2,7	2,6	0,2	5,5	1,1
Sahel	0,8	1,5	2,4	2,6	0,1	5,1	1,0
Est	1,0	1,9	2,9	2,7	0,2	5,8	1,1
Sud Ouest	0,7	1,8	2,5	2,5	0,2	5,2	1,1
Centre Nord	1,0	1,6	2,6	2,5	0,2	5,3	1,1
Centre Ouest	0,9	1,7	2,6	2,7	0,3	5,5	1,1
Plateau central	1,2	2,3	3,5	3,1	0,4	7,0	1,2
Nord	0,9	1,9	2,8	2,8	0,3	5,8	1,1
Centre Est	0,8	1,7	2,5	2,6	0,3	5,3	1,1
Centre	0,5	1,0	1,5	2,8	0,1	4,4	0,6
Cascadess	0,7	1,4	2,2	2,2	0,1	4,4	1,0
Centre sud	1,0	1,7	2,8	2,7	0,3	5,7	1,1
Taille du ménage	•	•				-	
1-2	0,0	0,1	0,1	1,4	0,2	1,7	0,2
3-4	0,7	0,7	1,3	2,0	0,2	3,5	0,7
5-6	0,9	1,9	2,8	2,5	0,2	5,5	1,2
7+	1,4	3,2	4,7	4,1	0,3	9,1	1,2
Groupe socio-économique							
Salarié Public	0,5	1,1	1,6	2,7	0,1	4,3	0,6
Salarié Privé formel	0,6	1,0	1,6	2,8	0,0	4,5	0,6
Salarié Privé informel	0,6	1,0	1,6	2,4	0,1	4,1	0,7
Indépendant, employeur hors agriculture	0,8	1,4	2,2	2,6	0,1	4,9	0,9
Agriculteurs de coton	1,0	1,8	2,8	2,8	0,2	5,8	1,1
Autres agriculteurs	0,9	1,9	2,8	2,6	0,2	5,6	1,1
Aides familiales, bénévoles, apprentis	0,7	1,1	1,8	1,9	0,1	3,8	1,0
Inactifs	0,8	1,5	2,3	2,7	0,1	5,0	0,9
Chômeurs	0,6	1,6	2,2	2,8	0,5	5,6	1,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	0,9	1,7	2,6	2,8	0,2	5,5	1,0
Féminin	0,4	1,2	1,6	1,8	0,2	3,6	1,0

Tableau 2. 13: Répartition (%) de la population totale selon le sexe, le milieu et la région de résidence et l'âge

	Masculin	Féminin	Total
National	49,2	50,8	100,0
Milieu de résidence			
Rural	49,0	51,0	100,0
Urbain	50,2	49,8	100,0
Région de résidence			
Hauts Bassins	50,9	49,1	100,0
Boucle du Mouhoun	50,4	49,6	100,0
Sahel	52,6	47,4	100,0
Est	50,8	49,2	100,0
Sud Ouest	48,7	51,3	100,0
Centre Nord	47,5	52,5	100,0
Centre Ouest	49,2	50,8	100,0
Plateau central	45,3	54,7	100,0
Nord	47,6	52,4	100,0
Centre Est	48,5	51,5	100,0
Centre	49,7	50,3	100,0
Cascadess	49,7	50,3	100,0
Centre sud	46,6	53,4	100,0
Age			
0-4	51,1	48,9	100,0
5-9	52,2	47,8	100,0
10-14	53,2	46,8	100,0
15-19	47,3	52,7	100,0
20-29	41,9	58,1	100,0
30-39	45,7	54,3	100,0
40-49	47,3	52,7	100,0
50-59	50,9	49,1	100,0
60+	55,6	44,4	100,0

Tableau 3. 1: Répartition (%) de la population totale selon le lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le groupe socio-économique et le sexe

	Hommes	Femmes	Total
National	49,2	50,8	100,0
Relation avec le chef de ménage			
Chef ménage	88,5	11,5	100,0
Conjoint	0,1	99,9	100,0
Enfants	54,7	45,3	100,0
Frère ou soeur	61,8	38,2	100,0
Neveu/nièce	52,0	48,0	100,0
Père ou mère	51,3	48,7	100,0
Petits enfants	9,2	90,8	100,0
Autres parents	28,6	71,4	100,0
Sans lien	29,2	70,8	100,0
État matrimonial (12 ans +)		•	
Célibataire	60,9	39,1	100,0
Monogame	48,9	51,1	100,0
Polygame	32,5	67,5	100,0
Union libre	46,0	54,0	100,0
Veuf/Div./séparé	15,0	85,0	100,0
Groupe socio-économique			
Salarié Public	83,0	17,0	100,0
Salarié Privé formel	81,5	18,5	100,0
Salarié Privé informel	84,3	15,7	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	43,6	56,4	100,0
Agriculteurs de coton	90,2	9,8	100,0
Autres agriculteurs	81,2	18,8	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	32,2	67,8	100,0
Inactifs	65,8	34,2	100,0
Chômeurs	49,3	50,7	100,0

Tableau 4. 1: Indicateurs d'éducation

			Pr	imaire			Sec	ondaire	
	Taux d'alphabétisati on	Accè s	Taux brut de Fréquentati on	Taux net de fréquentati on enrouleme	satisfacti	Accè	Taux brut de Fréquentati on	Taux net de fréquentati on enrouleme	satisfacti
				nt	on	S		nt	on
National	28,3	65,6	64,0	48,1	83,0	26,6	25,9	18,3	82,2
Milieu de résiden	ce								
Rural	19,2	62,8	56,6	43,0	81,8	15,8	12,5	9,8	80,8
Urbain	62,9	84,1	112,1	81,6	86,8	68,1	77,7	51,2	83,1
Région de réside	nce								
Hauts Bassins	33,4	76,8	69,9	53,4	85,7	35,8	34,5	23,1	84,5
Boucle di Mouhoun	u 23,2	83,2	63,0	50,2	88,6	23,8	21,6	15,1	78,2
Sahel	18,0	42,9	39,8	30,0	64,5	2,0	5,4	4,3	76,0
Est	28,5	48,2	42,1	29,6	84,0	14,0	16,2	11,2	81,5
Sud Ouest	18,1	47,9	60,8	44,3	78,6	6,1	14,7	12,2	92,3
Centre Nord	16,6	49,1	45,8	34,4	91,7	12,0	8,5	7,2	90,4
Centre Ouest	28,8	63,8	67,1	47,2	73,0	28,2	31,6	22,4	74,6
Plateau central	21,1	63,6	62,7	46,7	70,6	20,2	17,4	12,7	66,9
Nord	27,0	91,2	78,8	61,8	89,9	34,5	25,5	20,0	84,3
Centre Est	19,6	53,7	60,2	43,8	84,7	27,3	21,1	14,9	85,3
Centre	63,0	85,9	113,2	81,4	83,4	70,8	71,4	46,8	85,8
Cascadess	20,4	77,3	61,8	49,8	88,8	14,8	22,2	17,3	73,4
Centre sud	15,9	54,4	70,6	57,0	85,0	6,6	10,8	8,4	87,2
Groupe socio-éc	onomique								
Salarié Public	85,1	84,9	115,5	78,8	89,1	67,4	101,4	59,8	86,3
Salarié Prive formel	,	88,9	125,2	80,5	95,1	77,9	95,7	63,7	88,4
Salarié Prive informel	,	75,3	84,8	64,4	80,6	53,6	44,8	27,7	80,4
Indépendant, employeur hor agriculture	34,7 s	72,7	85,9	64,4	85,9	39,7	29,5	22,7	83,1
Agriculteurs de coton	e 15,7	71,8	55,6	43,6	84,3	10,6	8,6	7,1	86,4
Autres agriculteurs	17,8	56,3	54,7	41,4	79,6	16,9	12,8	10,2	80,1
Aides familiales bénévoles, apprentis	5, 29,7	90,1	65,8	49,9	94,3	30,0	17,9	15,0	79,0
Inactifs	42,6	70,3	68,2	50,0	69,9	41,0	40,4	27,5	72,2
Chômeurs	27,6	72,6	57,5	43,2	88,0	29,1	34,6	23,9	77,2
Sexe									
Masculin	36,7	64,9	67,7	50,2	82,8	26,6	29,1	20,4	82,3
Féminin	21,0	66,5	59,9	45,9	83,2	26,6	22,8	16,2	82,1

Tableau 4. 2: Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

	Pourcentage	Livres/four	Raisons de méd Enseignement	Mangue	Établissemen	Absentéisme	autres
	s mécontents	nitures	médiocre	enseignants	t en mauvais état	des Enseignants	problèmes
National	17,4	57,8	11,1	10,5	13,2	10,7	21,
Milieu de résidenc	ce						
Rural	18,3	59,3	8,4	9,8	14,4	10,6	20,
Urbain	15,6	54,1	17,1	11,9	10,6	10,8	22,
Région de résider	nce						
Hauts Bassins	14,4	69,0	12,6	12,1	11,7	10,2	6,
Boucle du Mouhoun	13,4	53,1	9,2	17,6	8,8	10,3	34,
Sahel	34,4	56,1	3,3	22,6	28,5	6,6	9
Est	16,1	83,5	7,1	0,0	1,6	4,7	1
Sud Ouest	19,5	72,6	0,0	0,0	17,7	1,6	23
Centre Nord	8,4	57,7	0,0	9,1	28,6	16,5	0
Centre Ouest	26,5	48,7	11,2	11,2	10,1	14,2	23
Plateau central	30,1	58,8	8,2	5,1	2,6	9,9	46
Nord	11,2	70,9	12,0	17,7	20,1	3,0	0
Centre Est	14,9	52,9	15,6	3,7	22,3	8,5	27
Centre	17,2	50,2	18,4	9,2	13,6	11,3	27
Cascadess	14,3	75,0	32,2	12,0	0,0	23,4	6
Centre sud	15,0	25,6	3,6	12,6	18,6	34,2	22
Groupe socio-éco	•						
Salarié Public	13,1	39,6	26,1	19,1	10,3	16,2	24
Salarié Privé formel	10,4	68,9	22,6	20,2	36,5	17,8	21
Salarié Privé informel	19,4	44,0	11,0	10,4	18,5	11,1	18
Indépendant, employeur hors agriculture	14,4	58,4	9,6	13,1	8,1	10,4	17
Agriculteurs de coton	15,4	58,8	10,0	9,0	26,1	20,2	18
Autres agriculteurs	20,4	58,3	7,7	7,0	10,6	8,8	26
Aides familiales, bénévoles, apprentis	9,4	26,4	0,0	33,3	0,0	0,0	40
Inactifs	29,0	91,1	8,0	2,5	3,7	0,0	2
Chômeurs	17,8	62,8	16,0	15,5	17,4	9,5	17
Sexe							
Masculin	17,8	60,5	10,4	11,2	13,7	9,6	20
Féminin	16,9	54,1	12,0	9,5	12,7	12,1	22
Type d'école							
Primaire	17,0	58,7	9,6	9,1	14,0	11,1	19
	17,2	61,5	10,0	8,7	13,5	12,1	18
Gouvernement							
Privée	13,7	37,0	8,4	12,1	0,0	2,2	33
Autre	19,8	21,4	0,0	13,3	52,7	0,0	21
Secondaire	17,8	57,1	13,5	12,8	8,4	8,1	23
	17,6	62,8	11,0	15,3	11,3	6,7	18
Gouvernement Privée	18,7	46,0	18,6	7,0	2,6	11,0	32
Autre	4,5	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	O
Autre	21,8	47,6	21,3	19,0	23,3	15,5	32
,	29,5	47,0	21,3	19,0	28,2	16,6	33
Gouvernement	27,5	49,3	۷۱٫۵	10,1	20,2	10,0	33
Privée	10,5	42,5	17,9	23,3	0,0	11,6	27
Autre	46,7	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	C

Tableau 4. 3: Pourcentage d'enfants de 6 à 18 ans qui ont fréquenté par raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	% ne fréquenta nt pas	renvoy é	Fin des étude s	Travaill e veut travaill er	Coût élev é	Pas nécessair e refus	Pas d'écol e éloign é	Manqu e de cantin e	Maladi e	Mariag e enceint e	Trop jeune pour l'école
National	14,1	22,7	0,4	8,3	24,9	34,2	1,2	0,1	2,9	2,7	2,2
Milieu de résidence		•			_			•			
Rural	14,6	24,0	0,4	6,8	23,5	35,6	1,2	0,2	2,6	2,6	2,6
Urbain	12,7	19,1	0,2	12,6	28,8	30,2	1,2	0,0	3,8	2,8	0,8
Région de résidence											
Hauts Bassins	14,5	20,5	1,1	7,5	25,3	33,8	0,0	0,0	5,3	5,1	1,3
Boucle du Mouhoun	16,5	21,7	0,0	11,8	15,3	39,4	3,7	0,0	1,5	2,3	4,4
Sahel	9,8	2,2	0,0	12,8	7,0	54,5	0,0	5,5	4,1	13,9	0,0
Est	7,7	35,5	0,0	13,5	24,2	13,5	0,0	0,0	3,6	1,8	7,8
Sud Ouest	13,4	27,6	2,1	2,4	20,0	41,1	0,0	0,0	1,7	5,1	0,0
Centre Nord	13,4	12,0	0,0	7,0	41,4	24,0	5,4	0,0	7,1	3,1	0,0
Centre Ouest	13,9	20,3	1,3	6,9	28,9	40,4	0,0	0,0	0,0	0,9	1,3
Plateau central	19,6	20,6	0,0	6,2	17,4	35,0	2,5	0,0	6,2	1,6	9,4
Nord	12,7	18,6	0,0	2,7	29,5	45,7	0,0	0,0	0,0	2,0	0,7
Centre Est	10,9	39,4	0,0	12,9	21,7	22,8	0,0	0,0	1,2	1,0	0,0
Centre	16,2	21,6	0,4	12,7	32,6	24,3	1,4	0,0	2,9	2,9	0,3
Cascadess	20,5	28,3	0,0	5,2	17,9	44,4	0,0	0,0	4,2	0,0	0,0
Centre sud	9,5	43,7	0,0	0,0	27,5	26,4	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0
Groupe socio-économi	que	•	•		•	•					
Salarié Public	10,6	25,4	0,0	17,3	16,0	29,3	1,0	0,0	4,7	4,3	1,2
Salarié Privé formel	5,1	0,0	0,0	45,6	11,6	42,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Salarié Privé informel	19,8	16,5	0,0	17,4	37,1	19,3	1,5	0,0	2,0	1,1	3,2
Indépendant, employeur hors agriculture	15,2	21,4	0,0	6,5	29,0	36,7	0,3	0,0	2,3	3,8	0,0
Agriculteurs de coton	16,2	21,3	0,7	5,3	21,4	40,0	1,4	0,0	3,3	2,3	4,3
Autres agriculteurs	13,5	25,1	0,6	7,4	25,6	31,7	1,4	0,4	3,1	1,8	2,3
Aides familiales, bénévoles, apprentis Inactifs	20,3 17,7	16,4 20,8	0,0	9,3 11,4	17,8 30,1	20,5 32,8	21,3	0,0	0,0	14,6 4,9	0,0
Chômeurs	17,7	20,8	0,0	6,1	20,3	32,6 40,7	0,0	0,0	3,5	1,7	4,2
Sexe	13,1	22,0	0,7	0,1	20,3	40,7	0,0	0,0	- 3,3	1,7	4,2
	1/12	22.7	0.1	9,8	25.0	2E E	1 /	0.2	2 5	0.0	2.2
Masculin Féminin	14,3 13,8	22,7 22,8	0,1 0,8	9,8 6,4	25,0 24,7	35,5 32,5	1,4 0,9	0,3 0,0	2,5 3,4	0,0 6,1	2,3 1,9
	13,0	22,0	0,0	0,4	24,1	32,3	0,9	0,0	3,4	0,1	1,9
Age	4.4	20.0	0.0	17	140	40.4	٥٢	0.0	4 5	0.0	0.7
6-11	4,1	29,8	0,0	1,7	14,0	48,1	0,5	0,0	4,5	0,0	0,7

Tableau 4. 4: Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école primaire)

	Tau	ıx de fréquent	ation	-	Taux d'aband	on
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
National (7-12 ans)	50,2	45,9	48,1	0,6	0,6	0,6
7	41,5	40,1	40,8	0,1	0,1	0,1
8	52,6	47,3	50,0	0,5	0,1	0,3
9	56,5	52,3	54,5	0,7	0,6	0,7
10	53,1	48,3	50,9	0,6	0,7	0,7
11	57,1	51,3	54,2	0,3	1,6	0,9
12	43,7	38,1	41,1	1,5	0,7	1,2

Tableau 4. 5: Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école secondaire)

	Tau	ıx de fréquer	ntation	Taux d'abandon				
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble		
National (13-19 ans)	20,3	16,1	18,2	2,0	1,5	1,8		
13	9,3	9,1	9,2	1,7	1,7	1,7		
14	17,2	15,9	16,6	1,7	1,8	1,7		
15	20,0	18,4	19,2	2,0	2,6	2,3		
16	23,2	22,3	22,7	3,4	1,7	2,5		
17	26,9	19,9	23,1	1,9	1,3	1,6		
18	26,8	16,0	21,1	2,0	0,8	1,4		
19	24,9	12,1	17,8	1,4	1,0	1,2		

Tableau 4. 6: Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15 ans et plus)

	Homme	Femme	Ensemble
Total	36,7	21,0	28,3
15-19	47,7	35,5	41,3
20-29	45,5	30,6	36,9
30-39	42,8	20,4	30,3
40-49	30,8	12,7	21,3
50-59	25,3	8,7	17,2
60+	13,1	4,9	9,5
Rural	26,7	12,9	19,2
15-19	36,6	24,7	30,3
20-29	33,1	18,9	24,8
30-39	31,9	12,3	20,4
40-49	22,2	7,4	14,3
50-59	17,7	4,1	10,9
60+	9,6	2,6	6,6
Urbain	71,6	54,2	62,9
15-19	87,1	74,3	80,3
20-29	79,4	65,8	71,8
30-39	72,6	54,6	64,0
40-49	64,8	37,8	51,5
50-59	57,8	32,5	46,5
60+	40,0	17,4	28,5

Tableau 4. 7: Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15-24 ans)

	Homme	Femme	Ensemble
Total	46,7	33,1	39,3
15-16	45,4	39,1	42,2
17-19	49,3	33,4	40,7
20-21	45,0	30,2	36,5
22-24	46,0	30,9	37,3
Rural	35,1	21,9	27,8
15-16	36,2	28,1	32,2
17-19	37,0	22,6	29,1
20-21	33,1	20,5	25,7
22-24	33,1	17,4	24,0
Urbain	83,4	69,9	76,1
15-16	85,5	78,6	81,7
17-19	88,0	71,7	79,5
20-21	80,8	64,5	71,9
22-24	78,4	66,6	71,8

Tableau 5. 1: Indicateurs de santé

		Services	médicaux	
	Accès	Besoin	Utilisation	Satisfaction
National	36,0	8,4	6,2	81,5
Milieu de résidence				
Rural	28,8	7,6	5,6	82,4
Urbain	69,7	11,8	9,3	78,7
Région de résidence				
Hauts Bassins	49,4	7,8	6,2	84,0
Boucle du Mouhoun	35,2	8,0	5,3	75,1
Sahel	10,5	5,2	3,1	82,2
Est	22,9	6,0	3,8	85,8
Sud Ouest	15,0	8,1	5,5	59,0
Centre Nord	26,0	7,0	4,5	90,0
Centre Ouest	30,5	11,8	8,6	82,6
Plateau central	31,0	6,3	5,0	82,5
Nord	48,9	7,9	6,4	85,2
Centre Est	35,0	9,7	7,4	82,8
Centre	74,4	14,0	12,1	78,4
Cascadess	46,4	5,1	3,6	89,7
Centre sud	17,8	8,7	6,5	85,8
Groupe socio-économique				
Salarié Public	72,8	10,7	9,7	87,7
Salarié Privé formel	73,0	16,5	14,3	88,2
Salarié Privé informel	58,1	13,5	10,0	82,9
Indépendant, employeur hors agriculture	46,6	8,5	6,5	81,7
Agriculteurs de coton	32,2	7,4	5,6	85,9
Autres agriculteurs	25,0	7,5	5,4	79,3
Aides familiales, bénévoles, apprentis	40,3	6,9	3,4	88,1
Inactifs	47,5	11,1	8,6	75,7
Chômeurs	40,5	9,7	6,8	77,2
Sexe				
Masculin	36,1	7,9	5,8	80,5
Féminin	35,9	8,8	6,6	82,3
Age				
0-4	33,7	11,7	9,5	85,5
5-9	32,3	5,2	3,5	81,2
10-14	36,3	3,7	2,6	78,9
15-19	39,1	5,1	4,0	81,5
20-29	39,7	7,4	6,2	80,1
30-39	37,6	9,2	7,2	83,0
40-49	35,9	9,8	7,7	81,0
50-59	34,6	9,2	5,3	54,8
60+	35,8	15,8	9,8	77,6

Tableau 5. 2: Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison du mécontentement

					Raisons de m	écontentement				
	mécontents	Etablissement pas propre	Temps d'attente trop long	Pas de personnel formé	Trop cher	Pas de médicame nt	Personnel non disponible	Traitement inefficace	Mauvais accueil du personnel	Autre
National	18,5	1,6	37,1	3,3	52,1	8,1	9,2	18,1	7,6	1,1
Milieu de résidence							<u>-</u>	<u> </u>	-	
Rural	17,6	0,8	32,8	3,0	56,6	7,3	7,8	19,5	6,9	1,2
Urbain	21,3	3,5	47,2	4,2	41,2	10,1	12,5	14,8	9,4	0,8
Région de résidence			•		•		·	•	•	
Hauts Bassins	16,0	0,0	44,4	8,1	49,8	8,8	11,8	25,3	9,4	1,3
Boucle du Mouhoun	24,9	0,0	15,6	4,2	41,1	14,3	12,6	45,2	6,8	1,1
Sahel	17,8	0,0	42,8	0,0	40,3	25,8	18,3	28,4	18,3	0,0
Est	14,2	0,0	12,1	0,0	74,9	0,0	0,0	25,1	0,0	0,0
Sud Ouest	41,0	0,0	30,4	1,5	78,5	25,0	5,3	17,4	5,7	3,1
Centre Nord	10,0	0,0	20,5	0,0	78,7	0,0	0,0	6,9	0,0	0,0
Centre Ouest	17,4	4,9	47,9	7,3	47,1	5,1	8,7	8,2	18,7	0,0
Plateau central	17,5	0,0	3,4	5,0	76,3	0,0	5,0	13,4	4,7	4,7
Nord	14,8	2,2	15,9	0,0	75,5	5,0	2,2	5,9	0,0	0,0
Centre Est	17,2	1,2	30,9	3,4	71,9	6,5	23,3	15,8	10,4	0,0
Centre	21,6	2,9	68,7	2,9	27,5	4,5	6,3	6,2	6,4	0,5
Cascadess	10,3	0,0	0,0	0,0	42,4	0,0	0,0	74,5	25,5	0,0
Centre sud	14,2	4,4	39,2	0,0	22,7	0,0	17,8	31,1	0,0	5,9
Groupe socio-économique										
Salarié Public	12,3	5,6	55,2	0,0	35,4	16,3	27,8	13,2	11,3	0,0
Salarié Privé formel	11,8	10,6	53,0	9,4	48,7	0,0	23,0	0,0	0,0	0,0
Salarié Privé informel	17,1	2,2	31,0	10,1	47,1	9,0	17,8	15,5	7,7	0,0
Indépendant, employeur hors										
agriculture	18,3	2,2	43,3	2,2	46,7	3,9	6,6	12,3	7,5	1,4
Agriculteurs de coton	14,1	1,5	25,1	11,3	46,0	3,5	8,2	37,5	11,2	3,1
Autres agriculteurs	20,7	0,3	35,5	1,4	59,6	9,5	5,1	14,8	5,4	1,2
Aides familiales, bénévoles,										
apprentis	11,9	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inactifs	24,3	14,0	30,7	0,0	57,6	0,0	5,3	6,8	19,4	0,0
Chômeurs	22,8	0,0	39,2	3,3	49,1	10,4	14,4	28,6	9,3	0,0
Sexe										
Masculin	19,5	1,6	40,6	2,1	49,4	9,5	7,7	20,2	7,5	1,0
Féminin	17,7	1,7	33,8	4,5	54,5	6,9	10,6	16,2	7,8	1,2
Type de praticien										
Cabinet med ./ hôpital privé	12,2	0,0	31,4	0,0	50,0	3,1	1,4	33,8	0,0	0,0
Dispensaire/hôpital public	7,1	0,0	21,3	17,1	43,1	14,1	16,7	17,1	0,0	8,5
Centre de santé intégrée	4,7	0,0	67,2	0,0	83,8	0,0	16,2	0,0	0,0	0,0
Médecin/dentiste privé	22,1	19,2	60,7	4,7	42,4	13,5	20,2	13,6	14,1	0,0
Guérisseur traditionnel	31,2	0,0	40,8	1,9	53,4	11,5	18,6	21,7	13,0	0,0
Eglise	23,0	2,9	25,0	3,9	59,5	7,8	13,7	17,5	7,2	0,0
Pharmacien/pharmacienne	19,5	0,7	39,6	3,6	51,0	8,8	7,5	16,7	8,6	1,7
Autre	18,4	5,0	49,5	0,0	37,7	0,0	3,5	7,8	3,1	0,0

Tableau 5. 3: Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté

	% n'ayant		Raisons pour ne			
	pas consulté	Pas	A t a ma é ali a a tia a	Trop	Trop	A t
Nettenel		nécessaire	Automédication	cher	éloigné	Autre
National	93,7	90,0	3,2	5,6	2,3	0,
Milieu de résidence						
Rural	94,4	89,7	3,0	5,8	2,7	0,0
Urbain	90,7	91,9	4,0	4,5	0,1	0,2
Région de résidence						
Hauts Bassins	93,8	93,2	3,8	2,5	0,5	0,0
Boucle du Mouhoun	94,7	94,6	3,0	2,8	1,1	0,
Sahel	96,9	85,1	1,7	5,5	9,9	0,
Est	96,2	89,1	2,4	6,8	1,6	0,8
Sud Ouest	94,5	80,4	6,7	12,7	5,2	0,0
Centre Nord	95,5	97,0	1,5	1,4	0,2	0,2
Centre Ouest	91,4	73,9	5,3	17,4	4,1	3,
Plateau central	94,7	95,9	1,3	2,5	0,5	0,
Nord	93,6	85,1	3,4	10,8	2,5	0,0
Centre Est	92,6	96,1	2,1	1,3	0,8	0,!
Centre	87,8	91,9	4,1	4,1	0,2	0,4
Cascadess	96,4	89,2	5,1	3,8	7,1	0,0
Centre sud	93,5	96,2	2,6	1,6	0,1	0,!
Groupe socio-économique				·	-	
Salarié Public	90,3	93,9	3,5	1,9	0,8	0,:
Salarié Privé formel	85,7	90,6	3,3	3,5	0,0	2,8
Salarié Privé informel	89,9	86,7	4,5	7,7	0,2	1,
Indépendant, employeur hors						
agriculture	93,5	91,7	3,0	4,7	0,9	0,!
Agriculteurs de coton	94,4	92,5	3,2	3,5	1,9	0,
Autres agriculteurs	94,6	88,4	3,2	6,7	3,6	0,3
Aides familiales, bénévoles, apprentis	96,6	93,2	3,6	2,2	1,9	0,
Inactifs	90,8	84,8	1,9	10,2	1,9	4,
chômeurs	93,2	89,5	3,0	6,8	1,0	1,
Sexe						
Masculin	94,1	90,0	3,2	5,6	2,3	0,
Féminin	93,4	90,1	3,1	5,6	2,2	0,!

Tableau 5. 4: Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge

	Fièvre ou paludisme	diarrhée	accident	Problème dentaire	Problème de peau	Problème d'oeil	Maux de ventre	toux	Oreille, nez gorge	autre
National	3,8	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	1,3	1,1	0,6	1,1
Ens. hommes	3,6	0,4	0,4	0,2	0,2	0,3	1,1	1,0	0,6	1,0
0-4	6,4	1,9	0,2	0,1	0,2	0,4	2,0	1,8	0,8	0,4
5-9	2,7	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,7	0,9	0,4	0,4
10-14	1,5	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,5
15-29	2,7	0,2	0,5	0,1	0,1	0,1	0,7	0,4	0,6	0,5
30-49	3,6	0,3	0,5	0,3	0,2	0,2	1,1	0,9	0,4	1,6
50-64	4,7	0,2	0,7	0,2	0,8	0,6	1,8	1,7	0,9	3,2
65+	5,9	0,3	1,2	0,2	1,1	2,5	2,4	2,9	1,7	4,5
Ens. femmes	4,0	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3	1,5	1,1	0,6	1,2
0-4	6,3	1,9	0,0	0,1	0,2	0,2	1,5	2,2	0,6	0,5
5-9	2,4	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,7	0,8	0,5	0,5
10-14	2,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2	0,4	0,6	0,4	0,4
15-29	3,5	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	1,9	0,7	0,4	1,0
30-49	4,5	0,2	0,2	0,6	0,4	0,3	1,9	1,1	0,7	1,9
50-64	6,1	0,3	0,4	0,5	0,7	0,9	1,7	1,5	1,6	3,3
65+	5,8	0,4	0,8	0,7	1,6	2,0	1,9	1,9	1,6	4,1

Tableau 5. 5: Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté

	Guérisseur marabout	médecin pharm.priv	sage fem/infi privé	CH	N CH	HR	CMA/CM	CSPS	Cab.privé ONG	matronne Tradit.	autre	Total
National	13,1	3,6	2,			3,7	14,6	55,9	3,4	0,1	0,5	100
Milieu de résidence					-							
Rural	16,0	0,9	2	1 C	,6 1	1,9	10,8	65,6	1,4	0,2	0,5	100
Urbain	4,8	11,3	4,	4 6	,9 8	3,9	25,6	28,2	9,2	0,1	0,6	100
Région de résidence												
Hauts Bassins	23,9	2,4	2	4 3	,4 4	4,0	7,4	54,0	2,1	0,2	0,2	100
Boucle du Mouhoun	12,7	0,0	1,	5 C	,4 ε	5,2	15,5	59,4	2,7	0,9	0,6	100
Sahel	11,3	2,4	0,	0 0	,0 3	3,2	26,1	54,3	0,5	0,0	2,0	100
Est	10,0	2,0	5,	7 1	,1 4	4,0	9,8	65,9	1,5	0,0	0,0	100
Sud Ouest	22,9	0,0	1,	2 0	,0 5	5,2	12,8	56,6	1,3	0,0	0,0	100
Centre Nord	17,0	1,7	0,	0 0	,8 1	1,2	9,3	68,5	0,8	0,0	0,7	100
Centre Ouest	17,8	1,2	1,	9 1	,6 5	5,6	10,0	59,3	2,5	0,0	0,0	100
Plateau central	5,0	1,5	13,	0 0	,6 (0,0	12,8	64,5	2,6	0,0	0,0	100
Nord	7,6	1,5	1,	1 C	,7 5	5,9	19,0	62,6	1,1	0,4	0,0	100
Centre Est	13,2	0,7	0,	4 C	,7 5	5,0	13,6	64,0	2,3	0,0	0,0	100
Centre	5,2	14,0	4.	6 7	,1 (0,7	19,8	36,4	10,4	0,0	1,7	100
Cascadess	12,1	0,8	0,	0 1	,6 14	4,2	12,2	58,2	0,9	0,0	0,0	100
Centre sud	22,1	0,0	0,	8 C	,6 (0,0	20,1	55,8	0,6	0,0	0,0	100
Groupe socio-économique												
Salarié Public	2,2	9,3	7.	3 7	,3 9	9,8	20,6	29,2	10,9	0,0	3,4	100
Salarié Privé formel	2,4	13,8	6	8 2	,7 13	3,4	26,2	25,6	9,1	0,0	0,0	100
Salarié Privé informel	12,4	11,1	6	3 5	,3 4	4,6	19,6	35,6	4,3	0,0	0,8	100
Indépendant, employeur hors agriculture	8,7	4,4	2	5 3	,0 2	2,1	17,8	56,9	4,2	0,1	0,3	100
Agriculteurs de coton	20,9	0,0	1,	8 C	,0 1	1,8	8,9	65,0	1,2	0,4	0,0	100
Autres agriculteurs	16,2	1,5	1,	8 C	,8 3	3,0	10,9	63,6	1,8	0,1	0,2	100
Aides familiales, bénévoles, apprentis	8,9	13,5	0	0 4	,9 (0,0	0,0	60,0	4,1	8,6	0,0	100
Inactifs	5,3	6,5	2,	8 1	,1 6	5,0	25,0	40,1	10,5	0,0	2,8	100
Chômeurs	11,3	3,5	1,	7 4	,1 3	3,2	19,3	54,3	2,5	0,0	0,0	100

Tableau 5. 6: Répartition (en %) des naissantes des cinq années précédant l'enquête par lieu de naissance

	Hôpital/ maternité	À domicile	Autre	Total
National	56,9	41,8	1,3	100,0
Milieu de résidence				
Rural	51,4	47,2	1,4	100,0
Urbain	94,9	4,5	0,6	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	68,8	29,6	1,6	100,0
Boucle du Mouhoun	48,4	50,9	0,7	100,0
Sahel	20,7	77,6	1,7	100,0
Est	49,6	48,7	1,8	100,0
Sud Ouest	30,4	68,7	1,0	100,0
Centre Nord	61,8	38,0	0,2	100,0
Centre Ouest	45,2	53,2	1,6	100,0
Plateau central	53,7	44,6	1,6	100,0
Nord	55,6	43,9	0,4	100,0
Centre Est	73,8	25,0	1,2	100,0
Centre	97,8	1,4	0,8	100,0
Cascadess	55,1	42,8	2,1	100,0
Centre sud	73,3	22,9	3,8	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	90,4	8,9	0,7	100,0
Salarié Privé formel	93,2	5,7	1,1	100,0
Salarié Privé informel	80,9	18,1	1,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	68,5	30,2	1,3	100,0
Agriculteurs de coton	53,7	44,3	2,0	100,0
Autres agriculteurs	49,0	50,0	1,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	52,0	45,5	2,5	100,0
Inactifs	59,7	40,3	0,0	100,0
Chômeurs	52,6	46,0	1,4	100,0

Tableau 5. 7: Répartition (en %) des naissantes des cinq années précédant l'enquête partype de personne qui a assisté l'accouchement

	Médicine	infirmier Infirmière	Magneuticien Sage-femme	Accoucheuse traditionnelle matronne	Accoucheuse villageoise formée	Accoucheuse villageoise non formée	Autre/ accouchée seule	Total
National	0,7	8,9	23,7	24,5	17,4	18,9	5,9	100,0
Milieu de résidence								
Rural	0,3	8,8	17,5	25,8	19,7	21,4	6,5	100,0
Urbain	2,8	9,4	67,1	15,8	1,5	2,0	1,4	100,0
Région de résidence								
Hauts Bassins	0,8	10,9	23,1	32,2	8,4	20,4	4,2	100,0
Boucle du Mouhoun	0,2	17,3	15,3	18,9	23,6	19,1	5,6	100,0
Sahel	0,0	8,7	5,7	8,5	20,9	37,2	18,9	100,0
Est	0,3	4,0	30,0	20,1	9,7	31,4	4,4	100,0
Sud Ouest	0,0	9,8	12,3	8,9	10,3	42,5	16,3	100,0
Centre Nord	0,9	16,0	15,5	29,0	20,2	14,2	4,3	100,0
Centre Ouest	1,1	2,3	14,8	27,3	19,9	26,9	7,7	100,0
Plateau central	0,3	2,3	13,5	38,8	31,8	10,3	3,0	100,0
Nord	0,2	4,6	24,2	27,1	33,9	6,8	3,2	100,0
Centre Est	0,8	7,7	27,1	38,3	7,9	14,8	3,4	100,0
Centre	3,4	8,8	71,2	14,3	0,8	0,4	1,1	100,0
Cascadess	0,0	9,3	31,7	12,4	12,5	24,1	9,9	100,0
Centre sud	0,2	12,2	32,0	28,9	17,8	6,6	2,4	100,0
Groupe socio-économique								
Salarié Public	2,7	10,0	65,2	13,1	4,2	1,7	3,0	100,0
Salarié Privé formel	5,2	5,8	73,0	9,2	4,9	0,0	2,0	100,0
Salarié Privé informel	2,6	11,8	48,1	20,9	5,8	6,6	4,1	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	0,7	7,3	35,7	25,6	16,8	8,5	5,3	100,0
Agriculteurs de coton	0,2	12,7	12,6	28,4	17,8	23,0	5,2	100,0
Autres agriculteurs Aides familiales, bénévoles,	0,3	8,5	16,8	23,8	19,3	24,1	7,1	100,0
apprentis	4,0	6,0	21,7	22,9	28,0	12,0	5,4	100,0
Inactifs	0,5	7,4	37,3	15,9	11,6	25,3	2,1	100,0
Chômeurs	1,0	4,3	26,0	25,6	19,8	18,3	5,1	100,0

Tableau 5. 8: Pourcentage d'enfants mesurés par sexe et âge

	Garçon	Fille	Manquant	Ensemble
Taille	89,6	90,3	100,0	89,9
Âge en mois				
0	88,6	90,3	0,0	89,5
1	93,3	91,7	0,0	92,5
2	90,4	93,0	0,0	91,6
3	93,1	93,3	0,0	93,2
4	87,6	90,5	100,0	89,0
5	100,0	0,0	0,0	60,0
Manquant	87,9	88,4	100,0	88,2
n	3106,0	2965,0	2,0	6073,0
Poids	89,2	89,1	100,0	89,1
Âge en mois				
0	86,7	91,2	0,0	89,0
1	94,4	93,9	0,0	94,1
2	90,4	91,9	0,0	91,1
3	91,3	87,1	0,0	89,3
4	87,6	88,7	100,0	88,2
5	66,7	0,0	0,0	40,0
Manquant	87,7	86,5	100,0	87,1
n	3090,0	2925,0	2,0	6017,0

Tableau 5. 9: Indicateurs nutritionnels

				Participation à un	programme de
	% retard de croissance	% émacié	% insuffisance pondérale	nutrition	Suivi de croissance
National	35,9	19,3	31,7	15,0	59,6
Milieu de résidence	· ·	· -	<u> </u>	· .	·
Rural	37,3	20,2	34,0	14,7	61,9
Urbain	29,7	15,0	21,8	16,3	49,7
Région de résidence					
Hauts Bassins	37,2	20,1	24,8	18,0	52,8
Boucle du Mouhoun	33,4	22,6	38,5	31,2	57,1
Sahel	57,0	11,2	20,9	20,8	30,1
Est	46,6	23,6	46,8	8,0	43,9
Sud Ouest	39,4	25,0	40,3	2,7	75,7
Centre Nord	39,1	12,1	26,9	19,5	71,5
Centre Ouest	33,8	23,0	37,2	4,0	46,0
Plateau central	32,5	21,7	28,6	4,4	44,7
Nord	35,1	20,3	33,5	32,6	46,1
Centre Est	39,2	19,7	28,8	14,7	86,4
Centre	30,2	14,4	21,7	10,8	38,7
Cascadess	35,1	23,7	46,3	1,7	93,7
Centre sud	23,8	15,7	28,2	6,8	90,0
Groupe socio-économique					
Salarié Public	33,2	13,6	20,5	18,4	52,8
Salarié Privé formel	15,6	23,8	26,6	12,7	45,C
Salarié Privé informel	32,7	11,2	26,6	11,4	43,5
Indépendant, employeur	32,8	19,7	29,1	17,6	54,9
hors agriculture Agriculteurs de coton	34,4	22,0	37,7	8,8	54,9 67,2
Agriculteurs de cotori Autres agriculteurs	37,4	19,1	30,7	16,4	64,4
Adtres agricuiteurs Aides familiales,	37,4	19,1	30,7	10,4	04,4
bénévoles, apprentis	49,1	17,9	52,1	22,4	61,9
Inactifs	44,6	21,9	35,1	17,4	45,5
Chômeurs	44,0	22,0	39,7	15,1	43,4
Garçon (âge révolu)	38,0	19,7	34,4	15,3	59,9
0	16,6	19,7	17,7	16,8	59,3
1	51,0	22,4	45,5	16,3	61,4
2	42,5	19,7	41,2	12,9	59,9
3	41,4	16,6	33,2	14,6	63,7
4	41,5	19,3	35,4	14,8	52,9
Fille (âge révolu	33,8	18,8	29,1	14,6	59,3
0	14,7	19,6	15,1	13,1	54,9
1	47,9	19,8	35,9	15,9	61,5
2	39,2	19,4	40,1	15,0	64,2
3	38,0	13,4	28,4	15,0	56,4
4	36,6	21,3	32,8	14,9	62,7

Tableau 5. 10: Statuts de vaccination

	Rougeole	BCG	DTCoq1	DTCoq2	DTCoq3	Polio 0	Polio 1	Polio 2	Polio 3	Vitamine A	Fièvre jaune	Heamophilis influenza	vaccins	ces vaccins
National	75,2	94,3	89,7	85,6	80,6	92,8	87,5	82,7	77,5	65,6	69,4	31,8	27,9	4,2
Milieu de résidence														
Rural	74,3	93,7	88,9	84,9	80,1	92,2	86,8	82,0	76,8	65,3	68,7	31,2	27,1	4,7
Urbain	79,2	97,2	93,3	88,9	82,9	95,5	90,7	85,9	80,6	67,0	72,6	34,6	31,1	2,0
Région de résidence														
Hauts Bassins	70,6	92,2	85,1	80,5	71,3	89,6	82,6	76,5	65,3	46,6	61,4	17,2	12,9	4,7
Boucle du Mouhoun	75,8	90,3	87,9	82,5	77,3	91,3	84,6	77,9	71,4	73,0	67,5	23,7	21,0	5,2
Sahel	81,7	88,1	87,5	88,2	85,4	87,4	88,9	85,8	85,0	77,7	64,1	60,5	55,9	8,5
Est	82,5	96,9	94,5	89,9	83,6	96,3	90,3	84,6	79,4	79,9	77,5	67,8	61,3	2,9
Sud Ouest	75,0	93,7	90,3	89,2	86,9	93,8	88,3	85,7	83,5	70,9	69,6	49,3	43,7	5,4
Centre Nord	73,1	98,0	92,7	90,4	86,8	94,2	87,6	83,7	80,6	59,1	68,4	30,9	25,8	2,0
Centre Ouest	67,6	92,8	81,3	76,0	71,9	89,8	86,4	77,8	72,3	55,3	65,6	33,2	31,5	6,2
Plateau central	75,0	94,7	90,9	87,3	83,2	92,7	89,5	85,8	81,4	60,5	66,3	20,0	18,8	4,8
Nord	73,1	92,6	89,5	83,8	79,6	91,6	84,8	81,1	76,8	64,1	69,3	16,2	15,1	4,4
Centre Est	73,5	95,7	89,6	86,0	81,0	93,6	87,1	83,3	78,8	70,5	68,7	35,1	25,2	4,1
Centre	79,2	96,4	94,0	89,5	84,3	94,6	90,7	86,3	81,5	66,5	73,3	39,8	35,5	2,9
Cascadess	75,8	96,9	91,5	87,0	81,7	96,9	91,7	85,9	80,7	68,4	77,3	33,4	32,2	3,1
Centre sud	81,0	96,2	91,9	88,2	84,3	95,3	90,9	87,7	84,4	78,1	76,8	28,1	26,2	2,9
Groupe socio-économique														
Salarié Public	82,7	97,6	95,1	92,0	85,9	96,8	94,6	88,9	84,4	74,2	78,8	40,0	36,5	1,9
Salarié Privé formel	87,0	95,0	91,4	91,4	84,5	95,0	93,5	92,1	86,6	79,4	76,8	51,6	48,6	2,9
Salarié Privé informel	72,6	95,5	92,1	87,0	80,8	94,9	89,1	77,7	70,6	62,0	66,9	27,2	25,1	1,7
Indépendant, employeur hors agriculture	74,4	95,2	91,2	86.1	80,1	93,8	87.7	82,7	76,8	67,8	68,5	29,7	26,1	3,4
Agriculteurs de coton	73,6	93,6	87,4	83,1	78,7	92,6	86,3	80,1	76,8	63,6	66,8	27,7	23,0	5,2
Autres agriculteurs	75,0 76,0	94,1	89,4	85,9	81,5	92,1	87,2	83,8	79,7	66,6	69,7	33,6	29,2	4,5
Aides fam., bénév, apprentis	73,0	96,6	85,6	77.9	76,3	89,7	81,3	76,3	71,4	66,2	79,0	29,5	27,2	0,0
Inactifs	68,4	93,3	84,9	77,9	70,3	88,3	84,5	76,6	65,9	65,2	64,2	36,2	34,8	5,7
Chômeurs	71,7	92,0	89,2	85,3	80,1	91,0	86,2	81,4	74,6	52,4	68,0	31,1	28,2	5,0
Garçon	75.9	93,8	90.1	86,6	81.9	92.5	87,7	82,8	78,1	66,8	70,9	32.9	29,4	4,5
0	38,7	90,6	78,7	•	- ,	, -	71,2	·	49,5	47,5	29,0	17,6	10,6	7,3
1	38,7 87,3	90,6 95,2	78,7 94,0	68,3 93,3	57,2 88,9	86,0 95,5	93,2	60,0 89,3	49,5 85,9	47,5 71,1	29,0 82,4	39,0	35,1	2,3
2	92,3	95,2 97,7	94,0 97,6	93,3 96,0	94,0	95,5 96,8	93,2 96,2	94,6	91,4	71,1	82,4 89,4	39,0 40,5	38,5	2,3 1,7
3	92,3 91,9	97,7 96,5	97,6	96,0	94,0 91,8	96,8 96,9	96,2 96,1	94,6 92,4	91,4 90,7	77,6 75,6	89,4 89,5		38,5 35,2	1,7
4	91,9 81,1	•			•	96,9 86,5	•	•	90,7 81,9	75,6 68,1	89,5 78,2	36,6 35,2	35,2 34,0	
4	۱,۱	87,3	86,7	85,8	85,0	80,5	85,3	84,6	81,9	08, I	18,2	35,2	34,U	11,8

	Rougeole	BCG	DTCoq1	DTCoq2	DTCoq3	Polio 0	Polio 1	Polio 2	Polio 3	Vitamine A	Fièvre jaune	Heamophilis influenza	vaccins	ces vaccins
Fille	74,5	94,9	89,3	84,6	79,4	93,2	87,3	82,5	77,0	64,5	67,9	30,7	26,3	3,8
0	35,5	90,4	75,8	63,6	51,2	86,7	69,8	58,5	48,4	44,7	26,7	22,0	11,5	7,3
1	89,3	98,6	95,9	93,9	90,3	97,1	95,1	92,0	86,7	72,7	82,8	30,6	28,6	1,0
2	89,4	95,2	94,5	93,1	91,6	95,3	93,9	91,8	89,1	73,7	86,4	35,0	33,9	2,7
3	91,7	96,4	94,6	92,7	90,7	95,9	94,7	93,4	89,6	73,8	83,2	38,5	35,9	2,7
4	91,8	95,8	93,3	92,2	90,5	94,0	93,4	91,9	89,9	68,4	87,5	33,8	32,2	4,2

Tableau 6. 1: Répartition (%) de la population de moins de 15 ans qui ont perdu leurs mères et/ou leurs pères selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge.

	Enfants ayant uniquement perdu leur mère	Enfants ayant uniquement perdu leur père	Enfants ayant perdu les deux parents
National	0,7	2,5	0,3
Milieu de résidence	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Rural	0,8	2,5	0,2
Urbain	0,7	3,0	0,4
Région de résidence	·		
Hauts Bassins	0,8	2,2	0,3
Boucle du Mouhoun	0,6	2,4	0,1
Sahel	1,0	1,3	0,2
Est	0,3	1,7	0,3
Sud Ouest	0,9	4,7	0,5
Centre Nord	0,7	1,9	0,1
Centre Ouest	1,2	3,2	0,5
Plateau central	0,2	2,7	0,2
Nord	0,3	1,9	0,0
Centre Est	1,9	3,0	0,2
Centre	0,8	3,3	0,3
Cascadess	0,7	3,1	1,1
Centre sud	0,6	3,8	0,3
Sexe			
Masculin	0,8	2,6	0,3
Féminin	0,7	2,5	0,2
Age			
0-4	0,3	0,8	0,0
5-9	0,9	3,1	0,2
10-14	1,7	6,1	0,8
15+	0,0	0,1	0,0

Tableau 6. 2 : Réparation (%) de la population de moins de 15 ans vivant sans leurs parents selon le milieu et la région de résidence, le sexe et le groupe d'âge.

	Enfants vivant avec leur père uniquement	Enfants vivant avec les deux parents	Enfants vivant avec leur mère uniquement
National	2,1	67,0	6,1
Milieu de résidence			
Rural	2,1	69,3	5,7
Urbain	2,1	53,6	8,3
Région de résidence	·		
Hauts Bassins	2,2	64,9	6,3
Boucle du Mouhoun	2,9	70,1	4,5
Sahel	1,4	74,2	1,6
Est	1,6	72,4	3,6
Sud Ouest	2,0	66,0	10,6
Centre Nord	2,2	73,4	2,8
Centre Ouest	1,7	62,5	7,2
Plateau central	2,1	67,0	6,6
Nord	2,0	67,8	4,3
Centre Est	3,1	62,7	10,3
Centre	2,0	55,4	7,7
Cascadess	1,1	60,1	16,2
Centre sud	2,6	69,2	7,3
Sexe			
Masculin	2,4	68,7	6,2
Féminin	1,8	65,1	6,0
Age			
0-4	1,0	90,7	6,4
5-9	3,1	81,7	7,4
10-14	3,9	74,3	9,3
15+	0,0	0,5	0,1

Tableau 7. 1: Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

	Propriétaire	Locataire	Occupe sans payer	Total
National	73,3	10,4	16,3	100,0
Milieu de résidence				
Rural	80,7	3,1	16,2	100,0
Urbain	45,9	37,4	16,7	100,0
Région de résidence				
Hauts Bassins	67,0	20,2	12,8	100,0
Boucle du Mouhoun	83,3	6,4	10,3	100,0
Sahel	91,8	2,9	5,4	100,0
Est	74,5	4,4	21,1	100,0
Sud Ouest	85,5	5,4	9,2	100,0
Centre Nord	66,2	3,8	30,0	100,0
Centre Ouest	69,9	8,1	21,9	100,0
Plateau central	76,1	7,2	16,7	100,0
Nord	74,2	7,5	18,3	100,0
Centre Est	80,3	5,3	14,4	100,0
Centre	52,2	31,5	16,3	100,0
Cascadess	75,2	9,3	15,5	100,0
Centre sud	74,8	3,8	21,4	100,
Taille du ménage				
1-2	49,9	24,9	25,3	100,0
3-4	67,5	12,0	20,5	100,0
5-6	77,1	7,7	15,2	100,
7+	88,8	3,2	8,0	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	31,2	52,5	16,3	100,0
Salarié Privé formel	34,0	46,4	19,6	100,0
Salarié Privé informel	42,5	32,5	24,9	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	62,0	18,1	20,0	100,0
Agriculteurs de coton	90,9	0,6	8,5	100,
Autres agriculteurs	82,2	1,0	16,8	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	53,1	5,6	41,2	100,0
Inactifs	65,5	18,1	16,5	100,0
Chômeurs	78,6	9,0	12,4	100,0
Sexe du chef de ménage				
Masculin	75,4	9,5	15,1	100,0
Féminin	57,2	17,3	25,5	100,0

Tableau 7. 2: Répartition des ménages (%) par type de logement du bâtiment principal

	Immeuble à appartements	Villa	Maison ind. simple	Bâtiment à plusieurs log.	Maison Traditionnelle	Autre	Total
National	0,1	3,6	44,5	10,8	40,8	0,1	100,0
Milieu de résidence	-	•					
Rural	0,0	1,1	41,6	6,4	50,7	0,1	100,0
Urbain	0,5	13,0	55,1	27,4	3,9	0,2	100,0
Région de résidence		•				-	
Hauts Bassins	0,2	6,6	50,0	21,0	22,1	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	0,0	1,4	58,3	8,7	31,6	0,0	100,0
Sahel	0,0	0,2	27,8	7,3	64,6	0,2	100,0
Est	0,1	2,4	36,5	3,0	57,8	0,2	100,0
Sud Ouest	0,0	0,2	25,6	8,2	66,0	0,0	100,0
Centre Nord	0,0	1,7	34,8	1,3	62,0	0,2	100,0
Centre Ouest	0,1	4,1	43,0	12,2	40,5	0,1	100,0
Plateau central	0,0	0,3	51,0	8,7	39,5	0,5	100,0
Nord	0,0	1,9	57,4	14,0	26,8	0,0	100,0
Centre Est	0,0	1,8	34,8	4,0	59,2	0,1	100,0
Centre	0,6	14,1	56,0	24,0	5,1	0,2	100,0
Cascadess	0,0	2,1	33,1	4,9	59,9	0,0	100,0
Centre sud	0,4	0,0	48,0	7,6	44,0	0,0	100,0
Taille du ménage							
1-2	0,1	4,3	46,0	15,9	33,5	0,2	100,0
3-4	0,1	3,8	43,3	10,7	42,0	0,0	100,0
5-6	0,1	4,3	46,3	9,3	39,8	0,2	100,0
7+	0,2	2,4	43,1	9,7	44,5	0,1	100,0
Groupe socio-économique		·				•	
Salarié Public	0,5	26,8	48,6	22,0	2,0	0,1	100,0
Salarié Privé formel	0,8	33,4	40,2	23,8	1,8	0,0	100,0
Salarié Privé informel	0,0	5,9	56,6	23,2	14,1	0,2	100,0
Indépendant, employeur	0,4	3,2	55,1	18,2	23,1	0,1	100,0
hors agriculture		0 -	.= -				400 -
Agriculteurs de coton	0,0	0,8	45,0	5,4	48,7	0,1	100,0
Autres agriculteurs	0,0	0,5	37,8	5,4	56,3	0,1	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	0,0	1,2	50,3	10,0	38,4	0,0	100,0
Inactifs	0,0	1,4	55,7	16,9	26,1	0,0	100,0
Chômeurs	0,1	3,8	41,9	14,3	39,7	0,2	100,0
Sexe du chef de ménage		5,5		,0	3,,,		. 55,6
Masculin	0,1	3,4	44,3	10,3	41,7	0,1	100,0
Féminin	0,2	5,4	45,9	14,8	33,6	0,1	100,0

Tableau 7. 3 : Répartition des ménages (%) selon le nombre de chambre du bâtiment principal

	1	2	3	4	5+	Total
National	21,7	30,8	21,0	12,9	13,7	100,0
Milieu de résidence		•	·	<u>.</u>		
Rural	22,6	28,7	20,7	13,4	14,5	100,0
Urbain	18,3	38,3	22,0	10,8	10,7	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	21,1	38,2	22,3	10,5	7,9	100,0
Boucle du Mouhoun	17,3	32,5	21,2	11,9	17,2	100,0
Sahel	42,1	28,7	13,8	8,6	6,8	100,0
Est	29,8	29,4	16,7	9,6	14,4	100,0
Sud Ouest	7,3	30,2	27,4	17,2	17,9	100,0
Centre Nord	22,4	35,4	18,4	12,8	11,0	100,0
Centre Ouest	26,2	29,8	22,9	11,1	10,1	100,0
Plateau central	28,0	23,3	18,2	13,1	17,5	100,0
Nord	16,6	24,3	19,2	17,3	22,6	100,0
Centre Est	19,0	24,9	23,5	17,5	15,1	100,0
Centre	20,8	36,6	20,4	10,7	11,5	100,0
Cascadess	7,7	29,6	27,7	19,0	15,9	100,0
Centre sud	10,0	26,0	29,7	16,8	17,5	100,0
Taille du ménage						
1-2	41,5	40,1	12,1	4,1	2,2	100,0
3-4	26,3	42,2	18,5	8,3	4,7	100,0
5-6	15,8	31,1	27,2	15,2	10,7	100,0
7+	11,4	13,4	22,6	20,3	32,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	7,4	31,6	33,6	15,8	11,5	100,0
Salarié Privé formel	12,4	34,7	22,4	17,5	12,9	100,0
Salarié Privé informel	30,6	39,1	13,4	7,6	9,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	26,6	34,0	17,2	9,5	12,8	100,0
Agriculteurs de coton	14,5	28,1	24,5	15,4	17,5	100,0
Autres agriculteurs	24,7	30,0	20,2	12,8	12,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	29,3	43,5	10,4	9,3	7,4	100,0
Inactifs	25,0	32,8	18,5	9,9	13,7	100,0
Chômeurs	16,2	25,2	22,8	16,5	19,2	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	20,5	30,0	21,4	13,3	14,7	100,0
Féminin	30,8	36,4	17,6	9,3	5,8	100,0

Tableau 7. 4: Répartition des ménages (%) selon le nombre de personnes par chambre

	0-0.99	1-1.99	2-2.99	3-3.99	4- 4.99	5+	Total	Nombre moyen de personnes par chambre
National	8,5	38,2	28,0	11,6	5,3	8,4	100,0	1,9
Milieu de résidence		•		•				
Rural	7,0	36,6	29,2	11,9	5,7	9,6	100,0	1,9
Urbain	14,3	44,0	23,5	10,3	3,9	3,9	100,0	1,6
Région de résidence				•	-	•		
Hauts Bassins	9,0	39,4	26,7	12,4	5,1	7,3	100,0	1,9
Boucle du Mouhoun	7,4	38,2	29,8	13,2	4,6	6,9	100,0	1,8
Sahel	2,7	27,3	29,5	14,1	12,3	14,0	100,0	2,3
Est	4,3	29,1	28,2	15,1	8,4	14,9	100,0	2,2
Sud Ouest	16,1	44,1	23,7	8,4	4,8	2,9	100,0	1,6
Centre Nord	5,9	32,9	34,8	15,2	5,8	5,4	100,0	2,0
Centre Ouest	7,7	32,8	28,8	10,8	4,9	15,0	100,0	2,1
Plateau central	3,4	28,4	30,3	13,4	5,6	18,9	100,0	2,4
Nord	9,8	40,6	30,0	10,2	3,2	6,1	100,0	1,7
Centre Est	9,1	44,2	27,8	8,8	3,2	6,8	100,0	1,7
Centre	14,2	43,1	22,8	10,2	4,7	4,9	100,0	1,6
Cascadess	17,5	56,4	17,0	6,1	2,3	0,6	100,0	1,4
Centre sud	5,6	50,0	32,4	6,6	2,7	2,6	100,0	1,7
Taille du ménage		-		-	<u>.</u>	•		•
1-2	30,5	45,4	24,1	0,0	0,0	0,0	100,0	0,9
3-4	7,8	45,5	20,4	14,5	11,8	0,0	100,0	1,5
5-6	3,6	36,4	31,3	12,9	0,0	15,8	100,0	1,9
7+	1,9	28,1	35,1	13,6	6,6	14,8	100,0	2,3
Groupe socio-économique								
Salarié Public	21,0	47,8	19,8	6,5	2,9	1,9	100,0	1,4
Salarié Privé formel	20,3	47,0	19,4	5,5	7,1	0,9	100,0	1,5
Salarié Privé informel	11,6	42,0	24,3	9,9	4,9	7,4	100,0	1,7
Indépendant, employeur hors agriculture	8,3	37,1	28,9	12,6	5,4	7,6	100,0	1,9
Agriculteurs de coton	8,1	40,6	28,6	10,1	4,5	8,1	100,0	1,8
Autres agriculteurs	5,1	34,8	29,2	13,3	7,0	10,7	100,0	2,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	14,8	36,3	29,6	14,3	3,0	2,0	100,0	1,6
Inactifs	10,0	38,6	34,4	4,7	2,6	9,7	100,0	1,9
Chômeurs	12,6	41,8	26,8	10,0	1,9	6,9	100,0	1,7
Sexe du chef de ménage								
Masculin	8,1	37,2	28,6	11,7	5,4	9,0	100,0	1,9
Féminin	12,1	45,7	23,7	10,1	4,9	3,5	100,0	1,6

Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit

	Terre	Paille	Tôle en métal	Ciment Béton	Tuiles	Autres	Total
National	22,6	27,1	48,6	0,9	0,2	0,5	100
Milieu de résidence							
Rural	27,9	33,9	37,0	0,3	0,2	0,6	100
Urbain	2,8	1,6	91,8	3,2	0,4	0,2	100
Région de résidence							
Hauts Bassins	20,7	7,9	70,4	0,7	0,1	0,1	100
Boucle du Mouhoun	52,6	3,2	43,0	0,3	0,0	0,9	100
Sahel	45,1	45,0	7,5	0,3	0,4	1,6	100
Est	1,3	75,3	22,8	0,1	0,4	0,2	100
Sud Ouest	54,7	11,7	33,1	0,3	0,0	0,2	100
Centre Nord	21,2	37,1	40,1	0,1	0,0	1,6	100
Centre Ouest	33,1	11,2	53,7	1,3	0,6	0,2	100
Plateau central	3,2	38,4	57,9	0,5	0,0	0,0	100
Nord	40,2	9,8	48,3	1,2	0,2	0,3	100
Centre Est	2,4	55,6	41,1	0,6	0,0	0,3	100
Centre	1,2	3,2	90,9	4,0	0,5	0,3	100
Cascadess	4,9	56,1	37,7	0,5	0,8	0,0	100
Centre sud	7,9	41,0	50,1	0,0	0,0	0,9	100
Taille du ménage	•					•	
1-2	19,6	21,8	56,8	1,0	0,3	0,5	100
3-4	22,7	27,3	48,5	0,8	0,2	0,5	100
5-6	23,6	27,8	46,9	1,1	0,2	0,4	100
7+	23,3	29,0	45,9	0,9	0,2	0,7	100
Groupe socio-économique	·				•	·	
Salarié Public	1,6	1,3	92,4	4,0	0,3	0,4	100
Salarié Privé formel	0,7	1,8	86,0	11,6	0,0	0,0	100
Salarié Privé informel	10,5	7,4	79,8	1,3	0,4	0,6	100
Indépendant, employeur hors agriculture	17,8	13,9	66,1	1,1	0,6	0,6	100
Agriculteurs de coton	36,2	22,6	40,3	0,5	0,3	0,0	100
Autres agriculteurs	25,8	40,8	32,5	0,2	0,1	0,6	100
Aides familiales, bénévoles, apprentis	15,6	31,7	50,5	0,5	0,0	1,6	100
Inactifs	14,7	21,9	60,4	1,6	0,0	1,4	100
Chômeurs	21,2	27,4	50,0	0,8	0,0	0,7	100
Sexe du chef de ménage							
Masculin	23,4	27,4	47,5	0,9	0,2	0,6	100
Féminin	16,8	24,4	57,1	1,5	0,1	0,1	100

Tableau 7. 6: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs

	Terre Briques/ terre	Pierres	Briques cuites	Ciment béton	Bois bambou	Tôles en métal	Paille	Autre	Total
National	80,6	0,9	0,8	14,9	0,5	0,1	2,1	0,0	100,0
Milieu de résidence				•	-	·	•	•	
Rural	90,7	0,4	0,3	5,1	0,7	0,1	2,7	0,0	100,0
Urbain	43,2	2,5	2,9	51,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Région de résidence		-					•	•	
Hauts Bassins	72,4	2,7	1,0	23,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	91,8	2,3	0,7	4,9	0,0	0,0	0,3	0,0	100,0
Sahel	80,8	0,0	0,5	1,8	0,0	0,0	16,9	0,0	100,0
Est	85,9	0,3	0,3	5,6	5,2	0,0	2,8	0,0	100,0
Sud Ouest	92,4	2,4	0,0	4,8	0,0	0,3	0,1	0,0	100,0
Centre Nord	86,9	0,2	0,3	6,0	1,1	0,3	5,0	0,2	100,0
Centre Ouest	87,8	0,0	1,4	10,3	0,2	0,2	0,1	0,1	100,0
Plateau central	87,9	0,0	0,0	11,5	0,0	0,0	0,5	0,0	100,0
Nord	89,6	0,4	2,1	7,6	0,0	0,1	0,1	0,0	100,0
Centre Est	82,6	0,7	0,2	15,5	0,0	0,1	0,9	0,0	100,0
Centre	46,8	0,2	1,9	50,9	0,0	0,1	0,1	0,0	100,0
Cascadess	75,2	1,5	0,3	22,1	0,0	0,0	0,9	0,0	100,0
Centre sud	92,3	0,2	0,4	6,9	0,0	0,0	0,2	0,0	100,0
Taille du ménage	<u> </u>							•	
1-2	69,9	1,3	0,8	25,8	0,2	0,0	1,9	0,0	100,0
3-4	80,0	0,9	1,3	14,9	0,5	0,1	2,3	0,0	100,0
5-6	82,0	0,7	0,5	14,3	0,9	0,0	1,5	0,0	100,0
7+	85,9	0,8	0,6	9,4	0,4	0,1	2,7	0,0	100,0
Groupe socio-économique		-							
Salarié Public	25,8	2,5	3,7	67,9	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0
Salarié Privé formel	25,4	3,6	4,7	66,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	60,2	1,5	1,3	35,3	0,0	0,0	1,7	0,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	72,6	1,0	1,3	24,0	0,3	0,0	0,9	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	94,2	0,8	0,0	4,3	0,0	0,1	0,6	0,0	100,0
Autres agriculteurs	91,1	0,4	0,2	2,8	1,1	0,1	4,2	0,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	80,4	0,5	2,8	15,7	0,0	0,0	0,0	0,6	100,0
Inactifs	74,9	0,0	1,6	23,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Chômeurs	81,7	1,3	1,1	15,2	0,3	0,1	0,3	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Masculin	81,8	0,9	0,8	13,6	0,6	0,1	2,3	0,0	100,0
Féminin	71,6	1,0	1,2	24,8	0,3	0,1	1,0	0,0	100,0

Tableau 7. 7: Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison

	Carreau	Ciment	Terre battue sable	Autre	Total
National	2,0	40,4	57,5	0,1	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,1	29,1	70,7	0,1	100,0
Urbain	9,2	82,4	8,4	0,0	100,0
Région de résidence		-	•	·	
Hauts Bassins	3,6	56,8	39,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	0,3	36,5	62,9	0,2	100,0
Sahel	0,2	8,7	91,1	0,0	100,0
Est	0,0	20,0	80,0	0,0	100,0
Sud Ouest	0,0	15,3	84,5	0,2	100,0
Centre Nord	0,0	26,3	73,5	0,2	100,0
Centre Ouest	0,9	35,5	63,6	0,0	100,0
Plateau central	0,2	35,8	64,0	0,0	100,0
Nord	0,5	34,7	64,4	0,4	100,0
Centre Est	0,1	52,9	46,8	0,2	100,0
Centre	12,2	78,7	9,2	0,0	100,0
Cascadess	0,1	31,4	68,4	0,0	100,0
Centre sud	0,2	61,9	37,9	0,0	100,0
Taille du ménage					
1-2	3,0	50,6	46,4	0,0	100,0
3-4	2,0	41,3	56,6	0,1	100,0
5-6	2,2	38,8	58,9	0,0	100,0
7+	1,3	35,3	63,2	0,2	100,0
Groupe socio-économique				·	
Salarié Public	13,3	81,6	5,2	0,0	100,0
Salarié Privé formel	19,9	78,9	1,2	0,0	100,0
Salarié Privé informel	2,9	73,9	23,3	0,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	2,5	56,9	40,5	0,1	100,0
Agriculteurs de coton	0,1	31,5	68,3	0,1	100,0
Autres agriculteurs	0,1	25,3	74,5	0,1	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	1,2	43,9	54,9	0,0	100,0
Inactifs	2,7	51,3	46,0	0,0	100,0
Chômeurs	2,7	40,7	56,3	0,3	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	1,9	39,0	59,1	0,1	100,0
Féminin	3,2	51,6	45,2	0,0	100,0

	Barrage, Rivière cours d'eau, lac	Puits ordinaires	Puits Busés fermés	Puits Busés simples	Forages	Fontaine public	Robinet intérieur propre	Robinet intérieur partagé	Autres	Total	source d'eau potable
National	2,4	23,2	1,7	8,0	41,6	14,5	4,7	3,9	0,1	100,0	66,3
Milieu de résider	nce							•		•	
Rural	3,1	27,3	1,9	10,0	51,1	6,2	0,2	0,2	0,1	100,0	59,7
Urbain	0,1	7,9	0,7	0,7	6,4	45,2	21,3	17,5	0,3	100,0	91,1
Région de réside	ence			•			-	٠	-		
Hauts Bassins	1,0	38,4	3,2	5,9	15,5	22,0	7,1	6,9	0,2	100,0	54,6
Boucle du Mouhoun	0,1	60,1	1,6	13,3	14,8	9,0	0,7	0,5	0,0	100,0	26,5
Sahel	2,7	17,4	2,4	10,6	61,4	4,5	0,6	0,3	0,0	100,0	69,3
Est	7,3	24,0	1,9	4,5	50,2	10,4	0,9	8,0	0,0	100,0	64,2
Sud Ouest	13,1	21,7	1,1	7,3	44,5	9,6	0,3	2,2	0,3	100,0	57,6
Centre Nord	1,6	16,3	1,3	11,5	63,3	3,7	8,0	1,4	0,2	100,0	70,5
Centre Ouest	3,1	30,8	0,9	4,7	41,9	13,6	2,4	2,4	0,1	100,0	61,3
Plateau central	3,5	3,1	1,9	1,4	79,1	10,6	0,5	0,0	0,0	100,0	92,1
Nord	0,3	18,2	1,9	19,7	35,8	18,8	1,9	3,3	0,0	100,0	61,8
Centre Est	1,4	22,0	1,4	9,7	48,2	14,0	2,7	0,4	0,2	100,0	66,8
Centre	0,2	1,0	0,7	0,3	17,5	37,4	25,2	17,4	0,3	100,0	98,2
Cascadess	3,0	16,7	0,1	6,1	60,3	7,7	2,1	4,0	0,0	100,0	74,3
Centre sud	0,4	7,4	2,6	7,4	79,5	1,6	0,0	1,1	0,0	100,0	84,7
Taille du ménage		40.4			0.1.0					1000	70.0
1-2	1,6	18,4	1,3	6,7	34,9	22,1	5,9	9,1	0,0	100,0	73,3
3-4	2,6	21,3	1,6	7,1	42,8	15,6	4,5	4,4	0,1	100,0	69,0
5-6 7+	2,7 2,5	25,2 25,8	1,4 2,1	9,0 8,8	41,0 44,7	12,5 11,0	5,1 3,7	2,8 1,4	0,3	100,0 100,0	62,9 63,0
		23,0	۷,۱	0,0	44,7	11,0	3,1	1,4	0,0	100,0	03,0
Groupe socio-éc		2.0	1.2	1 1	21.1	20.7	27.1	17 /	0.5	100.0	OF 7
Salarié Public	0,0	2,8	1,3	1,1	21,1	28,7	27,1	17,6	0,5	100,0	95,7
Salarié Privé formel Salarié Privé	0,0	1,8 11,0	0,0 1,6	0,0 4,1	7,2 15,8	28,1 46,0	32,9 10,1	30,0 10,5	0,0	100,0	98,2 84,0
informel	0,0	11,0	1,0	.,.	10,0	10,0	10,1	10,0	0,0	100,0	01,0
Indépendant, employeur hors	1,1	14,2	1,1	8,4	31,3	31,4	6,2	6,3	0,1	100,0	76,3
agriculture Agriculteurs de coton	2,9	44,6	2,7	7,9	39,3	2,5	0,1	0,1	0,0	100,0	44,6
Autres	3,8	24,4	1,6	9,2	55,1	5,2	0,3	0,4	0,1	100,0	62,6
agriculteurs Aides familiales, bénévoles,	0,0	18,5	3,7	9,4	44,3	17,1	4,4	2,5	0,0	100,0	72,1
apprentis	1.0	22.5	0.0	E O	20.2	22.0	E 4	10.1	0.7	100.0	40.0
Inactifs Chômeurs	1,9 1,6	22,5 22,7	0,0 1,7	5,8 9,8	20,3 38,8	33,0 14,0	5,6 6,8	10,1 4,6	0,7 0,0	100,0 100,0	69,0 65,9
Sexe du chef de			1,7	,,5	30,0	17,0	0,0	7,0	0,0	100,0	00,7
Masculin	2,5	23,6	1,8	8,2	42,2	13,8	4,3	3,5	0,1	100,0	65,5
Féminin	1,5	19,4	0,9	6,2	37,4	19,7	7,9	6,9	0,1	100,0	72,8

Tableau 7. 9: Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes

	Fosse septique	Latrines Traditionnelles réhabilitées	VIP fosse	Latrines Toilettes chasse manuelle	Latrines ordinaires	Dans la nature	Autre	Total	Toilettes Hygiénique
National	3,7	5,6	1,2	0,9	31,5	56,6	0,4	100,0	35,2
Milieu de résidence			· ·						
Rural	2,4	6,0	0,0	0,1	20,6	70,4	0,5	100,0	42,2
Urbain	8,6	4,1	5,6	3,9	71,9	5,6	0,3	100,0	9,4
Région de résidence		.,,.			, .				
Hauts Bassins	4,8	11,3	2,4	0,8	50,8	29,6	0,2	100,0	48,5
Boucle du	5,6	6,5	0,1	0,3	32,1	53,9	1,4	100,0	75,0
Mouhoun	-,-	-,-	-7.	- 7-			.,.		
Sahel	2,4	5,7	0,0	0,2	15,8	75,9	0,0	100,0	33,2
Est	3,3	0,8	0,3	0,1	11,6	83,7	0,1	100,0	37,7
Sud Ouest	4,0	3,3	0,3	0,0	13,5	78,7	0,3	100,0	43,2
Centre Nord	3,9	0,9	0,0	0,8	24,8	69,3	0,3	100,0	30,7
Centre Ouest	1,6	2,3	0,5	0,1	22,7	72,3	0,5	100,0	39,6
Plateau central	0,4	2,9	0,2	0,0	27,2	68,9	0,4	100,0	9,8
Nord	3,8	18,0	0,1	0,6	38,2	38,9	0,4	100,0	40,2
Centre Est	1,3	3,2	0,2	0,1	18,7	76,5	0,0	100,0	34,5
Centre	7,9	4,5	7,1	5,1	65,2	9,8	0,3	100,0	2,1
Cascadess	4,0	2,8	0,0	1,5	36,8	54,8	0,0	100,0	25,8
Centre sud	0,0	2,3	0,0	0,0	14,8	81,0	1,9	100,0	17,8
Taille du ménage						·			
1-2	5,3	7,5	1,8	1,2	40,6	43,2	0,4	100,0	28,0
3-4	4,3	5,5	1,4	1,0	32,7	54,8	0,3	100,0	32,6
5-6	2,7	5,1	1,5	0,9	29,9	59,6	0,4	100,0	38,3
7+	3,3	5,1	0,4	0,8	26,6	63,2	0,7	100,0	39,2
Groupe socio-écono	omique								
Salarié Public	9,4	4,4	9,2	6,6	66,5	3,8	0,0	100,0	5,1
Salarié Privé formel	4,6	1,9	10,5	10,7	72,3	0,0	0,0	100,0	1,8
Salarié Privé	8,2	5,2	1,7	2,0	63,0	19,3	0,6	100,0	17,3
informel									
Indépendant,	3,8	8,0	1,5	1,0	47,7	37,5	0,4	100,0	24,7
employeur hors									
agriculture									
Agriculteurs de	4,5	6,6	0,1	0,1	21,9	66,3	0,6	100,0	58,2
coton									
Autres agriculteurs	1,9	3,2	0,0	0,1	17,7	76,5	0,5	100,0	38,9
Aides familiales,	2,6	11,4	1,3	0,5	42,1	40,7	1,3	100,0	31,6
bénévoles,									
apprentis									
Inactifs	6,1	9,3	0,5	0,4	42,4	41,3	0,0	100,0	30,3
Chômeurs	3,9	9,6	1,3	0,8	30,7	53,5	0,2	100,0	35,8
Sexe du chef de mé									
Masculin	3,7	5,5	1,1	0,9	30,2	58,2	0,4	100,0	36,2
Féminin	4,0	6,3	2,5	1,1	40,8	44,8	0,5	100,0	28,0

	Poubelle enlèvement par service	Tas d'immondices publics	Tas d'immondices individuels	Fosse	Bacs	Route Rue	Autres	Total	Mode Hygiénique
National	9,1	14,2	43,7	20,0	1,5	10,6	0,9	100,0	9,1
Milieu de résidence				•					•
Rural	1,2	11,7	50,1	23,7	0,7	11,6	0,9	100,0	1,2
Urbain	38,7	23,2	19,8	6,5	4,1	6,9	0,8	100,0	38,7
Région de résidence							-		<u> </u>
Hauts Bassins	14,0	21,7	21,1	24,4	2,7	15,8	0,4	100,0	14,0
Boucle du Mouhoun	0,5	11,4	58,0	23,5	0,9	4,8	0,9	100,0	0,5
Sahel	2,3	28,7	51,4	4,6	0,4	10,7	2,0	100,0	2,3
Est	1,0	4,4	70,0	12,0	0,2	11,7	0,6	100,0	1,0
Sud Ouest	0,3	5,1	44,3	13,6	3,0	33,6	0,0	100,0	0,3
Centre Nord	0,7	16,6	41,0	21,7	0,5	15,8	3,7	100,0	0,7
Centre Ouest	1,9	6,8	54,3	22,6	4,3	9,9	0,3	100,0	1,9
Plateau central	1,0	5,6	56,0	33,2	0,3	3,4	0,6	100,0	1,0
Nord	10,8	13,0	35,3	38,3	0,4	1,7	0,5	100,0	10,8
Centre Est	3,3	17,2	52,5	12,4	0,5	13,6	0,5	100,0	3,3
Centre	48,5	19,9	18,7	5,4	3,2	3,4	0,9	100,0	48,5
Cascadess	1,6	13,8	52,0	15,1	0,5	17,1	0,0	100,0	1,6
Centre sud	1,0	5,3	36,3	47,3	0,0	9,6	0,4	100,0	1,0
Taille du ménage									
1-2	17,6	17,1	36,2	14,0	1,8	12,0	1,4	100,0	17,6
3-4	9,9	16,0	44,3	15,6	1,5	11,4	1,2	100,0	9,9
5-6	7,8	14,2	46,0	19,3	1,6	10,7	0,5	100,0	7,8
7+	4,9	10,6	45,0	28,7	1,0	9,1	0,7	100,0	4,9
Groupe socio-économique							-		<u> </u>
Salarié Public	37,9	17,0	27,8	6,5	3,9	6,4	0,6	100,0	37,9
Salarié Privé formel	54,7	18,7	15,1	0,6	5,8	5,1	0,0	100,0	54,7
Salarié Privé informel	30,4	21,2	24,2	9,7	2,5	9,1	2,9	100,0	30,4
Indépendant, employeur hors agriculture	16,2	18,2	36,2	18,8	1,5	8,2	0,9	100,0	16,2
Agriculteurs de coton	0,3	11,6	46,7	29,7	0,4	11,2	0,2	100,0	0,3
Autres agriculteurs	0,9	12,7	51,1	20,2	1,2	12,9	0,9	100,0	0,9
Aides familiales, bénévoles, apprentis	10,5	15,5	47,5	20,5	0,0	2,9	3,1	100,0	10,5
Inactifs	18,5	10,8	32,1	23,3	1,2	13,6	0,5	100,0	18,5
Chômeurs	10,2	12,3	44,7	21,0	1,5	9,3	0,8	100,0	10,2
Sexe du chef de ménage									
Masculin	8,4	13,9	44,0	20,8	1,4	10,5	0,9	100,0	8,4
Féminin	14,6	16,0	41,2	13,8	2,2	11,7	0,5	100,0	14,6

Tableau 7. 11 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage

	Pétrole/ huile	Gaz	Electricité SONABEL	Energie solaire	Groupe électrogène	Torche à pile	Lampe chargeables Batteries	Bougies	Bois à brûler	Autre	Total
National	63,6	0,3	13,9	0,3	0,1	15,6	2,8	0,2	3,1	0,2	100,0
Milieu de résidence											
Rural	70,8	0,3	1,8	0,3	0,2	19,3	3,2	0,0	3,9	0,2	100,0
Urbain	36,8	0,4	58,5	0,2	0,1	1,6	1,4	0,7	0,2	0,0	100,0
Région de résidence				-		•		•	-		-
Hauts Bassins	60,6	0,4	25,8	0,6	0,2	6,1	5,4	0,3	0,4	0,2	100,0
Boucle du Mouhoun	80,0	0,2	6,3	0,6	0,4	5,3	5,0	0,0	1,9	0,3	100,0
Sahel	35,7	0,6	3,7	0,0	0,0	51,1	0,1	0,0	8,5	0,3	100,0
Est	52,3	0,1	6,0	0,1	0,0	39,5	0,1	0,0	1,8	0,0	100,0
Sud Ouest	72,6	0,1	3,0	0,0	0,5	9,1	10,5	0,0	3,6	0,7	100,0
Centre Nord	48,0	0,5	4,2	0,4	0,2	34,4	4,7	0,2	7,1	0,3	100,0
Centre Ouest	83,6	0,0	7,7	0,3	0,0	4,7	0,5	0,2	3,0	0,0	100,0
Plateau central	62,2	0,0	4,5	0,0	0,3	15,5	10,8	0,0	6,8	0,0	100,0
Nord	74,4	0,3	11,4	0,7	0,0	8,9	0,6	0,0	3,6	0,0	100,0
Centre Est	73,2	0,1	7,0	0,1	0,1	15,8	0,0	0,1	3,4	0,1	100,0
Centre	41,5	0,4	53,1	0,3	0,2	2,4	1,0	0,9	0,1	0,1	100,0
Cascadess	83,3	0,0	9,2	0,4	0,0	5,1	0,0	0,2	1,8	0,0	100,0
Centre sud	89,1	0,6	2,1	0,0	0,0	5,8	0,8	0,0	1,6	0,0	100,0
Taille du ménage											
1-2	54,1	0,2	23,3	0,4	0,1	12,4	4,1	0,8	4,0	0,5	100,0
3-4	64,0	0,2	15,6	0,3	0,1	14,2	2,6	0,1	2,7	0,1	100,0
5-6	67,0	0,3	12,5	0,3	0,2	15,1	2,0	0,0	2,6	0,2	100,0
7+	65,3	0,4	8,1	0,4	0,2	19,1	3,0	0,1	3,4	0,0	100,0
Groupe socio-éconon	nique		٠			•		•	-	•	
Salarié Public	25,3	0,1	68,3	1,4	0,3	0,9	3,2	0,0	0,4	0,0	100,0
Salarié Privé formel	20,0	0,0	75,4	0,0	0,0	2,8	1,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	52,6	0,4	38,1	0,6	0,2	4,7	1,4	1,4	0,4	0,2	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	60,2	0,5	24,0	0,2	0,1	10,7	2,5	0,1	1,5	0,2	100,0
Agriculteurs de coton	86,1	0,2	0,3	0,5	0,5	8,7	2,4	0,1	1,0	0,2	100,0
Autres agriculteurs	66,9	0,2	1,6	0,1	0,1	23,5	2,6	0,1	4,8	0,2	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	63,3	1,1	11,5	0,0	0,0	14,1	5,8	2,1	2,2	0,0	100,0
Inactifs	58,2	0,4	20,4	0,0	0,0	12,1	4,8	0,9	3,3	0,0	100,0
Chômeurs	57,3	0,1	14,8	0,4	0,1	18,0	4,4	0,1	4,8	0,1	100,0
Sexe du chef de ména	· ·	•						·			
Masculin	63,4	0,3	13,1	0,4	0,2	16,8	2,9	0,2	2,8	0,1	100,0
Féminin	65,6	0,2	19,8	0,1	0,1	5,9	2,3	0,2	5,6	0,2	100,0

Tableau 7. 12: Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine

	Bois foyer amélioré	Bois foyer simple	Charbon de bois foyer amélioré	Charbon de bois foyer simple	Pétrole/ huile	Gaz	Électric ité	Résidus de moisson Sciure	Déchets d'animaux	Autre	Total
National	6,7	80,7	2,4	1,9	0,4	6,3	0,1	1,1	0,0	0,3	100,0
Milieu de résidence						•					-
Rural	5,0	90,0	1,1	0,6	0,4	1,4	0,0	1,4	0,0	0,1	100,0
Urbain	13,2	46,4	7,1	6,6	0,4	24,5	0,5	0,0	0,0	1,4	100,0
Région de résidence						•					-
Hauts Bassins	14,8	69,1	5,0	3,1	0,7	7,0	0,1	0,0	0,0	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	5,0	89,5	2,2	1,0	0,1	1,9	0,0	0,1	0,0	0,3	100,0
Sahel	2,2	92,9	1,6	0,6	0,5	1,8	0,0	0,3	0,0	0,1	100,0
Est	5,5	86,8	1,0	0,6	0,0	1,9	0,0	4,3	0,0	0,0	100,0
Sud Ouest	6,9	87,3	1,9	1,6	0,6	1,5	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
Centre Nord	2,0	92,5	1,1	0,6	0,6	2,6	0,0	0,6	0,0	0,0	100,0
Centre Ouest	4,0	87,4	0,9	2,0	0,3	4,0	0,0	0,8	0,0	0,7	100,0
Plateau central	3,1	85,0	1,5	0,9	0,5	2,3	0,3	6,2	0,0	0,2	100,0
Nord	4,7	87,4	1,3	1,4	0,4	4,5	0,1	0,0	0,0	0,1	100,0
Centre Est	4,5	87,1	1,2	0,8	0,2	2,6	0,0	3,5	0,2	0,0	100,0
Centre	12,5	41,7	5,7	6,5	0,6	30,4	0,7	0,3	0,0	1,8	100,0
Cascadess	16,6	77,5	2,1	0,7	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0
Centre sud	2,4	93,7	2,2	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Taille du ménage											=
1-2	4,2	64,5	3,0	5,4	1,1	18,6	0,1	1,0	0,0	2,1	100,0
3-4	6,9	79,9	3,0	1,8	0,1	7,1	0,1	1,2	0,0	0,1	100,0
5-6	7,8	83,9	2,0	1,2	0,2	3,7	0,1	1,1	0,1	0,0	100,0
7+	7,0	87,6	1,8	0,5	0,4	1,2	0,2	1,3	0,0	0,0	100,0
Groupe socio-écono	mique								•	-	
Salarié Public	11,2	32,5	7,3	3,8	0,4	44,3	0,1	0,2	0,0	0,1	100,0
Salarié Privé formel	14,9	23,1	11,8	5,2	0,0	42,9	1,3	0,0	0,0	0,8	100,0
Salarié Privé informel	7,8	53,9	7,1	6,9	0,9	20,3	0,5	0,0	0,0	2,5	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	9,3	73,1	3,9	3,9	0,3	8,0	0,2	0,9	0,0	0,4	100,0
Agriculteurs de coton	9,4	88,9	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	0,5	0,0	0,0	100,0
Autres agriculteurs	3,7	92,6	0,9	0,3	0,3	0,1	0,0	2,0	0,0	0,0	100,0
Aides familiales, bénévole s, apprentis	10,0	80,9	1,1	1,9	1,8	3,0	0,0	0,0	0,0	1,3	100,0
Inactifs	7,4	76,6	3,3	6,3	0,5	4,9	0,0	0,0	0,0	1,1	100,0
Chômeurs	5,8	81,7	2,6	2,4	0,5	4,9	0,2	0,8	0,0	1,1	100,0
Sexe du chef de mén	age										
Masculin	6,6	81,4	2,3	1,7	0,4	6,0	0,1	1,2	0,0	0,4	100,0
Féminin	7,4	75,5	3,1	3,2	0,3	8,9	0,4	1,0	0,0	0,1	100,0

Tableau 7. 13 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité

	Cuisine:	Éclairage:	Éclairage:	Éclairage:	Accès à
	Électricité	Électricité	Groupe électrogène.	Energie. Solaire	électricité
Ensemble	0,1	13,9	0,1	0,3	14,3
Milieu de résidence			.		
Rural	0,0	1,8	0,2	0,3	2,3
Urbain	0,5	58,5	0,1	0,2	58,9
Région de résidence					
Hauts Bassins	0,1	25,8	0,2	0,6	26,
Boucle du Mouhoun	0,0	6,3	0,4	0,6	7,
Sahel	0,0	3,7	0,0	0,0	3,
Est	0,0	6,0	0,0	0,1	6,
Sud Ouest	0,0	3,0	0,5	0,0	3,
Centre Nord	0,0	4,2	0,2	0,4	4,
Centre Ouest	0,0	7,7	0,0	0,3	8,
Plateau central	0,3	4,5	0,3	0,0	4,
Nord	0,1	11,4	0,0	0,7	12,
Centre Est	0,0	7,0	0,1	0,1	7,
Centre	0,7	53,1	0,2	0,3	53,
Cascadess	0,0	9,2	0,0	0,4	9,
Centre sud	0,0	2,1	0,0	0,0	2,
Taille du ménage			•		
1-2	0,1	23,3	0,1	0,4	23,
3-4	0,1	15,6	0,1	0,3	16,
5-6	0,1	12,5	0,2	0,3	12,
7+	0,2	8,1	0,2	0,4	8,
Groupe socio-économique			<u> </u>		
Salarié Public	0,1	68,3	0,3	1,4	70,
Salarié Privé formel	1,3	75,4	0,0	0,0	75,
Salarié Privé informel	0,5	38,1	0,2	0,6	38,
Indépendant, employeur hors agriculture	0,2	24,0	0,1	0,2	24,
Agriculteurs de coton	0,0	0,3	0,5	0,5	1,
Autres agriculteurs	0,0	1,6	0,1	0,1	1,
Aides familiales, bénévoles, apprentis	0,0	11,5	0,0	0,0	11,
Inactifs	0,0	20,4	0,0	0,0	20,
Chômeurs	0,2	14,8	0,1	0,4	15,
	0.4	10.1	2.2	2.	4.0
					13, 20,
Sexe du chef de ménage Masculin Féminin	0,1 0,4	13,1 19,8	0,2 0,1	0,4 0,1	

Tableau 8. 1: Indicateurs d'accès à l'eau potable et aux marchés alimentaires

	Taux d'accessibilité à l'eau potable (en%)	Taux d'accessibilité physique à l'eau potable (en%)	Taux d'utilisation d'eau potable (en%)	Taux d'accès à l'eau de boisson (en %)	Taux d'accès au marché alimentaire (en %)
NATIONAL	62,3	79,0	74,3	88,0	54,8
Milieu de résidence					
Rural	55,4	74,7	69,7	85,8	48,7
Urbain	87,9	95,1	91,9	96,2	77,6
Code région					
Hauts Bassins	55,1	88,8	60,6	97,1	71,5
Boucle du Mouhoun	33,0	80,6	39,8	96,8	70,4
Sahel	52,6	59,3	79,9	78,2	22,
Est	57,7	75,7	68,6	82,3	56,3
Sud Ouest	60,0	75,4	65,1	93,5	33,
Centre Nord	64,7	72,7	82,1	77,3	42,8
Centre Ouest	51,0	65,0	66,0	76,9	47,3
Plateau central	61,4	65,6	93,5	76,0	42,3
Nord	72,5	89,3	81,5	97,8	71,8
Centre Est	67,4	79,8	76,5	85,9	44,0
Centre	93,4	95,0	98,5	95,2	80,6
Cascadess	75,1	88,8	80,4	95,8	32,
Centre sud	70,1	75,2	92,2	79,1	39,9
Cat. socio-professionnelle du che	ef de ménage				
Salarié du secteur public	90,9	93,3	97,2	94,9	80,8
Salarié du secteur privé	96,3	98,0	98,2	98,6	82,2
Salarié du privé informel	80,9	90,0	88,3	95,2	70,
Ind. or Emp. Autres agricult.	72,5	84,5	84,6	90,8	65,2
Agriculteurs de coton	45,1	81,8	52,5	92,5	54,8
Autres agriculteurs	56,2	71,4	71,8	82,9	41,!
Aides famil. Bénévoles, apprent	67,3	80,2	81,5	90,8	65,
Inactifs	60,4	77,9	74,8	86,1	67,1
Chômeurs	66,0	81,4	75,7	89,8	61,9
Niveau d'éducation du chef de r	nénage				
Aucun	57,4	76,1	70,8	86,4	49,4
Primaire non terminé	63,1	80,7	74,6	89,4	63,2
Primaire terminé	70,9	85,0	80,1	93,0	67,8
Secondaire non terminé	86,8	93,0	92,7	95,1	76,0
Secondaire Terminé	89,9	92,3	97,6	93,9	79,9
Enseignement supérieur	97,7	98,7	99,3	98,4	86,
Sexe du chef de ménage					
Homme	61,6	78,5	73,8	87,7	54,
Femme	67,8	82,8	79,0	90,7	61,2
Situation matrimoniale du chef de	e ménage				
Célibataire or jamais marié	82,8	91,0	89,7	94,9	73,
Monogame	62,2	78,8	73,9	87,9	54,0
Polygame	54,9	74,8	69,7	85,4	49,9
Veuf(ve) or divorcé or séparé(e)	59,8	85,8	69,1	92,4	64,
Union libre	70,5	83,6	81,7	90,9	60,0

Tableau 8. 2: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'approvisionnement en eau la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	75,2	12,8	6,5	1,9	3,6	100,0
Milieu de résidence						
Rural	71,4	14,3	7,7	2,2	4,3	100,0
Urbain	89,2	7,0	2,1	0,6	1,1	100,0
Région de résidence					•	
Hauts Bassins	89,9	7,1	2,2	0,2	0,5	100,0
Boucle du Mouhoun	90,7	6,1	0,9	0,5	1,8	100,0
Sahel	60,9	17,3	11,2	7,9	2,7	100,0
Est	65,0	17,3	8,2	1,8	7,7	100,0
Sud Ouest	73,9	19,6	5,2	0,1	1,2	100,0
Centre Nord	59,0	18,2	10,2	3,1	9,5	100,0
Centre Ouest	60,1	16,9	9,1	5,9	8,0	100,0
Plateau central	54,9	20,8	16,9	1,8	5,7	100,0
Nord	91,4	6,4	1,2	0,1	0,8	100,0
Centre Est	75,5	10,4	8,9	0,8	4,4	100,0
Centre	88,5	6,6	2,0	0,8	2,1	100,0
Cascadess	81,2	14,6	4,2	0,0	0,0	100,0
Centre sud	55,4	23,7	17,3	1,0	2,6	100,0
Taille du ménage	·					
1-2	78,2	13,0	5,2	1,1	2,6	100,0
3-4	76,4	12,2	6,3	1,8	3,3	100,0
5-6	75,9	13,0	6,2	1,6	3,2	100,0
7+	71,7	13,1	7,8	2,6	4,8	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	88,4	6,5	3,4	0,6	1,2	100,0
Salarié Privé formel	92,0	6,6	1,4	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	84,3	10,9	2,9	0,7	1,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	79,4	11,4	6,1	1,7	1,4	100,0
Agriculteurs de coton	79,4	13,2	4,2	0,7	2,5	100,0
Autres agriculteurs	67,3	15,6	8,8	2,9	5,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	80,8	8,2	3,8	0,7	6,6	100,0
Inactifs	77,8	8,3	6,2	3,2	4,5	100,0
Chômeurs	79,4	10,3	5,8	0,9	3,5	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	74,7	13,0	6,6	1,9	3,8	100,0
Féminin	79,3	11,2	5,9	1,3	2,3	100,0

Tableau 8. 3 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le service de santé les plus proches

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	19,8	18,2	16,4	10,7	34,9	100,0
Milieu de résidence	•				-	
Rural	15,0	14,6	15,9	11,6	42,9	100,0
Urbain	37,9	31,4	18,3	7,3	5,1	100,0
Région de résidence	•					
Hauts Bassins	25,8	24,2	19,3	12,1	18,6	100,0
Boucle du Mouhoun	15,0	21,4	16,1	10,0	37,5	100,0
Sahel	5,8	6,9	4,3	9,9	73,0	100,0
Est	14,1	11,7	18,0	8,3	47,9	100,0
Sud Ouest	6,6	10,9	19,7	19,7	43,1	100,0
Centre Nord	16,0	10,9	15,7	9,8	47,6	100,0
Centre Ouest	12,8	18,2	14,0	13,7	41,2	100,0
Plateau central	15,6	17,7	17,9	18,1	30,7	100,0
Nord	26,2	22,8	20,6	7,9	22,6	100,0
Centre Est	18,3	16,0	18,9	11,7	35,0	100,0
Centre	45,1	30,0	14,6	4,0	6,3	100,0
Cascadess	25,2	19,2	12,3	9,6	33,7	100,0
Centre sud	8,7	11,2	22,6	14,4	43,1	100,0
Taille du ménage	•					
1-2	24,6	20,1	17,3	9,6	28,4	100,0
3-4	20,4	17,8	16,8	11,2	33,8	100,0
5-6	19,0	19,6	16,6	10,6	34,2	100,0
7+	17,4	16,2	15,3	10,9	40,3	100,0
Groupe socio-économique	·					
Salarié Public	46,6	26,5	15,0	5,9	6,1	100,0
Salarié Privé formel	40,1	34,0	13,9	5,9	6,1	100,0
Salarié Privé informel	35,6	26,4	16,8	5,5	15,7	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	25,0	23,5	18,6	9,4	23,5	100,0
Agriculteurs de coton	17,2	16,4	15,8	10,6	40,0	100,0
Autres agriculteurs	11,5	12,9	16,4	12,8	46,4	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	19,5	26,0	14,0	18,1	22,5	100,0
Inactifs	23,4	24,5	13,6	11,6	26,8	100,0
Chômeurs	22,7	21,3	14,7	8,8	32,5	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	19,4	17,7	16,5	10,3	36,1	100,0
Féminin	23,0	21,8	15,8	13,8	25,7	100,0

Tableau 8. 4: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école primaire la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	42,6	25,2	14,9	6,8	10,5	100,0
Milieu de résidence	<u>.</u>					
Rural	38,3	24,6	16,3	7,9	12,9	100,0
Urbain	58,9	27,2	9,9	2,8	1,2	100,0
Région de résidence	•		,		,	
Hauts Bassins	44,4	29,8	13,7	5,7	6,3	100,0
Boucle du Mouhoun	51,4	30,5	9,2	3,9	5,0	100,0
Sahel	30,7	17,0	17,1	12,9	22,3	100,0
Est	34,4	20,0	18,1	7,2	20,2	100,0
Sud Ouest	22,8	28,1	21,7	14,0	13,3	100,0
Centre Nord	32,4	19,9	19,4	8,6	19,7	100,0
Centre Ouest	37,1	25,8	15,0	9,8	12,3	100,0
Plateau central	37,0	24,9	21,2	6,8	10,1	100,0
Nord	63,8	26,2	6,6	1,0	2,4	100,0
Centre Est	31,0	25,9	18,8	8,8	15,5	100,0
Centre	65,3	23,3	7,6	2,0	1,9	100,0
Cascadess	43,5	33,5	9,2	7,9	6,0	100,0
Centre sud	30,6	24,4	31,6	8,7	4,7	100,0
Taille du ménage						
1-2	47,2	24,7	13,9	5,5	8,7	100,0
3-4	41,1	26,0	15,6	6,8	10,6	100,0
5-6	42,7	26,8	14,1	6,4	10,0	100,0
7+	41,6	23,0	15,5	8,1	11,8	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	65,7	20,9	10,5	1,3	1,6	100,0
Salarié Privé formel	65,8	24,4	8,3	1,5	0,0	100,0
Salarié Privé informel	59,5	23,9	9,9	2,0	4,7	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	45,9	27,4	16,2	5,4	5,1	100,0
Agriculteurs de coton	42,1	29,8	12,6	7,0	8,5	100,0
Autres agriculteurs	34,3	22,4	17,5	9,5	16,3	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	58,3	23,1	6,8	5,5	6,4	100,0
Inactifs	39,2	31,7	11,6	4,3	13,1	100,0
Chômeurs	46,1	27,9	13,2	4,7	8,1	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	42,4	24,9	14,9	6,9	10,9	100,0
Féminin	44,3	27,3	14,8	6,5	7,1	100,0

Tableau 8. 5: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école secondaire la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	12,0	13,2	12,5	8,7	53,6	100,0
Milieu de résidence						
Rural	5,2	8,3	10,7	9,3	66,4	100,0
Urbain	37,3	31,7	18,8	6,5	5,7	100,0
Région de résidence	•					
Hauts Bassins	13,5	22,7	15,1	10,5	38,2	100,0
Boucle du Mouhoun	6,1	12,6	12,1	8,4	60,8	100,0
Sahel	1,6	2,0	3,4	4,3	88,7	100,0
Est	6,0	7,8	10,6	5,9	69,7	100,0
Sud Ouest	2,0	3,3	13,1	16,7	64,9	100,0
Centre Nord	7,2	4,5	8,1	5,3	74,9	100,0
Centre Ouest	9,1	12,0	7,5	9,2	62,3	100,0
Plateau central	8,5	12,4	13,9	16,7	48,5	100,0
Nord	13,9	20,3	22,3	8,9	34,6	100,0
Centre Est	9,4	12,1	13,8	8,7	56,0	100,0
Centre	43,8	27,8	14,5	5,0	9,0	100,0
Cascadess	6,6	5,3	13,5	11,8	62,8	100,0
Centre sud	3,0	6,4	11,7	12,4	66,5	100,0
Taille du ménage						
1-2	17,8	15,5	14,4	7,6	44,6	100,0
3-4	12,9	13,5	12,0	9,6	52,0	100,0
5-6	11,0	13,4	12,6	8,6	54,3	100,0
7+	8,9	11,5	11,7	8,5	59,3	100,0
Groupe socio-économique	<u>-</u>		•			
Salarié Public	38,6	27,1	15,6	7,8	10,9	100,0
Salarié Privé formel	41,1	34,0	18,0	2,1	4,8	100,0
Salarié Privé informel	34,0	22,9	16,4	6,3	20,4	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	17,3	20,9	16,8	8,8	36,1	100,0
Agriculteurs de coton	2,7	7,4	10,8	9,0	70,2	100,0
Autres agriculteurs	4,8	8,1	9,5	9,5	68,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	15,1	12,1	15,6	11,0	46,1	100,0
Inactifs	18,9	20,3	14,9	8,6	37,4	100,0
Chômeurs	16,1	13,5	13,9	6,2	50,2	100,0
Sexe du chef de ménage	•					
Masculin	11,3	12,8	12,2	8,5	55,2	100,0
Féminin	17,5	16,9	14,2	10,6	40,8	100,0

Tableau 8. 6 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour le marché alimentaire le plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	33,0	21,7	16,3	8,3	20,7	100,0
Milieu de résidence						
Rural	29,2	19,4	16,8	9,5	25,1	100,0
Urbain	47,3	30,1	14,6	3,8	4,2	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	44,4	27,0	13,3	6,3	9,0	100,0
Boucle du Mouhoun	45,3	25,1	12,2	4,5	12,9	100,0
Sahel	14,3	7,8	8,3	13,3	56,3	100,0
Est	36,4	19,8	18,0	6,5	19,3	100,0
Sud Ouest	14,1	19,6	21,7	20,5	24,2	100,0
Centre Nord	22,4	20,4	16,4	7,8	33,1	100,0
Centre Ouest	25,2	22,1	20,7	9,0	23,0	100,0
Plateau central	26,2	15,9	24,5	14,6	18,8	100,0
Nord	48,7	23,1	8,7	2,8	16,7	100,0
Centre Est	21,9	22,1	22,2	10,6	23,2	100,0
Centre	52,9	27,5	12,9	2,5	4,3	100,0
Cascadess	14,5	18,4	26,2	15,1	25,8	100,0
Centre sud	17,5	22,2	26,0	11,6	22,7	100,0
Taille du ménage	·					
1-2	35,9	22,9	15,9	8,4	16,8	100,0
3-4	31,6	23,8	15,3	9,0	20,3	100,0
5-6	34,1	20,7	17,2	8,2	19,8	100,0
7+	32,0	19,7	16,9	7,5	23,9	100,0
Groupe socio-économique	·					
Salarié Public	51,1	29,6	13,0	3,0	3,3	100,0
Salarié Privé formel	54,5	27,1	12,7	0,6	5,2	100,0
Salarié Privé informel	47,4	22,7	15,8	3,6	10,6	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	40,1	25,0	15,3	6,9	12,7	100,0
Agriculteurs de coton	32,9	21,9	18,1	7,6	19,5	100,0
Autres agriculteurs	24,2	17,3	16,4	11,4	30,7	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	37,0	27,4	16,0	9,1	10,6	100,0
Inactifs	34,6	32,5	19,1	5,5	8,2	100,0
Chômeurs	36,2	25,7	17,0	5,8	15,3	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	32,6	21,3	16,4	8,1	21,6	100,0
Féminin	36,3	24,8	15,9	9,9	13,1	100,0

Tableau 8. 7 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	25,3	16,0	12,5	9,6	36,5	100,0
Milieu de résidence						
Rural	20,3	12,8	11,6	10,4	44,9	100,0
Urbain	44,0	28,1	15,6	6,9	5,4	100,0
Région de résidence	•		•		•	
Hauts Bassins	42,6	21,4	13,5	9,3	13,3	100,0
Boucle du Mouhoun	30,9	21,0	11,9	7,4	28,8	100,0
Sahel	8,1	4,0	4,4	8,8	74,7	100,0
Est	17,3	11,8	10,1	9,5	51,4	100,0
Sud Ouest	9,3	11,5	11,3	18,4	49,5	100,0
Centre Nord	8,4	8,3	8,4	7,7	67,2	100,0
Centre Ouest	18,5	12,6	13,8	11,0	44,1	100,0
Plateau central	20,7	11,9	19,6	19,1	28,7	100,0
Nord	30,6	23,7	13,6	5,2	26,9	100,0
Centre Est	19,1	15,8	17,1	13,1	34,8	100,0
Centre	51,2	23,9	10,8	4,9	9,3	100,0
Cascadess	22,2	15,8	14,9	9,9	37,2	100,0
Centre sud	15	14,6	18,8	12,5	39,2	100,0
Taille du ménage	<u>.</u>					
1-2	15,0	14,6	18,8	12,5	39,2	100,0
3-4	30,2	17,2	13,0	9,3	30,4	100,0
5-6	25,9	15,9	12,5	10,0	35,7	100,0
7+	25,3	16,9	13,5	10,4	33,9	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	22,2	14,8	11,2	8,7	43,2	100,0
Salarié Privé formel	45,0	25,0	15,1	4,0	10,9	100,0
Salarié Privé informel	49,0	32,3	13,2	2,9	2,6	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	41,5	22,8	15,2	6,8	13,7	100,0
Agriculteurs de coton	32,8	22,3	13,9	9,2	21,8	100,0
Autres agriculteurs	27,0	14,7	11,4	10,0	36,9	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	16,3	10,5	11,2	11,2	50,8	100,0
Inactifs	19,2	17,6	19,6	10,6	32,9	100,0
Chômeurs	29,1	21,6	15,0	7,9	26,4	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	24,6	19,1	12,3	9,3	34,7	100,0
Féminin	24,8	15,6	12,2	9,6	37,8	100,0

Tableau 8. 8: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

	0 à 14 minutes	15 à 29minutes	45 à 59 minutes	30 à 44 minutes	60 minutes et plus	Total
National	61,9	17,1	8,9	3,1	9,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	55,6	19,1	10,7	3,8	10,9	100,0
Urbain	85,1	10,0	2,3	0,6	2,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	71,0	17,7	4,2	1,4	5,6	100,0
Boucle du Mouhoun	53,6	27,0	7,9	2,3	9,2	100,0
Sahel	41,3	18,0	13,2	9,3	18,2	100,0
Est	59,2	16,5	12,5	2,2	9,6	100,0
Sud Ouest	52,7	22,8	15,5	6,0	3,1	100,0
Centre Nord	54,7	17,9	10,7	3,6	13,1	100,0
Centre Ouest	48,9	16,0	11,8	7,4	16,0	100,0
Plateau central	45,3	20,0	13,3	3,5	17,8	100,0
Nord	77,1	12,3	2,5	0,8	7,4	100,0
Centre Est	67,0	12,8	9,2	2,5	8,6	100,0
Centre	86,9	8,0	2,1	0,6	2,3	100,0
Cascadess	69,5	19,4	7,0	2,9	1,3	100,0
Centre sud	51,4	23,7	19,6	0,7	4,5	100,0
Taille du ménage						
1-2	66,3	17,2	7,3	2,0	7,3	100,0
3-4	63,4	16,8	8,6	2,7	8,5	100,0
5-6	62,4	18,3	8,0	3,2	8,1	100,0
7+	57,3	16,4	10,9	4,1	11,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	85,9	7,4	3,8	0,9	2,0	100,0
Salarié Privé formel	90,8	7,3	2,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	74,7	15,4	3,0	1,5	5,5	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	69,2	15,3	7,7	1,7	6,1	100,0
Agriculteurs de coton	57,9	23,9	8,0	3,3	6,9	100,0
Autres agriculteurs	53,2	18,2	11,5	4,5	12,6	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	63,4	15,2	7,2	2,7	11,4	100,0
Inactifs	59,8	18,1	7,1	3,7	11,2	100,0
Chômeurs	66,9	14,5	8,5	2,0	8,1	100,0
Sexe du chef de ménage	· ·					
Masculin	61,1	17,4	8,9	3,2	9,4	100,0
Féminin	67,3	15,3	9,1	2,4	5,9	100,0

Tableau 9. 1: Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)

		Travaille		N	e travaille pas		
		Sous-				Ī	
	Employé	employé	Total	Chômeur	Inactif	Total	Total
National	60,9	15,3	76,2	2,6	21,2	23,8	100,0
Milieu de résidence							
Rural	64,6	15,7	80,2	1,8	18,0	19,8	100,0
Urbain	47,0	13,9	60,8	5,7	33,5	39,2	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	55,0	21,3	76,3	2,9	20,8	23,7	100,0
Boucle du Mouhoun	60,4	17,5	78,0	1,2	20,8	22,0	100,0
Sahel	72,2	9,3	81,5	2,5	16,0	18,5	100,0
Est	62,3	3,3	65,6	1,8	32,6	34,4	100,0
Sud Ouest	59,8	31,2	91,0	0,0	9,0	9,0	100,0
Centre Nord	70,0	22,0	92,1	0,7	7,2	7,9	100,0
Centre Ouest	59,3	18,9	78,2	3,8	17,9	21,8	100,0
Plateau central	69,5	10,3	79,8	1,0	19,2	20,2	100,0
Nord	43,6	13,7	57,3	5,9	36,8	42,7	100,0
Centre Est	68,9	11,9	80,8	1,0	18,2	19,2	100,0
Centre	47,8	14,5	62,2	6,2	31,6	37,8	100,0
Cascadess	71,9	20,2	92,0	0,2	7,7	8,0	100,0
Centre sud	79,3	9,9	89,2	1,2	9,6	10,8	100,0
Homme	63,9	17,3	81,3	2,3	16,4	18,7	100,0
15-29	58,2	14,2	72,4	3,1	24,5	27,6	100,0
30-49	70,3	23,0	93,3	1,9	4,8	6,7	100,0
50-64	69,3	17,8	87,1	2,2	10,7	12,9	100,0
65+	57,6	9,5	67,0	0,6	32,3	33,0	100,0
Femme	58,2	13,5	71,7	2,9	25,4	28,3	100,0
15-29	54,2	12,2	66,5	3,7	29,8	33,5	100,0
30-49	64,3	16,3	80,6	2,8	16,6	19,4	100,0
50-64	62,8	12,6	75,4	1,0	23,6	24,6	100,0
65+	44,5	9,1	53,6	0,3	46,1	46,4	100,0

Tableau 9. 2: Principaux indicateurs du marché du travail (individus de 15 ans et plus)

	Population totale	<u> </u>	-	Chefs de ménag	je	
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux de sous-emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux de sous-emplo
National	78,8	3,3	19,4	90,3	1,9	22,4
Milieu de résidence						
Rural	82,0	2,2	19,1	90,6	1,4	22,4
Urbain	66,5	8,6	20,8	89,1	3,9	22,6
Région de résidence						
Hauts Bassins	79,2	3,6	26,9	91,4	2,0	32,
Boucle du Mouhoun	79,2	1,6	22,1	92,5	1,0	25,2
Sahel	84,0	2,9	11,1	97,1	0,8	15,
Est	67,4	2,7	4,9	82,3	2,1	8,0
Sud Ouest	91,0	0,0	34,3	95,4	0,0	31,3
Centre Nord	92,8	0,8	23,7	96,9	0,9	33,
Centre Ouest	82,1	4,7	23,0	90,5	3,9	22,0
Plateau central	80,8	1,2	12,7	86,5	0,8	15,0
Nord	63,2	9,3	21,7	75,9	5,4	23,0
Centre Est	81,8	1,2	14,6	91,6	0,5	16,
Centre	68,4	9,0	21,1	88,2	4,5	22,
Cascadess	92,3	0,3	21,8	98,6	0,0	23,6
Centre sud	90,4	1,3	10,9	96,5	0,3	14,
Masculin	83,6	2,8	20,7	91,0	1,9	22,
15-29	75,5	4,1	18,8	94,4	1,9	26,
30-49	95,2	2,0	24,1	95,6	1,8	24,2
50-64	89,3	2,5	19,9	89,9	2,5	20,0
65+	67,7	0,9	14,0	69,5	1,0	13,
Féminin	74,6	3,9	18,1	85,0	2,6	20,
15-29	70,2	5,3	17,4	81,2	5,9	17,2
30-49	83,4	3,3	19,5	93,3	2,5	22,
50-64	76,4	1,3	16,4	85,0	1,1	20,
65+	53,9	0,6	16,9	65,9	0,8	13,

Tableau 9. 3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Indépendent	noronublio	Salarié	Employeur	Aide	Appropri (stagiaira	Dánávala	Total
National	Indépendant	· · ·	privé	Employeur	familial		Bénévole	
National Milieu de résidence	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3	100
Rural	52,9	1,5	0,9	0,1	42,5	1,8	0,3	100
Urbain	49,3	1,5	15,1	0,1	13,6	4,4	0,5 0,5	100
Région de résidence	49,3	10,2	10,1	0,9	13,0	4,4	0,5	100
	47.7	4.0	4.7	0.4	20.2	2./	0.4	100
Hauts Bassins	47,7	4,9	4,6	0,4	39,3	2,6	0,4	100
Boucle du Mouhoun	48,4	2,5	1,6	0,1	44,4	2,9	0,2	100
Sahel	72,1	1,3	0,9	0,0	24,4	1,0	0,3	100
Est	64,4	3,7	1,4	0,0	28,8	1,3	0,4	100
Sud Ouest	41,3	2,1	0,7	0,2	55,0	0,7	0,0	100
Centre Nord	38,7	1,9	0,5	0,0	57,1	1,7	0,1	100
Centre Ouest	50,2	3,6	0,9	0,5	41,2	3,1	0,5	100
Plateau central	48,4	1,5	1,2	0,4	46,9	1,6	0,0	100
Nord	67,7	4,3	3,8	0,3	21,6	1,1	1,2	100
Centre Est	44,8	2,6	1,4	0,0	48,3	2,6	0,4	100
Centre	50,4	14,1	17,6	0,7	11,9	4,8	0,5	100
Cascadess	46,7	2,8	2,2	0,0	47,0	1,2	0,1	100
Centre sud	64,8	1,3	0,9	0,0	29,8	2,9	0,2	100
Homme	69,6	5,8	4,9	0,3	16,9	2,1	0,4	100
15-29	45,3	3,5	5,4	0,3	40,2	4,8	0,4	100
30-49	81,0	8,8	5,6	0,2	3,3	0,7	0,3	100
50-64	89,0	5,4	3,6	0,3	1,3	0,0	0,5	100
65+	92,4	1,6	1,5	0,3	3,3	0,2	0,7	100
Femme	35,1	2,1	1,6	0,2	58,3	2,5	0,3	100
15-29	28,8	1,3	2,0	0,1	64,4	3,1	0,4	100
30-49	38,6	3,3	1,7	0,3	54,2	1,8	0,2	100
50-64	42,7	1,5	0,9	0,2	52,0	2,4	0,2	100
65+	45,2	0,8	0,0	0,0	51,8	2,3	0,0	100

Tableau 9. 4 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur

	Public	Para public	Entreprise privée	Entreprise individuelle Privée	Total
National	3,6	0,5	4,0	91,9	100,0
Milieu de résidence					
Rural	1,4	0,2	1,4	97,1	100,0
Urbain	14,4	2,5	17,1	66,0	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	4,8	0,6	6,0	88,6	100,0
Boucle du Mouhoun	2,1	0,4	1,8	95,7	100,0
Sahel	1,1	0,3	2,7	95,9	100,0
Est	2,9	0,4	2,0	94,6	100,0
Sud Ouest	1,5	0,8	0,9	96,8	100,0
Centre Nord	1,9	0,1	0,8	97,2	100,0
Centre Ouest	3,6	0,3	2,3	93,8	100,0
Plateau central	1,1	0,2	1,0	97,7	100,0
Nord	4,0	0,7	3,8	91,6	100,0
Centre Est	2,4	0,2	1,8	95,6	100,0
Centre	12,5	2,0	19,5	66,0	100,0
Cascadess	3,3	0,1	1,6	95,0	100,0
Centre sud	1,1	0,5	1,1	97,4	100,0
Homme	5,0	0,9	5,8	88,2	100,0
15-29	3,1	0,7	7,1	89,0	100,0
30-49	7,5	1,3	6,3	84,9	100,0
50-64	5,0	1,0	3,2	90,9	100,0
65+	1,2	0,3	1,7	96,8	100,0
Femme	2,1	0,1	2,2	95,6	100,0
15-29	1,5	0,1	2,5	95,9	100,0
30-49	3,2	0,2	2,3	94,3	100,0
50-64	1,3	0,2	1,3	97,2	100,0
65+	0,6	0,0	0,8	98,6	100,0

Tableau 9.5: Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité

	Publ	ic	Para p	ublic	Entreprise	e Privée	Ens Ind.	Ménage	Ensen	nble
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agr. Chasse.Sylviculture	2,3	2,8	5,3	0,0	5,7	20,3	76,5	69,9	68,0	67,3
Pêche, pisiculture.aquaculture	0,3	0,3	0,0	0,0	0,2	0,6	0,2	0,0	0,2	0,0
Activités extractives	0,9	0,0	4,9	0,0	3,5	1,9	3,2	2,5	3,1	2,4
Activités de fabrication	0,5	0,3	2,4	0,0	11,8	10,8	2,9	3,4	3,3	3,5
Prod. Dist. Elect.gaz.eau.	2,0	0,0	9,3	15,7	1,8	1,0	0,1	0,0	0,4	0,1
Construction	0,8	1,4	2,9	0,0	11,9	0,7	2,4	0,2	2,9	0,2
Com. Répara autom.art.dom	0,9	1,2	3,7	0,0	22,6	18,9	10,9	19,3	11,0	18,9
Hôtels restaurants	0,1	1,0	0,0	0,0	3,2	5,3	0,2	0,7	0,4	0,8
Transp.activ. Aux. Communication	3,0	0,4	8,4	0,0	11,1	3,6	0,6	0,1	1,4	0,1
Activités financières	3,6	3,8	2,2	5,4	5,4	5,8	0,3	0,2	0,8	0,5
Imm.location serv.Eses	0,1	0,9	2,7	0,0	5,7	4,4	0,6	0,3	0,9	0,4
Activités administratives publ	43,1	33,9	42,4	38,0	1,6	3,9	0,3	0,1	2,9	1,0
Education	29,5	32,0	6,2	17,8	6,5	8,8	0,2	0,1	2,1	1,0
Act.santé-act.sociale	11,2	20,7	5,0	23,0	2,5	5,6	0,1	0,1	0,9	0,6
Act. Caract.collec.pers.	0,4	0,3	0,8	0,0	3,8	3,3	0,8	0,4	1,0	0,5
Act. ménages pers.domestique	0,8	0,8	0,8	0,0	1,7	4,4	0,6	2,6	0,7	2,6
Act. Org. Extra territorial	0,27	0,00	2,78	0,00	1,05	0,54	0,03	0,01	0,12	0,02

Tableau 9. 6: Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'emploi

	Public		Public Para public			Entreprise	e Privée	Ens Ind. M	lénage	Total		
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme		
National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
Indépendant	94,0	89,7	93,7	89,4	65,5	52,0	1,8	0,8	11,0	3,9		
Salarié du public/para	92,3	87,6	82,5	69,1	3,3	2,2	0,2	0,1	5,8	2,1		
Salarié du privé	1,7	2,1	10,4	12,2	59,9	48,1	1,5	0,5	4,9	1,6		
Employeur	0,0	0,0	0,8	8,1	2,3	1,7	0,2	0,1	0,3	0,2		
Aide familial	1,3	4,9	3,4	10,6	11,5	10,8	2,0	2,5	2,5	2,7		
Apprenti/stagiaire	0,6	3,5	1,8	0,0	10,6	9,0	1,6	2,3	2,1	2,5		
Bénévole	0,7	1,4	1,5	10,6	0,8	1,9	0,4	0,2	0,4	0,3		

Tableau 9. 7: Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi

	Indánandant	noronublio	Salarié	Employeur	Aide	Appropri (stagiciro	Dánávolo	Total
National	Indépendant	· · ·	privé	Employeur		Apprenti/stagiaire		Total
National	59,1	1,6	2,8	0,4	34,1	1,8	0,4	100
Milieu de résidence						4.0		100
Rural	57,9	0,6	0,7	0,1	39,1	1,3	0,4	100
Urbain	64,1	6,0	11,4	1,6	12,7	3,7	0,6	100
Région de résidence								
Hauts Bassins	62,9	0,8	1,6	0,7	30,2	3,2	0,5	100
Boucle du Mouhoun	54,1	2,0	2,7	0,4	38,7	2,2	0,0	100
Sahel	89,5	0,0	2,5	0,0	7,5	0,5	0,0	100
Est	74,2	5,6	0,0	0,0	18,2	0,0	2,1	100
Sud Ouest	38,9	0,8	0,3	0,2	58,8	1,0	0,0	100
Centre Nord	55,0	0,7	0,6	0,0	42,4	1,4	0,0	100
Centre Ouest	63,0	0,4	0,3	0,7	35,5	0,2	0,0	100
Plateau central	40,5	1,9	0,7	0,0	54,8	2,1	0,0	100
Nord	71,7	1,6	1,1	0,5	20,6	2,1	2,4	100
Centre Est	49,4	1,2	1,4	0,0	48,0	0,0	0,0	100
Centre	62,8	5,9	15,4	0,8	10,8	3,6	0,7	100
Cascadess	50,9	0,3	1,4	0,0	47,5	0,0	0,0	100
Centre sud	75,8	0,0	0,0	0,0	21,6	2,6	0,0	100
Homme	79,8	2,4	4,4	0,4	10,9	1,5	0,5	100
15-29	62,1	2,7	4,4	0,3	27,6	2,9	0,1	100
30-49	87,8	2,6	4,9	0,4	2,6	1,2	0,5	100
50-64	92,5	1,7	4,3	0,2	0,0	0,0	1,3	100
65+	93,1	0,0	1,1	2,5	3,4	0,0	0,0	100
Femme	35,7	0,7	0,9	0,3	60,1	2,0	0,3	100
15-29	31,5	0,5	1,4	0,0	63,6	2,8	0,3	100
30-49	36,2	1,3	0,7	0,6	59,7	1,1	0,4	100
50-64	45,7	0,0	0,0	0,5	51,0	2,8	0,0	100
65+	48,1	0,0	0,0	0,0	50,6	1,3	0,0	100

Tableau 9. 8: Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur

	•	•	Entreprise	Ensemble ind.	
	Public	Para public	privée	Ménage Privée	Total
National	1,5	0,2	3,9	94,4	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,6	0,0	1,2	98,1	100,0
<u>Urbain</u>	5,0	1,2	15,2	78,6	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	1,0	0,1	5,5	93,4	100,0
Boucle du Mouhoun	1,1	0,8	1,7	96,3	100,0
Sahel	0,0	0,0	1,7	98,3	100,0
Est	5,6	0,0	5,4	89,0	100,0
Sud Ouest	0,5	0,6	0,3	98,6	100,0
Centre Nord	1,2	0,0	0,7	98,1	100,0
Centre Ouest	0,4	0,0	0,5	99,2	100,0
Plateau central	1,0	0,0	0,0	99,0	100,0
Nord	1,6	0,0	3,2	95,2	100,0
Centre Est	1,2	0,0	2,9	95,9	100,0
Centre	4,7	0,6	18,4	76,4	100,0
Cascadess	2,2	0,0	0,3	97,5	100,0
Centre sud	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Homme	2,1	0,4	5,6	91,9	100,0
15-29	1,7	0,8	5,8	91,8	100,0
30-49	2,6	0,3	6,4	90,7	100,0
50-64	2,2	0,2	3,7	93,9	100,0
65+	0,0	0,0	2,5	97,5	100,0
Femme	0,7	0,0	1,9	97,3	100,0
15-29	0,3	0,0	2,1	97,6	100,0
30-49	1,5	0,0	2,1	96,5	100,0
50-64	0,0	0,0	1,0	99,0	100,0
_65+	0,0	0,0	1,4	98,6	100,0

Tableau 9. 9 : Répartition (en %) de la population au chômage par raison du chômage

	a perdu son emploi	inoccupé n'ayant jamais travaillé	Inactivités saisonnières	Elèves /étudiants	Personne au foyer	Retraités/rentiers	Autres inactifs	Trop jeune/ vieux	Total
National	9,9	24,2	34,1	5,1	22,9	0,7	2,6	0,6	100,0
Milieu de résidence							Ţ.		
Rural	3,8	11,3	54,3	4,2	22,0	0,0	3,2	1,1	100,0
Urbain	17,3	39,7	9,7	6,1	23,9	1,4	1,9	0,0	100,0
Région de résidence							·	·	
Hauts Bassins	15,4	27,6	21,0	0,0	23,7	0,8	9,6	1,9	100,0
Boucle du Mouhoun	3,4	19,0	21,5	0,0	46,9	0,0	9,2	0,0	100,0
Sahel	0,0	14,7	47,9	0,0	35,0	0,0	0,0	2,4	100,0
Est	1,5	28,1	64,1	2,4	3,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Sud Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre Nord	12,9	19,3	28,5	19,5	19,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Ouest	10,2	15,6	55,6	4,1	14,5	0,0	0,0	0,0	100,0
Plateau central	22,1	23,2	36,6	0,0	18,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Nord	1,6	6,9	54,4	7,9	27,1	0,0	0,8	1,1	100,0
Centre Est	5,9	36,7	8,6	15,0	33,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre	19,0	40,9	10,0	6,9	18,2	2,0	3,0	0,0	100,0
Cascadess	0,0	38,1	23,7	0,0	38,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre sud	0,0	20,0	40,3	0,0	39,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Homme	15,4	23,8	49,4	5,0	0,4	1,6	3,4	0,9	100,0
15-29	7,7	35,9	45,4	6,9	0,4	0,0	3,7	0,0	100,0
30-49	24,8	12,2	53,4	4,1	0,7	0,0	4,9	0,0	100,0
50-64	26,8	1,5	53,2	0,0	0,0	11,6	0,0	6,9	100,0
65+	23,4	0,0	76,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Femme	6,0	24,4	23,1	5,2	38,9	0,0	2,0	0,4	100,0
15-29	5,0	30,5	22,9	4,5	34,1	0,0	2,9	0,0	100,0
30-49	7,7	14,3	23,5	3,7	49,0	0,0	0,6	1,2	100,0
50-64	4,4	11,5	26,9	27,3	30,0	0,0	0,0	0,0	100,0
65+	29,9	57,8	0,0	0,0	12,2	0,0	0,0	0,0	100,0

Tableau 9. 10: Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité

National Son emploi Jamais Sais Itravaillé	nactivités Elèves /étudiants	Personne F	Retraités	Autres Tro	op jeune	
Milieu de résidence Rural 0,1 5,8 Urbain 1,2 7,6 Région de résidence Hauts Bassins 0,8 7,1 Boucle du Mouhoun 0,2 5,5 Sahel 0,0 10,1 Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre Est 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,2 2,4	aisonnièr famille/mé es nage.	au foyer	rentiers	Inactifs	vieux	Total
Rural 0,1 5,8 Urbain 1,2 7,6 Région de résidence Hauts Bassins 0,8 7,1 Boucle du Mouhoun 0,2 5,5 Sahel 0,0 10,1 Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre Est 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,0 4,0 50-64 0,0 2,4	18,3 29,5	26,1	1,4	4,5	13,2	100,0
Urbain 1,2 7,6 Région de résidence Hauts Bassins 0,8 7,1 Boucle du Mouhoun 0,2 5,5 Sahel 0,0 10,1 Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre Est 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4						
Région de résidence Hauts Bassins 0,8 7,1 Boucle du Mouhoun 0,2 5,5 Sahel 0,0 10,1 Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre Est 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	26,2 18,1	27,7	0,3	5,2	16,5	100,0
Hauts Bassins 0,8 7,1 Boucle du Mouhoun 0,2 5,5 Sahel 0,0 10,1 Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	2,4 52,5	23,0	3,5	3,0	6,7	100,0
Boucle du Mouhoun Sahel O,0 Sahel O,0 10,1 Est O,5 6,7 Sud Ouest Centre Nord O,0 Centre Ouest Plateau central O,0 Centre Est O,0 Centre Est O,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess O,0 Centre sud O,0 19,2 Homme O,8 6,8 15-29 O,2 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ Pemme O,3 6,2 15-29 O,3 8,8 30-49 O,6 4,0 50-64 O,3 2,4						
Sahel 0,0 10,1 Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	6,5 34,0	28,4	3,5	7,4	12,3	100,0
Est 0,5 6,7 Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	7,7 24,5	37,0	0,5	7,2	17,5	100,0
Sud Ouest 0,0 1,6 Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	3,5 7,3	64,6	0,5	4,9	9,2	100,0
Centre Nord 0,0 0,8 Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	53,1 13,2	20,9	0,0	0,7	4,9	100,0
Centre Ouest 0,2 4,4 Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	1,7 49,5	6,1	3,5	6,5	31,2	100,0
Plateau central 0,0 1,7 Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	12,8 29,3	34,5	0,0	3,3	19,3	100,0
Nord 0,4 6,6 Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	13,1 44,1	13,9	0,6	3,9	19,8	100,0
Centre Est 0,0 6,0 Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	39,7 25,0	7,9	0,5	7,0	18,3	100,0
Centre 1,4 7,6 Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	28,1 18,2	28,7	0,8	3,7	13,5	100,0
Cascadess 0,0 0,7 Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	4,0 29,6	31,0	1,0	6,3	22,2	100,0
Centre sud 0,0 19,2 Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	5,8 51,0	20,6	3,5	3,0	7,1	100,0
Homme 0,8 6,8 15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	1,0 58,4	23,7	0,0	2,9	13,3	100,0
15-29 0,2 9,6 30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	16,6 24,8	8,3	0,0	8,5	22,6	100,0
30-49 1,9 4,7 50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	24,6 45,5	1,0	2,9	5,6	12,8	100,0
50-64 4,2 2,0 65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	14,8 70,6	0,9	0,1	2,2	1,6	100,0
65+ 0,2 0,4 Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	68,1 4,7	1,4	1,4	12,1	5,5	100,0
Femme 0,3 6,2 15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	48,0 0,0	1,3	15,7	12,9	15,9	100,0
15-29 0,3 8,8 30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	22,3 2,1	1,0	7,1	10,2	56,8	100,0
30-49 0,6 4,0 50-64 0,3 2,4	14,8 20,4	40,4	0,5	3,9	13,5	100,0
50-64 0,3 2,4	13,4 36,1	38,1	0,2	2,1	1,0	100,0
	20,4 0,8	65,4	0,0	5,0	3,8	100,0
65+ 0,0 1,3	17,9 0,5	31,1	2,1	8,7	37,1	100,0
	6,8 1,1	8,0	2,2	5,4	75,2	100,0

Tableau 9. 11: Répartition (en %) de la population sous-employée par branche d'activité

	agriculture	pêche		activités	production		commerce	hôtels	transport		Immo	Administr.		santé	activités	Activité	activités
	chasse	pisciculture	activité	de	distribution		réparation	restaurants	activ. Aux,	activitées	location			action	carac.	ménages	organisme
	sylviculture	aguaculture	extractives	fabrication	elec.eau	construction	activ.domest	Com.réparat,art.	communications	financières	serv.eses	publique	Education	sociale	collec. Pers.	pers.domest	extra territ
	67,4	0,0	4,8	3,2		1,9	16,2	0,6	0,7	0,6	0,7	0,9	0,7	0,3	0,6	0,9	
résidence		•				·					-					·	
	78,5	0,0	5,7	2,2	0,1	1,1	9,5	0,3	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3	0,2	0,5	0,0
	20,1	0,0	1,2	7,5	0,7	5,2	44,9	2,2	3,2	2,0	1,7	3,3	2,3	0,6	2,2	2,5	0,3
e résidence	·																
ssins	66,1	0,0	7,2	4,7	0,3	1,5	15,3	0,3	1,0	1,1	0,2	0,6	0,1	0,0	0,1	1,1	0,3
u Mouhoun	75,6	0,0	1,4	4,6	0,1	1,7	10,9	0,4	0,6	0,4	0,4	1,1	0,7	0,5	0,2	1,1	0,3
	41,4	0,0	18,9	6,2	0,0	2,0	24,2	2,6	1,1	0,0	2,4	0,5	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
	62,3	0,0	0,0	7,2	0,0	0,7	17,2	0,0	0,0	0,0	5,4	0,0	3,9	1,7	1,7	0,0	0,0
st	89,6	0,0	0,3	0,3	0,3	0,3	6,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,7	0,6	0,0	0,0	1,2	0,0
ord	77,9	0,0	5,9	0,7	0,0	0,7	12,5	0,2	0,0	0,3	0,0	0,1	0,7	0,0	0,0	1,0	0,0
uest	95,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,7	1,9	0,0	0,0	0,3	0,2	1,1	0,4	0,0	0,0	0,3	0,0
central	87,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	9,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,7	1,0	0,0	0,0	0,0
	35,6	0,0	22,6	8,6	1,0	4,9	20,3	0,6	0,5	1,0	0,3	0,6	0,3	1,4	1,3	1,1	0,0
st	82,0	0,0	0,0	1,4	0,0	0,5	13,3	0,2	0,3	0,0	1,2	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
	19,0	0,0	1,1	5,2	0,6	5,9	46,3	2,4	3,3	2,0	2,3	3,0	2,5	0,6	3,4	2,3	0,3
ess	92,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,2	1,5	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	0,0	0,0
ıd	62,3	0,0	3,3	2,2	0,0	1,8	29,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
	64,7	0,0	5,5	3,7	0,4	3,4	14,8	0,3	1,4	0,8	1,0	1,2	1,0	0,5	0,8	0,4	0,2
	58,3	0,0	9,4	3,8	0,6	3,6	16,9	0,4	1,0	8,0	1,1	0,9	1,6	0,2	0,8	0,3	0,3
	62,6	0,0	4,4	3,8	0,4	3,6	17,1	0,3	1,8	1,0	0,6	1,7	1,0	0,3	1,1	0,2	0,2
	79,5	0,0	1,3	2,3	0,0	2,6	5,5	0,5	1,5	0,7	2,0	0,5	0,3	1,3	0,4	1,6	0,0
	84,1	0,0	0,0	5,0	0,0	2,4	5,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0
	70,6	0,0	4,1	2,7	0,1	0,2	17,9	1,0	0,0	0,3	0,3	0,5	0,3	0,1	0,4	1,4	0,0
	67,0	0,0	4,6	2,8	0,2	0,4	19,5	1,4	0,0	0,5	0,6	0,2	0,3	0,1	0,5	2,1	0,0
	71,5	0,0	4,1	2,3	0,0	0,0	18,2	0,8	0,0	0,3	0,2	0,9	0,5	0,1	0,4	0,9	0,0
	80,6	0,0	2,2	2,9	0,0	0,0	12,5	0,7	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
	72,3	0,0	4,8	7,4	0,0	0,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0

Tableau 9. 12: Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche d'activité

	Indépendar	nt	Salarié parap	•	Salarié p	rivé	Emplo	yeur	Aide f	amilial	Apprent	i/stagiair	Béné	vole	To	tal
	Homme	Femm e	Homme	Femme	Homme	Femm e	Homme	Femm e	Homme	Femme	Homme	Femme	Homm e	Femm e	Homm e	Femm e
National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agr. Chasse.Sylviculture Pêche.	74,2	34,8	2,7	2,6	5,1	3,2	19,1	26,3	89,4	90,9	35,2	77,0	26,4	32,2	68,0	67,3
pisiculture.aquaculture	0,3	0,1	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	0,2	0,0
Activités extractives	3,8	6,0	0,8	0,0	4,5	3,7	0,0	0,0	0,9	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0	3,1	2,4
Activités de fabrication Prod. Dist.	3,2	7,8	1,2	0,3	9,8	6,1	20,3	9,5	1,0	0,8	11,4	6,1	17,2	4,9	3,3	3,5
Elect.gaz.eau.	0,1	0,1	2,7	1,1	2,4	1,3	0,0	0,0	0,1	0,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
Construction Com. Répara	2,6	0,1	0,9	0,0	12,4	0,6	14,7	0,0	1,4	0,2	5,6	0,2	9,0	12,1	2,9	0,2
autom.art.dom	12,5	45,9	1,5	1,0	17,5	13,4	24,2	32,6	4,4	3,9	25,0	8,5	8,3	21,7	11,0	18,9
Hotels restaurants Transp.activ. Aux.	0,1	1,6	0,3	0,7	4,4	7,5	4,2	4,0	0,2	0,1	0,3	1,1	0,0	2,3	0,4	0,8
Communication	0,5	0,0	4,3	0,4	11,5	7,1	7,7	0,0	0,1	0,0	10,8	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1
Activités financières	0,4	0,6	2,9	3,5	5,3	6,8	0,0	0,0	0,2	0,1	1,5	0,0	0,0	2,6	0,8	0,5
Imm.location serv.Eses Activités	0,5	0,4	0,9	0,9	6,6	5,7	4,6	10,4	0,3	0,1	2,7	2,2	0,0	0,0	0,9	0,4
administratives publ	0,3	0,2	43,4	34,7	1,6	3,9	2,6	0,0	0,3	0,2	0,5	0,3	0,0	0,0	2,9	1,0
Education	0,3	0,1	26,1	33,4	7,7	13,4	0,0	6,7	0,1	0,0	1,0	0,7	6,3	0,0	2,1	1,0
Act.santé-act.sociale Act.	0,2	0,1	10,3	19,4	2,8	8,1	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	5,3	0,9	0,6
Caract.collec.pers. Act.ménages	0,8	0,8	0,5	0,6	3,2	4,9	0,0	4,1	0,6	0,1	1,2	1,3	26,7	2,7	1,0	0,5
pers.domestique	0,2	1,5	0,8	1,1	4,0	13,1	2,5	0,0	1,0	3,1	2,8	1,2	2,9	16,1	0,7	2,6
Act. Org. Extra territorial	0,0	0,0	0,6	0,0	1,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0

Tableau 9. 13: Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité

	agriculture chasse	pêche pisciculture	activité	activités de	production distribution		commerce réparation	hôtels restaurants	transport activ. Aux,	activités	Immo location	Administr.		santé action	carac.	Activité ménages	activités To organisme
	sylviculture	aquaculture	extractives	fabrication	elec.eau	construction	activ.domest	Com.réparat,art.	communications	financières	serv.eses	publique	Education	sociale	collec. Pers.	pers.domest	extra territoire
ional	67,7	0,1	2,7	3,4	0,2	1,6	15,0	0,6	0,8	0,6	0,6	1,9	1,6	0,8	0,7	1,7	0,1
eu de dence														_			
al	77,8	0,1	3,1	2,7	0,1	1,0	11,0	0,2	0,2	0,2	0,3	0,7	0,8	0,3	0,3	1,3	0,0
ain	17,1	0,1	1,0	7,2	1,2	4,3	34,8	2,6	3,5	2,8	2,4	8,1	5,1	3,1	2,8	3,6	0,4
ion de dence																	
ıts Bassins ıcle du	62,4	0,1	3,7	4,6	0,3	1,8	16,6	0,4	1,3	0,7	0,4	2,9	1,5	0,7	0,5	2,0	0,1
uhoun	81,7	0,1	0,7	2,6	0,3	1,1	8,1	0,1	0,4	0,1	0,2	1,1	0,7	0,4	0,3	1,9	0,1
iel	59,3	0,1	11,3	8,5	0,1	0,5	15,9	0,8	0,3	0,2	0,5	1,2	0,7	0,3	0,1	0,2	0,0
	70,5	0,6	0,0	2,0	0,1	0,6	18,2	0,3	0,7	0,2	0,9	1,2	1,6	0,4	0,7	1,9	0,0
Ouest	89,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	6,7	0,1	0,0	0,1	0,5	1,4	0,6	0,2	0,0	0,6	0,1
ntre Nord	87,6	0,1	1,5	0,4	0,0	0,9	3,8	0,2	0,1	0,1	0,0	0,5	1,5	0,3	0,0	3,0	0,0
ntre Ouest	83,4	0,0	0,2	0,9	0,0	1,2	7,2	0,4	0,3	0,1	0,9	1,4	1,9	1,1	0,2	0,9	0,0
eau central	69,7	0,1	8,0	5,1	0,0	1,3	17,2	0,0	0,2	0,4	0,4	0,3	0,9	0,5	0,3	2,8	0,0
rd	37,9	0,1	15,5	7,6	0,2	5,3	23,7	0,6	0,3	0,7	0,3	1,4	2,6	1,2	1,5	1,0	0,1
ntre Est	82,4	0,0	0,1	1,8	0,0	0,4	10,4	0,4	0,7	0,3	0,2	1,7	0,5	0,3	0,0	0,7	0,0
ntre	17,7	0,4	0,6	5,7	1,3	4,8	33,5	3,0	3,4	3,6	2,9	7,4	4,7	2,8	4,0	3,7	0,4
scadess	85,5	0,0	0,4	0,8	0,0	0,2	7,3	0,5	1,2	0,0	0,0	1,3	1,1	0,7	0,7	0,2	0,0
ntre sud	70,8	0,0	0,5	2,0	0,0	0,5	23,5	0,0	0,2	0,0	0,0	1,0	0,8	0,2	0,0	0,5	0,1
mme	68,0	0,2	3,1	3,3	0,4	2,9	11,0	0,4	1,4	0,8	0,9	2,9	2,1	0,9	1,0	0,7	0,1
29	66,0	0,2	4,6	3,2	0,3	2,9	13,3	0,4	1,3	0,7	8,0	1,7	1,8	0,4	1,3	0,9	0,1
49	63,5	0,2	2,8	3,6	0,5	3,3	11,8	0,4	1,8	1,0	0,9	4,3	3,1	1,3	0,9	0,4	0,2
64	76,6	0,2	1,6	2,9	0,3	2,1	6,5	0,4	1,0	0,7	1,1	3,2	1,3	1,0	0,5	0,7	0,0
	85,6	0,4	0,2	3,5	0,4	2,0	4,0	0,1	0,5	0,0	0,3	0,7	0,3	0,7	0,5	0,7	0,1
nme	67,3	0,0	2,4	3,5	0,1	0,2	18,9	0,8	0,1	0,5	0,4	1,0	1,0	0,6	0,5	2,6	0,0
29	67,8	0,1	2,4	2,7	0,1	0,3	18,5	0,9	0,2	0,4	0,4	0,6	1,0	0,4	0,5	3,6	0,0
49	64,7	0,0	2,8	3,9	0,1	0,2	20,2	0,8	0,1	0,6	0,3	1,6	1,2	0,9	0,5	2,0	0,0
64	71,4	0,0	1,3	4,8	0,0	0,4	16,9	0,8	0,0	0,6	0,2	0,6	0,5	0,7	0,1	1,7	0,1
+	75,4	0,2	1,6	4,2	0,0	0,0	16,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,6	0,0	0,0	1,2	0,0

Tableau 9. 14: Taux brut d'activité

	Homme	Femme	Ensemble	
Milieu de résidence				
Rural	40	0,6	45,6	43,2
Urbain	48	3,9	43,6	46,2
Régions de résidence				
Hauts Bassins	46	5,6	46,6	46,6
Boucle du Mouhoun	41	1,4	39,7	40,6
Sahel	46	5,7	44,3	45,6
Est	41	1,0	41,9	41,4
Sud Ouest	30	9,5	49,3	44,5
Centre Nord	4	1,5	50,1	46,0
Centre Ouest	38	3,5	46,8	42,7
Plateau central	36	5,5	45,8	41,6
Nord	36	5,9	44,4	40,8
Centre est	39	9,3	42,3	40,9
Centre	5	1,6	45,5	48,5
Cascadesss	45	5,8	48,4	47,1
Centre Sud	37	7,7	50,6	44,6
Niveau d'instruction				
Aucun	41	1,5	47,7	44,8
Primaire	34	4,7	28,6	32,1
Secondaire	60	0,4	49,9	56,1
Supérieur		9,1	70,2	76,8
Groupe d'âge				
Moins de 15 ans		-	-	-
15-29	81	1,4	80,9	81,1
30-49	98	3,5	91,4	94,7
50-64	94	4,3	82,3	88,6
65+		-	-	-

Tableau 9. 15: Taux net d'activité selon le sexe par milieu de résidence, régions, niveau d'instruction du chef de ménage et son groupe

	Homme	Femme	Ensemble
Milieu de résidence			
Rural	93,1	88,6	90,6
Urbain	79,7	70,5	75,1
Régions de résidence			
Hauts Bassins	88,8	82,9	85,8
Boucle du Mouhoun	91,9	79,1	85,2
Sahel	96,7	81,9	89,3
Est	91,0	84,8	87,8
Sud Ouest	90,9	94,6	93,0
Centre Nord	96,6	96,3	96,4
Centre Ouest	88,4	87,0	87,6
Plateau central	90,7	92,9	92,0
Nord	88,4	84,5	86,1
Centre est	87,8	81,3	84,2
Centre	81,3	72,6	76,9
Cascadesss	94,3	92,6	93,4
Centre Sud	94,5	94,6	94,5
Niveau d'instruction			
Aucun	97,0	89,7	92,7
Primaire	86,6	76,6	82,5
Sécondaire	64,1	53,0	59,6
Supérieur	80,8	70,7	78,2
Groupe d'âge			
15-29	81,4	80,9	81,1
30-49	98,5	91,4	94,7
50-64	94,3	82,3	88,6

Tableau 9. 16 : Répartition en pourcentage de la population active occupée selon le niveau

Niveau éducation	Rural	Urbain	Total
Aucun	87,4	41,1	79,4
primaire	9,4	23,2	11,8
Secondaire 1er cycle	2,0	17,0	4,6
Secondaire 2nd cycle	1,0	10,1	2,6
prof,avant BEPC	0,0	0,5	0,1
prof, après BEPC	0,1	1,3	0,3
supérieur	0,1	7,0	1,3
Total	100	100	100

Tableau 9. 17: Répartition en pourcentage de la population active occupée par branches d'activités

	Sexe)	Milieu de rési	dence	Ensemble
Branches d'activités	Homme	Femme	Urbain	Rural	Lusemble
Agri. Chasse, Sylviculture	66,6	66,9	16,4	77,3	66,8
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives	3,3	2,5	1,0	3,3	2,9
Activités de fabrication	3,3	3,5	7,2	2,6	3,4
Production, distribution électricité/gaz	0,4	0,1	1,2	0,1	0,2
Construction	3,0	0,3	4,3	1,0	1,6
Commerce, réparation, artisanat	11,6	19,0	35,0	11,3	15,4
Hôtels restaurants	0,4	0,8	2,6	0,2	0,6
Transp. et, Communication	1,5	0,1	3,5	0,2	0,8
Activités financières	0,8	0,5	2,9	0,2	0,7
Immobilière, location, Services aux Entreprises	0,9	0,4	2,5	0,3	0,6
Activités administratives	3,1	1,0	8,2	0,7	2,0
Education	2,3	1,0	5,2	0,9	1,6
Activités, santé et d'actions sociales	0,9	0,7	3,1	0,3	0,8
activités à caract. collectives et personnelles	1,0	0,5	2,9	0,3	0,7
Activités ménages personnel domestique	0,7	2,7	3,6	1,3	1,7
Activ. Org. extra territoriale	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1
Total	100	100	100	100	100

Tableau 9. 18: répartition en pourcentage des actives occupés selon le genre et le milieu de résidence

Catégories socio professionnelles	Homme	Femme	Rural	Urbain	Ensemble
Indépendants	68,0	34,7	51,5	48,9	51,0
Salariés du public	6,1	2,2	1,5	16,4	4,1
Salariés du privé	5,2	1,7	0,9	15,4	3,4
Employeurs	0,3	0,2	0,1	0,9	0,2
Aides familiaux	17,9	58,7	43,9	13,6	38,7
Apprentis/stagiaires	2,2	2,5	1,9	4,5	2,4
Bénévoles	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9. 19: Structure de la population économiquement à charge

	Moins de 15 ans	Plus de 65 ans	inactif	Ensemble
National	82,4	6,3	11,3	100,0
Sexe		·		
homme	84,8	7,1	8,1	100,0
femme	80,0	5,5	14,6	100,0
Milieu de résidence				
Rural	85,6	6,6	7,9	100,0
Urbain	66,7	4,9	28,4	100,0
Régions de résidence				
Hauts Bassins	80,7	4,9	14,4	100,0
Boucle du Mouhoun	82,9	5,2	11,9	100,0
Sahel	86,1	3,9	10,0	100,0
Est	85,6	4,6	9,9	100,0
Sud Ouest	86,6	7,4	6,0	100,0
Centre Nord	90,6	6,3	3,1	100,0
Centre Ouest	81,0	8,5	10,5	100,0
Plateau central	85,5	8,4	6,1	100,0
Nord	80,8	8,1	11,1	100,0
Centre est	79,1	8,0	12,9	100,0
Centre	66,5	5,3	28,2	100,0
Cascadesss	91,9	1,8	6,3	100,0
Centre Sud	87,3	8,1	4,6	100,0
Niveau d'instruction				
Aucun	85,7	8,0	6,4	100,0
Primaire	89,0	1,0	10,0	100,0
Secondaire	11,8	1,6	86,6	100,0
Supérieur		7,6	92,4	100,0

Tableau 9. 20: structure de la population à charge suivant le genre

	Moi	ns de 15 ans	;	Plus	de 65 ans		Person	nes inactiv	es
	homme	femme	Total	homme	femme	Total	homme	femme	Total
National	52,1	47,9	100,0	57,0	43,0	100,0	36,3	63,7	100,0
Région de résidence							·		
Hauts Bassins	52,7	47,3	100,0	57,1	42,9	100,0	39,0	61,0	100,0
Boucle du Mouhoun	52,4	47,6	100,0	59,3	40,7	100,0	26,1	73,9	100,0
Sahel	55,4	44,6	100,0	60,5	39,5	100,0	15,1	84,9	100,0
Est	52,1	47,9	100,0	65,9	34,1	100,0	35,8	64,2	100,0
Sud Ouest	52,8	47,2	100,0	52,7	47,3	100,0	57,3	42,7	100,0
Centre Nord	51,2	48,8	100,0	60,3	39,7	100,0	40,3	59,7	100,0
Centre Ouest	54,0	46,0	100,0	55,9	44,1	100,0	41,1	58,9	100,0
Plateau central	49,5	50,5	100,0	48,0	52,0	100,0	46,5	53,5	100,0
Nord	51,4	48,6	100,0	65,0	35,0	100,0	35,4	64,6	100,0
Centre est	52,1	47,9	100,0	51,4	48,6	100,0	34,8	65,2	100,0
Centre	49,4	50,6	100,0	47,2	52,8	100,0	40,6	59,4	100,0
Cascadesss	51,6	48,4	100,0	52,1	47,9	100,0	41,7	58,3	100,0
Centre Sud	52,2	47,8	100,0	61,6	38,4	100,0	40,1	59,9	100,0
Milieu de résidence									
Rural	52,3	47,7	100,0	58,5	41,5	100,0	33,1	66,9	100,0
Urbain	50,8	49,2	100,0	46,6	53,4	100,0	40,8	59,2	100,0
Niveau d'instruction									
Aucun	51,0	49,0	100,0	52,1	47,9	100,0	57,0	43,0	100,0
Primaire	56,0	44,0	100,0	56,3	43,7	100,0	16,8	83,2	100,0
Secondaire	57,2	42,8	100,0	68,6	31,4	100,0	45,2	54,8	100,0
Supérieur				71,0	29,0	100,0	52,2	47,8	100,0
	· -								

Tableau 9. 21: Niveau d'activité agricole des ménages

	Agricul	ture géne	érale	Agricul	ture vivri	ère	Agricul	ture de r	ente	Agricu	ılture ma	araîchère
	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total	NON	OUI	Total
National	20,6	79,4	100,0	21,4	78,6	100,0	29,8	70,2	100,0	73,2	26,8	100,0
Milieu de résidenc	ce											
Rural	5,7	94,3	100,0	6,3	93,7	100,0	16,0	84,0	100,0	66,9	33,1	100,0
Urbain	76,2	23,8	100,0	77,3	22,7	100,0	80,8	19,2	100,0	96,6	3,4	100,0
Sexe du chef de r	ménage											
Homme	18,3	81,7	100,0	18,9	81,1	100,0	27,4	72,6	100,0	71,8	28,2	100,0
Femme	38,4	61,6	100,0	40,7	59,3	100,0	47,5	52,5	100,0	83,8	16,2	100,0
Région de résider	nce											
Hauts Bassins	37,5	62,5	100,0	38,6	61,4	100,0	44,5	55,5	100,0	87,3	12,7	100,0
Boucle du												
Mouhoun	10,8	89,2	100,0	10,9	89,1	100,0	17,0	83,0	100,0	65,7	34,3	100,0
Sahel	9,0	91,0	100,0	9,2	90,8	100,0	28,7	71,3	100,0	67,0	33,0	100,0
Est	6,8	93,2	100,0	7,2	92,8	100,0	20,1	79,9	100,0	54,3	45,7	100,0
Sud Ouest	9,0	91,0	100,0	9,7	90,3	100,0	22,5	77,5	100,0	95,3	4,7	100,0
Centre Nord	6,3	93,7	100,0	6,4	93,6	100,0	16,6	83,4	100,0	41,6	58,4	100,0
Centre Ouest	13,2	86,8	100,0	13,5	86,5	100,0	23,2	76,8	100,0	73,8	26,2	100,0
Plateau central	6,1	93,9	100,0	7,5	92,5	100,0	13,1	86,9	100,0	64,7	35,3	100,0
Nord	12,5	87,5	100,0	13,6	86,4	100,0	17,3	82,7	100,0	54,7	45,3	100,0
Centre est	13,7	86,3	100,0	14,7	85,3	100,0	24,2	75,8	100,0	93,0	7,0	100,0
Centre	76,4	23,6	100,0	77,6	22,4	100,0	80,7	19,3	100,0	96,6	3,4	100,0
Cascadesss	12,0	88,0	100,0	14,0	86,0	100,0	18,7	81,3	100,0	66,3	33,7	100,0
Centre Sud	3,9	96,1	100,0	4,8	95,2	100,0	13,6	86,4	100,0	85,7	14,3	100,0
Niveau d'éducati	on du ch	nef de me	énage									
Aucun	9,8	90,2	100,0	10,3	89,7	100,0	20,3	79,7	100,0	68,6	31,4	100,0
Primaire non												
terminé	24,3	75,7	100,0	24,7	75,3	100,0	31,5	68,5	100,0	78,0	22,0	100,0
Primaire terminé	38,6	61,4	100,0	40,7	59,3	100,0	44,4	55,6	100,0	83,2	16,8	100,0
Secondaire non terminé	75,9	24,1	100,0	77,3	22,7	100,0	78,9	21,1	100,0	94,8	5,2	100,0
Secondaire Terminé	85,5	14,5	100,0	89,3	10,7	100,0	88,3	11,7	100,0	99,1	0,9	100,0
Enseignement supérieur	93,8	6,2	100,0	95,3	4,7	100,0	95,5	4,5	100,0	98,5	1,5	100,0

Tableau 10. 1: Pourcentage de ménages possédant certains biens d'équipement ménagers

	Moustiquaire	Moustiquaire	Fer à	Foyer	Réfrigérateur		Matelas	Radio	Machine	cuisinière		Téléphone	Téléphone	Téléphone
	non traitée	traitée	repasser	amélioré	congélateur	Télévision	Lit	Radio cassette	Coudre	moderne	Ordinateur	fixe	mobile	fixe ou mobile
National	25,4	22,1	9,8	12,1	5,4	16,9	46,2	69,5	3,2	10,6	1,6	2,7	21,6	21,9
Milieu de résidence	9													
Rural	24,4	18,4	6,1	7,4	0,9	6,4	35,7	65,7	2,2	3,1	0,3	0,4	10,2	10,4
Urbain	29,1	35,8	23,7	29,6	21,9	55,7	85,3	83,5	7,0	38,2	6,3	11,0	63,6	64,7
Région de résidence														
Hauts Bassins	30,2	23,8	12,8	16,5	7,5	28,1	66,4	78,3	5,2	13,1	1,4	2,5	31,1	31,5
Boucle du Mouhoun	23,2	26,0	9,0	10,0	2,1	16,5	35,4	69,9	4,1	5,7	0,3	1,5	16,0	16,5
Sahel	46,0	15,3	2,5	15,4	1,7	3,5	40,4	57,2	1,1	2,9	0,6	0,5	8,1	8,4
Est	35,2	25,1	7,7	4,8	2,3	6,2	38,7	66,3	2,9	6,1	0,2	0,2	12,3	12,3
Sud Ouest	11,3	12,0	9,2	10,7	1,5	5,5	29,8	55,3	2,1	3,7	0,0	0,9	9,0	9,2
Centre Nord	20,4	19,8	5,5	3,5	1,4	6,8	34,1	63,5	2,3	4,4	0,6	0,8	11,4	11,9
Centre Ouest	15,9	13,0	12,8	11,8	3,2	12,7	31,3	65,3	2,9	7,5	1,2	1,6	15,7	16,4
Plateau central	16,1	12,1	6,6	5,3	1,6	9,1	37,8	69,9	1,6	4,1	0,6	8,0	13,5	13,5
Nord	25,2	29,5	5,6	7,0	2,8	13,0	38,1	73,7	2,3	7,2	0,4	1,0	14,3	14,5
Centre Est	15,9	20,5	3,4	4,2	3,4	9,2	35,2	62,4	1,9	3,5	0,9	1,0	17,0	17,0
Centre	29,4	32,4	25,8	30,3	24,0	53,6	83,6	83,5	6,9	43,2	8,8	14,9	65,5	66,4
Cascadess	18,4	24,1	11,6	22,8	2,5	13,7	68,8	76,9	1,6	7,0	1,0	0,1	16,7	16,7
Centre sud	28,4	17,2	4,9	7,3	1,2	6,8	38,1	68,0	2,2	5,4	0,4	0,0	14,3	14,3
Taille du ménage	1													
1-2	22,0	22,4	9,8	10,1	5,3	21,2	54,1	65,1	1,4	17,8	2,6	2,3	29,2	29,7
3-4	26,6	22,5	10,7	13,5	6,0	17,5	47,8	68,2	3,0	12,5	1,6	2,5	22,5	22,7
5-6	24,8	23,5	9,8	12,4	5,8	17,2	44,2	71,3	3,8	9,9	1,7	3,1	19,9	20,3
7+	26,5	20,1	9,0	11,4	4,3	13,4	42,1	71,7	4,0	5,2	1,0	2,6	18,0	18,3
Groupe socio-é	conomique													
Salarié Public	32,5	61,8	42,4	41,5	34,9	76,1	95,8	93,6	7,9	70,3	10,9	16,8	86,9	87,9
Salarié Privé formel	32,9	55,5	39,4	44,0	38,7	78,7	94,7	90,0	6,3	62,7	16,8	21,5	83,8	85,6

Salarié Privé informel	30,0	27,1	15,5	18,5	8,2	36,2	74,9	78,1	4,4	26,4	2,5	5,1	53,2	53,6
Indépendant, employeur hors agriculture	28,9	25,5	12,6	15,8	8,7	26,2	63,6	77,5	6,3	13,6	1,5	3,0	33,2	33,7
Agriculteurs de coton	26,1	21,6	7,9	9,6	0,4	8,7	42,2	75,7	3,2	0,8	0,1	0,2	10,4	10,4
Autres		•												
agriculteurs Aides familiales, bénévoles,	22,6	14,2	3,5	6,1	0,5	3,5	28,7	60,7	1,5	0,7	0,4	0,3	6,8	7,0
apprentis	16,7	20,7	10,5	9,8	1,2	15,3	54,1	59,9	0,0	4,0	1,2	3,8	13,8	16,2
Inactifs	26,9	15,5	6,3	11,9	2,4	19,0	48,2	57,8	2,1	11,2	1,1	8,0	24,0	24,0
Chômeurs	22,6	19,4	7,9	9,5	4,4	15,1	43,2	63,9	1,8	10,5	1,4	3,7	16,9	17,7
Sexe du chef de ménage														
Masculin	26,0	22,4	9,8	11,7	5,0	16,4	46,6	72,1	3,4	10,0	1,6	2,5	21,5	21,7
Féminin	20,9	19,9	9,9	15,3	7,8	20,7	42,7	49,6	2,3	15,3	1,8	3,9	22,5	23,4

Tableau 10. 2: Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu

du ménage

	Chef	Époux (se)	Enfant	Autres membres Ménage	Non membre	Total
National	92,6	3,0	0,7	3,7	0,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	93,1	2,7	0,7	3,6	0,0	100,0
Urbain	90,9	4,1	0,8	4,3	0,0	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	93,1	2,3	1,0	3,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	93,9	2,6	0,6	2,9	0,0	100,0
Sahel	96,8	1,0	0,7	1,5	0,0	100,0
Est	96,1	2,6	0,6	0,7	0,0	100,0
Sud Ouest	93,4	2,9	0,4	3,3	0,0	100,0
Centre Nord	96,8	0,9	0,3	2,0	0,0	100,0
Centre Ouest	91,6	5,3	0,7	2,5	0,0	100,0
Plateau central	86,7	6,6	1,3	5,4	0,0	100,0
Nord	91,9	2,5	0,6	4,9	0,0	100,0
Centre Est	87,8	3,1	0,8	8,3	0,0	100,0
Centre	89,8	5,0	0,8	4,5	0,0	100,0
Cascadess	90,6	0,6	0,0	8,8	0,0	100,0
Centre sud	94,0	2,9	1,4	1,7	0,0	100,0
Taille du ménage						
1-2	92,1	2,8	0,0	5,1	0,0	100,0
3-4	92,7	3,1	0,9	3,3	0,0	100,0
5-6	91,9	3,6	1,0	3,5	0,0	100,0
7+	93,4	2,5	0,6	3,6	0,0	100,0
Groupe socio-économique			•			
Salarié Public	97,9	1,0	0,0	1,1	0,0	100,0
Salarié Privé formel	99,2	0,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Salarié Privé informel	94,5	4,1	0,0	1,4	0,0	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	94,4	2,4	0,5	2,7	0,0	100,0
Agriculteurs de coton	97,3	0,6	0,3	1,8	0,0	100,0
Autres agriculteurs	95,5	1,8	0,4	2,4	0,0	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	78,5	6,7	1,4	13,4	0,0	100,0
Inactifs	83,6	9,1	0,4	6,9	0,0	100,0
Chômeurs	67,8	12,7	3,9	15,6	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	94,3	2,9	0,7	2,2	0,0	100,0
Féminin	79,7	4,0	1,1	15,2	0,0	100,0

Tableau 10. 3 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport à la situation un an avant l'enquête

de la communatic par rapport à la si	Pire maintenant	Mauvaise maintenant	Identique	Mieux maintenant	Meilleure maintenant	Total
National	5,6	33,4	32,0	28,6	0,3	100,0
Milieu de résidence						
Rural	5,5	35,0	30,0	29,2	0,3	100,0
Urbain	6,3	27,7	39,5	26,2	0,3	100,0
Région						
Hauts Bassins	6,4	37,3	27,3	28,6	0,3	100,0
Boucle du Mouhoun	3,0	22,8	27,5	45,8	0,9	100,0
Sahel	8,1	46,4	19,4	26,0	0,1	100,0
Est Sud Quart	1,4	34,5	54,8	9,0	0,3	100,0
Sud Ouest Centre Nord	6,8 12,4	22,9 51,3	39,7 19,4	30,3 16,9	0,2 0,0	100,0 100,0
Centre Ouest	1,7	37,7	25,7	34,7	0,3	100,0
Plateau central	3,8	24,3	28,1	43,0	0,8	100,0
Nord	6,9	28,3	28,2	36,3	0,3	100,0
Centre Est	6,6	32,2	47,1	14,1	0,0	100,0
Centre	7,6	21,8	41,7	28,4	0,4	100,0
Cascadess	3,2	55,1	24,6	17,1	0,0	100,0
Centre sud	2,0	30,1	23,7	44,2	0,0	100,0
Taille du ménage						
1-2	6,4	34,1	33,0	26,3	0,2	100,0
3-4	6,9	32,7	32,5	27,8	0,2	100,0
5-6	4,2	34,3	32,2	28,9	0,3	100,0
7+	5,3	33,1	30,8	30,4	0,4	100,0
Superficies des terres						
None	8,6	28,4	38,2	24,5	0,3	100,0
< 1 ha	5,9	27,5	38,4	27,9	0,3	100,0
1-1.99 ha	5,2	32,8	34,8	27,0	0,2	100,0
2-3.99 ha	5,5	37,8	28,7	27,8	0,2	100,0
4-5.99 ha	4,2	37,8	25,5	32,2	0,4	100,0
6+ ha	5,2	32,4	28,9	33,0	0,5	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le ménage		20.4	27.7	25.7	0.0	100.0
Aucun	6,9 5,9	29,4	37,7	25,7	0,3	100,0
Petit seulement Gros seulement	5,9 5,5	35,0 36,8	32,1 28,9	26,7 28,8	0,3 0,0	100,0 100,0
Les deux	4,7	34,9	28,7	31,3	0,4	100,0
Groupe socio-économique	4,7	34,7	20,7	31,3	0,4	100,0
Salarié Public	6,0	27,1	39,9	27,0	0,0	100,0
Salarié Privé formel	5,2	29,1	39,0	26,7	0,0	100,0
Salarié Privé informel	7,3	27,4	35,7	29,3	0,4	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	5,8	28,2	35,2	30,2	0,5	100,0
Agriculteurs de coton	2,8	34,7	25,1	36,6	0,7	100,0
Autres agriculteurs	6,1	37,8	29,8	26,0	0,2	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	11,2	29,0	21,6	38,1	0,0	100,0
Inactifs	5,4	33,1	37,9	23,6	0,0	100,0
Chômeurs	6,4	29,4	39,2	25,0	0,1	100,0
Sexe du chef						
Masculin	5,5	33,6	31,3	29,3	0,3	100,0
Féminin	6,6	32,4	37,8	23,1	0,2	100,0
Situation de famille du chef						
Célibataire	6,5	27,2	37,1	28,9	0,3	100,0
Marié monogame	5,7	34,0	31,5	28,5	0,3	100,0
Marié polygame	5,1	35,2	29,6	29,7	0,4	100,0
Union libre	5,9	32,1	34,0	27,2	0,7	100,0
Veuf/divorcé/séparé	6,0	28,8	39,7	25,3	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef						
Aucun	5,7	34,5	31,6	27,9	0,3	100,0
Primaire inachevé	3,8	34,1	28,3	33,5	0,3	100,0
Primaire achevé	5,7	33,5	30,8	30,1	0,0	100,0
Secondaire inachevé	6,9	26,4	36,2	30,1	0,4	100,0
Secondaire achevé	6,0	25,9	46,1	22,0	0,0	100,0
Supérieur	5,4	26,0	39,6	29,0	0,0	100,0

Tableau 10. 4 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête

пепаде рагтарроп а к	Pire maintenant	Mauvaise maintenant	Identique	Mieux maintenant	Meilleure maintenant	Total
National	6,1	35,2	23,1	35,0	0,6	100,0
Milieu de résidence	·	·	·	· ·	· ·	·
Rural	5,8	37,7	20,4	35,6	0,6	100,0
Urbain	7,2	26,1	33,1	32,8	0,9	100,0
Région de résidence						
Hauts Bassins	7,8	35,2	21,6	34,7	0,7	100,0
Boucle du Mouhoun	2,2	26,9	15,6	52,9	2,4	100,0
Sahel	9,1	48,6	12,5	29,5	0,3	100,0
Est	2,4	32,4	41,9	23,3	0,0	100,0
Sud Ouest	12,6	27,4	17,9	41,5	0,6	100,0
Centre Nord	10,9	51,3	16,4	21,1	0,3	100,0
Centre Ouest	2,7	43,5	21,9	31,3	0,5	100,0
Plateau central	6,1	26,3	19,1	47,3	1,1	100,0
Nord Contro Est	6,8	33,4	15,7	43,8	0,3	100,0
Centre Est Centre	4,1 8,8	39,2 22,0	36,0 35,1	20,7 33,1	0,0 1,0	100,0 100,0
Cascadess	1,0	47,3	14,6	35,1 37,0	0,1	100,0
Centre sud	1,8	32,1	15,7	50,4	0,0	100,0
Taille du ménage	1,0	32,1	10,7	30,4	0,0	100,0
1-2	6,5	32,1	27,8	32,9	0,8	100,0
3-4	6,7	34,8	23,1	34,9	0,4	100,0
5-6	4,7	36,3	21,8	36,9	0,3	100,0
7+	6,5	36,3	21,5	34,5	1,1	100,0
Superficies des terres	-,-		,-		•	
None	8,2	26,8	31,2	33,5	0,3	100,0
< 1 ha	6,6	27,8	30,2	34,3	1,0	100,0
1-1.99 ha	6,1	36,9	24,9	31,9	0,2	100,0
2-3.99 ha	6,0	40,3	20,1	33,2	0,5	100,0
4-5.99 ha	3,9	40,5	14,9	39,9	0,8	100,0
6+ ha	5,6	34,4	18,8	40,3	1,0	100,0
Type de bétail/volaille poss	édé par le ména					
Aucun	8,0	29,0	30,7	31,8	0,5	100,0
Petit seulement	6,1	37,9	22,3	33,2	0,5	100,0
Gros seulement	5,8	37,8	21,2	34,3	0,9	100,0
Les deux	4,8	37,9	18,5	38,1	0,7	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	4,8	21,3	34,9	37,9	1,2	100,0
Salarié Privé formel	1,8	19,6	32,7	43,1	2,8	100,0
Salarié Privé informel	6,6	26,9	29,9	35,5	1,1	100,0
Indépendant, employeur	6,8	31,0	23,6	38,1	0,5	100,0
hors agriculture Agriculteurs de coton	3,0	36,4	16,4	43,1	1,2	100,0
Autres agriculteurs	6,5	40,6	20,5	31,9	0,4	100,0
Aides familiales,	7,5	36,1	18,2	38,1	0,0	100,0
bénévoles, apprentis	,,0	337.	. 5/2	337.	0,0	.0070
Inactifs	11,8	37,9	23,8	26,5	0,0	100,0
Chômeurs	7,5	31,4	31,8	29,0	0,4	100,0
Sexe du chef						
Masculin	5,9	35,0	22,5	35,9	0,7	100,0
Féminin	7,5	36,7	27,0	28,5	0,2	100,0
Situation de famille du chef						
Célibataire	5,9	25,9	31,9	35,6	0,8	100,0
Marié monogame	6,0	35,3	22,7	35,5	0,7	100,0
Marié polygame	5,6	38,2	20,0	35,5	0,7	100,0
Union libre	6,6	34,6	23,6	34,6	0,6	100,0
Veuf/divorcé/séparé	8,5	33,2	28,7	29,5	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef	f					
Aucun	6,3	37,1	22,0	34,1	0,5	100,0
Primaire inachevé	4,3	36,4	19,5	38,5	1,2	100,0
Primaire achevé	6,4	36,3	20,8	35,3	1,4	100,0
Secondaire inachevé	5,6	23,6	30,4	39,7	0,7	100,0
Secondaire achevé	6,8	21,3	30,0	38,0	4,0	100,0
Supérieur	3,7	18,3	41,3	35,2	1,4	100,0

Tableau 10. 5 : Répartition des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée(en %)

rannee passee(en 70)	Pas de terres	Moins	Les mêmes	Plus	Ne sait pas	Total
National	10,4	3,8	75,6	10,1	0,1	100,0
Milieu de résidence					=7:	
Rural	4,2	4,4	78,8	12,4	0,1	100,0
Jrbain	33,4	1,4	63,5	1,6	0,1	100,0
Région de résidence		.,.				
Hauts Bassins	16,3	3,7	68,2	11,8	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	8,0	2,2	79,7	9,6	0,4	100,0
Sahel	2,3	3,2	85,0	9,4	0,2	100,0
Est	2,8	1,3	83,7	11,8	0,4	100,0
Sud Ouest	2,8	11,4	65,6	20,3	0,0	100,0
Centre Nord	6,1	3,3	75,0	15,1	0,5	100,0
Centre Ouest	10,1	6,1	69,0	14,9	0,0	100,0
Plateau central	8,2	4,1	79,1	8,5	0,0	100,0
Vord	8,8	1,5	79,1	10,6	0,0	100,0
Centre Est	5,9	2,9	88,3	2,8	0,0	100,0
Centre	32,2	1,7	65,2	0,9	0,0	100,0
Cascadess	8,9	7,3	62,7	21,1	0,0	100,0
Centre sud	3,8	9,6	80,7	6,0	0,0	100,0
aille du ménage						
1-2	25,8	2,6	65,2	6,3	0,1	100,0
3-4	13,0	3,2	74,0	9,6	0,1	100,0
5-6	6,6	4,4	78,0	10,7	0,2	100,0
7+	2,7	4,4	80,6	12,2	0,1	100,0
Superficie de terres possédées par le r						
Aucune	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
< 1 ha	0,0	2,2	95,3	2,3	0,3	100,0
1-1.99 ha	0,0	3,2	88,3	8,4	0,0	100,0
2-3.99 ha	0,0	5,5	81,3	13,1	0,1	100,0
4-5.99 ha	0,0	4,5	78,7	16,6	0,1	100,0
6+ ha	0,0	5,1	75,4	19,4	0,1	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le						
Aucun	28,0	2,0	66,1	3,7	0,2	100,0
Petit seulement	5,3	4,5	79,4	10,6	0,1	100,0
Gros seulement	3,0	4,1	82,1	10,6	0,2	100,0
Les deux	1,8	4,6	79,3	14,2	0,1	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié Public	30,7	0,8	67,1	1,2	0,3	100,0
Salarié Privé formel	33,7	0,0	64,5	1,8	0,0	100,0
Salarié Privé informel	36,7	1,2	58,3	3,4	0,3	100,0
ndépendant, employeur hors	19,0	1,9	72,3	6,7	0,1	100,0
agriculture						
Agriculteurs de coton	1,1	4,9	75,4	18,5	0,0	100,0
Autres agriculteurs	2,5	5,1	80,1	12,1	0,2	100,0
Aides familiales, bénévoles,	17,7	1,8	72,3	8,2	0,0	100,0
apprentis	22.0		/0.1	0.4	0.0	100.0
nactifs	22,8	5,7	63,1	8,4	0,0	100,0
Chômeurs	12,3	3,2	79,3	5,1	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage			=			4000
Masculin	9,0	3,9	76,1	10,8	0,1	100,0
Féminin	21,0	2,8	71,5	4,8	0,0	100,0
tat matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	45,5	0,6	50,2	3,7	0,0	100,0
Monogame	9,2	3,9	76,5	10,2	0,2	100,0
Polygame	2,6	4,3	79,7	13,3	0,0	100,0
Jnion libre	21,6	5,3	64,2	9,0	0,0	100,0
Veuf/Div./séparé	13,6	3,4	77,9	5,0	0,0	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménag	•					
Aucun	5,5	4,2	78,5	11,6	0,1	100,0
Primaire partiel	13,6	3,1	73,6	9,6	0,0	100,0
Primaire complet	16,7	4,4	69,3	9,6	0,0	100,0
Secondaire partiel	36,9	1,6	59,6	1,7	0,2	100,0
Secondaire complet	40,7	1,7	56,0	1,6	0,0	100,0
Post secondaire	33,9	0,3	65,2	0,6	0,0	100,0

Tableau 10. 6 : Répartition des ménages selon les difficultés pour satisfaire les besoins en nourriture du ménage au cours de l'année passée(en %)

	Jamais	Rarement	Quelquefois	Souvent	Toujours	Total
National	44,7	17,9	20,9	14,2	2,4	100,0
Milieu de résidence						
Rural	42,1	18,5	22,1	15,0	2,3	100,0
Urbain	54,5	15,6	16,2	10,9	2,8	100,0
Région de résidence	-	-		•	•	
Hauts Bassins	60,9	17,1	10,9	7,3	3,9	100,0
Boucle du Mouhoun	54,1	17,0	17,6	9,9	1,5	100,0
Sahel	22,7	22,7	25,4	27,4	1,8	100,0
Est	43,9	22,3	27,6	5,4	0,7	100,0
Sud Ouest	21,1	13,7	23,1	33,4	8,7	100,0
Centre Nord	42,1	17,2	32,9	6,7	1,0	100,0
Centre Ouest	43,9	12,5	20,7	18,5	4,3	100,0
Plateau central	48,7	14,6	21,1	14,5	1,0	100,0
Nord	50,5	24,8	10,1	13,6	0,9	100,0
Centre Est	36,8	14,7	25,4	20,7	2,4	100,0
Centre	52,8	16,6	16,4	12,0	2,2	100,0
Cascadess	34,6	22,7	33,1	9,7	0,0	100,0
Centre sud	37,6	16,3	23,8	18,1	4,1	100,0
Taille du ménage						
1-2	50,1	15,2	18,9	12,9	2,9	100,0
3-4	45,5	18,1	19,9	14,5	2,1	100,0
5-6	43,5	18,1	21,6	14,3	2,5	100,0
7+	41,9	19,0	22,3	14,5	2,4	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage		•		_	·	
Aucune	55,6	17,3	14,9	10,0	2,2	100,0
< 1 ha	52,6	14,5	16,1	13,9	3,0	100,0
1-1.99 ha	36,0	19,5	26,5	14,9	3,1	100,0
2-3.99 ha	37,0	20,1	23,7	16,8	2,3	100,0
4-5.99 ha	43,2	18,6	22,1	14,6	1,6	100,0
6+ ha	52,5	15,9	19,5	10,0	2,0	100,0
Type de bétail/volaille possédé par le ménage	-	•			•	
Aucun	48,0	15,8	17,1	15,4	3,7	100,0
Petit seulement	35,4	17,6	26,9	17,3	2,9	100,0
Gros seulement	45,6	18,8	17,4	15,2	3,0	100,0
Les deux	45,9	19,3	21,7	11,9	1,2	100,0
Groupe socio-économique		•			·	
Salarié Public	80,5	9,6	5,6	3,2	1,2	100,0
Salarié Privé formel	72,7	11,2	11,5	4,6	0,0	100,0
Salarié Privé informel	48,4	16,0	18,6	13,7	3,3	100,0
Indépendant, employeur hors agriculture	45,1	21,4	19,8	11,9	1,8	100,0
Agriculteurs de coton	51,5	18,0	18,2	10,9	1,4	100,0
Autres agriculteurs	35,9	17,2	26,1	18,2	2,6	100,0
Aides familiales, bénévoles, apprentis	61,1	14,8	13,6	9,9	0,6	100,0
Inactifs	28,1	23,1	23,2	18,8	6,8	100,0
Chômeurs	42,2	21,8	17,8	14,2	4,0	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	45,5	18,2	20,8	13,3	2,1	100,0
Féminin	38,1	15,1	21,5	20,5	4,7	100,0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	56,6	16,8	14,5	10,0	2,1	100,0
Monogame	44,7	18,3	21,8	13,2	2,0	100,0
Polygame	45,0	18,4	19,9	14,9	1,8	100,0
Union libre	43,7	14,1	23,4	14,2	4,6	100,0
Veuf/Div./séparé	33,6	14,6	21,8	23,1	7,0	100,0

Aucun	39,4	19,2	23,0	15,9	2,6	100,0
Primaire partiel	50,8	16,5	19,5	11,5	1,8	100,0
Primaire complet	51,1	14,1	20,4	10,6	3,8	100,0
Secondaire partiel	68,8	13,5	9,5	6,8	1,4	100,0
Secondaire complet	78,5	8,2	10,4	2,1	0,8	100,0
Post secondaire	80,3	8,7	5,9	4,4	0,8	100,0

Tableau 10. 7 : Pourcentage de ménages possédant certains biens Maison Terres Bétail **Animaux** Charrue Mobylette Voiture **Bicyclette** de trait charrette Moto camion Petit Gros Les deux National 73,3 89,6 17,4 8,6 43,8 37,0 38,2 82,0 32,4 2,8 Milieu de résidence Rural 80,7 95,8 19,3 9,6 53,6 44,8 45,3 84,9 25,0 0,7 Urbain 45,9 10,5 5,2 7,5 8,1 12,0 70,9 60,0 10,5 66,6 Région de résidence Hauts Bassins 67,0 83,7 7,5 28,6 38,4 39,6 81.9 42,6 3.7 16,4 Boucle du 83,3 92,0 15,8 8,9 53,2 57,7 53,7 90,6 35,0 1,2 Mouhoun 29,5 91,8 97,7 9,5 71,8 38,6 60,3 20,8 0,8 Sahel 6,0 Est 74,5 97,2 9,9 58,9 49,9 49,1 91,2 21,3 14,8 0,6 85.5 97,2 44,2 24,7 14,5 79,6 0.7 Sud Ouest 3,6 14,3 11,9 Centre Nord 66,2 93,9 30,7 5,8 43,3 27,1 31,7 86,6 21,1 0,9 Centre Ouest 69,9 89,9 22,9 9,2 40,7 31,6 34,9 80,7 34,4 1,1 90,9 28,5 Plateau central 76,1 91,8 12,3 10,0 60,6 53,0 53,3 0,5 7,5 Nord 74,2 91,2 23,8 45,6 33,8 43,1 84,9 32,4 1,4 Centre Est 80,3 94,1 18,6 8,9 49,5 47,0 43,3 81,4 18,1 1,6 9,7 Centre 52,2 67,8 9,7 4,5 10,5 15,0 71,6 62,1 13,1 Cascadess 75,2 91,1 13,8 11,3 50,1 48,6 53,8 86,9 50,2 2,5 Centre sud 59,8 74,8 96,2 16,9 8,7 42,0 48,1 86,6 18,1 0,7 Taille du ménage 1-2 49,9 74,2 17,2 20,5 17,9 19,0 57,4 1,9 7,0 26,5 3-4 67,5 87,0 18,3 8,8 37,0 31,1 30,9 79,1 30,3 2,7 87.5 33.9 5-6 77.1 93.4 19.1 9.0 46.3 38.4 39.1 3.2 7+ 2,9 88.88 97.3 15.0 9.1 52.5 55,6 93.2 36,5 61,4 Groupe socio-économique Salarié Public 69,3 9,7 4,3 7,1 10,1 70,2 85,9 16,4 5,8 Salarié Privé formel 34,0 66.3 10,2 1,5 2,8 1.4 6,6 73,6 77,8 20,1 40,9 Salarié Privé 42,5 63,3 13,1 4,5 13,0 12,5 14,9 72,2 3,8 informel 62,0 81,0 Indépendant, 32,1 25,2 30,5 77,4 4,9 16,3 7.3 41,4 employeur hors agriculture Agriculteurs de 90,9 98,9 10,8 14,8 65,4 69,6 68,2 96,6 35,9 0,7 coton 97,5 53,3 40,5 39,0 83,0 Autres agriculteurs 82,2 22,4 8,1 18,5 0,3 Aides familiales, 53,1 82,3 20,1 10,3 31,4 25,1 75,1 22,1 24,5 1,2 bénévoles, apprentis Inactifs 65,5 77,2 13,6 9,9 24,8 22,8 27,3 80,2 33,5 1,7 87,7 38,2 32,9 38,8 25,8 Chômeurs 78,6 16,4 8,1 76,0 1,6 Sexe du chef de ménage Masculin 75,4 91,0 16,8 9,0 47,7 40,3 41,3 86,0 33,5 2,9 Féminin 57,2 79,0 22,3 5,9 13,7 11,7 14,1 50,9 23,5 1,8

ERREURS DE SONDAGE POUR QUELQUES INDICATEURS DE BASE

Accès aux services sociaux de base

accessibilité aux services sociaux de base au niveau national	Estimation	Standard Error			Design Effect	Square Root Design Effect	
			Lower	Upper			
accès à une source d'eau de boisson	88,0	0,6	86,8	89,1	2,8	1,7	
accès à une source l'eau potable	79,0	0,9	77,3	80,7	3,8	2,0	
Consommation d'eau potable	74,4	1,2	71,9	76,7	6,5	2,5	
accessibilité à l'eau potable	62,3	1,3	59,8	64,7	5,8	2,4	
accessibilité au marché des produits alimentaires	54,8	1,5	51,9	57,7	7,4	2,7	
accessibilité au transport public	41,5	1,5	38,6	44,4	7,8	2,8	
accessibilité à l'école primaire	67,9	1,2	65,4	70,2	5,9	2,4	
accessibilité à l'école secondaire	25,3	1,1	23,2	27,6	5,5	2,3	
Accès aux services de santé	38,0	1,5	35,1	41,0	8,0	2,8	

Accessibilité à l'eau de boisson

Région	Estimation	Standard Error		onfidence terval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulati ve	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	97,1	0,7	95,3	98,2	1,7	1,3	97,1	970
Boucle du Mouhoun	96,8	1,0	94,0	98,3	2,9	1,7	96,8	854
Sahel	78,2	3,4	70,7	84,2	4,5	2,1	78,2	471
Est	82,3	2,4	77,0	86,6	2,9	1,7	82,3	509
Sud Ouest	93,5	1,5	89,9	95,8	1,4	1,2	93,5	484
Centre Nord	77,3	3,2	70,4	82,9	3,9	2,0	77,3	484
Centre Ouest	76,9	2,4	72,0	81,3	2,2	1,5	76,9	500
Plateau central	76,0	3,6	68,3	82,3	3,0	1,7	76,0	286
Nord	97,8	0,9	94,9	99,1	3,1	1,8	97,8	646
Centre Est	85,9	2,6	80,0	90,4	4,0	2,0	85,9	532
Centre	95,2	1,1	92,4	97,0	2,7	1,7	95,2	1314
Cascades	95,8	1,3	92,2	97,8	1,4	1,2	95,8	249
Centre sud	79,1	2,1	74,7	82,9	1,0	1,0	79,1	255

Accessibilité à l'eau potable

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	nce Interval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
	•		Lower	Upper				
Hauts Bassins	88,8	1,6	85,2	91,5	2,5	1,6	88,8	898
Boucle du Mouhoun	80,6	3,4	73,1	86,4	6,1	2,5	80,6	701
Sahel	59,3	4,6	50,0	67,9	5,7	2,4	59,3	363
Est	75,7	2,6	70,2	80,4	2,6	1,6	75,7	474
Sud Ouest	75,4	3,1	68,8	81,0	2,1	1,4	75,4	392
Centre Nord	72,7	3,9	64,5	79,7	5,1	2,3	72,7	456
Centre Ouest	65,0	3,4	58,0	71,3	3,5	1,9	65,0	429
Plateau central	65,6	4,8	55,6	74,3	4,4	2,1	65,6	246
Nord	89,3	2,1	84,4	92,8	3,5	1,9	89,3	585
Centre Est	79,8	3,4	72,3	85,6	5,0	2,2	79,8	496
Centre	95,0	1,1	92,4	96,7	2,3	1,5	95,0	1313
Cascades	88,8	3,0	81,5	93,4	2,8	1,7	88,8	234
Centre sud	75,2	2,9	69,0	80,4	1,7	1,3	75,2	241

Accès à l'eau potable

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	nce Interval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
		y	Lower	Upper	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	yaasaanaanaanaanaanaanaanaanaanaanaa	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Hauts Bassins	55,1	4,1	47,1	62,9	6,5	2,6	55,1	620
Boucle du Mouhoun	33,0	4,2	25,3	41,6	6,7	2,6	33,0	288
Sahel	52,6	5,4	42,0	62,9	7,5	2,7	52,6	321
Est	57,7	4,9	47,8	67,0	7,2	2,7	57,7	366
Sud Ouest	60,0	4,2	51,5	68,0	3,0	1,7	60,0	306
Centre Nord	64,7	4,8	54,8	73,5	6,8	2,6	64,7	401
Centre Ouest	51,0	4,5	42,2	59,7	5,5	2,4	51,0	352
Plateau central	61,4	5,1	51,0	70,8	4,8	2,2	61,4	231
Nord	72,5	3,9	64,2	79,5	5,6	2,4	72,5	468
Centre Est	67,4	5,3	56,4	76,8	8,8	3,0	67,4	418
Centre	93,4	1,1	90,9	95,3	1,9	1,4	93,4	1294
Cascades	75,1	6,1	61,4	85,1	6,4	2,5	75,1	203
Centre sud	70,1	4,0	61,6	77,4	3,0	1,7	70,1	224

Accessibilité au marché des produits alimentaires

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	ence Interval	Desian Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper				
Hauts Bassins	71,5	3,8	63,4	78,4	7,1	2,7	71,5	721
Boucle du Mouhoun	70,4	4,9	59,9	79,1	10,0	3,2	70,4	602
Sahel	22,2	6,2	12,3	36,6	14,5	3,8	22,2	148
Est	56,3	5,4	45,6	66,4	8,4	2,9	56,3	334
Sud Ouest	33,7	4,7	25,1	43,6	4,1	2,0	33,7	170
Centre Nord	42,8	5,4	32,7	53,5	7,9	2,8	42,8	262
Centre Ouest	47,3	4,9	37,8	57,0	6,7	2,6	47,3	315
Plateau central	42,3	6,3	30,6	54,9	7,1	2,7	42,3	160
Nord	71,8	5,6	59,7	81,5	11,4	3,4	71,8	448
Centre Est	44,0	5,0	34,5	54,0	7,2	2,7	44,0	296
Centre	80,6	2,4	75,4	85,0	3,8	1,9	80,6	1115
Cascades	32,9	5,5	23,1	44,5	4,4	2,1	32,9	104
Centre sud	39,9	6,6	27,8	53,4	7,0	2,6	39,9	139

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	ence Interval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
	·		Lower	Upper				
Hauts Bassins	64,1	3,9	56,0	71,4	6,6	2,6	64,1	637
Boucle du Mouhoun	51,9	5,5	41,1	62,5	10,4	3,2	51,9	441
Sahel	12,1	4,8	5,4	25,0	13,9	3,7	12,1	85
Est	29,1	5,9	19,0	41,8	11,9	3,5	29,1	194
Sud Ouest	20,8	4,7	13,0	31,6	5,5	2,4	20,8	105
Centre Nord	16,7	4,0	10,2	26,1	7,8	2,8	16,7	110
Centre Ouest	31,1	4,9	22,3	41,5	7,8	2,8	31,1	211
Plateau central	32,7	6,3	21,7	46,0	7,8	2,8	32,7	124
Nord	54,3	6,1	42,2	65,9	11,2	3,3	54,3	348
Centre Est	35,2	4,7	26,6	44,9	6,8	2,6	35,2	230
Centre	75,4	3,1	68,9	80,9	5,0	2,2	75,4	1059
Cascades	38,0	8,9	22,6	56,4	10,8	3,3	38,0	117
Centre sud	29,5	7,9	16,6	46,8	11,3	3,4	29,5	109

Accessibilité à l'école primaire

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	ence Interval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
3		1	Lower	Upper				
Hauts Bassins	74,2	3,9	65,9	81,1	7,7	2,8	74,2	762
Boucle du Mouhoun	82,0	3,8	73,3	88,3	8,3	2,9	82,0	726
Sahel	47,8	6,4	35,6	60,3	10,7	3,3	47,8	307
Est	54,5	5,6	43,4	65,2	9,2	3,0	54,5	352
Sud Ouest	51,1	4,8	41,8	60,3	3,7	1,9	51,1	269
Centre Nord	52,4	5,2	42,3	62,4	7,2	2,7	52,4	332
Centre Ouest	62,9	2,9	57,0	68,4	2,5	1,6	62,9	403
Plateau central	62,1	5,4	51,2	72,0	5,3	2,3	62,1	229
Nord	90,0	2,1	85,0	93,5	3,7	1,9	90,0	590
Centre Est	57,2	5,0	47,3	66,5	7,0	2,6	57,2	370
Centre	88,8	1,9	84,4	92,0	3,6	1,9	88,8	1227
Cascades	77,0	3,6	69,2	83,3	2,3	1,5	77,0	208
Centre sud	55,0	4,8	45,4	64,2	3,6	1,9	55,0	186

Accessibilité à l'école secondaire

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	ence Interval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
	•	,	Lower	Upper			y	
Hauts Bassins	36,4	3,3	30,2	43,1	4,6	2,1	36,4	423
Boucle du Mouhoun	18,7	4,1	11,9	28,0	9,4	3,1	18,7	162
Sahel	3,6	1,8	1,4	9,2	5,8	2,4	3,6	33
Est	14,0	4,7	7,0	26,1	13,4	3,7	14,0	88
Sud Ouest	5,2	2,2	2,2	11,8	4,1	2,0	5,2	25
Centre Nord	11,7	2,1	8,2	16,4	2,8	1,7	11,7	82
Centre Ouest	21,1	4,3	13,9	30,7	7,6	2,7	21,1	164
Plateau central	21,2	5,8	12,0	34,7	8,7	3,0	21,2	78
Nord	34,2	5,2	24,9	45,0	8,8	3,0	34,2	229
Centre Est	21,5	3,9	14,8	30,2	6,4	2,5	21,5	153
Centre	71,7	3,0	65,4	77,2	4,4	2,1	71,7	1023
Cascades	11,9	4,8	5,1	25,0	7,2	2,7	11,9	62
Centre sud	9,4	3,1	4,8	17,6	4,4	2,1	9,4	30

Utilisation d'eau potable

Région	Estimation	Standard Error	95% Confide	ence Interval	Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
		1	Lower	Upper				
Hauts Bassins	60,6	4,2	52,1	68,4	7,1	2,7	60,6	671
Boucle du Mouhoun	39,8	4,5	31,3	49,0	7,3	2,7	39,8	354
Sahel	79,9	3,9	71,1	86,5	6,1	2,5	79,9	482
Est	68,6	5,3	57,4	78,1	9,5	3,1	68,6	435
Sud Ouest	65,1	4,2	56,5	72,8	3,1	1,8	65,1	329
Centre Nord	82,1	3,6	74,0	88,1	5,8	2,4	82,1	502
Centre Ouest	66,0	5,5	54,6	75,8	9,2	3,0	66,0	446
Plateau central	93,5	2,0	88,2	96,5	3,0	1,7	93,5	353
Nord	81,5	3,0	74,7	86,7	4,5	2,1	81,5	530
Centre Est	76,5	5,2	64,7	85,3	10,7	3,3	76,5	473
Centre	98,5	0,4	97,6	99,1	0,8	0,9	98,5	1359
Cascades	80,4	5,6	66,9	89,2	6,5	2,5	80,4	215
Centre sud	92,2	2,3	86,2	95,7	2,9	1,7	92,2	293

Accessibilité aux services de santé

Région	Estimation	Standard Error	95% Confidence Interval		Design Effect	Square Root Design Effect	Cumulative	Unweighted Count
			Lower	Upper	9 000000000000000000000000000000000000	y	VIII.	
Hauts Bassins	50,0	4,7	40,9	59,1	8,6	2,9	50,0	513
Boucle du Mouhoun	36,3	5,7	26,1	48,0	11,8	3,4	36,3	317
Sahel	12,8	5,1	5,6	26,5	15,1	3,9	12,8	91
Est	25,8	6,5	15,1	40,5	16,0	4,0	25,8	144
Sud Ouest	17,5	4,1	10,8	27,1	4,7	2,2	17,5	81
Centre Nord	27,0	4,7	18,8	37,1	7,4	2,7	27,0	170
Centre Ouest	31,1	4,3	23,3	40,0	5,9	2,4	31,1	213
Plateau central	33,4	6,7	21,7	47,6	8,8	3,0	33,4	125
Nord	48,9	6,2	37,0	61,0	11,4	3,4	48,9	333
Centre Est	34,3	4,9	25,5	44,4	7,4	2,7	34,3	228
Centre	75,1	2,6	69,7	79,9	3,5	1,9	75,1	1040
Cascades	44,4	9,2	27,8	62,4	10,9	3,3	44,4	141
Centre sud	19,9	5,6	11,0	33,2	7,6	2,8	19,9	66